DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12748 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 23 JANVIER 1986

VOTE NÉGATIF AU PARLEMENT DE COPENHAGUE

Le Danemark bloque la réforme de la CEE

En repoussant, le mardi 21 janvier, le projet de réforme de la Communauté économique européenne, le Parlement danois bloque la révision du traité de Rome.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – L'accord conclu par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en décembre à Luxembourg n'est donc pas confirmé. Les ministres des affaires étrangères, qui se retrouvent les 27 et 28 janvier, ne seront pas en mesure d'apposer leur signature sur les textes du traité révisé, comme l'espéraient les Néerlandais qui, depuis le début de l'année, assurent la présidence du Conseil européen. L'accord auquel celui-ci était parvenu en décembre, en application du mandat qu'il s'était confié lui-même six mois plus tôt à Milan, comporte deux aspects principaux.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite et l'article de CAMILLE OLSEN page 6.)

L'enjeu

Les réticences du Danemark à l'égard de la construction européenne ne sont pas nouvelles. Relativement tard venu à la Communauté – il y a adhéré en 1972, après un débat tendu, en même temps que la Grande-Bretagne et l'Irlande, – il a longtemps hésité entre l'Europe du Nord et la CEE. Aujourd'hui encore, il est le seul Etat membre qui appartienne également à une autre organisation économique régionale, extérieure à la Communauté, le Conseil nordique, où il voisine avec la Suède, la Norvège, la Finlande et l'Islande.

Dans la dernière phase du processus de réforme engagé à Stuttgart en 1983, relancé à *Fontainebleau un an plus tard* et officialisé à Milan en juin dernier, on avait très clairement senti monter l'hostilité danoise à cette « Union européenne » que la plupart des autres membres appelaient de leurs vœux. Comme Mme Thatcher et M. Papandréou, le premier ministre conservateur, M. Schlüter, avait d'ailleurs voté contre la convocation d'une conférence intergouvernementale lors du sommet tenu dans la capitale lombarde.

Aux élections européennes de 1984, les adversaires déclarés de *la Communauté* avaient certes enregistré un certain recul. Mais les candidats du Front national contre le Marché commun – qui n'étaient pas les seuls à faire campagne contre la CEE – avaient encore recueilli près de 21 % des voix. Pour toutes ces raisons, le rejet de la réforme institutionnelle européenne par le Folketing, la Chambre unique du Parlement danois, mardi soir 21 janvier, ne constitue pas une surprise.

L'enjeu du débat actuel n'est cependant pas, comme le laisseraient croire bon nombre d'arguments échangés pour ou contre la réforme, de savoir si le Danemark va rester ou non dans la CEE. Cette appartenance à la *Communauté, si l'on en croit les* résultats du dernier des sondages *périodiquement* réalisés par la Commission de Bruxelles (les « eurobaromètres »), *publiés* mardi justement, est jugée positive par 35 % de la *population* danoise et néfaste par 27 %. Et *le refus d'entériner le projet de* réforme n'implique pour le Danemark ni risque d'exclusion ni intention de quitter le Marché commun. Il sait bien ce que lui doivent, contrairement aux affirmations de la propagande anti-européenne, ses agriculteurs et ses pêcheurs.

A l'inverse, aux termes du traité de Rome, l'acquiescement de tous est nécessaire pour modifier cette loi fondamentale des Douze. Après avoir demandé à ses partenaires, probablement, de renégocier le projet, M. Schlüter parviendra-t-il à contourner l'obstacle parlementaire en recourant au référendum ?

Techniquement, l'entreprise ne semble pas impossible. Politiquement, elle aurait l'avantage d'obliger l'opposition social-démocrate, dont les députés ont repoussé *le texte* qui leur était soumis, à étaler ses divisions sur *la question de l'Europe*. Malgré les enquêtes sur les intentions de vote des électeurs – les dernières donnent une majorité favorable à la réforme, – l'opération n'est évidemment pas non plus sans risques.

SONDAGE IPSOS POUR « LE MONDE », FRANCE-INTER ET FR3

Dans le Rhône, M. Barre marginalise le RPR

M. Raymond Barre est incontestablement la personnalité la plus marquante dans le département du Rhône. Selon le sondage IPSOS réalisé pour « le Monde », France-Inter et FR 3, la liste UDF qu'il conduit recueille 34 % des intentions de vote, contre 12 % pour la liste RPR conduite par M. Michel Noir. La liste PS menée par M. Charles Hernu obtient 31 %.

La situation politique dans le Rhône est intéressante à plus d'un titre : le Rhône est en effet désormais le fief local de celui que les sondages placent au premier rang dans l'opposition, M. Raymond Barre : ce département est le théâtre d'un combat politique conduit par plusieurs personnalités de renom national. Outre *M. Barre, s'y présentent (ou s'y représentent)* MM. Charles *Hernu, pour le PS,* Charles Fiterman, lui aussi ancien ministre, pour le PC, et Brice Lalonde, pour les écologistes.

Enfin, aux rivalités internes à chaque camp, s'est ajoutée l'opération de M. Hersant (à travers la prise de contrôle du *Progrès* de Lyon), qui a pu apparaître comme dirigée contre M. Barre.

Ce dernier est toutefois majoritairement suivi par l'opinion rhodanienne, selon IPSOS, dans sa désapprobation de la prise de contrôle du *Progrès* de Lyon. M. Robert Hersant est d'ailleurs, dans ce département, toujours selon cette enquête, impopulaire.

L'effet Barre se marque également sur le terrain des intentions de vote : si le RPR et l'UDF retrouvent *grosso modo*, avec 46 %, le total des voix de MM. Giscard d'Estaing et Chirac au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, la présence de M. Barre à la tête de la liste UDF accentue l'écart entre celle-ci et le RPR.

Le PS, conduit par M. Hernu, est lui en nette progression, avec 31 % des intentions de vote (28,48 % pour MM. Mitterrand et Crépeau en avril 1981, et seulement 19,30 % aux élections européennes de 1984). Le PC et le Front national recueillent chacun 8 % des intentions de vote et M. Brice Lalonde 6 %.

(Lire page 13.)

Droite-gauche : les pièges du « vote utile »

par J.-M. COLOMBANI

La droite ? Elle est noyée sous les ministres. Ceux qui s'y voient déjà, et ceux qui ont (ou disent avoir) en poche une promesse en bonne et due forme, sont légion.

La gauche ? Elle montre ses ministres. Ceux (et celles) qui s'y voient toujours, galopant vers la pérennité. Comme si le PS avait été brusquement happé par une spirale ascendante nommée Mitterrand.

D'un côté, on a gagné. De l'autre, on va gagner. En réalité, la partie n'est pas jouée. Après une phase de mobilisation (à vrai *dire ininterrompue) de la droite,* et de démobilisation de la gauche, une seconde phase marque la remobilisation de la gauche. Celle-ci vient plus tard que prévu : elle avait été simplement freinée par des impairs en tous genres (de l'affaire Greenpeace au « trouble » de M. Fabius, sans oublier les conditions de lancement de la 5e chaîne de télévision).

Aujourd'hui, les deux camps ont levé leurs armées et vont pouvoir s'affronter. Il ne faut donc pas confondre un décalage arithmétique (celui qu'enregistraient les sondages, soit 20 points d'écart entre la droite et la gauche) avec un décalage chronologique. En outre, une campagne est faite d'une succession de microclimats. Dans une atmosphère *générale qui reste favorable à la* droite, les socialistes respirent un air plus léger. Mais le gros temps peut revenir aussi vite.

Tout se joue donc maintenant, dans un laps de temps très court, encadré par deux « meetings » présidentiels : celui du Grand-Quevilly le 17 janvier dernier ; celui de Lille le 7 février prochain. Tout se joue autour d'une seule et même dynamique, que chacun s'efforce de susciter en sa faveur, celle du « vote utile ». La question est évidemment de savoir quelle boule de neige grossira plus vite que l'autre.

Voter utile, c'est voter pour *celui qui est en état de gouverner*. C'est donc voter socialiste, ou voter RPR-UDF.

(Lire la suite page 10.)



Devant la cour d'assises de Tarn-et-Garonne, trois candidats à la légion répondent de l'assassinat d'un Algérien.

Le chancelier Kohl vent en poupe...

De notre correspondant

Bonn. – *« Si la gauche gagne, je rends mon tablier »*, s'exclamait récemment un expert d'un des instituts de sondage ouest-allemands. A un an des élections législatives de janvier 1987, le moins populaire des chanceliers de l'après-guerre a le vent en poupe. S'il n'a pas le monopole du cœur, si sa capacité à diriger le pays a longtemps été remise en cause, même au sein de sa majorité, ces handicaps ne semblent *guère compter face à la reprise de* l'économie.

« Vous verrez, nous aurons une majorité encore plus importante qu'en 1983 », assure-t-on avec un bel aplomb dans son entourage. *L'optimisme est de rigueur dans* le camp gouvernemental, et c'est *sur ce registre* que les dirigeants du Parti démocrate-chrétien ont entamé la période pré-électorale. *« Cette stratégie a une efficacité indéniable »*, observe le directeur de l'institut d'analyse Sinus, M. Novak. *« Elle offre aux gens la possibilité de se retirer dans une tranquillité idyllique. Plus besoin de se casser la tête avec les problèmes de la faim dans le monde, de l'environnement et surtout du chômage. »*

La République fédérale de 1986 *ne* ressemble décidément pas à celle des années précédentes. Les doutes qui s'étaient emparés du pays avec la crise économique, les déferlements du *mouvement pour la paix*, la montée écologiste, semblent brusquement évacués. L'économie ouest-allemande est redevenue conquérante sur les marchés extérieurs. Boris Becker, le blond enfant de Germania, a remporté des succès sur la plupart des courts de tennis du monde. La recherche est couronnée par le prix Nobel de physique.

Les critiques de l'opposition sur le thème du chômage, qui a atteint en décembre son plus haut niveau, mais ne s'accroît plus d'une manière sensible depuis un an, comme les cris d'alarme lancés par les Verts à propos de l'environnement, ont perdu de leur impact. Les seuls à donner encore quelques soucis sont les syndicats, en raison notamment de la mobilisation contre le nouveau projet de loi sur le droit de grève. Mais ils sont eux-mêmes divisés sur l'attitude à adopter.

Sans doute la cote d'amour du chancelier ne s'est-elle pas améliorée pour autant. Avec 0,3 point de popularité sur une échelle allant de – 5 à + 5 dans le dernier sondage mensuel de l'institut IFO, le « géant de Ludwigshafen » a un peu regagné du terrain ces derniers temps, mais n'en demeure pas moins derrière M. Franz-Joseph Strauss, par exemple.

Son adversaire à la course à la chancellerie, le social-démocrate Johannes Rau, ministre-président du plus grand des Länder de RFA, la Rhénanie du Nord-Westphalie, compte un point d'avance sur lui. Mais quelques erreurs et sa décision d'autoriser la mise en service de la centrale électrique d'Ibbenbüren, qui battra tous les records de pollution, lui ont déjà coûté une part du prestige que lui avait valu sa victoire aux élections régionales de mai 1985.

Ayant toujours fait de la politique comme on investit des places fortes, sans charisme, mais avec un sens peu commun de la clientèle et des faiblesses de l'adversaire, M. Helmut Kohl n'a jamais, à l'exception d'une courte période immédiatement après son succès électoral de 1983, connu les délices de la popularité.

Franchement détesté par l'opposition, il incarne aux yeux d'une grande partie des élites ouest-allemandes de tous bords un provincialisme petit-bourgeois qu'elles méprisent d'autant plus cordialement qu'elles se sentent sans aucune prise sur lui. Le chancelier a toujours entretenu avec la presse des relations difficiles. Même dans les organes officiellement dévoués au pouvoir, rares sont ses sympathisants. Il n'en a cure, et se borne aux contacts strictement nécessaires.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 6.)

débats

MÉDIAS

Pourquoi le gouvernement choisit-il, dans le domaine de la télévision, une politique qui le dessert auprès des électeurs de tous bords ? se demande Alfred Grosser. Pourquoi, renchérit André Giraud, n'a-t-il pas profité des avantages que lui procurait le lancement du premier satellite de communication et de la création d'Arianespace ?

La télévision de service public

Une politique de qualité ne se limite pas à la hantise du taux d'écoute

par ALFRED GROSSER

DÉCIDÉMENT, Bon et Burnier sont bien les Copernic de la science politique ! Comme ils viennent de le montrer plaisamment dans *Que le meilleur perde*, le but des chefs politiques est la défaite. François Mitterrand et son gouvernement en fournissent constamment la preuve dans le domaine des médias.

Dans l'affaire Hersant, ils font tout pour laisser croire qu'il s'agit de restreindre la liberté d'action d'un adversaire, alors que le Conseil constitutionnel leur a fourni l'arme de la contre-attaque : « *Loin de s'opposer à la liberté de la presse ou de la limiter, la mise en œuvre de l'objectif de transparence financière tend à renforcer un exercice effectif de cette liberté...* » : « *Le pluralisme des quotidiens d'information politique et générale est en lui-même un objectif de valeur constitutionnelle...* » Le droit d'imposer des règles pour garantir la liberté des lecteurs, le Conseil l'a proclamé ; le gouvernement n'a pas su en diffuser l'idée.

Pour la télévision, ce fut et c'est encore pire. La création de la Haute Autorité autorisait le président et son parti à se présenter en libérateurs du service public face au pouvoir gouvernemental. Toute une série d'actes en sens inverse ont laissé croire que leur conception demeurait pleinement celle que Valéry Giscard d'Estaing vient encore d'exprimer, de façon non moins suicidaire, dans *le Figaro-Magazine* : « *Notre tradition culturelle implique de conserver des instruments d'Etat : une chaîne de télévision et un réseau de radio nationaux.* » La télévision de service public réduite au rôle d'instrument de l'Etat : de la BBC à la Radio de Suisse romande en passant par les chaînes allemandes, une telle définition ferait pousser des cris d'horreur ! Qu'il s'agisse d'une tradition française, soit. Ne faut-il pas rompre avec elle ? Lionel Jospin avait déclaré, pour s'en plaindre, que le Conseil constitutionnel ne faisait pas partie de cette tradition. Heureusement qu'on n'a pas respecté la tradition et qu'il existe !

Pour la cinquième chaîne, le pouvoir s'est comporté comme si son but unique avait été de créer une télévision privée qu'il contrôlerait quand, après les élections, il aurait perdu du pouvoir dans la télévision publique et face à des réseaux privés concédés par ses adversaires cohabitants. Et nombre de ses critiques ne s'en prennent qu'aux avantages accordés au magnat italien. Comme si on rêvait aussi, pour le service public, d'entrecouper les films de spots publicitaires, et comme si le devoir de projeter des films français constituait une charge bien ennuyeuse !

Malgré les apparences, c'est cette attitude-là qui exprime le mieux l'évolution réelle de nos trois sociétés de programme : pour lutter contre la concurrence potentielle de la télévision privée, on rivalise de démagogie. Au lieu de différencier le service public par l'exigence de qualité, on tend à l'aligner sur ce qu'on croit être le bas niveau du potentiel secteur privé, alors qu'en Italie la RAI publique n'a retrouvé son audience qu'en renonçant à rivaliser par le bas.

Qu'est-ce qu'une politique de qualité ? D'abord une politique qui ne se limite pas à la hantise du taux d'écoute. Deux ou trois pour cent d'audience pour telle pièce classique, ce sont plus de spectateurs qu'elle n'en a eus depuis sa création au XVIIe ou au XVIIIe siècle. Des lecteurs par dizaines de milliers pour Claude Hagège, qui avait pourtant annoncé sur l'écran que son livre était difficile, c'est un triomphe pour la télévision de qualité, même si Gérard de Villiers connaît des tirages bien supérieurs ! Evidence ? Mais dans ce cas pourquoi avoir fait le vide à côté de Pivot, alors que Claude Santelli savait faire naître la curiosité, puis la passion, pour de grandes œuvres littéraires ?

Viser à la joie

Une politique de la qualité ne vise pas à l'ennui, mais à la joie. Joie des créateurs, surtout quand elle est communicative. On avait un véritable créateur capable de se servir des techniques nouvelles. Il amusait en s'amusant à inventer. Résultat : Jean-Christophe Averty, homme de télévision, a juste le droit de faire un peu de radio. Heureusement qu'il reste la publicité, où nombre de spots français répondent, beaucoup mieux que les Américains ou les Allemands, à cette définition de la qualité !

Joie sans cesse élargie des téléspectateurs : se résigner à ne leur offrir que ce qu'ils attendent sous le prétexte que c'est cela qu'ils attendent, quelle abdication et quel appauvrissement de leur plaisir ! Brassens avait fait aimer Mozart à des spectateurs qui étaient venus pour le chanteur et qui découvraient la musique « classique » en première partie, à l'occasion de tel ou tel récital. Des millions de gens ont découvert Mozart grâce à *Amadeus*. Quand la télévision consacre trois heures (d'ailleurs émouvantes) à Bach, n'est-ce pas pour respecter un cahier des charges qu'on se plaint de subir, alors que la Cinq sera « libre » ? Et Chancel, qui fait aimer malgré un déluge affadissant de compliments-guimauve, serait menacé à son tour.

La culture comme ennui ? Il est heureux qu'on pense encore un peu autrement hors la télévision, car, sinon, qui pourrait encore comprendre le spectacle amusant de Collaro ? Pas les jolies Coco-girls, mais la caricature hilarante d'Alfred de Musset et de George Sand, ou celle d'Ivanhoé.

La télévision de qualité, c'est enfin et surtout le respect du téléspectateur, le respect aussi des gens auxquels on accorde le droit d'apparaître sur l'écran. Or c'est le mépris qui s'installe de plus en plus lourdement. Mépris des enfants, dont les appétits et les possibilités sont sans cesse sous-estimés par des émissions faites en principe pour eux, en réalité sans eux. Sans eux : en Allemagne, la série « Direkt » donnait à des groupes de jeunes les moyens de s'exprimer au lieu de les montrer comme des bêtes curieuses ; le réalisateur les respectait et se mettait à leur disposition.

Si la télévision de service public veut répondre à la concurrence en s'abaissant, si elle tient à se comporter en fille publique dispensant un peu de plaisir contre beaucoup d'argent, au lieu de se vouloir femme épanouie sachant vivre et faire vivre la joie de l'amour, elle ne mérite pas d'être défendue. Et, de toute façon, elle ne pourra pas l'être : à égalité avec le privé pour la limitation de l'ambition culturelle, elle sera, à cause de la lourdeur de ses structures et de sa gestion, écrasée par lui dans le domaine de l'improvisation brillante, de tout un scintillement d'images et de sons qui exercent sur le téléspectateur un attrait justifié et nullement méprisable.

La France qui perd

Nous gaspillons nos chances et notre temps

par ANDRÉ GIRAUD (*)

L'AFFAIRE Berlusconi ne doit pas être regardée seulement comme un marchandage sordide où des intérêts culturels français sont bradés au bénéfice de quelque opération politicienne. C'est un événement d'une exceptionnelle gravité, au moment où la civilisation de l'image s'apprête à modeler le concept même de souveraineté, grâce aux possibilités ouvertes par l'espace.

Les données techniques principales qui permettent d'analyser le problème se résument ainsi :

●. La retransmission des émissions de télévision au bénéfice de tous, villes et campagnes, se fera à partir de satellites placés sur une orbite équatoriale, à une distance de la Terre telle qu'ils tournent à la même vitesse angulaire et restent donc immobiles par rapport à un point du sol. Par accord international des positions sur cette orbite, des fréquences et des zones de couverture ont été attribuées aux différents pays.

●. La géographie est favorable à la France. Comme le montre la figure, l'ellipse de retransmission sur antenne individuelle couvre le nord de l'Espagne, le sud de l'Angleterre, la Belgique, la zone la plus peuplée de l'Allemagne fédérale et l'Italie jusqu'à Rome ; sur antenne de réception collective, la quasi-totalité de l'Europe et même le nord du Maghreb.

●. On comprend aisément que la première chaîne spatiale offrant des programmes intéressants entraînera l'installation des antennes de réception qui s'orienteront vers sa position orbitale et s'adapteront à son satellite, lequel s'assurera ainsi sur les autres un avantage d'écoute difficile à rattraper.

●. Mais pour qu'une telle chaîne puisse le faire, si elle vit de recettes publicitaires, il faut qu'elle dispose elle-même d'un marché assuré par un réseau terrestre. Le marché naissant des antennes spatiales se développerait trop lentement pour procurer les recettes nécessaires. L'évolution technique récente des satellites conduit d'ailleurs à une intégration plus étroite avec les réseaux câblés ou hertziens terrestres.

Nous étant assuré un premier avantage avec le lancement d'Ariane et la création de la société Arianespace, nous nous étions souciés de marquer immédiatement la position de la France (et de l'Europe) dans les domaines spatiaux principaux : satellites de télécommunication Télécom I, d'observation civile Spot I d'observation militaire, de télévision TDF I.



—— ellipse de réception individuelle   ---- ellipse de réception collective

Une solution élégante

Dans ce domaine, au terme d'une négociation difficile, nous avons conclu, le 29 avril 1980, avec l'Allemagne fédérale, un accord qui permettait aux deux pays d'être les premiers à construire deux satellites couvrant leurs territoires respectifs, comportant jusqu'à cinq canaux vidéo et des canaux radio, qui devaient être lancés en 1983 et 1984.

Cet accord ouvrait une chance unique à la France. Celle-ci trouvait une solution élégante pour diffuser la télévision dans les vallées de montagne, mais surtout, lançant le premier satellite, elle s'assurait un avantage initial important sur tout le territoire européen. Les canaux radio permettaient le doublage des programmes français culturels ou commerciaux, dont l'audience pouvait ainsi s'accroître. La concurrence de l'Allemagne tournée vers l'Allemagne de l'Est n'était pas à redouter : décalage dans le lancement, ellipse moins favorable, débat interne sur les attributions respectives de l'Etat fédéral et des Länder. Nous avions prévu d'attribuer deux des canaux à TF 1 et Antenne 2. Les autres ouvraient la voie à une ou deux chaînes privées, et nous avions commencé à discuter sur ce sujet avec la presse écrite et les grands médias qui ont l'expérience de l'audiovisuel en France.

Sans être Clausewitz, on se doutait que le Luxembourg et Monaco pouvaient constituer, si l'on n'y prenait garde, des points d'appui à une contre-attaque américaine. Le sort de Monaco a été solidarisé avec celui de la France, Quant à la CLT, en industriel avisé, elle n'avait pas manqué de prendre des contacts aux Etats-Unis pour utiliser la position orbitale du Luxembourg. Il fallait naturellement négocier. Notre idée de manœuvre était d'essayer de constituer un « pool » des positions orbitales et des fréquences dont les partenaires se seraient réparti l'usage, et qui aurait pu constituer un atout extraordinaire pour les industries européennes, et plus particulièrement françaises, du spectacle, de la communication et de la culture. Les marchés industriels associés pour les matériels, les programmes et les services étaient, eux aussi, considérables.

Les données techniques ont évolué ; mais l'enjeu culturel et économique reste le même. Grâce aux satellites de moyenne puissance et aux réseaux câblés, la concurrence va s'ouvrir. Il va falloir la gagner en étant les meilleurs et les premiers. TDF 1, qui a pris trois ans de retard, devrait déjà avoir un fils en préparation. Une politique cohérente devrait exister combinant l'accès au marché de la publicité, le satellite et le développement des réseaux câblés. Elle devrait être européenne et conduite par la France. Or, aujourd'hui, nous gaspillons nos chances. Messieurs du gouvernement, qu'avez-vous fait de l'héritage ?

(*) Ancien ministre.

Pétain et la collaboration

(...) Accusé d'avoir favorisé ou toléré, jusqu'à – et y compris – l'organisation des cruelles déportations dont l'holocauste nous brûle l'âme, le maréchal Pétain méritait-il qu'on le chargeât de cette ignominie ? Dans l'affirmative, la satisfaction allemande s'est forcément manifestée par écrit. Or, qu'en est-il ? Citons de bons auteurs.

Dans un livre récent (1), M. Serge Klarsfeld publie plusieurs lettres en documents. En voici une, datée du 24 août 1943, signée par le SS-Obersturmführer Schmidt et où on lit : « *D'après de Brinon, le docteur Knochen lui aurait expliqué que l'attitude du maréchal sur la question juive ne le satisfait aucunement. Il ne pouvait* (l'approuver). *Le fait d'examiner chaque cas individuel et de ne procéder à l'arrestation de juifs français qu'en cas de quelconques délits de leur part signifie pratiquement une annulation des décisions prises.* » (...)

(...) Mais le document le plus probant est la fameuse lettre de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du gouvernement allemand, et à propos de laquelle Henri Amouroux a pu dire dans son dernier livre (2) (page 49) qu'elle constituait un véritable brevet de résistance pour le maréchal. « *L'Allemagne pouvait espérer, au moins depuis Montoire, qu'en réponse à la politique généreuse du Führer, vous consolideriez, monsieur le maréchal, de plus en plus la situation en France après la guerre perdue et que vous rendriez toujours plus féconde la collaboration, tant de fois promise, avec l'Allemagne. (...)*

« *Les difficultés constantes qui ont été opposées à la mise en œuvre d'une politique de collaboration véritable avec l'Allemagne (...) montrent clairement une prise de position dont les motifs et les buts ne laissent plus guère de doutes.* »

Ce courrier mémorable est du 29 novembre 1943 (...).

RENÉ MINGUET,
secrétaire général de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain.

(1) *Le Rôle de Vichy dans la solution de la question juive en France, 1943-1944.* Fayard, éditeur.

(2) *Un printemps de mort et d'espoir*, Robert Laffont éditeur.

Malgré le roi

Dans « Retour à la royauté » (*le Monde* du 17 janvier 1986), Camille Anbert a une curieuse façon de présenter les choses.

Certes la Déclaration des droits de l'homme et les réformes faites par l'Assemblée constituante furent instaurées sous le règne de Louis XVI, mais c'était contre son gré et il les condamnait dans sa « déclaration aux Français » au moment de la fuite à Varennes.

Le marquis de Ferrières, député de la noblesse, dans une lettre à sa femme, en date du 24 juin 1791, écrit : « *La déclaration écrite de la main du roi achève de le perdre. Il y proteste contre tous les décrets de l'Assemblée et se déclare par conséquent l'ennemi de la Constitution. Charles Ier n'en avait pas tant fait ; il n'arma point les étrangers contre ses sujets.* »

JEAN MICHAUD
(Louveciennes).

Mon téléphone marche bien, merci...

M. Marcot (*le Monde* du 27 décembre) s'égare sur les télécommunications aux Etats-Unis, pays dans lequel il n'a visiblement jamais habité.

Mon téléphone marche très bien. Pour un supplément très modique, j'ai droit à quatre postes dans ma maison. Tous les mois, on m'envoie une facture des plus détaillées. En cas de panne, on défalque de la facture les journées ou heures d'interruption de service, et la mise en concurrence des compagnies maintient les tarifs à des niveaux raisonnables.

Le courrier est distribué trois cents jours par an. Les guichets des bureaux étant banalisés, chaque employé assure n'importe quelle opération, ce qui accélère le service. Bien sûr, on ne vend ni contrats d'assurance ni parts de SICAV. La poste est là pour assurer le service du courrier, et non pas pour faire des opérations financières. Celles-ci n'ont rien à voir avec le service public : elles sont une source de revenus pour le Trésor et de remises pour le personnel. On comprend que l'administration et ses agents soient d'accord sur ce système.

M. GROSDIDIER DE MATONS
(Washington).

étranger

LES COMBATS AU YÉMEN DU SUD

Les navires étrangers attendent une accalmie pour poursuivre les opérations de sauvetage

Les combats se sont poursuivis mardi au Yémen du Sud, *obligeant les navires étrangers à attendre* une accalmie pour évacuer les quelque quatre cents à six cents personnes qui, selon diverses sources à Djibouti, étaient toujours bloquées en fin de journée à Aden, tandis que quatre cents autres attendaient à Mukalla, à quelque 500 km à l'est de la capitale.

Mardi matin, on évaluait à plus de trois mille sept cents le nombre de ressortissants étrangers ayant pu fuir le pays par mer depuis le début des opérations d'évacuation, et qui ont été transportés à Djibouti par des navires de différents pays, notamment soviétiques, français et britanniques.

Les autorités britanniques ont fait diffuser à plusieurs reprises par la BBC un message demandant aux candidats à l'évacuation de gagner la plage d'Abyan, à la sortie est de la ville, où des canots devraient les transporter à bord du *Britannia*. Cependant, les observateurs doutent que les étrangers puissent traverser Aden au milieu des combats à l'arme lourde pour gagner cette plage.

La tâche des commandants de navires est *d'autant plus ardue qu'ils ignorent qui détient* l'autorité et sont parfois à la merci de « responsables » occasionnels. Ainsi, lundi, une opération d'évacuation devant Aden a été interdite, selon le témoignage d'un des officiers d'un minéralier, le *Sanko Daffodil*, par un homme se présentant comme le *« capitaine Aqfar, responsable du port »*. Ce personnage, vêtu d'un uniforme kaki sans marque distinctive, était monté à bord du navire, dont il a *« réquisitionné »* la radio pour ordonner au commandant d'un autre bâtiment proche, battant pavillon sri-lankais, de ne pas mettre ses chaloupes à l'eau pour venir en aide aux étrangers bloqués sur la place de Little-Aden, au nord de la capitale. Le « capitaine Aqfar » a menacé son interlocuteur de faire couler son navire par l'aviation s'il n'obéissait pas, car, selon lui, la situation à Aden était calme et ne justifiait pas une évacuation.

En fait, la plus extrême confusion règne toujours en ce qui concerne l'intensité des combats et leur issue. L'agence soviétique Tass a fait état mardi de *« signes de baisse de la tension »* à Aden, due, selon elle, à *« l'épuisement évident des ressources de combat des belligérants »*, tout en indiquant que des affrontements se poursuivent *« autour de quelques ambassades »*. Citant deux stations de radio émettant au Yémen du Sud, l'agence a ajouté que chacune des factions rivales déclare *« contrôler la situation dans le pays »*.

Dans une dépêche datée de Koweït, Tass déclare que *« des formations armées appartenant aux diverses tribus impliquées dans le conflit affluent vers Aden pour s'engager dans les combats »*.

D'autre part, le quotidien koweïtien *Al Qabas* affirme que l'URSS a constitué une cellule de crise en Ethiopie, où s'est rendu un de ses hauts responsables, pour suivre de près la situation au Yémen du Sud.

Cette cellule a *« convoqué des représentants des parties en conflit à Aden »*, précise le journal, n'excluant pas que la visite effectuée dimanche en Ethiopie par le président sud-yéménite, M. Ali Nasser Mohamed, *« s'inscrive dans le cadre des contacts qu'entreprend actuellement l'Union soviétique »*.

Selon *Al Qabas*, Moscou cherche actuellement à obtenir *« un arrêt immédiat des combats, et à préparer un congrès général qui rassemblerait toutes les forces politiques en conflit au sein du Parti socialiste yéménite »*.

Enfin, la télévision éthiopienne a indiqué que le président sud-yéménite Ali Nasser avait décrété, lundi, une amnistie générale en faveur de tous ceux qui se sont soulevés contre son régime.

Selon la télévision, qui citait un porte-parole de la République démocratique du Yémen du Sud, les forces sud-yéménites des trois armes (air, terre et mer) ont accordé leur *« soutien total »* : à cette mesure d'amnistie générale, à l'exception toutefois des unités mécanisées (blindés). – *(AFP.)*

« Guéguerre »... franco-britannique

De notre envoyé spécial

Djibouti. – A l'entrée de la mer Rouge, la France et la Grande-Bretagne se disputent-elles le droit de jouer les « grands cœurs », l'une parce qu'elle est solidement installée à Djibouti, où stationnent près de quatre mille de ses soldats, l'autre parce qu'elle a du mal à oublier la belle *époque où l'Union Jack* flottait sur Aden ?

Avec quelques longueurs d'avance sur ses « concurrents », la France dépêcha sur les lieux du drame une petite armada – les escorteurs *De Grasse* et *Amiral-Charner* et le navire-atelier *Jules-Verne* – qui mouillait à Djibouti. Le hasard servit la Grande-Bretagne, puisque le yacht royal *Britannia*, signalé dans les parages, se dérouta aussitôt. L'identité de son propriétaire et sa qualité de bâtiment civil lui valurent de franchir la limite des eaux territoriales sud-yéménites et de recueillir quelque quatre cents rescapés, toutes nationalités confondues. L'image du yacht royal ainsi « squattérisée » fit recette au point d'éclipser tout le reste, même la noria des cargos soviétiques, qui ont déjà évacué plusieurs milliers d'étrangers. Le *Jules-Verne* récupéra *in extremis*, sur le *Britannia*, soixante-trois Français et les conduisit à Djibouti sous pavillon national.

Les autorités françaises – civiles et militaires – veillèrent à traiter avec égard ces rescapés d'Aden. La presse française fut conviée à monter à bord du *Jules-Verne*, puis à suivre les passagers au cercle militaire. Les journalistes étrangers furent tenus à l'écart : opération de relations publiques ratée. Vingt-quatre heures plus tard, à même le quai, le « pacha » de la frégate britannique *Jupiter* expliquait sur une carte la situation au Yémen du Sud, faisait distribuer à ceux qui l'écoutaient des jus d'orange et des dépliants rédigés aussi en français sur son navire : « show » réussi.

L'ambassade de France à Djibouti jugea le moment opportun d'indiquer que *« notre ambassadeur à Aden »* coordonnait sur place les opérations d'évacuation de tous les ressortissants étrangers, alors que son homologue britannique, a-t-on appris, s'est *installé à bord du Britannia*, qui continue sa navette humanitaire, pour y accueillir ses compatriotes.

Belle occasion de souligner du côté français qu'*« il y a des choses que l'on peut faire lorsque l'on est à terre, par exemple aller ramasser des étrangers dispersés dans la ville en prenant des risques* [trois Français ont été blessés au cours d'une mission de ce genre] *et que l'on s'interdit de faire lorsque l'on est en mer »*.

N'est-ce pas à dessein que des « fuites » ont été organisées du côté français à propos d'informations dont les autorités britanniques devraient normalement avoir la maîtrise ? Ainsi, a-t-on appris les changements d'horaires et d'itinéraires du *Britannia*. Déjà agacés par ces indiscrétions, les Britanniques ont vu rouge lorsque l'ambassade de France à Djibouti a divulgué à certains journalistes que le *Jupiter* avait été touché par une roquette antichar. « Ridicule » *(rubbish)*, s'est contenté de répliquer le consul de Grande-Bretagne. Qui marquera le prochain point ?

JACQUES DE BARRIN.

La marche inexorable vers la guerre civile

Les prémices de la guerre civile qui fait rage au Yémen du Sud depuis une dizaine de jours remontent à juin 1985. Les premiers résultats de l'élection des délégués au troisième congrès du Parti socialiste yéménite (PSY) donnent alors une écrasante majorité aux partisans du président Ali Nasser, qui obtiennent plus de 70 % des mandats. L'opposition – constituée par l'alliance hétéroclite entre M. Abdel Fattah Ismaïl, l'idéologue du parti, de retour de son exil moscovite, et le colonel Ali Antar, le vice-président de la République, qui dispose du soutien des tribus de Dhalei, sa province natale, – *conteste les résultats* de l'élection. Aden prend rapidement l'apparence d'une ville en proie à la fièvre révolutionnaire, tandis que les protagonistes du drame qui va se jouer au début de 1986 commencent à distribuer des armes à la population.

La guerre civile est alors évitée de *justesse grâce aux efforts de médiation* entrepris par les Soviétiques et les dirigeants de la gauche palestinienne. MM. Georges Habache et Nayef Hawatmeh, respectivement chefs du FPLP et du FDLP, font de fréquents séjours à Aden en vue de débrouiller l'écheveau du conflit qui oppose leurs amis sud-yéménites. Les diplomates soviétiques sont également très actifs, bien qu'ils prennent ouvertement parti pour le chef *de l'Etat, traitant publiquement* les adversaires du président Ali Nasser de *« faux jetons »* et d'*« aventuriers »*.

Les efforts de médiation parviennent à calmer momentanément les esprits, mais ne règlent pas le fond du problème. Le journal officiel sud-yéménite *Al Thawra*, qui avait commencé la publication d'une série d'articles dénonçant les intrigues et manœuvres de l'opposition, interrompt ses diatribes afin de favoriser un compromis que les médiateurs préparent fébrilement en vue de permettre la tenue en octobre du troisième congrès du parti. Aden ressemble alors à une ville en état de siège. Les différentes factions de l'armée et des milices ont dressé dans les principales artères de la capitale des barricades où les passants sont fouillés avant d'être autorisés à poursuivre leur chemin. Les casernes se transforment en autant de forums révolutionnaires où sont débattus les points de vue des principaux protagonistes. *L'armée est en* effet profondément divisée. le vice-président de la République, Ali Antar, qui fut au début des années 1980 le responsable des forces armées, contrôle surtout les unités des blindés, l'arme par excellence *des auteurs de coups d'État. Il y* intalle des militaires originaires de sa province natale de Dhalei, située au nord du gouvernorat de Lahej, où les tribus lui vouent un attachement inconditionnel.

Un président « trop libéral »

En 1982 déjà, le colonel Ali Antar, alors ministre de la défense, avait songé à prendre le pouvoir au cours d'une tentative qui avait été étouffée dans l'œuf. Il avait alors été *évincé de ses fonctions de chef de* l'armée et promu vice-président de la République. Le président Ali Nasser aurait pu à cette occasion éliminer une fois pour toutes un adversaire dangereux et un putschiste potentiel. Il a préféré le neu*traliser en nommant* à sa place, au ministère de la défense, le colonel Saleh Mousleh, originaire de la province de Dhalei, avec l'espoir que ce dernier deviendrait l'ennemi numéro un du colonel Ali Antar. Mais, le sentiment de solidarité tribale aidant, c'est exactement le contraire qui s'est produit, et le nouveau ministre de la défense s'est finalement rangé au côté de celui qu'il était chargé de neutraliser...

On a souvent reproché au président Ali Nasser d'être *« trop libéral »*, voire *« complaisant »* à l'égard de ses adversaires. C'est ainsi qu'en avril 1980, il avait autorisé l'ancien président Abdel Fattah Ismaïl, *« démissionné »* de ses fonctions, à quitter le pays pour l'URSS, malgré les avis du colonel Ali Antar – aujourd'hui devenu *le* meilleur allié d'Abdel Fattah. Depuis son arrivée au pouvoir en 1980, après l'exécution de l'ancien président Salmine, M. Ali Nasser s'est efforcé d'éviter tout recours à la terreur pour neutralier ses adversaires. Il estimait que de telles méthodes ne *pouvaient, en fin de compte*, que mener à une *« guerre civile permanente à caractère tribal »* qui finirait par mettre en danger l'existence même de la République sud-yéménite. Celle-ci, pensait-il, serait une proie facile pour le Yémen du *nord, tenté de profiter* de son affaiblissement pour régler une fois pour toutes à son profit le problème posé par l'existence de deux Yémen se proclamant également unitaires.

C'est précisément cette crainte d'une *« intervention étrangère »* qui a finalement incité les différents protagonistes du drame d'Aden à conclure, en vue du congrès du parti d'octobre 1985, un compromis savant qui *s'est révélé boiteux*. D'un côté, le président Ali Nasser et ses amis se voient attribuer la majorité des sièges du comité central, mais l'opposition obtient le contrôle du bureau politique du parti. Le PSY devenait ainsi ingouvernable et voué à l'éclatement. *Un secrétariat général* fut constitué en octobre à l'issue des travaux du congrès, qui furent houleux, mais aucun accord ne put être conclu sur la répartition des responsabilités au sein de cet organisme. Ainsi, par la force des choses, *les deux postes clés* de secrétaire politique et de secrétaire aux relations extérieures demeurèrent à leurs anciens titulaires, respectivement M. Aboubakr Badib, un des dirigeants du Parti communiste local, et M. Abdel Ghani Abdel Kader, un baasiste, consacrés ainsi dans leur rôle de principaux collaborateurs du chef de l'Etat, bien que ne faisant pas partie des dirigeants historiques de la révolution de 1967.

Une ultime tentative de conciliation

C'est là l'un des griefs essentiels que *l'opposition adressera au chef de* l'Etat, qui est en outre accusé par M. Abdel Fattah Ismaïl, de retour de Moscou, d'avoir *« abandonné purement et simplement les mouvements révolutionnaires de la péninsule arabique, notamment au Yémen du Nord et à Oman, d'encourager le capitalisme privé en facilitant le retour au pays des émigrés sud-yéménites et de favoriser les relations économiques avec l'Occident sous prétexte d'efficacité »*. M. Abdel Fattah Ismaïl se défend à ce propos d'être contre le principe d'un compromis avec l'*« adversaire de classe »*, mais, affirme-t-il, *« je suis contre toute compromission avec les régimes réactionnaires et féodaux »*.

Fin décembre 1985, l'opposition réclame le départ de MM. Aboubakr Badib et Abdel Ghani Abdel Kader. Elle suggère en outre que le président Ali Nasser (qui s'est déchargé au début de l'année de ses fonctions de chef de gouvernement), *abandonne ses fonctions* de chef de l'Etat au profit du colonel Ali Antar, ne conservant que le secrétariat général du parti. Or tout le monde sait que M. Abdel Fattah Ismaïl convoite ce *poste, qui, à ses yeux*, représente l'essentiel du pouvoir au Yémen du Sud. En fait, et le président Ali Nasser ne l'ignore pas, l'opposition essaie de l'isoler de ses partisans et de le priver graduellement de tout pouvoir réel avant de l'évincer totalement. Il décide donc de ne pas céder et de ne plus faire de concessions à ses adversaires, malgré les lourdes menaces qui s'amoncellent.

Une dernière tentative en vue de réconcilier les frères ennemis est faite le vendredi 10 janvier, soit trois jours avant le début des affronte*ments, avec l'arrivée à Aden d'une* délégation du Parti communiste libanais conduite par son secrétaire général, M. George Hawi. Peine perdue : les Libanais ne peuvent que constater *l'ampleur du fossé qui* sépare les deux camps. Une décision maladroite du chef de l'Etat, qui convoque pour le 27 janvier une réunion du comité central en vue de discuter du troisième plan quinquennal, précipite les événements. *L'opposition se mobilise, craignant* que cette réunion n'ait pour objectif de modifier la composition du bureau politique.

Rien ne peut plus alors arrêter la marche vers la guerre civile. M. Abdel Fattah Ismaïl est décidé à jouer son va-tout, même si, dit-il, son comportement conforte les positions *de son allié du moment*, le colonel Ali Antar, qui ne partage nullement ses options socialistes et marxisantes. Il affirme à qui veut l'entendre qu'il est opposé à toute action militaire contre le pouvoir en place, mais qu'il n'acceptera jamais de mettre fin à la bataille idéologique *« pour la défense de la révolution et du socialisme yéménites »*. Le colonel Ali Antar se montre encore plus intraitable et affirme aux médiateurs qu'il *ne peut accepter aucun* compromis avec le président Ali Nasser, dont il réclame désormais la reddition inconditionnelle.

La guerre civile a déjà commencé, et, dans ces conditions, savoir qui a tiré le premier coup de feu ne revêt plus qu'une importance secondaire.

JEAN GUEYRAS.

Il n'y aura pas de rencontre à Londres entre M. Pérès et le roi Hussein

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a déclaré mardi soir 21 janvier à La Haye que des négociations étaient *« indirectement »* en cours, par le canal des Etats-Unis, entre Israël et le roi *Hussein de Jordanie afin* d'organiser un forum international sur le Proche-Orient. Mais le départ de Londres pour Amman du roi Hussein, mardi, quelques heures avant l'arrivée du chef du gouvernement israélien, a coupé court aux spéculations *sur une éventuelle rencontre* Pérès-Hussein dans la capitale britannique.

Dans une conférence de presse au troisième et dernier jour de sa visite officielle aux Pays-Bas, M. Pérès avait indiqué que, dans le cadre de *ces négociations indirectes*, il reverrait mercredi à Londres l'émissaire américain pour les affaires du Proche-Orient, Richard Murphy. M. Pérès s'était déjà longuement entretenu, dans la nuit de dimanche à lundi à La Haye, avec M. Murphy. Celui-ci avait rencontré vingt-quatre heures plus tôt le roi Hussein en visite privée en Grande-Bretagne. Ce ballet diplomatique a provoqué les spéculations sur la possible rencontre Pérès-Hussein.

Lundi soir, M. Pérès avait annoncé : *« Nous sommes en train de négocier sérieusement avec le roi Hussein de Jordanie et le peuple palestinien »* (*le Monde* du 22 janvier). Une source informée à La Haye a souligné à cette occasion que cette phrase avait été *« soigneusement pesée »*. A ce propos, M. Pérès a réaffirmé devant la presse son opposition à la présence d'un représentant de l'OLP dans une délégation jordano-palestinienne appelée à participer à des négociations de paix.

Quant à l'URSS, a-t-il dit en substance, sa participation à un *forum international devra d'abord* passer par le rétablissement des relations diplomatiques avec Israël et le droit à l'émigration pour les juifs soviétiques.

A Amman, une source palestinienne autorisée a affirmé, mardi, que M. Yasser Arafat, *chef du* Comité exécutif de l'OLP (CEOLP), *répondra par la négative* à la demande du roi Hussein de Jordanie de reconnaître les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies lors de leur prochaine rencontre dans la capitale jordanienne. Le roi avait proposé au chef de l'OLP de reconnaître les résolutions 242 et 338, les Etats-Unis acceptant en retour la tenue d'une conférence internationale sur la paix au Proche-Orient et la participation de l'OLP à cette conférence.

M. Arafat, *qui a présidé le* 13 novembre dernier à Bagdad les instances palestiniennes, est attendu dans les prochains jours à Amman, où il n'est pas venu depuis le 12 novembre 1985. La dernière réunion des instances dirigeantes de l'OLP avait chargé M. Arafat de se rendre en Jordanie, afin de poursuivre le dialogue avec le roi Hussein.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

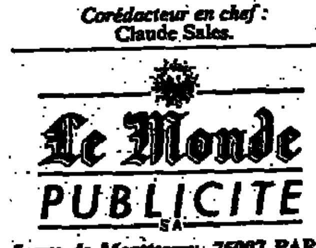
Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

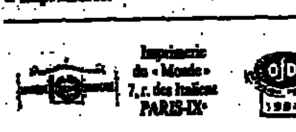
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires *(deux semaines ou plus)* ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'attentat à la voiture piégée à Beyrouth-Est n'a pas été revendiqué

Beyrouth. (AFP). — La voiture piégée qui a explosé mardi 21 janvier dans la banlieue chrétienne de la capitale libanaise a tué vingt personnes et en a blessé cent deux, six jours après les combats qui ont mis aux prises dans le pays chrétiens partisans et adversaires de l'accord tripartite signé à Damas le 28 décembre dernier. La voiture, une Mercedes bourrée de 250 kilos d'explosif, a sauté dans l'artère commerçante de Fourn-al-Chebbak, à proximité d'une permanence du parti Kataëb (phalangiste). Selon La Voix du Liban (radio des Forces libanaises), quatre immeubles ont été ravagés par les flammes et plusieurs dizaines de voitures ont été détruites. L'attentat n'a pas été revendiqué.

De source proche des Forces libanaises (milices chrétiennes), on accuse *« ceux qui ont été lésés par l'unification de toutes les milices »*.

Par ailleurs, le canon a tonné mardi autour de Bikfaya, village natal du président libanais Amine Gemayel, dans la montagne du Metn, au nord-est de Beyrouth, où des miliciens du Parti syrien national social (PSNS, parti libanais pro-syrien) affrontent l'armée régulière.

L'armée syrienne a renforcé son dispositif dans ce secteur; selon le responsable de l'information du PSNS, M. Habib Keyrouz. Sur les routes menant à la région où ont lieu les hostilités, des camions syriens circulent, chargés de munitions, et des soldats syriens installent des téléphones de campagne. Le correspondant de l'AFP a vu une batterie de mortiers syriens de 120 mm pointés sur le pays chrétien.

Les habitants des bourgades du Metn nord, notamment ceux de Bikfaya, de Broummana et de Baabdat ont fui ces derniers jours leur foyers pour se réfugier dans le secteur chrétien de la capitale.

Cependant, il ne semble pas, malgré ce renforcement militaire, que la Syrie ait décidé pour le moment de la stratégie à adopter après la mise en échec de l'accord qu'elle avait parrainé et la défaite des partisans de ce texte dans le camp chrétien.

Dans une première étape, la Syrie tente de susciter une large coalition de tous les adversaires du chef de l'Etat libanais. Celui-ci s'était opposé à l'accord de Damas en proposant, il y a une semaine, lors de sa onzième rencontre avec le président syrien Hafez El Assad, des amendements qui, s'ils avaient été adoptés, auraient dénaturé le texte de l'accord.

Pour leur part, les responsables chrétiens tentent de resserrer les rangs et de s'entendre sur une position unifiée dans le cadre d'un congrès chrétien sous les auspices du patriarcat maronite. Le chef de file des maronites du Liban du Nord, l'ancien président Soleimane Frangié, s'est déclaré, mardi, favorable à la tenue d' *« un congrès chrétien qui regrouperait les anciens présidents de la République* [maronites], *ainsi que les actuels députés chrétiens »*. Cette proposition élimine de fait le nouvel homme fort de la milice chrétienne, M. Samir Geagea, son ennemi juré.

M. Frangié a, d'autre part, estimé que la seule voie pour un règlement de la crise libanaise était la tenue d'un congrès national qui regrouperait les chefs chrétiens et musulmans du pays. Il a, en outre, affirmé que l'accord tripartite de Damas était toujours *« valable »*, mais *« non légalisé »*, car il n'a pas encore été ratifié par l'Assemblée nationale.

ASIE

Sri-Lanka

La guerre civile redouble d'intensité

La guerre civile au Sri-Lanka redouble d'intensité, personne ne respectant la trêve, arrachée par M. Rajiv Gandhi aux protagonistes en juin 1985. Se félicitant de l'aide fournie à son armée par la Grande-Bretagne, le Pakistan et, sur le plan matériel, Israël, le président Jayewardene a déclaré, dans un entretien publié mardi 21 janvier par le journal indien *« Hindu »*, que les forces de sécurité pouvaient venir à bout des séparatistes tamouls dans un délai de *« trois mois »*.

La fausse trêve entre les communautés antagonistes a surtout permis aux uns et aux autres de renforcer leurs armements... et de se préparer au pire.

De notre correspondant

New-Delhi. — Des dizaines de morts en l'espace d'un mois. Les négociations dans l'impasse, le cessez-le-feu rompu et une situation politique plus confuse que jamais... Déchirée depuis trois ans par des violences qui ont déjà fait des milliers de victimes et au moins deux cent mille réfugiés et personnes déplacées, Sri-Lanka, *« l'île d'émeraude »*, se prépare au pire. *« La paix ou la guerre. Nous sommes prêts à l'une ou l'autre »*, résumait, au seuil de 1986, M. Lalith Athulamudali, l'inflexible ministre sri-lankais de la sécurité.

Sur le terrain, à défaut d'être stable, la situation est à peu près claire. Ni les militants tamouls séparatistes ni l'armée sri-lankaise ne respectent le cessez-le-feu arraché, en juin 1985, par M. Rajiv Gandhi aux protagonistes. Deux des trois membres tamouls du comité de surveillance de la trêve — mis en place il y a quelques semaines — ont déjà donné leur démission sans un mot d'explication. De toute façon, les onze membres du comité n'ont jamais vraiment eu les moyens de leur mission, celle-ci consistant essentiellement à faire, en quelque sorte, l' *« autopsie »* des violations du cessez-le-feu, et non à les prévenir.

La démission des deux personnalités choisies par elles a incité l'une des cinq grandes organisations de guérilla basées à Madras à annoncer, le 13 janvier, la fin de la trêve. Le lendemain, cependant, le Front national de libération de l'Eelam (FNLE), qui regroupe théoriquement quatre des cinq grands mouvements, assurait dans un communiqué qu'il n'en était rien, et que l'armée, seule, était responsable. Quoi qu'il en soit, même si l'on feint à New-Delhi de croire que le cessez-le-feu a servi, à quelque chose, le bilan des six derniers mois de « trêve » donne la mesure de l'échec : des centaines de morts, des villages détruits, des milliers de réfugiés supplémentaires, des casernes attaquées à la roquette, des véhicules militaires qui sautent sur des mines, des raids aériens sur des bastions présumés de la guérilla, etc.

Rien n'a vraiment changé dans le nord de la péninsule de Jaffna, essentiellement peuplé de Tamouls hindouistes. Les militants séparatistes tiennent toujours le haut du pavé et déambulent, à peu près librement, les armes à la main. Les forces de sécurité, à l'abri dans leurs fortins, ne sortent qu'en patrouille motorisée et déclenchent, çà et là des tirs d'artillerie sur des villages ou des bases tenues par les maquisards. La population civile, comme à l'ordinaire, fait figure d'otage et subit, à peu près passivement, les excès de l'un ou de l'autre camp. L'armée déclenche des représailles dans les villages; les militaires tamouls *« punissent »* — exécution par balle, ou pendaison — les informateurs présumés des militaires.

Immigration de l'intérieur

Dans l'Est, c'est l'insécurité permanente. La tactique avouée des militants comme de l'armée sri lankaise — à 90 % composée de Cinghalais bouddhistes — est de renverser l'équilibre démographique et ethnique de la région. *« Les musulmans »* — qui représentent entre 20 % et 50 % des populations de l'Est selon les localités (1) — *nous sont acquis »*, prétend le président Junius Jayewardene. *« Faux »*, rétorquent ceux que l'on appelle les *« boys »* ou les *« tigres »* séparatistes, *« beaucoup d'entre eux sont d'origine tamoule, ils sont avec nous »*. La vérité, difficile à cerner, est probablement entre les deux.

Le mouvement tamoul compte, certes, quelques musulmans, mais il paraît clair, après une visite dans la région, que les populations qui se réclament de l'islam n'ont pas l'intention de rejoindre l'Eelam — l'Etat tamoul indépendant dont rêvent les séparatistes. *« Il est hors de question,* affirmait la semaine dernière à Bombay M. H.H. Muhammad, ministre musulman du gouvernement de Colombo, *que nous devenions une minorité dans la minorité. »*

Pour parer toute mauvaise surprise, cependant, Colombo a mis en place une sorte de politique d'immigration de l'intérieur, qui consiste à implanter dans l'Est, un maximum de familles cinghalaises. Tactique que les Tamouls s'efforcent de contrer en semant l'insécurité chez les nouveaux *« colons »*. D'après le gouvernement, plus de dix mille Cinghalais, dont les huttes ont été incendiées et les familles terrorisées par la guérilla tamoule, vivent dans des camps spécialement dressés pour eux.

Par ailleurs, vingt mille Tamouls au moins, terrorisés, eux, à la fois par les forces de sécurité cinghalaises, les milices paramilitaires et les pogroms anti-tamouls périodiquement déclenclés par, ou avec, l'assentiment des uns et des autres, ont quitté leurs foyers dans l'Est pour se réfugier dans le Nord. La fusion des deux régions, exigée par les séparatistes qui veulent en faire un seul et même *« Eelam indépendant »*, paraît de plus en plus chimérique. Même l'idée d'une association des deux régions pour constituer une unité autonome administrative et politique à l'intérieur d'une éventuelle fédération sri-lankaise est farouchement repoussée par le président. *« Ceci n'est pas négociable »*, affirmait-il récemment en réponse aux propositions avancées par les Tamouls modérés du Front uni pour la libération tamoule (FULT, organisation politique qui ne participe pas aux combats).

Initiative militaire

Pour le reste, comme le dit M. Armithalingam, secrétaire général du FULT, *« la balle est dans le camp du gouvernement »*. Le premier ministre indien, qui joue depuis un an les médiateurs et dont la patience commence apparemment à se lasser, a personnellement transmis le mois dernier les propositions du FULT au chef de l'État sri-lankais. Depuis, rien. Les militants armés, qui soutiennent du bout des lèvres les efforts des modérés, n'ont pas renoncé au rêve de l'Eelam, et le FULT lui-même ne semble pas prêt à accepter moins qu'une *« autonomie authentique »* pour les régions disputées. Le gouvernement, lui, propose une autonomie moins étendue que celle accordée aux Etats indiens. On en est là.

Au total, le « cessez-le-feu » des six derniers mois aura surtout permis aux adversaires de développer et de regrouper leur puissance militaire. *« Nous n'étions pas prêts,* a reconnu le mois dernier le président; *maintenant, nous avons des armes et nos soldats sont entraînés. Nous nous préparons à une initiative militaire décisive si rien ne sort des négociations. »* Est-ce pour cela, pour susciter l'union sacrée de la majorité cinghalaise derrière lui, que le gouvernement vient de rendre au leader de l'opposition, Mme Bandaranaike, tous ses droits civiques suspendus il y a sept ans (2) ?

L'ancien premier ministre (de 1970 à 1977) ne semble pas d'humeur, cependant, à composer. Elle réclame des élections générales immédiates, *« seule manière,* selon elle, *de ramener la sérénité nécessaire à un règlement négocié de la question tamoule »*. Le problème est que les principaux intéressés ne lui font pas plus confiance qu'au gouvernement en place.

C'est, après tout, sous son règne, marqué par cinq ans d'état d'urgence, que furent longuement emprisonnés (sans procès) quarante-deux militants tamouls, dont certains sont aujourd'hui à la tête de la guérilla. C'est également sur son ordre que fut écrasée dans le sang — des milliers de morts — l'insurrection cinghalaise de 1971...

PATRICE CLAUDE.

(1) Les musulmans sont 1,2 million, soit environ 8,5 % de la population sri-lankaise. Les Tamouls hindouistes sont environ 2,8 millions et les Cinghalais bouddhistes 11 millions.

(2) En mars 1978, une commission d'enquête appointée par le gouvernement de M. Jayewardene jugea Mme Bandaranaike coupable de multiples abus de pouvoir. Elle fut expulsée du Parlement et privée pour huit ans de ses droits civiques.

Indonésie

● *Naufrage.* — Trente-huit personnes sont mortes et cinquante-six autres portées disparues dans l'incendie, suivi du naufrage, d'un ferry indonésien, samedi 18 janvier, dans le détroit de Makassar (entre Bornéo et les Célèbes). Deux bateaux, qui se sont rapidement portés au secours des naufragés, ont pu sauver deux cent six personnes et ont repêché trente-huit corps. — *(AFP.)*

Inde

LE PROCÈS DES ASSASSINS D'INDIRA GANDHI

Trois policiers sikhs condamnés à mort

Trois policiers sikhs ont été condamnés à mort, ce mercredi 22 janvier, l'un pour le meurtre d'Indira Gandhi, assassinée le 31 octobre 1984, et les deux autres pour complot. Le premier, M. Satwant Singh, a été reconnu coupable de meurtre par un tribunal de New-Delhi. Les deux autres policiers, MM. Balbir Singh et Kear Singh, ont été déclarés coupables de complot au cours de ce procès, qui s'est déroulé pendant huit mois dans un tribunal improvisé installé dans la prison de haute sécurité de Tihar. Un quatrième policier, M. Beant Singh, avait été tué aussitôt après le meurtre. Tous les quatre étaient des gardes du corps du premier ministre. — *(AFP)*.

Le procès des assassins d'Indira Gandhi, dont les audiences se sont ouvertes en mai et n'ont guère eu d'écho à l'étranger, a notamment été marqué par les violentes attaques de l'avocat de la défense de M. Satwant Singh, Me P.N. Lekhi, contre la famille Gandhi. Cet avocat, qu'Indira Gandhi avait fait jeter en prison pendant deux ans (1975-1977), a même été jusqu'à accuser M. Rajiv Gandhi d'avoir *« comploté »* contre sa mère, provoquant un rappel à l'ordre du président du tribunal, le juge Mahesh Chandra.

La condamnation à mort des trois policiers sikhs coïncide avec un regain de tension au Pendjab, où des affrontements ont eu lieu entre sikhs modérés et radicaux qui se disputent le Temple d'or de la cité sainte d'Amritsar (*le Monde* du 21 janvier). A New-Delhi, la police a renforcé ce mercredi les mesures de sécurité et interdit toute manifestation dans le faubourg ouest, où se trouve la prison de Tihar.

En outre, M. Rajiv Gandhi fait face à une nouvelle crise avec l'attribution au Pendjab prévue pour le 26 janvier de Chandigarh, ville dessinée par Le Corbusier, que se partagent encore cet Etat et celui de l'Haryana. Le premier ministre indien tient d'autant plus à ce transfert qu'il renforcerait la main des sSikhs modérés de l'Akali Dal, au pouvoir au Pendjab. Mais il est également soumis à de fortes pressions, au sein de son propre parti, le Congrès Indira, pour offrir des compensations à l'Haryana, dont le chef-ministre est membre du Congrès I. En échange du transfert, les autorités de l'Haryana réclament cinquante-huit villages peuplés d'hindous, à la frontière entre les deux Etats, ainsi que l'achèvement d'un canal pour irriguer la région la plus désertique de leur Etat.

En Inde, les condamnés à mort sont exécutés par pendaison. Ils peuvent toutefois faire appel ou introduire un recours en grâce auprès du président de l'Union indienne, qui est un sikh. Quoiqu'il arrive, ils sont déjà considérés comme des « martyrs » par les extrémistes sikhs.

J.-C. P.

Chine

Forte aggravation du déficit commercial

De notre correspondant

Pékin. — Le chiffre est tombé brutalement le mercredi 22 janvier : le déficit commercial chinois a atteint, en 1985, 7,6 milliards de dollars, selon le ministère du commerce extérieur. A la suite des importations massives de l'année dernière, la balance commerciale, pratiquement équilibrée en 1984, se trouve désormais fortement dans le rouge. Si la Chine a accru ses ventes de 5,7 % (à 25,8 milliards de dollars), ses achats ont augmenté pour leur part de 31,8 % (à 33,4 milliards).

Même si le commerce extérieur au cours du VIe plan quinquennal, qui vient de s'achever, est bénéficiaire de 900 millions de dollars, la situation a paru assez sérieuse en 1985 pour que les dirigeants chinois décident de prendre des mesures à la fois pour accroître leurs exportations et pour réduire leurs achats de biens non essentiels. A commencer par ceux venus du Japon : le déficit des échanges avec l'empire du Soleil-Levant représente à lui seul plus de la moitié du total : 4,37 milliards. D'où la mauvaise humeur, voire les menaces proférées par Pékin contre les japonais s'ils ne prenaient pas d'urgence des mesures pour remédier à ce déséquilibre. Celui-ci a mis à mal les réserves en devises chinoises, qui sont officiellement passées de 16 à 12 milliards de dollars, mais ce dernier chiffre semble avoir été obtenu par le biais d'expédients comptables.

A l'exception bien entendu de l'URSS — avec laquelle le commerce, en progression de 61 %, demeure équilibré (940 millions d'importations et 960 millions d'exportations), — le déficit s'est aggravé avec tous les partenaires de Pékin : d'abord avec le Japon, mais aussi avec les Etats-Unis — la dégradation est de 600 millions — ou la CEE, avec un solde négatif amplifié de 1,8 milliard. Le traditionnel excédent avec Hongkong et Macao a fondu en raison de l'importation massive de biens de consommation (téléviseurs, voitures...), légalement ou non : il est passé en un an de 4,4 milliards à 900 millions.

La France, pour sa part, a accru ses échanges — selon les chiffres chinois — de 36 %. Ses ventes représentent 560 millions de dollars contre 230 millions d'achats. Ce qui la place juste derrière l'Italie, mais loin derrière la RFA (quatre fois plus d'échanges) et qui relativise les progrès, certes considérables, effectués l'an dernier. Mais ces chiffres ne tiennent sans doute pas compte des gros contrats signés juste à la fin de l'année (centrale nucléaire, centre de micro-électronique) ni de ceux qui sont en cours d'application.

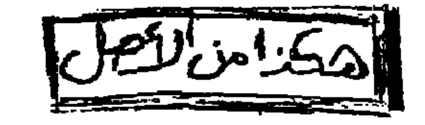
PATRICE DE BEER.

PÉKIN DEVIENT UN GRAND MARCHAND D'ARMES

Pékin. — La Chine, qui est en train de se tailler une place de choix sur le marché international des ventes d'armes, tiendra, à partir de la semaine prochaine à Pékin, sa première foire-exposition en la matière, ont annoncé, mardi 21 janvier, les organisateurs. Cent soixante entreprises spécialisées dans la fabrication d'armements, et représentant une vingtaine de pays, doivent participer à cette première. La Chine y exposera des matériels allant du fusil d'assaut aux missiles. En 1984, la Chine a participé, pour la première fois, à une exposition internationale d'armements et a ouvertement commencé à promouvoir ses ventes d'armes. Cette année-là, Pékin a vendu pour plus d'un milliard et demi de dollars de matériel militaire et d'armements, prenant le cinquième rang mondial des grands marchands, derrière l'URSS, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne. — *(UPI.)*

● *Dix-huit condamnations à mort pour « crimes graves ».* — Dix-huit personnes ont été condamnées à mort mardi 21 janvier à Pékin, pour meurtres, viols, vols et autres *« crimes graves »*, lors d'un procès qui s'est déroulé au Stade des ouvriers de Pékin, en présence de plus de treize mille personnes, indique ce mercredi le *China Daily*.

La Chine a lancé depuis l'automne 1983 une campagne contre la criminalité qui s'est soldée, selon des sources diplomatiques occidentales, par plus de dix mille exécutions et des centaines de milliers d'arrestations et de déportations dans des régions désertiques.



Oui à la cohabitation économique



Jacqueline BEYTOUT
Président-Directeur Général

Les Echos
Le Quotidien de l'Economie

Toute élection est une tourmente médiatique.
Dans le roulis des petites phrases et dans le déferlement des grandes déclarations, chaque journal s'emploie à piloter ses lecteurs. Cap sur babord ou tribord selon le vent idéologique, et vogue la galère!

Les Échos pratique une autre navigation.
Le vent qui pousse notre journal, c'est celui de ses lecteurs. Son seul parti pris, c'est celui de l'entreprise. Sa seule façon de militer, c'est de faire primer l'économie sur la politique et de rester, contre vents et marées, l'outil de travail des managers, créateurs de richesse et d'avenir. Pour notre quotidien, la prospérité de la France passe par la santé de ses entreprises.

La cohabitation qui compte, n'est pas celle des compromis incertains, mais celle des forces économiques qui, au-delà des frontières, s'additionnent et se démultiplient. L'éclatement des frontières implique, pour réussir, que nous dépassions nos querelles de clocher, que nous nous dotions d'entreprises fortes, capables de cingler vers le vent du grand large. Cohabiter, oui, mais avec ceux qui gagnent au niveau de la planète.

Alors, si d'aventure tel n'est pas encore votre cas, embarquez à bord des Échos. A partir du 21 janvier prenez la barre avec ceux qui entreprennent et qui gagnent.

DIPLOMATIE

LE VOTE DU PARLEMENT DANOIS CONTRE LA RÉFORME DE LA CEE

Copenhague plaide pour une « renégociation »

De notre correspondante

Copenhague. — Le Parlement danois, le Folketing, a rejeté, mardi soir 21 janvier, par 80 voix contre 75, vingt-quatre députés étant absents, le *« paquet »* de réformes de la CEE — appelé officiellement à Bruxelles l'« Acte unique » — dont les radicaux, les sociaux-démocrates et les deux formations d'extrême gauche, alliés pour la circonstance, ont estimé que le contenu n'était pas, dans l'ensemble, satisfaisant. Dans un ordre du jour commun, ces quatre partis ont invité le gouvernement à en renégocier les principaux points.

Ce scrutin, qui n'a permis d'enregistrer que deux défections dans le camp des adversaires de la réponse — celle d'un social-démocrate et d'un radical, — n'aura guère causé de surprise, à l'issue d'un très long débat, un peu monotone, où chaque camp a indéfiniment repris les arguments brandis depuis un mois par les uns et les autres, pour ou contre ce compromis. Mais il a tout de même été marqué par deux temps forts.

Le premier devait être le plaidoyer passionné du président et fondateur du Centre démocrate, M. Erhard Jakobsen, en faveur de l'Assemblée européenne, où il a siégé en permanence depuis 1973. Et le second, l'intervention émouvante d'un des deux représentants du Groenland, M. Otto Steenholdt, membre du parti modéré Atassut, qui avait souhaité que la grande île arctique reste dans la Communauté (qu'elle a quittée il y a juste un an). M. Steenholdt a demandé aux députés danois de réfléchir à l'exemple de son territoire d'origine, qui, depuis qu'il a tourné le dos à la CEE, *« n'en a jamais été aussi dépendant et n'a jamais eu autant de problèmes »*.

Avant que les parlementaires ne passent au vote, le premier ministre conservateur, M. Schlüter, a fait remarquer que, s'il avait scindé le fameux « paquet » en trois morceaux, il aurait été assuré de l'emporter sans peine grâce à des majorités flottantes, puisque les sociaux-démocrates et les radicaux ne faisaient pas porter leurs attaques ou leurs critiques sur les mêmes chapitres. Mais il a ajouté qu'il avait repoussé cette solution trop facile, car elle n'aurait pas manqué, à son avis, de handicaper lourdement l'avenir.

Le ministre des affaires étrangères, M. Ellemann-Jensen, entreprend, dès ce mercredi, une tournée éclair des capitales des onze pays membres de la CEE — il devait s'entretenir en soirée avec M. Roland Dumas à Paris — pour tenter d'obtenir une renégociation à laquelle, ici, peu de gens croient réellement. C'est seulement en cas d'échec qu'un référendum consultatif sera organisé.

CAMILLE OLSEN.

Le blocage du Danemark

(Suite de la première page.)

D'une part, l'établissement des priorités nouvelles pour les années à venir : il s'agit d'établir un grand marché d'ici à 1992, autrement dit de supprimer complètement en sept ans les entraves aux échanges de marchandises, de services et de capitaux, et, par ailleurs, d'accélérer la coopération technologique et industrielle.

D'autre part, il faut mettre au point une méthode de travail, afin que ce programme puisse être exécuté dans les délais. Il a été entendu à cet effet qu'un nombre croissant de décisions seraient prises à la majorité qualifiée, et qu'en outre le Parlement européen serait davantage associé à l'élaboration des nouveaux règlements.

C'est ce dernier aspect qui a suscité le vote de défiance du Folketing. L'accord de Luxembourg était un compromis. Le Parlement danois trouve que la réforme institutionnelle qu'il suppose est trop audacieuse. Le Parlement européen l'a jugée, quant à lui, insuffisante, ce jugement étant d'ailleurs partagé par les gouvernements du Benelux et de l'Italie. Dans ces conditions, l'attitude négative du Folketing risque de relancer la polémique sur les vertus d'un accord contesté par les maximalistes de tous bords.

Risque-t-il, pour autant, de le compromettre, et surtout de remettre en cause ce qui est le plus important : la volonté exprimée par les chefs d'Etat et de gouvernement de se libérer de l'obligation d'unanimité ? Quels que soient les termes du référendum, il est bien clair que la Communauté sera rudement secouée en cas de victoire des partisans du retrait du Marché commun.

A tort ou à raison, c'est une hypothèse à laquelle personne ne semble croire à Bruxelles. A partir du moment où l'on considère comme hautement improbable un résultat ouvrant comme perspective un retrait du Danemark, l'incident de parcours provoqué par le Parlement de Copenhague — que l'on impute volontiers, ici, à la faiblesse du gouvernement, combinée à l'absence de leadership de l'opposition sociale-démocrate, beaucoup plus qu'à un mouvement de fond de l'opinion — ne devrait pas avoir de conséquences dramatiques.

Dans cette affaire, la forme, à savoir la révision du traité, dûment ratifiée par les Parlements nationaux, compte moins que le fond. Rien n'empêche la Commission de demander sans attendre les ratifications parlementaires des propositions concernant le grand marché. Rien n'empêche non plus les ministres d'accélérer le rythme de leurs travaux en ayant désormais systématiquement recours au vote. Il leur suffit pour cela d'appliquer... le traité de Rome de 1957. Au reste, ils se sont déjà engagés dans cette voie. Au cours des semaines passées, les décisions de gestion non négligeables concernant le fonctionnement de la politique agricole commune ont été adoptées sans problème à la majorité qualifiée.

PHILIPPE LEMAITRE.

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. Whitehead n'a pas réussi à rallier les Européens aux sanctions américaines contre la Libye

Poursuivant sa tournée des capitales alliées, M. Whitehead, secrétaire d'Etat adjoint américain, arrivé dans la soirée du mardi 21 janvier à Paris, a eu un petit déjeuner de travail, mercredi matin, avec M. Dumas, ministre des relations extérieures. Il devait s'entretenir dans la journée avec M. Joxe, ministre de l'intérieur, et M. Jacques Attali, conseiller spécial auprès du président de la République.

Les échanges de vues que l'envoyé du président Reagan a eus au cours de ses précédentes étapes à Athènes et à Bonn n'ont guère permis, c'est le moins que l'on puisse dire, de rapprocher les positions respectives.

La visite de M. Whitehead, à Athènes, a même donné lieu à un incident diplomatique, le secrétaire d'Etat adjoint ayant déclaré à l'issue de ses conversations avec les dirigeants grecs que ces derniers avaient admis que le colonel Kadhafi était derrière les récents attentats aux aéroports de Vienne et de Rome. Un porte-parole du gouvernement d'Athènes a démenti immédiatement ces propos, précisant qu'*« aucun officiel grec n'avait jamais reconnu que le colonel Kadhafi était impliqué dans des attaques terroristes »*. La Grèce n'envisage *« aucune sanction économique ou autre »* contre la Libye, a ajouté le porte-parole.

Au cours d'une conférence de presse, M. Papoulias, ministre grec des affaires étrangères, a indiqué, en outre, que son gouvernement avait reçu un message de M. Ali Triki, secrétaire libyen pour les relations extérieures, affirmant que son pays était prêt à coopérer avec les pays occidentaux pour combattre le terrorisme international. Signe, toutefois, de l'amélioration récente notée dans les rapports gréco-américains, M. Shultz, secrétaire d'Etat, se rendra à Athènes du 25 au 27 mars prochain. L'ambassade américaine à Athènes a maintenu, quant à elle, le propos de M. Whitehead.

Moins spectaculaire, la réaction des autorités ouest-allemandes aux propositions américaines d'action contre la Libye n'en révèle pas moins une grande réticence. Après une entrevue avec M. Whitehead, M. Bangemann, ministre ouest-allemand de l'économie, a réaffirmé que la République fédérale ne s'associerait pas à des sanctions économiques contre la Libye. Le gouvernement de Bonn, a cependant précisé le ministre, a demandé aux entreprises allemandes de ne pas occuper la place laissée libre par les compagnies américaines en Libye. Le secrétaire d'Etat adjoint avait suggéré à ses interlocuteurs de limiter les importations de pétrole libyen, de réduire, voire d'arrêter, les liaisons aériennes commerciales entre les deux pays et de limiter les livraisons d'équipements technologiques avancés pouvant être utilisés à des fins militaires.

Dans l'intention, visiblement, de contrer les efforts des Etats-Unis auprès de leurs alliés, la Libye a multiplié, mardi, les démarches dans plusieurs capitales européennes. Dans un message transmis au ministère autrichien des affaires étrangères, M. Triki, le chef de la diplomatie libyenne, a déploré l'attentat perpétré, le 27 décembre, à l'aéroport de Vienne et indiqué que le gouvernement de Tripoli *« rejette toutes les formes de terreur et ne peut soutenir les groupes qui commettent de tels crimes »*. Le colonel Kadhafi, lui-même, a affirmé dans une interviw au journal viennois *Kurier* qu'il était *« contre le terrorisme »* et que *« les vrais terroristes sont les Israéliens »*. Au sujet des attaques contre les aéroports de Vienne et de Rome, le dirigeant libyen déclare dans cet entretien : *« Les Palestiniens ont commis ces attentats, ils doivent en assumer la responsabilité et en supporter les conséquences. »*

L'Autriche a, cependant, décidé mardi de rétablir les visas pour tous les diplomates des pays avec lesquels elle n'a pas signé d'accords particuliers sur la suppression de tels documents. Cette mesure concernera notamment les diplomates libyens et syriens. Le gouvernement de Vienne a également annoncé le rétablissement provisoire de visas pour l'entrée en Autriche des ressortissants tunisiens. La Tunisie, pays particulièrement fréquenté par les touristes autrichiens, était le seul pays arabe dont les citoyens n'avaient pas besoin jusque-là de visas pour se rendre à Vienne. — *(AFP, AP, Reuter.)*

Rencontre surprise à Palerme entre M. Craxi et le premier ministre maltais, M. Bonnici

De notre correspondant

Rome. — M. Bettino Craxi, président du conseil italien, a reçu, dans la soirée du mardi 21 janvier, à l'aéroport Punta-Raisi de Palerme, M. Mifsud Bonnici, premier ministre maltais. L'entrevue, dont l'essentiel a été consacré aux relations avec la Libye, semble avoir été organisée à la hâte par les deux gouvernements. M. Bonnici n'était arrivé sur place que quelques instants plus tôt dans un avion mis à sa disposition par les autorités italiennes.

Le chef du gouvernement de La Valette était-il porteur d'un message écrit du colonel Kadhafi pour M. Craxi ? Le premier ministre italien n'a pas répondu directement à cette question, déclarant simplement que, à l'issue de cet *« échange d'idées sur la situation dans la région méditerranéenne »*, il avait été *« pris acte du désir de la partie libyenne de clarifier ses positions »*. *« L'objectif que nous poursuivons*, a conclu M. Craxi, *est d'obtenir un engagement de tous les Etats contre les actions de terrorisme. »*

On estime ici que la Libye s'efforce, à la veille de la réunion que les Douze tiendront le 27 janvier à Bruxelles, d'amadouer les Européens, certes peu portés à des sanctions économiques, mais néanmoins inquiets de la montée du terrorisme et désireux de ne pas paraître prendre trop le contre-pied des positions américaines.

La journée de M. Craxi avait débuté à Taormina par une conférence de presse organisée en commun avec le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez. Les deux chefs de gouvernement ont souhaité que l'Europe *« garde une position efficace et utile »* dans la lutte contre le terrorisme.

J.-P. C.

EUROPE

Le chancelier Kohl vent en poupe...

(Suite de la première page.)

Par nature et tempérament, tout oppose M. Helmut Kohl aux élites. C'est un meneur d'hommes, apte à sentir l'air du temps, plutôt qu'un brillant penseur.

Il s'entend plus à tirer les ficelles qu'à imposer une politique dans le Parti démocrate-chrétien, où s'est opéré un complexe partage des rôles. Face à une droite dure, partagée entre l'autocratisme éclairé de M. Strauss et la nostalgie nationaliste de ceux qu'on appelle les *« casques de fer »*, il incarne un chauvinisme diffus, s'appuyant sur la tradition et orienté vers l'avenir. M. Richard von Weizsäcker, le président de la République, est là pour en gommer les aspects les plus rébarbatifs. Son généreux discours du 8 mai 1985, par exemple, est venu à point nommé soulager les consciences après les maladresses accumulées par le chancelier lors des manifestations pour le quarantième anniversaire de la capitulation allemande.

Lorsqu'il vient rappeler en Israël qu'il est le premier chancelier de la génération d'après guerre à venir dans ce pays, lorsqu'il entraîne le président Reagan sur les tombes de SS du cimetière militaire de Bitburg, lorsqu'il affirme que la démocratie ouest-allemande n'a plus rien à envier aux autres, M. Kohl touche une corde sensible. Sans avoir le prestige de son prédecesseur sur la scène internationale, il incarne, à sa manière, une République fédérale qui cherche à affirmer sa personnalité. Ses hésitations, son manque de constance, qui lui valent parfois les critiques de l'étranger, importent finalement moins qu'on pourrait le penser.

Obligé de louvoyer entre les exigences contradictoires de sa propre coalition, il a limité les risques en maintenant *grosso modo* les grandes lignes de la politique de la coalition précédente. La rencontre Reagan-Gorbatchev à Genève lui a permis de justifier sa seule décision très controversée : le déploiement des missiles américains en RFA — et même de revendiquer une responsabilité dans le dégel entre les deux grandes puissances.

> *Impopulaire et contesté, il bénéficie d'un atout majeur : la reprise de l'économie*

L'optimisme ambiant

Pris à contrepied sur ce terrain, le Parti social-démocrate n'a pas été davantage capable jusqu'ici de développer sur le plan économique ou dans le domaine de l'environnement des solutions de rechange vraiment crédibles. Obnubilé par la concurrence des Verts, mais aussi paralysé par les syndicats, il a laissé à la droite le monopole du débat sur l'avenir de la société industrielle et les conséquences des nouvelles technologies. Même dans les secteurs ouvriers traditionnels, la primauté est donnée à la réussite personnelle sur la solidarité, observe-t-on à l'institut Sinus. Malgré la persistance d'un taux de chômage très élevé, la foi de l'opinion publique dans l'avenir se renforce. 73,8 % des Allemands de l'Ouest estimaient en décembre que l'année 1986 serait meilleure pour eux que 1985, jugée bonne par 69,4 % d'entre eux. En décembre 1984, le chiffre correspondant était de 65,6 %.

Cet optimisme fait le jeu d'un gouvernement qui, il y a un an à peine, en Rhénanie du Nord-Westphalie et en Sarre, avait dû subir deux inquiétantes défaites électorales. M. Ernst Albrecht, ministre-président chrétien-démocrate de Basse-Saxe, où se jouera le 15 juin la prochaine partie électorale importante, vient de lancer une campagne d'affichage sur ce thème : *« 1986 : la Basse-Saxe choisit le bonheur. Nous allons bien. Il faut que cela continue. »* Avec actuellement 48 % des intentions de vote pour la CDU, la partie est bien engagée, même si elle n'est pas gagnée d'avance.

Dans le nord protestant de la République fédérale, les scandales qui ont émaillé les premieres années du gouvernement Kohl et les dissensions de sa majorité ont davantage marqué qu'ailleurs. Ces dissensions ont fini cependant par perdre de l'importance. Elles n'ont pas empêché le chancelier et son ministre des finances, M. Gerhard Stoltenberg, d'imposer leur politique économique et sociale. Après des coupes sévères dans le budget social de l'Etat, au cours des premiers mois du gouvernement, on est revenu à une pratique plus balancée qui met un fort accent sur la politique familiale et qui est acceptée de plus ou moins bon gré par tous.

Sur le plan des libertés individuelles, la patience du chancelier, qui joue volontiers sur la durée pour étouffer les conflits, a fini par porter ses fruits. Les trois partenaires de la coalition viennent de se mettre d'accord, avec quelques grincements de dents chez les libéraux, sur une série de réformes.

L'autorité de M. Helmut Kohl, qui était publiquement remise en cause il y a quelques mois encore par certains de ses ministres de la CSU, ne semble plus poser de problème grave à l'intérieur de la majorité. Les spéculations sur son remplacement à la tête de la CDU, objet de toutes les conversations à Bonn après l'échec du parti en Rhénanie du Nord-Westphalie, ont brutalement cessé d'être de mise.

HENRI DE BRESSON.

Belgique

EXPLOSIFS, COLT 45, ŒUVRES D'ENVER HODJA...

Ce que recelait une des « planques » des Cellules communistes combattantes

De notre correspondant

Bruxelles. — Les *Œuvres choisies* d'Enver Hodja voisinant avec un numéro de *Fluide glacial*, un *Que sais-je ?* sur le terrorisme et des livres sur les armes à poing, des dizaines de fausses cartes d'identité et de permis de conduire, le *Who's Who* de la Belgique francophone... mais aussi des explosifs, un colt 45, des cartes d'état-major... et encore du Cristal Color pour se teindre les cheveux, des billets de banque... Cet étrange bric-à-brac, où le matériel du professionnel côtoyait celui du potache, a été découvert, la semaine dernière, par les enquêteurs belges dans une des « planques » des Cellules communistes combattantes (CCC).

Ce matériel a été présenté aux journalistes mardi 21 janvier à l'issue d'une conférence de presse annoncée comme exceptionnelle, mais qui n'a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux. M. André Verdoren, le premier substitut du procureur du roi, a confirmé d'abord l'arrestation de Luc Van Acker, un jeune homme de vingt-deux ans qui pourrait être l'artificier du FRAP (Front révolutionnaire d'action prolétarienne (*le Monde* des 19 et 20 janvier). Ce groupement avait revendiqué trois attentats au printemps 1985. Le FRAP aurait été créé à l'initiative d'Action directe à la suite de divergences entre les terroristes français et les dirigeants des CCC. Contrairement à Pierre Carette, le patron présumé des CCC, Luc Van Acker n'est pas resté silencieux après son arrestation, ce qui pourrait permettre aux enquêteurs et aux magistrats de progresser plus rapidement dans le démantèlement en cours du mouvement terroriste belge. Cela pourrait permettre aussi d'éclaircir enfin le dossier de Chantal Paternostre, une assistante sociale anarchiste de trente-neuf ans, sous les verrous depuis le 15 août dernier, soupçonnée d'avoir appartenu au FRAP, mais qui a toujours clamé son innocence.

Selon certains journaux, on aurait trouvé dans les appartements loués par les CCC la liste codée de tous les membres de l'organisation, ainsi que celle des attentats projetés. Les terroristes voulaient notamment s'attaquer à plusieurs firmes travaillant avec l'OTAN. Des personnalités politiques et économiques, dont le ministre de la justice, Jean Gol, et le PDG de la banque de Bruxelles Lambert, Albert Frère, étaient aussi visées.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Tchécoslovaquie

Obsèques officielles et discrètes pour Jaroslav Seifert

Prague. — Plusieurs milliers de personnes ont défilé mardi 21 janvier devant le cercueil du poète Jaroslav Seifert, mort onze jours plus tôt. Le cercueil de Seifert — prix Nobel de littérature 1984, mais aussi ancien signataire de la Charte 77, manifeste de la « dissidence » tchécoslovaque — était enveloppé dans un drapeau aux couleurs nationales et exposé dans une salle de la Maison des artistes, ce qui donnait un certain caractère officiel à ces obsèques, d'autant que M. Gustav Husak, chef du parti et de l'Etat, avait envoyé une couronne d'œillets rouges. En même temps, toutefois, des dispositions avaient été prises pour limiter l'ampleur de l'événement. Les portes de la Maison des artistes avaient été fermées une heure et demie avant le début de la cérémonie et les abords du bâtiment étaient surveillés par de nombreux policiers. Ce fut donc *« un hommage bien bref pour un si grand artiste »*, selon l'expression d'une vieille dame dans la foule. Dans la soirée, le dramaturge Vaclav Havel (figure de proue de la Charte 77, emprisonné pendant quatre ans), a été empêché de fleurir la tombe de Seifert, inhumé, selon sa volonté, dans le cimetière d'une petite localité au nord de Prague.

Le *Financial Times* signale, par ailleurs, qu'un certain nombre de signataires de la Charte 77, privés depuis longtemps de leur téléphone, se sont récemment vu rendre l'usage de ces appareils.

Grande-Bretagne

DES AGENTS SOVIÉTIQUES CHEZ LES MILITANTES PACIFISTES ?

Mauvaise saison pour les militantes pacifico-féministes qui campent depuis des mois à proximité de la base militaire américaine de Greenham-Common, où sont en cours d'installation quatre-vingt-seize missiles Cruise de l'OTAN. Non seulement, il y a les rigueurs du quotidien — le froid, l'inconfort des sacs de couchage, le mauvais café et les sandwiches — non seulement il y a le voyeurisme des gardes de la base et les humiliations, les descentes de police, l'hostilité des habitants de la ville voisine qui refusent jusqu'à l'eau, non seulement il y a l'isolement (fini le bel élan anti-missiles de l'année 1983, on n'est plus que quelques dizaines à battre la semelle devant les différentes entrées de la base), mais voilà que les « folles de Greenham-Common » doivent en plus faire face à ce qu'elles tiennent pour une véritable *« campagne de démoralisation »*.

Le magazine *Jane's Defence Weekly*, dans un article largement repris par l'ensemble des médias britanniques, vient en effet d'affirmer que les pacifistes de Greenham-Common sont depuis le début infiltrées par un détachement féminin des Spetsnaz, les forces spéciales soviétiques. Objectif : encourager l'organisation de manifestations pour étudier le système de réaction de la base. Le magazine ajoute que ces agents de haut niveau ont reçu pour ce faire une formation spéciale dans un camp soviétique où a été intégralement reproduite la base de Greenham-Common.

Bref, c'est à se demander qui, dans l'affaire, se donne le plus de mal pour rien : de ces pacifistes entêtées livrant depuis l'automne 1983 un combat sans espoir, ou de ces agents soviétiques formés aux très délicates missions d'infiltrer un groupe qui accueille tout le monde à bras ouverts, de percer les secrets militaires à vue d'œil, au mieux à l'aide de jumelles, et de vivre à la dure.

C. T.

Thémis a 30 ans... et salue tous les étudiants.

Elle remercie Maurice Duverger, Raymond Barre, Jean Carbonnier, Jacques Ellul, Georges Vedel
et son éditeur de lui avoir donné sa chance
et invite les jeunes juristes de talent à la rejoindre pour le progrès du Droit
et de la Science juridique.

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le Congrès face à de difficiles choix budgétaires

« Gorbatchev attend de voir comment se déroule notre processus budgétaire » : un argument de M. Reagan pour faire voter les dépenses militaires...

Washington. – L'obligation qu'ont les Etats-Unis de mettre de l'ordre dans leurs affaires financières risque de modifier leurs options politiques à l'issue de la longue bataille budgétaire qui s'engage cette semaine avec la fin des vacances parlementaires. Son résultat pourrait, en fait, marquer la fin du reaganisme – ce qui ne veut pas dire celle de la popularité personnelle de M. Reagan.

Les membres du Congrès se trouvent aujourd'hui dans la difficile situation d'être désormais tenus par la loi de réduire les dépenses de l'Etat dès la présente année fiscale (1985-1986) – et plus encore à partir de celle qui débute en octobre prochain (1986-1987), – et de devoir parallèlement entrer en campagne électorale, les mandats de la totalité des représentants et d'un tiers des sénateurs s'achevant en novembre.

Or, si la majorité dont les démocrates disposent à la Chambre est solide, celle que les républicains détiennent au Sénat est, en revanche, fragile. Elle n'est que de quatre voix et il y a beaucoup plus de sièges républicains que démocrates soumis à réélection. Confrontés au danger de perdre tout poids au Congrès et pensant à l'avenir de leur parti après l'élection présidentielle de 1988, les amis de M. Reagan vont donc avoir de plus en plus tendance à accorder à leurs intérêts électoraux immédiats la priorité sur les consignes de la Maison Blanche.

Concrètement, cela signifie qu'aiguillonnés par une pression démocrate, qui n'aura pas besoin d'être forte pour être efficace, les élus républicains vont tout faire pour enterrer le projet de budget pour 1987 qui sera présenté, début février, par le président. Si le détail de ce projet n'a pas encore été révélé, les grandes lignes en sont connues. M. Reagan proposera une hausse des dépenses militaires que compenseraient de nouvelles coupes sombres dans les dépenses civiles, afin de satisfaire aux dispositions de la nouvelle loi qui limite le déficit budgétaire de 1987 à 144 milliards de dollars contre 220 milliards cette année et impose, par paliers annuels successifs, le retour à l'équilibre d'ici à 1991.

Dite loi Gramm-Rudman, du nom de ses auteurs, et adoptée en décembre dernier par un Congrès qui voulait à la fois montrer sa détermination de lutter contre le déficit et éviter de prendre ses responsabilités en procédant à des choix budgétaires, ce texte stipule que, si les plafonds qu'il fixe ne sont pas respectés, des coupes automatiques doivent être effectuées, à part égale, dans les dépenses militaires et civiles.

Cela n'a pas empêché M. Reagan de faire venir à la Maison Blanche, mardi 21 janvier, les responsables républicains du Congrès pour leur tenir un langage qui a semblé passablement anachronique. Il n'est pas plus question, leur a-t-il dit en substance, d'augmenter les impôts que de réduire les crédits de la défense. Il faut au contraire, a-t-il ajouté, se décider à aider militairement les mouvements de guérilla anticommuniste d'Angola et du Nicaragua car, *« si nous maintenons nos engagements pris en faveur de l'Initiative de défense stratégique, des combattants de la liberté et de l'isolement des radicaux comme Kadhafi (...), nous avons de bonnes chances de faire de bons progrès »* lors du prochain sommet soviéto-américain.

Ces chances, estime en effet M. Reagan, *« seront directement fonction de notre position globale et de notre solidarité interne »*.

Trois scénarios possibles

Trois scénarios sont à partir de là envisageables. Dans le premier, M. Reagan ne fait aucune véritable concession et échoue, en raison de l'hostilité des démocrates et des réticences des républicains, à faire passer son projet de budget. Les coupes automatiques entrent en jeu, le budget militaire est diminué de quelque 40 milliards de dollars et c'en est fait, dans des conditions humiliantes pour le président et son parti, d'une des pierres angulaires du reaganisme : l'effort d'armement. Ce scénario est toutefois peu plausible, d'abord parce que la plus grande qualité politique de M. Reagan est son sens du réalisme et qu'on ne voit pas ensuite l'avantage qu'il trouverait à se laisser imposer par la loi des concessions qu'il pourrait tenter de négocier à meilleur compte.

Deuxième hypothèse donc : après avoir essayé de créer le plus large mouvement d'opinion possible en faveur de ses thèses (notamment en se rendant dans un mois à Grenade pour démontrer les bienfaits d'une politique fermement anticommuniste), M. Reagan négocie avec ses propres amis. Il peut alors espérer imposer au Congrès une limitation de la baisse des crédits militaires, mais la page n'en serait pas moins bel et bien tournée.

Troisième scénario (que beaucoup tiennent, à Washington, pour le plus vraisemblable) : plutôt que de céder sur les crédits du Pentagone, M. Reagan finit par accepter une augmentation des impôts, à la faveur ou non d'une réforme fiscale de grande envergure sur laquelle le Sénat doit se prononcer cette année et qui ne devrait théoriquement, en elle-même, rien changer aux recettes de l'Etat. La baisse actuelle des cours du pétrole pourrait permettre, par exemple, de faire accepter en douceur l'imposition d'une nouvelle taxe sur l'essence ; quant aux rumeurs sur la création d'une TVA, elles résistent, depuis plus d'un an, à tous les démentis.

Même dans ce dernier cas de figure, l'augmentation des crédits militaires pourrait, n'être que symbolique, celle de la pression fiscale étant nécessairement modeste à la veille d'élections. Ce serait ainsi non plus un, mais deux fondements du reaganisme qui s'écrouleraient : la dénonciation de l'impôt comme frein de la croissance et la progression des dépenses militaires (déjà stoppée, en fait, dans l'année en cours).

L'« esprit de Genève » ayant déjà pris le relais des philippiques contre l'*« empire du mal »*, la lente évolution du reaganisme vers un conservatisme plus classique trouverait là sa confirmation sans que le prestige de M. Reagan ait sans doute à en souffrir, un tel recentrage devant être très bien accepté par une large part de l'opinion publique.

Reste que de tous les propos tenus mardi par M. Reagan aux dirigeants républicains du Congrès, il en est au moins un qui paraît incontestable : *« Gorbatchev attend de voir comment se déroule notre processus budgétaire »*, a déclaré le président. Ce peut être en effet l'une des explications à la volonté récemment exprimée par le Kremlin de reporter de juin à septembre le prochain sommet soviéto-américain.

BERNARD GUETTA.

A TRAVERS LE MONDE

BOLIVIE

Les syndicats lancent un appel à la grève générale

Les syndicats boliviens ont lancé un ordre de grève générale de vingt-quatre heures pour le jeudi 23 janvier. Un porte-parole de la COB (Centrale ouvrière bolivienne) a affirmé qu'il s'agissait *« du début du combat de tous les ouvriers contre la politique économique du gouvernement »*. D'autre part, les ministres du gouvernement du Dr Paz Estenssoro ont remis leur démission collective le mardi 21 janvier afin de permettre un remaniement du gouvernement. Selon le ministre du plan, M. Guillermo Bedregal, la politique d'austérité du gouvernement n'est plus adaptée à la situation. C'est le premier remaniement depuis la prise de pouvoir du Dr Paz Estenssoro en août. – *(AP, Reuter.)*

CORÉE

Séoul déplore la suspension des pourparlers avec Pyongyang

Séoul. – Les autorités sud-coréennes ont déploré, mardi 21 janvier, la décision de la Corée du Nord de boycotter la session de négociations économiques bilatérales prévue ce mercredi à Panmunjon, dans la zone démilitarisée qui coupe la péninsule coréenne en deux. Le régime communiste de Pyongyang entend protester contre la tenue en février, dans le Sud, des grandes manœuvres militaires conjointes qui réunissent chaque année depuis dix ans quelque deux cent mille militaires américains et sud-coréens. Il affirme que les négociations reprendront *« lorsque l'atmosphère sera propice »*. Compte tenu de la durée des manœuvres, deux autres rencontres prévues en février dans le cadre des négociations intercoréennes, seront vraisemblablement annulées. La Chine et l'URSS – M. Chevardnadze se trouvait en visite officielle ces jours derniers à Pyongyang – ont protesté contre cet exercice militaire, estimant qu'il est de nature à compliquer le dialogue coréen et à aggraver les tensions régionales. – *(UPI, Reuter.)*

LESOTHO

Reprise du dialogue avec Pretoria

Maseru. – Le nouveau régime militaire du Lesotho, dirigé par le général Justin Lekhanya, a envoyé, mardi 21 janvier, une délégation au Cap pour tenter de normaliser les relations de Maseru avec les autorités sud-africaines, et obtenir notamment la levée du blocus économique imposé par Pretoria. Cette délégation était conduite par M. Evaristus Sekhonyana, ministre du plan et des affaires économiques dans le gouvernement déchu de l'ancien premier ministre Leabua Jonathan. Les entretiens du Cap ont fait l'objet d'un communiqué soulignant la volonté des deux parties d'*« œuvrer activement pour un renforcement de leurs relations de bon voisinage »*. Il semble, d'autre part, que M. Jonathan, ainsi que les ministres qui ont été arrêtés, n'ont pas été internés et seraient simplement assignés à résidence à leur domicile. Le coup d'Etat de lundi a surpris à Maseru le ministre cubain des affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, qui se trouvait en visite officielle au Lesotho et qui est bloqué dans la capitale, où les aéroports restaient fermés mercredi matin. M. Malmierca n'a pas quitté sa chambre d'hôtel, celle-ci étant gardée en permanence par des policiers, sans que l'on sache très bien s'il s'agit d'assurer la protection du ministre cubain ou de le surveiller. Un responsable de la délégation cubaine a été tué par un membre présumé de la Ligue des jeunesses du Parti national Basotho (BNP), au cours d'une visite d'un camp d'entraînement des environs de la capitale. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

POLOGNE

Un prisonnier politique fait la grève de la faim depuis plus de cent jours

Varsovie. – M. Czeslaw Bielecki, ancien responsable d'une des principales maisons d'édition clandestines en Pologne (CDN « A suivre »), observe une grève de la faim depuis le mois d'octobre et est alimenté de force, a-t-on appris, mardi 21 janvier, de source officielle. Arrêté au mois d'avril 1985, dans des circonstances particulièrement mouvementées, M. Bielecki (un architecte connu) était maintenu dans un strict isolement. Il n'a été autorisé à recevoir la visite ni de ses deux fils ni de son avocat et est privé de livres. Dans une lettre qu'il avait pu faire parvenir à l'extérieur (*le Monde* du 10 novembre 1985), il avait fait part de son intention d'entamer une grève de la faim le 13 octobre dernier, jour des élections législatives, mais on était depuis sans nouvelle de lui. Le ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, avait publiquement traité M. Bielicki d'« agent de l'étranger », à la suite de quoi le prisonnier avait entrepris, depuis sa cellule, d'intenter une action en diffamation contre le ministre, dont les propos reflétaient, selon M. Bielecki, une sorte de « projection psychiatrique » de ses propres obsessions. Une jeune femme arrêtée en même temps que M. Bielecki, Mme Maria Twardowska, est elle aussi maintenue en détention et n'a pas bénéficié, à ce jour, des mesures de « clémence » annoncées, après les élections, en faveur des personnes qui n'avaient jamais été condamnées auparavant, et en particulier des femmes. Par ailleurs, l'agence officielle PAP a annoncé, mardi, l'arrestation à Gdansk de trois *« responsables des structures clandestines »* de Solidarité, sans autre précision.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Six morts dont deux policiers blancs

Deux policiers blancs et quatre mineurs noirs ont été tués, mardi 21 janvier, lors d'un affrontement opposant environ cinq cents mineurs noirs à une patrouille policière, près de la cité de Bekkersdal, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Johannesburg. Les deux policiers ont été tués à coups de couteau et de gourdin alors qu'ils voulaient, selon la police, disperser un *« rassemblement illégal »* sur la mine de Randfontein. Des renforts de police sont arrivés et ont fait usage de leurs armes à feu contre les manifestants, qui, eux-mêmes, tiraient sur les forces de l'ordre avec les armes de service des deux policiers tués. Trente et un Noirs, blessés par balles, ont été hospitalisés. La tension restait très vive, ce mercredi matin, sur la mine de Randfontein, la police anti-émeutes quadrillant tout le secteur. – *(AFP.)*

Le premier défi de tous les professionnels français du Textile, de l'Habillement et de la Haute Couture est né :

IfM

L'INSTITUT FRANÇAIS DE LA MODE

Centre Privé de Formation Supérieure du Textile de l'Habillement et de la Haute Couture

---

Le DEFI

est fier d'être à l'origine de sa création et tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de ce projet, unique au monde.

Merci

aux Administrateurs du DEFI et à ceux de l'IFM :

P. Audrain
L.C. Bary
P. Bergé
R. Boit
J.Y. Bolze
P. Bordier
M. Brunel
L. Cligman
J. Delcroix
J.J. Delort
P. Dumont
E. Eloy
B. Etcheparre
J.D. Gardère
D. Hechter
G. Jollès
X. Larère
J.P. Laureau
W. Lauriol
R. Mercier
R. Mett
G. Meyer
G. Monnier
B. Morel
J. Mouclier
J.C. Mouret
L. Mulliez Motte
J.C. Musson
G. Pasquier
A. Proverbio
L. Salmon
A. Sarfati
H. Tezenas du Montcel

ainsi qu'aux premiers intervenants à l'IFM :

Agnès B.
Agnès B.
M. Allaire
Allaire
P. Allender
Abyssa-Mantom
M. Amandry
ITF Maille
M. Antikow
Rhône-Poulenc Fibres
M. Amodin
Mafia
C. Bailly
Créatrice
F. Beaufumé
Kenzo
P. Bergé
Yves Saint Laurent
J.F. Bretelle
Yves Saint Laurent
M. Bidermann
Bidermann
M. Biguet
ITF Paris
C. Brouet
Marie-Claire
M. Cau
Saint Laurent Rive Gauche
J. Charlier
D.M.C.
F. Colette
Printemps
F. Combet-Mage
Bayer France
M. Costenoble
Cacharel
M. Duforest
Sommer Sedan
J.J. Dupont
Jacques Jaunet
L. Edelkoort
Styliste
N. Ferdman
Printemps
A. Gibier
Féd. Teintures et Apprêts
J.M. Gogue
D.M.C.
Madame Grès
Grès
D. Hechter
Daniel Hechter
J. Honoré
D.M.C.
E. Jacobson
Dorothée Bis
Kenzo
Kenzo
J. Lenoir
Chloé
M. Manusardi
Conseil
P. Moreni
Popy Moreni
A. Mouclier
Harper's Bazaar
J. Myara
Mendès
P. Neiertz
Charles Jourdan
C. Nicholas
Christian Dior
A. Perrin
Cartier
J.J. Picart
Conseil en Communication
M. Rampillon
Jacques Jaunet
G. Rech
Georges Rech
P. Romatet
Rousseau
G. Roudine
Chambre Syndicale du Prêt-à-Porter Ile-de-France
J. Rouët
Conseil
P. Roussel
Jacques Jaunet
S. Rykiel
Sonia Rykiel
F. Stein
Chanel
M. Thomas
Textile - Art
B. Thomass
Chantal Thomass
F. Vincens
Elle
P. Welcome
Phildar
M. Zaerhinger
Vestra

Nous remercions également le Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur.



Comité de Développement et de Promotion du Textile et de l'Habillement
55 avenue Kléber 75016 Paris

politique

Droite-gauche : les pièges du « vote utile »

(Suite de la première page.)

Côté socialiste, l'argument est simple. C'est celui de tous les présidents de la Vᵉ République. C'est aussi celui qui a permis à M. Mitterrand, à peine élu, de bénéficier de la « vague rose » du printemps 1981. Donnez-moi les moyens de gouverner (ou de continuer) ; moi, c'est la stabilité ; les autres, c'est la pagaille ! Une triple pagaille, ajouteront les partisans du chef de l'Etat : entre le président et un couple exécutif-législatif hostile, d'une part ; entre le RPR et l'UDF, d'autre part ; entre les trois chefs de guerre de l'opposition enfin, exclusivement préoccupés par l'échéance présidentielle. Décidément, mieux vaut ne pas changer *« une équipe qui gagne »*, quitte à s'en débarrasser, si vraiment elle dérange, à la seule date qui vaille : 1988.

Encore deux ans, monsieur le bourreau ! Cette réplique guette bien sûr un président à qui l'opposition a tôt fait de retourner le compliment : la stabilité, dit-elle, c'est un gouvernement RPR-UDF, les socialistes ne pouvant espérer au mieux qu'un *« tiers bloquant »*, comme dit M. Toubon. Et celui par qui le malheur peut arriver, dit M. Chirac, c'est M. Mitterrand s'il entrave la *« volonté populaire »*.

Ce *« tiers bloquant »*, ces fameux 30 % représentent la perspective politique logique d'un PS qui assume (congrès de Toulouse) sa *« culture de gouvernement »*, en même temps qu'ils sont le fruit de la tactique présidentielle. En obligeant les Français à choisir entre lui-même et l'opposition, M. Mitterrand a fait entrer le PS dans une zone qui peut aboutir à l'installer comme premier parti de France, en voix et en sièges. Mais s'il est le premier, le parti du président ne constitue plus – c'est nouveau sous la Vᵉ – le bloc dominant.

Car, tout autant que le PS, le RPR et l'UDF bénéficient, eux aussi, d'un « vote utile », d'un réflexe majoritaire, qui élimine ou contient les « petites listes ». Qui plus est, le nouvelle loi électorale avantage les grands partis ou les coalitions et, parmi eux, le RPR et l'UDF. Premier point : la représentation en sièges des « petites » formations (notamment le PC ou le Front national) sera sensiblement inférieure (de l'ordre de 3 points) à leur influence en voix, tandis que la représentation en sièges des grandes listes sera nettement supérieure à leur influence en voix (1).

Second point : pour que le « vote utile » que demande M. Mitterrand lui permette de confier de nouveau la responsabilité gouvernementale au PS, il faut que ce dernier atteigne la zone non plus des 30 %, mais des 35 % ; mais il faut aussi, et surtout, que la coalition RPR-UDF tombe au-dessous de... 42 % ou 43 %. Car à ce niveau, bien que minoritaire en voix, l'opposition serait en effet toujours majoritaire en sièges, et donc en état de gouverner.

Ainsi apparaissent les trois dangers qui guettent les socialistes. Il en est un qui consiste à prendre, dès maintenant, pour argent comptant un score (30 %) que tous les instituts de sondage ne lui attribuent pas (ou pas encore) et que les élections cantonales partielles n'ont pas fait apparaître. L'euphorie qui s'est emparée de certains esprits pourrait avoir un terrible effet boomerang, en cas de tassement ou de recul aux prochains sondages.

Le deuxième risque est contenu dans la démarche même du président. C'est sur ses épaules que repose le combat électoral ; il s'en trouve rajeuni, combatif, pugnace comme un Chirac en campagne. Mais M. Mitterrand va devoir s'arrêter le 24 février puisque, à la différence de ses prédécesseurs, il se taira pendant la campagne officielle. Il a donc très peu de temps pour réussir ; et il restera trois semaines à l'opposition pour refaire, éventuellement, son retard.

Enfin, la campagne sur le « vote utile » profite certes au PS, mais elle est aussi dangereuse pour lui dans la mesure où elle détourne les électeurs de droite de voter Le Pen pour reporter leurs voix sur la coalition RPR-UDF.

Vigoureusement incitée à la contre-attaque par M. Chirac, l'opposition a peut-être mieux à faire qu'à se répartir les portefeuilles. Elle a déjà, semble-t-il, fait le plein de ses voix. Son problème est donc de les conserver. Qui plus est, il lui faut remettre dans la tête des électeurs ce qu'elle reproche à la gauche, tâche qui n'est plus si aisée. Car le gouvernement Fabius a eu un effet positif pour le pouvoir : celui de dépassionner le combat, de mettre fin au climat de rejet, parfois paroxystique, qui permettait à l'opposition de vivre tranquille, et de se contenter de souffler sur les braises des mécontentements catégoriels.

Enfin sa propre plate-forme prête le flanc à la critique, et à la mobilisation de la gauche, sur au moins deux points sensibles : la fiscalité, pour laquelle RPR et UDF ont privilégié, selon les socialistes, 120 000 foyers fiscaux (une politique *« de classe »*, comme dirait le *Financial Times)* ; l'autorisation administrative de licenciement, qu'elle veut supprimer malgré l'impopularité d'une telle mesure (2), comme si la droite, décidément, manquait de distance par rapport à ses propres groupes de pression.

La phase actuelle est donc décisive, et délicate pour tout le monde. Elle nous conduit à une *« bipolarisation inégale »* (selon l'expression d'Alain Duhamel), avec un PS fort, mais seul, face à une coalition RPR-UDF sur la défensive, sous l'œil d'un président efficace qui a piégé tout son monde avec le débat sur la cohabitation. Et qui n'a pas dit son dernier mot.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Comme l'a montré M. Gérard Le Gall, in *Revue politique et parlementaire*, juillet-août 1985.

(2) 30 % des Français sont favorables à cette suppression, 46 % y sont hostiles, selon un sondage de la SOFRES pour *Liaisons sociales* (janvier 1986).

One man show

M. Mitterrand observe, lorsqu'on l'invite à traiter ce sujet, que les premiers ministres de la Vᵉ République n'ont guère eu d'existence politique pendant les périodes de campagne législative. Il corrige dans le même mouvement : Georges Pompidou est sorti du lot en 1968. On remarquera que le général de Gaulle, à l'époque, était sur le déclin, et que Georges Pompidou n'a pas tardé à lui succéder (élection présidentielle de juin 1969).

A l'évidence, M. Mitterrand préfère, en la matière, l'ordinaire à l'exceptionnel. Il est la locomotive de son camp et se comporte comme tel. *« C'est mon rôle »*, dit-il, en se défendant tout aussitôt de mener campagne, avec la mine de quelqu'un qui se délecte du contraire. M. Mitterrand tracte le gouvernement dont il vante l'action jusque dans le détail, comme il l'a fait au Grand-Quevilly (*le Monde* daté 19-20 janvier), et tire le Parti socialiste. Celui-là, coulé pour la période de campagne dans le moule présidentiel, souligne dans l'intitulé officiel de ses listes – pour ceux qui n'auraient pas compris – qu'il est *« avec le président »*.

Le chef de l'Etat profite, à neuf semaines des élections, de trois données qui lui sont favorables : l'amélioration de la cote des socialistes et de la sienne dans les sondages, les projets de l'opposition, dans le domaine fiscal notamment, et la relative discrétion des grands chefs de file de la droite.

Sur le premier point – les sondages, – M. Mitterrand s'en tient à sa prudence habituelle. *« Ça va, ça vient »*, remarque-t-il, en soulignant toutefois que cette embellie suit logiquement de quelques mois l'amélioration du jugement des Français sur l'action des socialistes et que ce phénomène s'est produit *« un peu tard »*.

Il juge *« étonnant »*, et s'en réjouit, que l'opposition lui ait offert le somptueux cadeau, dans sa plate-forme électorale, d'une série de projets fiscaux fortement marqués par le souci d'épargner les plus hauts revenus (suppression notamment de l'impôt sur les grandes fortunes, à propos duquel M. Bérégovoy devait présenter une communication au conseil des ministres ce mercredi 22 janvier). *« Je recommencerai »*, dit-il à propos de la présentation qu'il en a faite au Grand-Quevilly : *« programme des riches contre les pauvres »*.

M. Mitterrand constate – sans commentaire – que les principaux chefs de file de l'opposition n'ont guère réagi à son intervention du Grand-Quevilly. Ni M. Barre ni M. Giscard d'Estaing, qui, souligne-t-il en passant, a eu le don, lorsqu'il était président de la République, de *« désigner ses propres concurrents »*. Peut-être y voit-il une première victoire, par jet de l'éponge, sur ceux qui, dit-il, auraient souhaité l' *« enfermer dans un placard »* pendant la durée de la campagne électorale et ne l'en sortir que le 17 mars, sans même être d'accord sur ce qu'il convient de faire de lui.

L'entrée en scène du président de la République a transformé le théâtre des législatives en un plateau pour one man show. Ceux qui comptent dans les sondages – MM. Barre et Rocard – préparent la pièce suivante. M. Barre observe dans les coulisses et passe son temps à critiquer ses « amis ». M. Rocard aussi, bien qu'il s'apprête à s'engager plus fortement. Les autres sont contraints de s'adapter au jeu du président. Pour le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste, qui ont répété avec lui, c'est la moindre des choses. Pour MM. Chirac et Giscard d'Estaing englués depuis des mois dans un interminable débat sur la cohabitation, c'est plus surprenant.

J.-Y. L.

LE PREMIER MEETING UNITAIRE DE L'OPPOSITION

Le serment de Caen

A peine une semaine après la signature de la plate-forme « Pour gouverner ensemble », MM. Jacques Chirac, président du RPR, et François Léotard, secrétaire général du PR, ont tenu, mardi 21 janvier, à Caen, le premier meeting unitaire de l'opposition dans un département où la droite présente pour les législatives une liste d'union emmenée par M. Michel d'Ornano, député UDF sortant du Calvados, et M. André Fanton, député RPR européen. Un meeting qui se voulait, en quelque sorte, une réponse à l'intervention, vendredi, du chef de l'Etat à Grand-Quevilly et qui entrait dans la stratégie d'union de l'opposition, qualifiée par M. Jacques Chirac, d'« exemplaire dans le Calvados »

De notre correspondante

Ovationnés par 4 000 militants et sympathisants, MM. Chirac, Léotard, d'Ornano et les colistiers de ce dernier, ont fait une entrée en fanfare au parc des expositions de Caen où, sur un calicot, se détachait les lettres rouges de l'« Union de l'opposition ». L'union n'est pas un vain mot à Caen où la constitution des listes n'a pas suscité de difficultés majeures dans l'opposition. Et ce n'est certainement pas un hasard si, dans leur périple électoral à travers les provinces françaises, M. Chirac, qui arrivait de Paris, et M. Léotard, de Cherbourg, avaient choisi le fief de l'homme lige de M. Valéry Giscard d'Estaing pour participer à un meeting unitaire.

Devant des journalistes, M. Chirac avait, deux heures auparavant, évoqué notamment la *« combinazzione »* de la cinquième chaîne, rappelé qu'il était favorable *« personnellement »* au lien fixe entre la France et la Grande-Bretagne et qu'il défend d'ailleurs le projet Transmanche depuis longtemps. Il avait parlé aussi de l'évolution politique d'Olivier Stirn, actuel député du Calvados, mais allié aux socialistes dans la Manche, en affirmant que *« ce qui est dérisoire n'a pas à être commenté »*. Certains de ces thèmes ont été repris lors d'une rencontre du président du RPR avec des socio-professionnels.

Président du comité de soutien à la liste d'union UDF-RPR, M. Jean-Marie Girault, sénateur-maire de Caen, a ouvert le feu des interventions dans un parc des Expositions que la conviction des militants ne parvenait pas à réchauffer. Avec M. A. Fanton, il a répété que l'opposition voulait *« rendre ses chances à la France »*, un argument repris par M. d'Ornano, selon lequel *« la Basse-Normandie est un exemple de l'échec du socialisme »*.

« Constructeur d'union »

C'est au *« constructeur d'union »* que M. Léotard a ensuite donné un coup de chapeau en remerciant M. d'Ornano. *« Il faut parler de choses simples dans des périodes compliquées »*, a poursuivi le chef du PR en notant que *« sans alliés, sans projets, sans espérance, François Mitterrand joue sur la résignation des Français. Comme en 1981, il cache les enjeux, évite les vrais débats, camoufle ses résultats et ses intentions. Aujourd'hui la crise est made in France »*.

En proposant aux Normands de faire le *« serment de Caen »* le secrétaire du PR a insisté sur le progrès social et les qualités des Français pour mieux affirmer que le futur gouvernement serait celui de *« tous les Français et non pas un gouvernement de droite »*. Si Jacques Chirac n'a pas demandé aux militants de prêter serment, il a constaté que *« seules les exigences immédiates du redressement national »* devaient motiver les Français. Il a dénoncé la situation dans laquelle les socialistes vont laisser le pays, l'offensive de *« propagande »* conduite actuellement par le gouvernement, estimé le chômage endémique, relevé l'accroissement de la dette publique, l'augmentation des charges des entreprises, la baisse de l'investissement productif et de l'épargne, les problèmes de l'agriculture, la dégradation du système de défense nationale.

Les questions de sécurité publique et de justice ont également été abordées. Des questions que le maire de Paris rapproche du dossier de l'immigration que *« la gauche n'a su maîtriser »*. Choqué par le reproche de vouloir s'associer à l'extrême droite, mis en avant par M. Fabius lors de leur face-à-face télévisé, M. Chirac a rétorqué que pourtant *« les socialistes n'ont pas hésité à gouverner avec les communistes »*. Condamnant l'attitude du chef de l'Etat, le président du RPR a mis en cause les acquis sociaux *« dont nous ne sommes pas près d'avoir fini de payer la note »*, le discours de François Mitterrand qui oppose les riches et les pauvres, *« une terminologie que même Georges Marchais n'emploie plus »*, a ironisé M. Chirac.

Le maire de Paris a aussi mis en lumière ce qu'il appelle *« les contradictions de François Mitterrand en ce qui concerne son rôle, ses droits et ses devoirs : il dit n'être associé à aucune formation politique et il affirme cela dans un meeting du parti socialiste ! »* M. Chirac a cependant fait une concession au chef de l'Etat, celle de l'humour, avant de conclure : *« Il est essentiel de se mobiliser pour assurer l'alternance. »*

PASCALE MONNIER.

SITUATIONS 86

Seine-et-Marne : un parachuté giscardien s'en va, un barriste arrive

De notre correspondant

D'un côté un RPR dominateur et sûr de lui, de l'autre une UDF incapable de se mettre d'accord sur une liste cohérente. La situation de la droite en Seine-et-Marne s'est nettement dégradée. Si rien n'est encore définitif il semble probable que l'opposition se présentera face aux électeurs en ordre dispersé. Malgré l'intervention des sénateurs du département, l'idée de la liste unique n'a pas été retenue.

Les candidats du RPR sont connus depuis plus d'un mois. Derrière MM. Alain Peyrefitte et Didier Julia, tous deux députés sortants, figure à la troisième place jugée éligible M. Guy Drut. Le signal de départ a été lancé très tôt, explique-t-on au RPR pour contenter les militants qui piaffaient d'impatience, leurs affiches à la main.

L'UDF, qui a investi M. Jean-Jacques Hyest (CDS), avait prévu dans un premier temps de lui adjoindre en deuxième position M. Bernard Lehideux (PR) imposé par les responsables nationaux et, notamment, par M. Michel d'Ornano. M. Hyest a refusé ce parachutage, et s'est tourné vers M. Raymond Barre. Il vient de présenter sa liste, sans attendre l'assentiment des instances départementales de l'UDF. On y trouve en deuxième position M. Jacques Troesch, proche collaborateur de M. Barre, et de jeunes élus locaux sans étiquette. *« J'ai voulu constituer une équipe ouverte à toutes les sensibilités politiques de l'opposition »*, souligne M. Hyest. *« Il y a d'ailleurs toujours une place pour un candidat du PR, mais pas le deuxième... »*

Avec deux listes, l'opposition nationale peut espérer remporter cinq sièges sur les neuf à pourvoir : trois pour le RPR et deux pour l'UDF. Le *« coup de force »* de M. Hyest parrainé par M. Barre a désorienté les autres candidats de l'UDF. Le « coup de force » de M. Hyest, parrainé par M. Barre, a tout d'abord désorienté les autres candidats de l'UDF. Réunis samedi 18 janvier, ceux-ci ont approuvé l'initiative de M. Hyest. Conséquence de ces tergiversations, un regain d'espoir à gauche. Le Parti socialiste compte sur la situation confuse de l'opposition pour réussir la réélection de ses trois députés sortants, MM. Alain Vivien, Robert Le Foll et Jean-Pierre Fourré. *« Nous sommes la première force du département »*, déclare M. Alain Drèze, premier secrétaire départemental. *« Face à une opposition au style politique suranné, nous allons nous appuyer sur notre images de femmes et d'hommes jeunes et compétents. »*

M. Gérard Bordu, ancien maire de Chelles qui a été rappelé par le Parti communiste pour diriger sa liste, se montre assez discret. Ce n'est pas le cas de M. Jean-François Jalkh, le jeune candidat du Front national, qui mène une campagne active dans le nord du département.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Alpes-de-Haute-Provence : « un lot de consolation » pour M. Massot, PS écarté de la liste pour les législatives

De notre correspondant

Digne. – La préparation des élections législatives et régionales aura été particulièrement douloureuse pour les socialistes des basses Alpes, qu'ils soient élus, dirigeants ou simples militants. Le combat des chefs qui, dans un premier temps, a opposé les deux députés sortants, MM. Bellon et Massot pour l'investiture aux législatives a tourné à l'avantage du premier, grâce à l'« arbitrage » de M. Escanez (rocardien) qui a obtenu la tête de liste pour les régionales (*le Monde*, du 5 décembre). Cette lutte intestine a laissé quelques traces dans les rangs de la fédération départementale.

Un vent de fronde, alimenté par le sentiment d'avoir été grugé, a soufflé du côté de M. Massot. Chiffres et statistiques à l'appui, on a tenté de démontrer que non seulement il y avait eu tricherie dans un certain nombre de sections lors du vote des militants début novembre, mais encore, et surtout, que MM. Bellon et Escanez avaient passé une alliance secrète et *« contre nature »*, aux dépens de M. François Massot (1).

Malgré les protestations de ce dernier, le bureau exécutif du PS avait entériné les résultats, et les deux candidats désignés avaient entamé leur campagne. Or voilà que, lors de sa réunion du 8 janvier, le même bureau exécutif, après avoir confirmé la candidature de M. André Bellon aux législatives, a écarté M. José Escanez de la tête de liste aux régionales, pour y placer M. Massot.

Dès lors, c'est au tour des militants rocardiens de faire part de leur mécontentement. *« Il est déplorable que les instances nationales se soient laissées piéger par les parlementaires, qui hantent les couloirs de la rue de Solferino »*, regrette-t-on dans l'entourage de M. Escanez.

« Un os à ronger, un lot de consolation pour un homme qui a le souci de sa carrière », pouvait-on encore entendre. Quant à M. Escanez, que certains de ses amis ont encouragé à démissionner du PS, il a décidé, une fois la déception passée, de se rallier et d'accepter la place de second sur la liste régionale.

« Je suis un militant discipliné. Je fais passer les intérêts du parti et des électeurs avant mes intérêts personnels », devait-il déclarer.

Il reste que, durant les deux mois et demi qui viennent de s'écouler, la fédération départementale du PS aura été secouée, et ses militants échaudés. Beaucoup de remous et de vagues, dont le ressac pourrait se faire sentir en mars prochain, comme le redoutent certains : *« Pendant qu'on discutait et qu'on se disputait, l'opposition, elle, occupait le terrain. »*

FRANÇOIS DE BOUCHONNY.

(1) MM. Massot et Bellon représentent tous deux le courant mitterrandiste. Pour M. Massot, le fait que M. Escanez ait été désigné pour les régionales, au détriment de M. Balique, premier secrétaire fédéral représentant lui aussi le courant A, démontre qu'il y a eu alliance entre les rocardiens et M. Bellon.

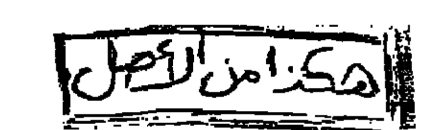
● PRÉCISION : M. Bernard Saugey, tête de liste de l'opposition pour les régionales dans l'Isère, est UDF-PR et non RPR comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 21 janvier.

TREIZE A TABLE

Ils étaient treize à table, mardi 14 janvier, au restaurant Le Pouilly-Reuilly, du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), où M. Marcel Debarge, sénateur socialiste, maire de la commune, avait convié ses adjoints et deux députés du cru, MM. Claude Bartolone et Gilbert Bonnemaison (PS) à déjeuner avec le président de la République. Treize à table dans un département qui élira, le 16 mars, treize députés.

M. Mitterrand, décidément, n'est pas superstitieux. Il l'avait souligné récemment en présentant ses vœux à la presse. Le chiffre treize lui colle à la peau puisque déjà, au collège, parce que personne n'en voulait, il portait ce numéro. M. Mitterrand avait même ajouté, à cette occasion, qu'il passe sans frémir sous les échelles, après avoir vérifié toutefois qu'un pot de peinture n'est pas posé dessus.

Au Pré-Saint-Gervais, les élus socialistes ont fait part de la mobilisation de leurs troupes. Les « reprises de cartes » *(« ça fait un peu SFIO »*, souligne M. Mitterrand en faisant la moue) donnent à plein, selon M. Debarge et, sur les marchés, les concitoyens ne dédaignent plus de poser pour la photo aux côtés d'un élu socialiste. Enigmatique, M. Mitterrand a glissé dans la conversation qu'il trouve plutôt bon le slogan du RPR *« Vivement demain ! »*.

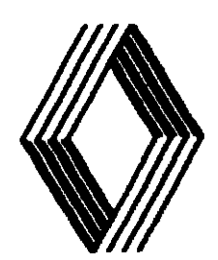


COMPÉTITION.

NOUS SOMMES DÉTERMINÉS À GAGNER LA PLUS DURE : CELLE DES PRODUITS, CELLE DES MARCHÉS.

Pour des raisons d'économie, Renault n'aura plus de voitures sur les circuits de Formule 1 en 1986. Mais nos moteurs seront dans la course et nous serons engagés dans les Formules de promotion et les rallyes, avec des véhicules dérivés de la série.

Mais surtout, nous mènerons une compétition autrement plus vitale : celle des produits, celle de la qualité et des prix, celle des marchés. Nous nous y engageons avec toutes nos forces et tout notre savoir-faire. Parce que cette compétition, nous sommes déterminés à la remporter.



RENAULT. DÉTERMINÉS.

© PUBLICIS G

RHONE-ALPES (II)

Rhône : les stars et l'édredon

De notre correspondant régional

Lyon. – Une campagne « édredon » : M. Charles Fiterman, tête de liste communiste, est déçu par ses adversaires ! La campagne électorale dans le département-vedette tarde à se lancer. Les « stars » sont à l'affiche. De la gauche à la droite de l'écran MM. Charles Fiterman, Charles Hernu et Jean Poperen en duettistes, Raymond Barre et Michel Noir en vedettes du camp favori, Bruno Gollnisch en intellectuel du Front. Ajoutons une « guest star », Brice Lalonde l'« écolo-libertaire », des figurants inscrits sur le « casting » (les « verts » conduits par M. Jean Brière) et d'autres qui rêvent d'y figurer : le socialiste « maintenu », conseiller municipal de Lyon en délicatesse avec le PS, Philippe Million-Rousseau et le peu centriste Vincent Guittard, conseiller général en congé de CDS.

Les acteurs sont en place. Mais il n'y a pas de metteur en scène : les monologues manquent de cohérence. Et le scénario est écrit à Paris. Un handicap certain dans un département qui aime se singulariser. Quant au suspense, il est plutôt limité : il se résume, aujourd'hui, à une bataille pour les treizième et quatorzième sièges... Reste la trame : plutôt rétro avec appels aux grands principes et aux grands sentiments. C'est mieux que le style guerrier sur le thème du « Dehors les étrangers ». La récente prise de position de M. Barre sur l'immigration a contribué à calmer quelques ardeurs : le sujet n'est plus « le » sujet de la campagne rhodanienne.

Tous les candidats invoquent la « morale » pour justifier leur combat. Une leçon d'instruction civique ? Plutôt une bonne technique électorale, dûment estampillée avec un label d'efficacité garantie. Mais la morale ou ses déclinaisons n'ont pas encore le pouvoir de multiplier les électeurs : il n'y aura toujours que 100 % de voix et quatorze sièges à partager.

Entrons dans le détail. Le combat de M. Fiterman. Anti-droite mais aussi farouchement antisocialiste : *« Sur le plan moral, c'est une mauvaise action d'amener à faire accepter aux gens ce qu'ils ne veulent pas. »* Et ce qu'ils refusent c'est *« l'austérité »*. Un ton plus haut : *« M. Fabius a dit « Mieux vaut que nous fassions le sale boulot ». C'est au nom de ce principe que la police de Pétain a arrêté les juifs. »*

M. Hernu. S'il a démisionné de son poste de ministre de la défense c'est par respect des institutions et des devoirs de sa charge. Il a, lui, « pris ses responsabilités » contrairement à d'« autres » en d'autres temps. Résultat : un gain de popularité indiscutable et dont le paradoxe éclate avec un courrier signé de l'association Greenpeace-France, cela ne s'invente pas. Ravi de l'accueil, l'automne dernier, du car itinérant de son association par le maire de Villeurbanne, M. Frédérick Bourgeois écrit : *« La conjoncture politique liée à l'« affaire du* Rainbow-Warrior » *rendait certainement votre décision délicate, mais vous avez démontré que vous étiez attaché aux valeurs démocratiques de notre pays. »*

M. Brice Lalonde s'est décidé à combattre M. Hernu pour débatre avec lui de la « morale d'État ». Les « verts » « officiels » ne sont pas loin pour leur part de juger totalement immorale la candidature de M. Lalonde... M. Bruno Gollnisch, tête de liste du Front National, professeur de japonais à l'université Lyon-III, a ses recettes et ses phobies : l'avortement, les « laxistes », les catholiques non intégristes, les immigrés.

M. Raymond Barre appelle de ses vœux un retour vers les *« valeurs traditionnelles »* et ne manque pas une occasion pour revenir au *« sens de l'effort »*, à la *« solidarité »*, à la France, pour ne pas répéter te triptyque de « travail, famille, patrie » que l'ancien premier ministre n'a pas avancé de façon aussi cursive le 15 décembre dernier et qu'il a explicité dans un sens dépourvu d'ambiguïté le 12 janvier, à l'émission « Sept sur sept » de TF 1.

Enfin, si M. Michel Noir (RPR) ne parle pas de « morale », c'est parce qu'il préfère le terme d'*« éthique »*, ce qui, on en conviendra, sonne mieux. C'est donc au nom de l'éthique qu'il monte parfois tout seul au feu. Récemment, il s'est trouvé isolé pour affirmer qu'il n'était *« pas choquant »* que l'ancien patron du *Progrès* ait accepté l'offre *« du seul repreneur qui se soit fait connaître »* (M. Robert Hersant). *« Je ne suis pas de ceux qui passent sous la table ou qui se taisent lorsqu'il se passe quelque chose »*, nous a alors confié M. Noir. Le recul de l'hypocrisie ? Vaste programme. Moral.

CLAUDE RÉGENT.

Alain Mayoud : un autodidacte dans la foulée de Raymond Barre

De notre correspondant régional

Lyon. – L'universitaire Raymond Barre a choisi un autodidacte pour être son second sur la liste législative rhodanienne. Alain Mayoud, quarante-trois ans, n'est pas une star de la politique parisienne. Il se méfie d'ailleurs des *« prouesses grand-guignolesques retenues par la presse nationale »* et se défend de caresser l'opinion *« dans le sens du poil »*. Bref, Alain Mayoud cultive son jardin avec persévérance, travaille dans l'ombre... pour le moment. Député républicain indépendant, puis PR sans interruption depuis 1973, il est aujourd'hui un des plus fidèles de Raymond Barre.

Son « jardin », c'est l'ouest lyonnais et la mairie de Saint-Romain-de-Popey (900 habitants). Rien ne le prédestinait à une carrière politique. Issu d'un milieu modeste – un père ouvrier et une famille d'agriculteurs, – il travaille dès l'âge de seize ans dans une banque bien connue dans le monde rural. Premiers contacts, premières découvertes des vertus du travail en solitaire : Alain Mayoud décroche des diplômes professionnels, tisse un réseau de relations. A vingt-neuf ans, il devient premier adjoint dans sa commune – il sera maire à partir de 1977 – et est élu député en 1973 à la surprise de tous : *« Il fallait un candidat jeune et non UDR »*. Quinze jours de campagne électorale, deux semaines prises sur ses congés, en font un député giscardien ! La recette : avoir compris que dans le milieu rural *« les relations personnelles comptent beaucoup »*. L'élu qu'il est resté ne dénigre pas les vertus électorales des parties de boules ou du canon de rouge partagé.

Cet enracinement revendiqué n'est pas exclusif de préoccupations qui vont au-delà des affaires agricoles dont il reste un spécialiste. Alain Mayoud est co-président de l'Association parlementaire Euro-Arabe et vice-président de l'Association France-Palestine. Un intérêt pour le monde arabe et pour les questions de l'immigration qui n'est pas toujours bien perçu par son électorat : *« Les gens râlent lorsqu'ils voient dans ma salle d'attente des gens au teint basané... Je leur réponds que je m'occupe de tout le monde, y compris de ceux qui ne sont pas mes électeurs. Ou alors il faudrait que je m'interdise de rencontrer des gens de gauche... »*.

Travaillant depuis dix ans sur la question de ceux qui appartiennent à une *« génération sacrifiée »*, M. Mayoud souhaite plus de clarté dans le débat en cours : *« Les pays d'origine doivent dire s'ils souhaitent le retour d'un peu, de beaucoup ou de pas du tout de leurs émigrés. »* Quant aux arrivants, ils pourraient avoir le choix : un statut d'immigrant débouchant, sur la base du volontariat, sur la naturalisation ou un statut de coopérant avec des avantages de réinstallation dans les pays d'origine, sur la base de relations bilatérales.

Le tiers-mondiste Mayoud n'oublie pas le Rhône et la *« ratatouille politicienne »*. Lui qui n'a *« jamais été un militant »* est le patron incontesté de l'UDF du Rhône. Une structure qu'il aimerait voir évoluer en adoptant une *« méthodologie »* qui éviterait à une seule des composantes de pouvoir *« bloquer le système »*. Barriste de tempérament et de réflexion, il doit faire un effort pour trouver un désaccord avec l'ancien premier ministre. Peut-être des précisions qu'il souhaiterait sur la durée du mandat présidentiel... Une broutille par rapport à une approbation *« à cent cinquante pour cent »* de la position anti-cohabitationniste de M. Barre.

L'homme a son franc-parler. Il qualifia un jour M. Giscard d'Estaing de *« Bazaine »* de l'opposition. Une formule abrupte qu'il regrette sans doute. Pour mieux la conforter, en termes moins vifs mais tout aussi définitifs : *« Valéry Giscard d'Estaing n'est plus l'homme de la situation pour redevenir président de la République. »* Le portrait robot du candidat idéal, selon M. Mayoud : *« Un homme rassurant, sécurisant, qui tienne la route sur le plan économique »*. Aujourd'hui, *« les gens ont besoin d'un Pinay des temps modernes »*. Comparaison un peu hasardeuse : le *« sage »* de Saint-Chamond n'a jamais été président de la République. Et M. Barre ne se retrouvera pas totalement dans ce portrait laudatif mais restrictif...

C. R.

Brice Lalonde : pensez au deuxième Vert !

« Paris est un théâtre où les hommes politiques s'agitent mais ils ont tous un pied ailleurs. » Partant de ce constat, Brice Lalonde, qui ne veut pas être en reste, a décidé d'être candidat aux législatives non plus à Paris mais dans le Rhône. Il devrait donc y avoir deux listes écologistes dans ce département, puisque les Verts ont fait savoir qu'ils seraient présents et qu'ils ont désigné officiellement Jean Brière comme chef de file.

En France, souligne Brice Lalonde, l'écologie est *« épicurienne »*. Mais les charmes de Lyon et des vignobles du beaujolais ne peuvent suffire à expliquer sa décision. Force est de constater qu'en optant pour le Rhône, l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1981 s'est choisi des adversaires politiques d'envergure : Raymond Barre, Charles Fiterman, Charles Hernu, Michel Noir.

S'il se présente contre Charles Hernu, dont il juge la candidature *« choquante »*, c'est au nom de la *« morale »*. Il estime que l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* – *« une opération-commando indigne de la France »* – aurait dû conduire l'ancien ministre de la défense à se retirer de la scène politique.

C'est au nom du consensus qui existe, selon lui, sur des sujets aussi importants que la défense, l'Europe ou la place de l'entreprise qu'il plaidera, face à Raymond Barre, pour un gouvernement d'entente. Sous réserve bien sûr que cette entente ne soit pas le résultat d'*« une compromission médiocre »* et qu'elle *« laisse sur la touche l'extrémisme de gauche et de droite »*.

Ce n'est pas la première fois que Brice Lalonde se démarque des Verts, plutôt *« gauchistes »* à ses yeux.En juin 1984 déjà, pour les élections européennes, les Verts étaient partis à la bataille derrière Didier Anger. Lui avait rejoint Olivier Stirn et François Doubin sur une liste d'entente radicale écologiste. La campagne qu'il mènera dans le Rhône lui permettra donc une nouvelle fois de développer sa conception de l'écologie. La conception *« libérale-libertaire »*. L'écologie, explique-t-il, c'est *« une attitude »*, un *« combat moral »*. Elle n'a pas *« réponse à tout »* et ne peut être à elle seule l'*« alternative au duel droite-gauche »*. Si elle veut devenir la *« force nouvelle »* capable d'*« assurer le consensus de gestion »* et d'imaginer un nouveau mode de vie, elle doit s'associer à d'autres partenaires.

Mais ce grand courant dont il souhaite l'émergence et qu'il voudrait voir *« dominant »* manque encore d'un leader *« fort, insoupçonnable moralement »*. C'est là le grand problème de Brice Lalonde, qui, sans doute, s'y verrait bien.

NADINE AVELANGE.

AIN : Bataille pour un siège

De notre correspondant

Bourg-en-Bresse. – Si l'on se réfère aux résultats des scrutins antérieurs et à la répartition politique de l'électorat du département, l'attribution de trois sièges sur quatre semble d'ores et déjà acquise. L'un ira à M. Noël Ravassard (PS), député sortant, en première position sur la liste commune PS-MRG, un autre à M. Charles Millon (UDF-PR, barriste de la première heure), député sortant lui aussi, qui conduira la liste UDF. Le troisième sera pour M. Jacques Boyon, président du conseil général de l'Ain, tête de liste RPR. Reste donc le quatrième siège.

Pour que l'opposition l'obtienne, le RPR préconisait la formation d'une liste commune, ce qui n'a pas été accepté par l'UDF, partisan de listes distinctes. M. Charles Millon, qui pourtant n'a pas contesté la présidence du conseil général à M. Jacques Boyon en mars 1985, bien que la prédominance de l'UDF au sein de l'assemblée départementale soit manifeste, a estimé que *« pour l'efficacité et la clarté politiques, il fallait aller au combat avec deux listes différentes. C'est la meilleure solution pour ratisser large et éviter la dispersion de voix sur des listes fantaisistes ou extrémistes »*, a-t-il déclaré. Et d'ajouter : *« Aux élections européennes, l'opposition, pour démontrer son union, a cru bien faire en présentant une seule liste. C'est le Front national qui en a profité. Environ 10 % des électeurs, déçus de ne pouvoir choisir leur tendance, ont voté Jean-Marie Le Pen. »*

Dans l'Ain, le Front national avait même fait mieux : 12,53 %. Il lui en faudrait un tout petit peu plus pour espérer obtenir le quatrième siège tant convoité. M. Gilbert Devèze (ancien sénateur de l'Aisne), parachuté dans l'Ain pour conduire la liste du Front national, affiche un grand optimisme dans ses déclarations. Il devra cependant tenir compte du fait que le maire d'Oyonnax, M. Lucien Guichon, se présente en numéro deux sur la liste RPR. A Oyonnax, deuxième ville du département, le Front national avait obtenu un score flatteur aux européennes (20,38 % des voix). L'attribution du fameux quatrième siège risque donc de se jouer dans un mouchoir et de dépendre essentiellement du coefficient personnel des seconds de liste : MM. Etienne Blanc, un jeune avocat, conseiller municipal de Bourg, pour la liste UDF Dominique Saint-Pierre, avocat du barreau de Lyon, mais dont les racines familiales sont dans l'Ain, qui se présente sous l'étiquette MRG, et enfin Lucien Guichon, déjà cité, second de la liste RPR.

JEAN-PAUL CALAMAND.

SITUATIONS 86

AUVERGNE : désordre socialiste

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. – Le comité exécutif de la fédération socialiste de la Haute-Loire vient de désigner M. Daniel Fournier comme chef de file du Parti socialiste aux élections législatives. Agé de quarante-deux ans, premier adjoint au maire de Moreuil (Somme), celui-ci est surtout directeur de cabinet du président du conseil régional d'Auvergne, M. Maurice Pourchon, depuis avril 1984.

La situation dans le département reste cependant confuse depuis le mois d'octobre, date à laquelle les militants de la Haute-Loire avaient choisi à une très forte majorité (75 %) en faveur d'une liste conduite par l'un des animateurs des «transcourants».

La direction nationale du PS avait alors décidé de réserver la place de numéro un à un ministre. MM. Henri Nallet et Alain Calmat avaient été sollicités. Comme ces derniers se récusèrent, la direction, hostile aux «transcourants» accorda alors l'investiture à M. Maurice Pourchon, écarté, par la fédération voisine du Puy-de-Dôme, du premier rang auquel il prétendait dans ce département.

A la faveur de tractations tumultueuses, le président du conseil régional renonca par la suite à cette hypothèse, préférant continuer son combat pour l'investiture dans le Puy-de-Dôme où, d'ailleurs, rien n'est encore réglé. La surprenante désignation de son directeur de cabinet en Haute-Loire est une nouvelle illustration du désordre qui règne chez les socialistes en Auvergne.

L. T.

Val-de-Marne : un préfet « giscardien » sur la liste RPR

M. Michel Giraud, sénateur RPR et président du conseil régional d'Ile-de-France, qui conduit son parti aux élections régionales dans le Val-de-Marne, a fait une recrue de poids : M. Lucien Lanier figure en deuxième position sur sa liste. M. Lanier fut en effet un des créateurs de ce département, dont il fut le premier préfet lors du nouveau découpage administratif de la région parisienne en 1967.

Jusqu'alors l'engagement politique de M. Lanier le portait vers le giscardisme. Directeur de la campagne présidentielle de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974, c'est à lui que le nouveau président de la République confia la tâche importante de préfet de la région parisienne dès août 1975. Il resta à ce poste jusqu'en juin 1981, devenant aussi préfet de Paris au moment des élections municipales de 1977 qui, pour la première fois, allait donner un maire à la capitale. C'est donc lui qui, tout au long du septennat giscardien, eu, au nom du pouvoir central, à surveiller l'action des élus gaullistes majoritaires en Ile-de-France. Au lendemain de la victoire de la gauche, il demanda à être mis en *« congé spécial »* par *« fidélité à l'ancien pouvoir »*.

Tenté par la politique active, il fut élu conseiller général du Val-de-Marne dans le canton de Saint-Maurice-La-Varenne, en mars 1985, après avoir été soutenu conjointement par le RPR et l'UDF.

Aujourd'hui, il va, notamment, s'opposer à une liste UDF, menée par M. Alain Griotteray. C'est qu'au long de leur coopération, l'un en tant que préfet, l'autre en tant que président du conseil régional, est née une réelle amitié entre MM. Giraud et Lanier.

Yvelines : Mme Boutin exclue du PR

A l'issue d'une réunion du bureau de l'UDF, le mercredi 15 janvier, M. François Léotard, secrétaire général du PR, a engagé une procédure d'exclusion contre Mme Christine Boutin, membre du bureau national du PR, qui conduit une liste dissidente dans les Yvelines avec le soutien de M. Barre.

Le bureau de l'UDF a confirmé son soutien à la liste officielle de l'UDF conduite par M. Tenaillon, CDS, président du conseil général des Yvelines. Cette décision a été prise *« à l'unanimité des formations composant l'UDF »* dont les adhérents directs représentés par M. Philippe Mestre, député de Vendée, proche de M. Barre, présent à la réunion. M. Laurent Wetzel, collaborateur de M. Barre, qui est en quatrième position sur la liste officielle de l'UDF dénonce également *« la triste manœuvre de Mme Boutin, qui a pour but de diviser l'opposition »*.

EN GUADELOUPE : la police arrête Patrick Thimalon

(De notre correspondant.)

Pointe-à-Pitre. – Patrick Thimalon, vingt-cinq ans, considéré en Guadeloupe, par la police, comme l'ennemi public numéro un, a été arrêté lundi 20 janvier, à Lacroix, dans le bidonville de Pointe-à-Pitre. Les inspecteurs de la police judiciaire qui ont procédé à son interpellation ont tiré sur lui, trois balles l'atteignant aux jambes, après qu'il eut, semble-t-il, ouvert le feu le premier.

Patrick Thimalon, qui a effectué son premier séjour en prison dès l'âge de douze ans, s'était évadé à cinq reprises. Sa dernière évasion remontait à la nuit du 25 au 26 juillet où, en compagnie de vingt-quatre codétenus, il avait quitté la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre. Il est accusé d'avoir commis depuis une demi-douzaine d'attaques de banque, tiré à plusieurs reprises sur des policiers et gendarmes, en blessant deux et tuant un gendarme, le 13 novembre dernier, selon un communiqué du procureur général de la Guadeloupe. Activement recherché, Patrick Thimalon se promenait toujours armé et semblait toujours informé à l'avance des descentes de police dans le ghetto (*le Monde* du 5 décembre).

A. G.

● *Paris.* – M. Georges Sarre, député sortant de la neuvième circonscription de Paris, figure en troisième position sur la liste du PS dans la capitale, derrière MM. Lionel Jospin, premier secrétaire, et Paul Quilès, ministre de la défense. M. Sarre est ainsi le premier représentant du CERES, suivi par M. Charzat et Mme Avice, également membres de ce courant.

RHONE-ALPES

Députés sortants : Droite / Gauche

AIN, LOIRE, RHONE, HAUTE-SAVOIE, SAVOIE, ISERE, DROME, ARDECHE

NUMÉROS DES CIRCONSCRIPTIONS

LYON

LOIRE : les « authentiques » et les « légitimes » de l'opposition



Correspondance

Saint-Etienne. – Tout semblait clair voici quelques semaines dans la Loire : l'opposition entrait en lice apparemment unie, le maire de Saint-Etienne, M. François Dubanchet (UDF-CDS), conduisant les candidats aux régionales, et son premier adjoint, le professeur Cabal (RPR), ceux des législatives. Cette combinaison avait reçu l'approbation du président départemental de l'UDF, M. Laurent Boudon, et des instances du RPR.

Le panachage paraissait satisfaire tout le monde, chacun s'étant plié à la condition de M. Dubanchet : « *pas de parlementaire avec moi* ». C'était compté sans M. Michel Durafour (UDF-Rad), ancien *ministre et ex-maire de la cité* aujourd'hui sénateur, qui fit remar*quer avec véhémence que le conseil* local de son parti n'avait pas été régulièrement consulté, et *qui* excipa d'une investiture nationale pour la liste régionale... en troisième position.

Mais M. Dubanchet ne l'entendait pas ainsi. Malgré diverses tentatives de conciliation, il ne varia pas de position. Restait donc pour M. Michel Durafour à former sa propre liste. Ce qu'il fit à la fin de la première semaine de janvier avec des personnalités UDF, parmi lesquelles M. Claude Faure, délégué départemental. Dans la foulée, le sénateur laissa entendre que les UDF « *légitimes* » allaient être également présents aux législatives, en concurrence avec ceux que M. François Dubanchet estime lui « *authentiques* » et qui ont reçu mercredi 15 janvier le soutien de M. Jacques Chirac. Profitant du désordre, quelques membres du RPR alliés à des *socio-professionnels montrèrent* alors des velléités de faire cavalier seul. Mais ils semblent actuellement être rentrés dans le rang.

La querelle de la droite amuse évidemment fort le PS et le PC, qui naviguent eux séparément mais en eau calme. Les chefs de file du premier sont, pour les législatives, le ministre Jean Auroux, conseiller général et maire de Roanne, et, pour les régionales, M. Bruno Vennin, député, conseiller général et municipal de Saint-Etienne. Les candidats du Parti communiste se rangent derrière M. Paul Chomat, député sortant, pour les législatives, et derrière M. Théo Vial-Massat, également député et maire de Firminy, pour les régionales.

Le Front national, qui s'estime en position de « *pulvériser la barre de 15 % dans le département* (son score aux cantonales avait avoisiné les 10 %, et il avait fait 13 % aux européennes) *et de placer deux députés* », a désigné ses têtes de liste : le Forézien Guy Lejaouen, aux législatives, et le docteur stéphanois Guy Desperte, aux régionales. Quant aux forces d'extrême gauche, elles tentent de s'organiser pour une campagne « *alternative* » et de trouver les fonds nécessaires pour tenter de passer le seuil – plutôt élevé pour elles – des 5 %.

UN SONDAGE IPSOS POUR « LE MONDE », FRANCE-INTER ET FR 3

L'effet Barre

Le sondage réalisé par l'IPSOS pour *le Monde*, France-Inter et FR 3, sur la situation politique dans le département du Rhône, apporte des résultats assez proches du rapport des forces enregistré au niveau national par de récents sondages : 46 % pour la coalition RPR-UDF, 39 % pour la gauche, avec un PS à 31 %, et une extrême-droite en net recul par rapport aux élections européennes, mais qui se tient à un niveau non négligeable (8 %).

En revanche, le particularisme du département se marque dans le rapport des forces à l'intérieur de l'opposition « parlementaire » : cette fois c'est l'UDF qui distance très nettement le RPR. Il faut y voir, naturellement le fruit d'un « effet Barre » qui retentit aussi sur l'image de l'UDF, celle-ci étant meilleure que celle du PS ou du RPR. Au chapitre de la popularité des chefs de file, M. Charles Hernu se glisse immédiatement derrière M. Barre ; M. Robert Hersant lui, est impopulaire dans le département – le rachat du *Progrès* par le patron du *Figaro* est d'ailleurs désapprouvé par une majorité de personnes interrogées. Peut-être faut-il voir, également, dans ce résultat la marque de l'influence de M. Barre dans le département. Seuls des grands dirigeants de l'opposition, l'actuel et futur député du Rhône a, en effet, pris position contre les phénomènes de concentration dans la presse. Enfin, le score élevé des écologistes semble dû à la présence d'une personnalité connue sur le plan national, M. Brice Lalonde.

Législatives 1986 : 1 ou 2 tours ?

« Les prochaines élections législatives auront lieu en mars 1986. D'après ce que vous savez, y aura-t-il un ou deux tours pour ces élections ? »

	%
● Un tour	57
● Deux tours	32
● Ne se prononce pas	11
	100

La détermination à aller voter

« Le dimanche 16 mars 1986, il y aura en France des élections législatives. Etes-vous tout à fait certain, assez certain, peu certain ou pas du tout certain d'aller voter ? »

	%	
● Tout à fait certain	73	81
● Assez certain	8	
● Peu certain	8	19
● Pas du tout certain	11	
	100	

L'image des partis

« Quelle opinion avez-vous de chacun des partis politiques suivants ? »

	Bonne opinion (%)	Mauvaise opinion (%)	Ne se prononce pas (%)
UDF	46	40	14
Parti socialiste	44	48	8
RPR	42	47	11
Front national	16	72	12
Parti communiste	15	76	9

UNE ÉDITION RHONE-ALPES DU « MONDE »

***Le Monde* publiera à partir du lundi 27 janvier (numéro daté 28) une édition Rhône-Alpes. Cette édition réservée aux lecteurs de la région comportera tous les jours environ deux pages d'articles spécifiques.**

Opposition : listes différentes ?

« Il y a deux listes différentes de l'opposition dans le département du Rhône : l'une conduite par Michel Noir (RPR), l'autre par Raymond Barre (UDF).

Personnellement, auriez-vous, ou non, préféré que l'opposition présente, dans le département, une seule liste d'union ? »

	%
● Oui	38
● Non	39
● Ne se prononce pas	23
	100

PS : Hernu ou Poperen ?

« La tête de liste du Parti socialiste est Charles Hernu. Auriez-vous, ou non, préféré que la liste du Parti socialiste soit conduite, dans le Rhône, par Jean Poperen ? »

	%
● Oui	11
● Non	60
● Ne se prononce pas	29
	100

Optimisme ou pessimisme

« Etes-vous plutôt optimiste ou plutôt pessimiste, pour le département du Rhône, en ce qui concerne... »

	%
Le développement industriel :	
● Plutôt optimiste	44
● Plutôt pessimiste	44
● Ne se prononce pas	12
	100
Le niveau de l'emploi :	
● Plutôt optimiste	30
● Plutôt pessimiste	64
● Ne se prononce pas	6
	100
La sécurité :	
● Plutôt optimiste	22
● Plutôt pessimiste	73
● Ne se prononce pas	5
	100

Les intentions de vote

SUR 100 SUFFRAGES EXPRIMÉS	
– La liste du parti communiste *conduite par* Charles Fiterman	8
– La liste du parti socialiste conduite par Charles Hernu	31
Total gauche ... 39	
– *La liste écologiste* conduite par Brice Lalonde	6
– La liste des Verts conduite par Jean Brière	1
Total listes écologistes ... 7	
– La liste de l'UDF *conduite par* Raymond Barre	34
– La liste du RPR conduite par Michel Noir	12
– La liste du front national conduite par Bruno Gollnisch	8
Total droite ... 54	
	100
N'ont pas exprimé d'intention de vote	(19)

La liste UNIR conduite par B. Lalay, retiré depuis le sondage, n'avait recueilli qu'une intention de vote. La liste divers droite conduite par Vincent Guittard n'en a recueilli aucune.

Répartition des sièges

Etant donné le scrutin proportionnel, la répartition des sièges s'effectuerait de la manière suivante :

– 11 élus au quotient. PC, 1 élu : Ch. Fiterman. PS, 4 élus : Ch. Hernu, J. Poperen, M.-J. Sublet, G. Collomb. UDF, 4 élus : R. Barre, A. Mayoud, J. Rigaud, F. Perrut. RPR, *1 élu : M. Noir. Front national, 1 élu :* B. Gollnisch.

– 3 élus à la plus forte moyenne. PS : J.-J. Queyranne. UDF : R. Fulchiron. Le dernier siège serait remporté ou par Brice Lalonde (écologiste) ou par Jean Besson (RPR).

Image des personnalités

« Avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion de chacune des personnalités suivantes ? »

Les réponses sont présentées par ordre décroissant de bonnes opinions	Bonne opinion %	Mauvaise opinion %	Ne se prononcent pas %
● Raymond Barre	64	27	9
● Charles Hernu	63	22	15
● Francisque Collomb	54	24	22
● Michel Noir	40	25	35
● Brice Lalonde	32	25	43
● Alain Mérieux	29	11	60
● Jean Poperen	25	34	41
● Charles Fiterman	25	46	29
● Gérard Collomb	21	25	54
● André Soulier	20	15	65
● Charles Beraudier	18	16	66
● Robert Hersant	17	40	43
● Alain Mayoud	13	8	79
● Jean-Jack Queyranne	10	13	77
● Jean-Charles Lignel	10	30	60
● Jean Brière	5	6	89
● Bruno Gollnisch	5	16	79

Cinq cents personnes, constituant un échantillon représentatif des électeurs du Rhône, ont été interrogées du 13 au 16 janvier 1986. (Méthode des quotas : sexe, âge, profession, canton et catégorie d'agglomération.)

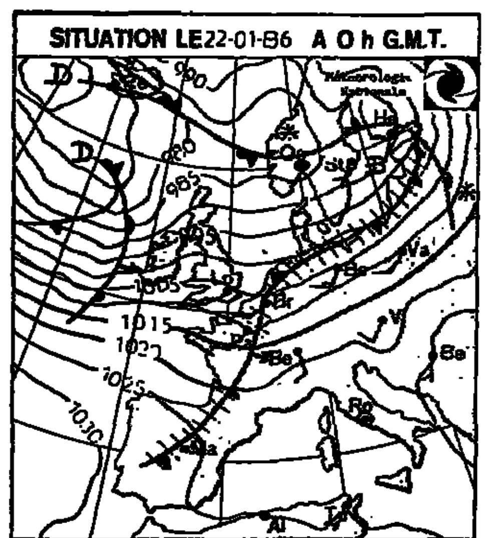
Le rachat du *Progrès*

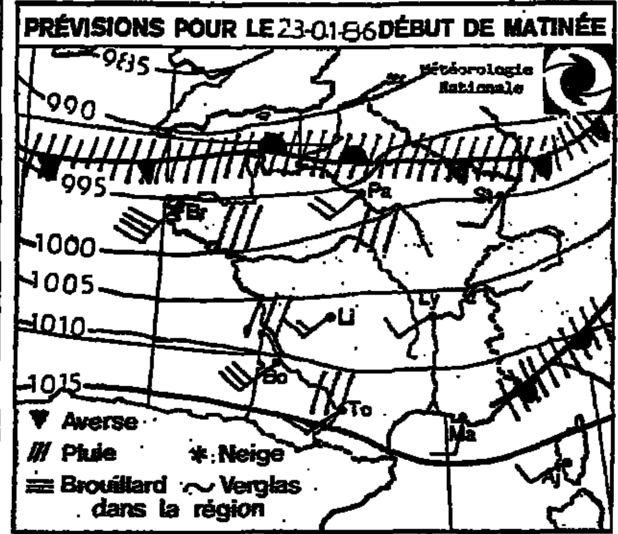
« Etes-vous favorable, indifférent ou hostile au rachat du *Progrès* par Robert Hersant ? »

	%	SELON LA LECTURE DU *PROGRÈS* — Lecteurs réguliers %	Lecteurs occasionnels %	Non-lecteurs %
– Favorable	14	14	13	17
– Hostile	37	36	41	32
– Indifférent et ne se prononce pas	49	50	46	51
	100	100	100	100

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard

Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 janvier à 0 heure et le jeudi 23 janvier à minuit.

Situation générale : Une perturbation active et accompagnée de vents forts traversera la France dans un flux d'ouest cyclonique ; elle sera suivie d'air instable mais encore relativement doux.

Jeudi, une zone de temps doux, couvert et pluvieux s'étendra le matin sur les régions de la moitié nord ; le vent soufflera fort, atteindra parfois 100 kilomètre/heure dans les rafales, près de la Manche.

Plus au sud, les nuages abondants seront parfois accompagnés de quelques pluies, excepté près de la Méditerranée ; le vent soufflera également très fort près des côtes atlantiques.

Au cours de la journée, cette zone de pluie active traversera le pays et atteindra le soir les régions de l'Aquitaine au Massif Central et au nord des Alpes du Nord où de fortes précipitations (neigeuses au-dessus de 1 500 mètres environ) seront observées.

A l'arrière de cette zone, un temps venteux avec des averses temporaires se généralisera.

Les températures, élevées pour la saison dès le matin, atteindront l'après-midi 10 degrés à 16 degrés du nord au sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 21 janvier, le second le minimum de la nuit du 21 au 22 janvier) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Bréhat, 10 et 5 ; Brest, 10 et 4 ; Cannes, 13 et 6 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 et 4 ; Dijon, 4 et 4 ; Dinard, 10 et 3 ; Embrun, 8 et – 2 ; Grenoble-St-M.-H., 8 et 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 8 et 2 ; La Rochelle, 11 et 7 ; Lille, 8 et 3 ; Limoges, 6 et 3 ; Lorient, 10 et 3 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille-Marignane, 12 et 3 ; Nancy, 7 et 4 ; Nantes, 11 et 2 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Montsouris, 9 et 4 ; Paris-Orly, 9 et 3 ; Pau, 11 et 5 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 10 et 2 ; Rouen, 8 et 2 ; Saint-Etienne, 8 et 2 ; Strasbourg, 8 et 4 ; Toulouse, 11 et 5 ; Tours, 9 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 (max.) ; Genève, 8 et 4 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 10 et 2 ; Madrid, (n.c.) ; Rome, 15 et 9 ; Stockholm, 3 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4146

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III									■
IV					■		■		
V			■						
VI								■	■
VII		■		■					
VIII		■						■	
IX				■		■			
X		■							
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Sorties de bain. – II. Ne sont pas le fait de personnes très éprouvées. III. Obligent à revenir quand ils sont fermés. – IV. Tirer en chassant. Font partie du patrimoine. – V. Note. Détériores. – VI. C'est quand il est agité qu'il est le plus apaisant. – VII. Terre réservée à la culture. – VIII. Genre de marionnette. – IX. Est d'une grande sobriété. Vaut pour un coup ou ne vaut pas le coup. – X. Colle au mur. – XI. Lieu de rêve. Se montrèrent bons princes.

VERTICALEMENT

1. Occupe une place importante ou ne trouve pas à être employée. – 2. Elément d'un partage ou élément d'une union. – 3. Essence. A donc été reçu mais n'a pas été admis. – 4. Traduit une certaine exactitude. Préposition. – 5. Petit radis. A de quoi combler les amateurs d'aventures. – 6. Caractère original. Est plein d'arêtes. – 7. Vieille armée. Peuvent donc maudire sans mot dire. – 8. Laisse transparaître sa « peine ». A pris ou a donné un mauvais coup. – 9. Note. Signes de guerre ou de paix. Aide à former le caractère.

Solution du problème n° 4145

Horizontalement

I. Boulanger. – II. Or. Avorta. – III. Ugine. – IV. Lu. Granit. – V. Aérateur. – VI. Ni. Gifles. – VII. GL. Es. – VIII. Elu. Se. On. – IX. Renterait. – X. IU. Oui. Ni. – XI. Externat.

Verticalement

1. Boulangerie. – 2. Orgueilleux. . – 3. Un. – 4. Langage. T.O.E. – 5. Avertisseur. – 6. N.O. A.E.F. Erin. – 7. Granule. – 8. Et. Ire. Oint. – 9. Rapt. Senti.

GUY BROUTY.

MODE

Gregg Snyder Grand Prix des jeunes créateurs

Gregg Snyder, élève américain des écoles de la chambre syndicale de la couture parisienne, remporte le troisième Grand Prix international des jeunes créateurs de mode, qui vient pour la deuxième année consécutive récompenser la célèbre école française. Sept pays ont pris part au concours de style : l'Allemagne fédérale, les Etats-Unis, l'Espagne, l'Italie, le Japon et les Philippines.

Gregg Snyder a joué les contrastes d'une belle envolée, ornant de triples volants d'organdi imprimé noir et blanc le bustier d'une mini-robe du soir noire, se terminant en traîne mousseuse de danseuse.

Ce concours, sous le haut patronage du ministre de la culture, est parrainé par Air France, le grand quotidien de Tokyo *Yomiuri Shimbun*, et les firmes japonaises Brother et Seiko.

Le jury, présidé par M. Jacques Mouclier, président délégué de la Fédération française de la couture, réunissait les grands couturiers et créateurs parisiens.

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

JEUDI 23 JANVIER

« Bercy des XVII[e] et XVIII[e] siècles et celui des entrepôts ; anciennes demeures au milieu de leur forêt ; l'église Notre-Dame-de-la-Nativité et ses peintures », 14 h 30, métro Dugommier (M. Banassat).

« La Fondation Le Corbusier à travers la visite d'une maison conçue et meublée par lui », 14 heures, 10, square du Docteur-Blanche (Paris passion).

« Le palais de la Chancellerie et le Musée de la Légion d'honneur », 15 h 30, 2, rue de Bellechasse (Hauts Lieux et découvertes).

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse (M. Pohyer).

« Evocation de Victor Hugo en sa maison », 15 heures, inscriptions 42-60-71-62, après 18 h 30, 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« Rues et maisons du Moyen Age au quartier Latin », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

« Le musée de Cluny, un reportage sur la vie au Moyen Age », 15 heures, entrée musée place Paul-Painlevé, et « Chapelles souterraines dans le quartier des Halles », 15 h 30, angle rue des Halles et rue des Déchargeurs (Paris et son histoire).

« Hôtels du faubourg Saint-Honoré et de la Concorde », 14 heures, métro Madeleine, sortie Trois-Quartiers).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges, églises Saint-Gervais et Saint-Paul », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« Moulins et vieux villages de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

62, rue Madame, 14 h 30 : « Michel-Ange et la Sixtine » ; 19 heures : « Les peintres de la réalité ».

IFRI, 6, rue Ferrus, 17 h 30 : « Maghreb à l'ombre de ses mains », par Michel Jobert, ancien ministre, tél. : 45-80-91-08.

Palais de Chaillot, 19 h 15 : « Le vandalisme à Paris » (M. D. Bigelman).

Cercle de l'Union interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Le monde en mutation » (M. Christian Beullac, ancien ministre), tél. : 42-65-96-00.

Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, 18 h 30, débat BPI/Mation de Paris : « Histoire de l'intelligentsia française », avec MM. Pierre Assouline, Luc Ferry, Alain Renaut, Max Gallo, Hervé Hamon, Patrick Rotman, François de Negroni, et Pierre Nora.

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Le développement est-il d'abord économique ? », avec Gabriel Marc, administrateur de l'INSEE, président CCFD.

EN BREF

ARCHITECTURE ET URBANISME

LA QUÊTE DU TAJ -MAHAL. – A l'occasion de l'Année de l'Inde, l'association Perspectives asiennes organise, du 21 février au 7 mars, pour les professionnels de l'habitat, un circuit qui leur permettra de s'initier à l'architecture et à l'urbanisme de ce pays. « Inde : quatre mille ans d'architecture et d'urbanisme » est en effet le thème de ce séjour au cours duquel les participants pourront admirer le Taj Mahal, mausolée de marbre blanc dédié par l'empereur moghol Shah Jahan à son épouse favorite Mumtaz Mahal et considéré comme l'une des sept merveilles du monde, des *havelis* (riches demeures des marchands) ; mais ils visiteront aussi le Shollinganallur, village traditionnel, avec ses maisons aux murs de terre et aux toits en feuilles de palme, et Dharavi, le plus grand bidonville d'Asie (trois cent mille à quatre cent mille habitants).

★ **Renseignements et inscriptions : Perspectives asiennes, 25, rue du Château, 92200 Neuilly-sur-Seine, 42-31-28-34. Prix : 18 500 F tout compris.**

COLLOQUE

L'AFRIQUE ET LE MANAGEMENT. – Les chambres de commerce et d'industrie de Paris et de Versailles, et l'Institut du développement organisent, sous la présidence de la Conférence permanente des chambres de commerce africaines et françaises, un colloque international à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire, du 28 au 31 janvier, sur le thème : « L'Afrique et le management ». Deux questions majeures seront abordées lors de ce colloque : comment densifier le tissu des entreprises africaines ? Comment incorporer la dimension culturelle africaine dans le management et éviter ainsi le rejet que tout placage artificiel des méthodes occidentales ne manquerait pas de provoquer ?

★ **Chambre de commerce et d'industrie de Paris, direction des relations internationales, 2, rue de Viarmes, 75001 Paris.**

FORMATION PROFESSIONNELLE

JURISTE INTERNATIONAL. – L'université de Paris-I[er] et le King's College de l'Université de Londres ont mis au point un programme de formation en droits français et anglais permettant à des jeunes (élèves de classes terminales, de lettres supérieures, ou de première supérieure, étudiants en droit de première année) parfaitement bilingues d'obtenir au bout de quatre années d'études (deux années à Londres et deux années à Paris) le diplôme français de maîtrise en droit et le LL. B (son équivalent britannique). Ces juristes internationaux pourront ainsi devenir conseillers d'entreprises, ou s'occuper d'affaires internationales dans des cabinets d'avocats spécialisés. Le nombre de places est limité, une sélection doit donc être organisée. Elle sera faite d'abord sur dossier, puis, dans le courant du mois de mars, à la suite d'un entretien avec un jury franco-anglais.

★ **Le dossier est à retirer avant le 31 janvier au secrétariat de l'UER 07, université de Paris-I[er], 12, place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05.**

DOCUMENTALISTE DE DEMAIN. – Sur ce thème, une journée-débat est organisée, vendredi 31 janvier à Reims, par l'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS) de Champagne-Ardenne. La matin, analyse des résultats de l'enquête conduite par l'ADBS auprès de mille cinq cents documentalistes sur les relations professionnelles, la formation, les salaires, les statuts, les répartitions sectorielles et géographiques et le degré d'utilisation des techniques informatiques. L'évolution des techniques documentaires et des qualifications seront traitées l'après-midi.

★ **Renseignements : Martine Lalouette, CRAM, tél. : (16) 26-40-41-42, poste 3493.**

INFORMATIQUE ET ASSOCIATIONS. – La réalité informatique, son efficacité et ses contraintes, sera l'objet d'une après-midi de travail organisée par l'Association des trésoriers et responsables d'associations (AFTA), mercredi 5 février, à Paris, sous la présidence de Gilbert Trigano, délégué auprès du premier ministre pour le développement des nouvelles formations. Des cabinets de conseils en informatique et des associations ayant l'expérience des méthodes informatiques présenteront les problèmes à aborder et les écueils à éviter.

★ **AFTA, 41, avenue de l'Opéra, 75078 Paris Cedex 02. Tél. : 42-98-02-26.**

STAGES

CIEL ET LOGICIELS. – L'Association nationale sciences techniques jeunesse (ANSTJ) propose aux étudiants en sciences physiques et sciences de la nature d'animer durant l'été des centres de vacances pour les jeunes de dix à dix-huit ans. Elle organise dès maintenant des stages de formation de six jours (agréés par le ministère de la jeunesse et des sports). Du 8 au 14 février : astronomie ; du 20 mars au 5 avril : micro-fusées ; du 29 mars au 5 avril : micro-informatique ; et enfin du 11 au 28 juin : multiactivités (écologie, astronomie, énergie solaire et micro-fusées). Le prix (1 400 F) de la formation est remboursée pour moitié aux animateurs encadrant les camps de vacances organisés par l'ANSTJ.

★ **ANSTJ, 17, avenue Gambetta, 91130 Ris-Orangis. Tél. : 69-06-82-20.**

TRANSPORTS

A LONDRES. – Aller à Londres en avion pour 200 F, c'est ce que propose l'Organisation pour le tourisme universitaire (OTU) les 24, 26 et 31 janvier. Le départ s'effectue à 18 h 35 à la gare routière de la place Stalingrad, le décollage à 21 h 25 à Beauvais, arrivée à Gatwick à 21 h 15 (heure locale). Retour aux mêmes dates et aux mêmes conditions, avec arrivée à Paris-Stalingrad à 23 h 15.

★ **Renseignements et inscriptions : OTU, 137, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris. Téléphone : 43-29-12-88.**

PUBLICATION JUDICIAIRE

Un jugement rendu par la 17[e] Chambre du Tribunal de grande instance de PARIS en date du 4 novembre 1985.

Entre :

M. THOMAS Maurice, commissaire divisionnaire, élisant domicile au cabinet de M[e] GASSENBACH Patrick, avocat, 38, avenue Wagram 75008 Paris,

Et :

1° **M. PERDRIEL Jean-Claude**, directeur de la publication du *Matin de Paris*,

2° **M. BACELON Jacques**, journaliste, tous deux élisant domicile au cabinet de M[e] COUTURON, avocat, 109, bd Malesherbes 75008 Paris.

POUR DIFFAMATION PUBLIQUE ENVERS UN FONCTIONNAIRE PUBLIC

En raison de quatre articles parus respectivement dans le numéro 571 du 27/12/1978, le numéro 573 du 29/12/1978, le numéro 602 du 1[er]/2/1979, le numéro 588 du 16/1/1979, portant atteinte à sa réputation et à sa considération professionnelle.

PAR CES MOTIFS

Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard de M. Bacelon, contradictoirement à l'encontre de M. Perdriel, aux termes de l'art. 411 C.P.P. en premier ressort et après en avoir délibéré conformément à la loi.

Constate l'extinction de l'action publique du fait de l'amnistie des délits de diffamation publique envers M. Thomas, fonctionnaire public, à raison de sa qualité de commissaire de police.

Sur le plan des intérêts civils, condamne solidairement MM. Bacelon et Perdriel à payer à M. Thomas le FRANC symbolique à titre de dommages-intérêts.

Ordonne l'insertion du dispositif du jugement dans un journal au choix de M. Thomas, sans que le coût de cette insertion, à la charge des défendeurs, puisse excéder la somme de 10000 F.

Et les dépens du jugement à la charge du Trésor (en application de l'art. 24 de la loi du 4 août 1981).

Pour extrait.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 janvier :

UN DÉCRET

● N° 86-91 du 21 janvier 1986 relatif au paiement de la retenue à la source, pris en application de l'article 1673 du code général des impôts.

UN TABLEAU

● De classement et d'administration des réservistes du service national pour l'année 1986.

UN ARRÊTÉ

● Du 30 décembre 1985 modifiant l'arrêté du 22 août 1983 relatif à l'automatisation des fichiers d'usagers des PTT au niveau local.

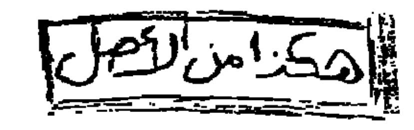
Rendez-vous

SCULPTURES SUR NEIGE

Jusqu'au 26 janvier, à Valloire, en Savoie, se déroule le troisième concours international de sculptures sur neige. En lice : dix-neuf équipes de deux personnes représentant douze nations pour façonner des œuvres pouvant atteindre 7 m de long et 5 m de large. Le samedi 25 janvier un jury composé de sculpteurs et les hivernants, attribueront prix et médailles. La semaine sera animée par diverses manifestations : cinéma, hockey, descentes aux flambeaux.

★ **Renseignements : Office du tourisme, 73450 Valloire. Tél. : 79-59-03-96.**





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Sam Shepard

Marcel Maréchal monte Californie, paradis des morts de faim, *de Sam Shepard, star de cinéma, auteur reconnu en Amérique, homme des grands espaces, cow-boy énigmatique.*

EXPÉRIENCE THÉATRALE AMÉRICAINE A MARSEILLE

Sam Shepard, auteur prolifique venu au théâtre dans les années 60, est peu joué en France. Ses intrigues elliptiques, son écriture qui entrecroise des bribes de phrases et des tirades, déconcertent les adaptateurs, les metteurs en scène, les acteurs et, par voie de conséquence, le public. Sam Shepard intrigue, et pas seulement pour son succès aux Etats-Unis comme écrivain et acteur. Il porte un défi, auquel un jour ou l'autre les gens de théâtre veulent répondre.

Aujourd'hui, Marcel Maréchal met en scène et joue au Théâtre de la Criée à Marseille Californie, paradis des morts de faim, *le titre original* Curse of the Starving Class, *déjà intraduisible, désigne à la fois* « les morts de faim, les esprits vides, les affamés de spiritualité », *selon Marcel Maréchal et l'adaptateur Pierre Laville, pour qui Shepard écrit* « un théâtre de la faute, du manque, de la blessure ».

C. G.

SAM SHEPARD serait-il Eugene O'Neill déguisé en cow-boy, ou Gary Cooper réincarné en auteur dramatique, marchant avec ses grandes bottes western vers le crépuscule, pour prendre sa place dans la légende du théâtre américain ? A en croire une partie importante de notre critique, Sam Shepard est le plus grand auteur dramatique de sa génération. Avec comme origines les bas-fonds du Manhattan des années 60 (serveur dans un restaurant le soir, auteur d'avant-garde le jour), il est aujourd'hui le plus décoré : dix Obies (l'oscar *off* Broadway) et un prix Pulitzer. Ce n'est point seulement un succès d'estime. Avec sa toute dernière pièce *A lie of the mind (Un mensonge de l'esprit)*, il connaît son deuxième succès public – donc financier – en deux ans, ce qui n'est pas un mince exploit dans cette région sauvage et sans pitié qu'est le théâtre new-yorkais.

Comme si ça ne suffisait pas, Sam Shepard poursuit sa carrière à l'écran. Vient de paraître aux Etats-Unis la version filmée de sa pièce *Fool for Love*, réalisée par Robert Altman, avec l'auteur dans le rôle principal. Beau, grand, laconique – garycooperesque, en effet, – sa nomination aux oscars pour *l'Etoffe des héros* le confirme comme seul écrivain-star de cinéma.

Mais pourtant. Les grandes bottes de Sam Shepard, il faut l'admettre, sonnent un peu faux sur les boulevards de Paris. L'écho en est assourdi, quelque chose d'essentiellement shépardien semble perdu. Seul Robert Cordier au Marie-Stuart avec *Savage Love*, pièce atypique co-écrite avec Joseph Chaikin a réussi son coup. Il paraît donc que le cow-boy écrivain voyage mal.

La carrière de star de Sam Shepard n'est pas sans rapport avec sa situation ; aux Etats-Unis plus qu'ailleurs c'est l'image qui règne. Elle attire les médias, met en marche cette machine énorme et terriblement efficace qui produit sans cesse les mythes populaires du prêt-à-consommer. L'image-produit Sam Shepard serait-elle moins consommable en France? Car, en cette fin de notre pauvre et tragique siècle, on ne peut parler sérieusement d'art sans parler de ce qui est consommable.

L'appétit des Parisiens pour le théâtre américain depuis bientôt quinze ans s'est porté sur les plats exotiques de l'avant-garde new-yorkaise, peu appréciée, voire maudite chez elle. France, terre d'asile artistique, c'est beau, et ça donne aux Français le droit de dire avec une évidente satisfaction que tout ou partie du théâtre américain existe à cause d'eux, grâce à leur accueil chaleureux. Mais Sam Shepard n'entre pas dans ce jeu-là, et sa réussite provoque le soupçon sinon le mépris. Il n'a guère besoin d'asile artistique. Ses pièces sont « profondément américaines » selon l'expression banale et vague de la machine critique d'outre-Atlantique, c'est-à-dire profondément obscures.

Les grands thèmes de Shepard sont véritablement universels, mais recouverts de plusieurs couches de cette *americana* repésentée par les symboles quotidiens – réfrigérateurs, grille-pains, lassos, éperons – qui assument une qualité quasi occulte dans l'écriture mystico-populaire de Shepard. Ainsi ses drames semblent-ils s'adresser à une nation insulaire et isolée. Par ailleurs, que peut signifier le New West de Shepard et sa grande nostalgie pour un monde en voie de disparition ? A Paris, ville des modes, ça paraît carrément démodé.

Les mises en scène et le jeu des comédiens sont, il est vrai, parfois problématiques. La force d'une émotion pure compte beaucoup, surtout dans les pièces récentes. Mais, si l'on fait appel à cette fameuse méthode dite *actors'studio* – terme dont on abuse ici comme là-bas, – on risque de trahir l'essence spontanée et délibérément incohérente de l'écriture scénique. De plus, jouer *actors'studio* c'est trop souvent produire une énergie frénétique, plus Rambo que Brando.

Selon Pierre Joris, qui a traduit de très beaux textes, *Motel Chronicles*, et *Lune Faucon* (1) : « *En France, Sam Shepard n'est pas pris au sérieux comme écrivain. Les traductions dramatiques que j'ai vues utilisent un langage bien trop superficiel, trop en vogue, avec trop de franglais. C'est son image médiatique qui domine.* »

Des Français continuent à chercher le ton juste pour présenter Shepard le vrai, essaient de pénétrer au cœur d'une écriture où se rencontrent une puissance, une beauté, rares. Mais c'est le cœur de son théâtre qui se révèle le plus difficilement exportable.

JOHN STRAND.

(1) Editions Christian Bourgois (collection « Sixpack »).

Pirandello

Pirandello est mort il y a cinquante ans. La Pléiade publie le second et dernier volume de son Théâtre complet. Bruno Boeglin répète actuellement à Grenoble Six personnages en quête d'auteur, *que Jean-Pierre Vincent présente à l'Odéon-Théâtre de l'Europe.*

THÉATRE COMPLET A « LA PLÉIADE »

A LA fin du printemps de 1977 la collection « la Pléiade » proposait un premier volume du théâtre de Pirandello, établi par Paul Renucci. Un second volume était annoncé, que la disparition prématurée de Renucci, quelques mois plus tard, a retardé considérablement. Il vient maintenant de sortir en librairie. André Bouissy a repris et mené à son terme ce gros travail; cette édition est en réalité la première au monde à pouvoir se proclamer complète.

Elle réunit en effet les vingt pièces de l'édition italienne dite des « Masques nus », établie par l'auteur lui-même, qui complètent les vingt-trois déjà publiées dans le volume précédent. Elles sont également disposées par ordre chronologique et suivies d'un appendice qui rassemble une dizaine de textes ne figurant pas dans l'édition italienne, notamment ceux écrits en dialecte sicilien, dont certains sont demeurés inachevés. On trouvera donc dans ce second volume, entre autres, les deux dernières parties de la trilogie du « théâtre dans le théâtre » *(On ne sait jamais* et *Ce soir on improvise)*, ces grandes variations sur l'identité et la personnalité que sont *Comme tu me veux*, *Se trouver* ou *Quand on est quelqu'un*, et les pièces « mythiques » : *la Nouvelle Colonie*, *la Fable du fils substitué* et *les Géants de la montagne*.

A cinquante ans de la mort de Pirandello, il est maintenant possible de suivre dans tout son déroulement cette étonnante aventure théâtrale dont, en général, on ne connaît et on ne cite que quelques titres, toujours les mêmes, sans percevoir l'unité fondamentale d'une création qui s'est jouée simultanément sur les registres du théâtre, de la nouvelle et du roman, et ce depuis le début des années 1890.

D'autre part, le succès fracassant de Pirandello à partir de 1920 l'a fait voir comme une sorte d'auteur international, et de ce fait on a sous-estimé le rapport fondamental qu'il n'a cessé d'entretenir avec sa Sicile natale. Les textes siciliens inédits que l'on découvre ici permettent de se faire une idée plus juste de cet enracinement.

Les traductions sont, pour la plupart, l'œuvre de la même équipe que dans le tome I ; elles témoignent d'un semblable souci d'exactitude et permettent de rester au plus près de l'original, dans une optique qui est sans doute celle d'une grande fidélité à l'écrit, mais qui n'est pas toujours favorable aux exigences de la diction scénique. On peut souhaiter en tout cas que metteurs en scène et comédiens ne se voient pas, *a priori*, tenus de se conformer scrupuleusement à cette version, quels qu'en soient les mérites réels, à commencer par celui de donner enfin de très sérieuses garanties de précision. Mais cela est peut-être un autre problème, et il concerne davantage les héritiers de l'auteur que son éditeur.

On connaît déjà l'importance des travaux pirandelliens d'André Bouissy. Les quelque trois cent cinquante pages très serrées de notices qui accompagnent cette série de pièces en sont une confirmation éclatante ; rédigées, à trois exceptions près, par lui seul, elles constituent comme un livre dans le livre, dont le seul défaut est sa présentation fragmentée, puisque les notices, par définition, sont consacrées à une seule pièce à la fois. Mais le jeu des renvois internes permet d'échapper en partie à cette approche dispersée, et l'ensemble constitue une masse de commentaires impressionnante et qui fera date.

André Bouissy propose des interprétations qui tiennent compte des travaux les plus récents, ouvrant là des perspectives souvent inédites et toujours éclairantes ; il contribue ainsi à resituer le travail de Pirandello en fonction de l'histoire du théâtre de son temps (en Allemagne ou en Russie, par exemple), il dessine avec précision les points de convergence avec d'autres démarches esthétiques (tel le futurisme), ou, au contraire, rétablit d'utiles distinctions par rapport à des assimilations hâtives (c'est le cas pour le surréalisme). Il donne également, au passage, des indications sur les lectures « spirites » de Pirandello, et sur l'influence qu'il en a subie.

Ce livre est un ouvrage décisif pour la compréhension en profondeur de l'ensemble du théâtre pirandellien.

MARIO FUSCO.

★ Luigi Pirandello, *Théâtre complet*, II ; édition publiée sous la direction d'A. Bouissy et P. Renucci. Gallimard, collection « la Pléiade », 1 650 p., 360 F (prix de lancement : 320 F, jusqu'au 31 janvier 1986).

SIX PERSONNAGES...

SANS avoir besoin du prétexte d'un anniversaire, Pirandello est joué régulièrement, et pas seulement en Italie. Car il lève des lièvres que l'on n'a pas fini de poursuivre. Raison-déraison, vérité-mensonge... « *Débat éternellement recommencé et qui nous touche encore, entre le réel et la fiction* », écrit Jean-Pierre Vincent.

Les termes du débat sont usés, la question demeure : où commence le jeu, quelle est sa part dans la vie, de chacun, publique et privée ? Pirandello fouine dans les zones obscures des comportements. Il montre les déviations dues aux règles morales, sociales, théâtrales. Il parle directement de théâtre avec ces six personnages (Ugo Tognazzi, Catherine Samie, Caroline Chaniolleau, Jean-Philippe Puymartin, Laurent Levy, Natalie Nerval), avec cette famille qui déboule au milieu d'une répétition, et veut à toute force vivre son drame. Comme un individu sur le divan du psychanalyste, le groupe veut recréer la scène cruciale qui dévoilera ses tares, ses secrets honteux et dérisoires, et le délivrera de sa honte.

Mais Pirandello, plus qu'à la psychanalyse, s'intéresse aux ambiguïtés du moment où l'acteur prend en charge l'écriture et l'incarne. Ici, les mots se sont déjà faits chair. Ils se trouvent face à des acteurs (Brigitte Rouan, Jean-Claude Dreyfus, Valérie Dreville, Jean-Christophe Lebert, Sonia Lypsyc, Michel Gudin, Michel Franz, Jean-François Lapalus, Marc Lador, Pierre Chabert) que rien n'habite encore. Des masques, des pantins gonflés de vanité. Ils se bornent à regarder les « personnages » que le metteur en scène (François Beaulieu) tente de diriger. Pour lui, ce sont des comédiens amateurs qui ont trouvé un moyen original de s'imposer.

La situation balance entre le récit et le vaudeville, puis entre le vaudeville et le mélo furieux quand les « personnages » parviennent à retrouver la scène de leur drame. Jean-Pierre Vincent voit en Pirandello un auteur de « comédies antiromantiques ». Il débarrasse la pièce de ses mystères. Il la normalise. Les « personnages » restent des figures de théâtre, qui pourraient venir de chez Edouard Bourdet, Becque, Mirbeau... Ils sont tendus sur eux-mêmes, exaspérés par l'incompréhension des autres, mais l'angoisse ne va pas jusqu'à la folie.

On reste délibérément à l'intérieur du jeu, sans en transgresser les limites, ce qui donne celles du spectacle. Précis, rigoureux, il repose sur les comédiens. Aussi réduit soit le rôle, Jean-Pierre Vincent donne à chacun sa chance. Mais la pièce est écrite ainsi : Caroline Chaniolleau, farouche, agressive, et qui se brise d'un coup, mène le spectacle avec Ugo Tognazzi tel qu'on le connaît : brave type veule et désarmant.

COLETTE GODARD.

★ Odéon-Théâtre de l'Europe, 20 h 30, jusqu'au 14 février.

Le MIDEM donne un reflet fidèle de l'industrie musicale en crise : baisse des ventes pour les microsillons et les cassettes, anglais obligatoire pour les paroles, déclin de la musique vivante. Mais on attend les nouvelles formes de diffusion.

Le XXe MIDEM

EN ATTENDANT LE VIDÉODISQUE



LE Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) célèbre, cette année à Cannes, son vingtième anniversaire, du 27 au 31 janvier. La manifestation de Bernard Chevry avait profité à sa naissance de l'expansion formidable de l'industrie phonographique. Puis il y eut la crise, la morosité, le développement des technologies, l'apparition des nouveaux supports de diffusion.

Premier carrefour européen d'échanges entre éditeurs, artistes et distributeurs, le MIDEM donne chaque année une image fidèle de l'industrie musicale.

Période de transition pour le show-biz dans l'attente de la mise en place des nouvelles formes de diffusion de la musique telles que le disque compact, le vidéo-clip, le juke-box individualisé, la télévision musicale et le satellite. Longtemps colonne vertébrale de l'édition phonographique, le microsillon continue de s'écrouler : 15% de baisse dans les ventes par an. La progression spectaculaire du disque compact depuis deux ans (340000 exemplaires vendus en 1983, 1 million en 1984 et 2500000 en 1985) ne compense pas cet effondrement, tandis que la diffusion du 45 tours diminue de 6% et celle des cassettes de 1%. « *La crise*, souligne M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM, *dissuade beaucoup de producteurs d'investir durablement sur un artiste ou un auteur et les incite – plutôt qu'à construire des carrières à long terme – à tenter quelques opérations, quelques coups.* »

La crise a été salutaire pour l'industrie phonographique, qui a assaini, modernisé, ses structures et se prépare à la diversification de ses activités de programmateur de musique. L'image sera de plus en plus inséparable du son : les millions d'informations sonores contenues sur une face d'un disque compact pourraient bien, dans un avenir proche, être également visuelles. Pour l'instant, les firmes discographiques lancent sur le marché français la vidéocassette de musique : Pathé-Marconi avec des concerts de Tina Turner, Duran-Duran, John Lennon ; Polygram avec les spectacles filmés de Serge Gainsbourg et de Dire Straits. Prix de la cassette : 200 F. Parallèlement, ces mêmes sociétés se préoccupent de la rémunération des vidéo-clips : lors du dernier MIDEM, une première négociation avec les chaînes de télévision avait abouti à un tarif de 1 250 F la minute de diffusion après une franchise d'un mois. Passé cette période d'exonération, rarement un clip a été programmé sur le petit écran. Une nouvelle négociation s'est ouverte en décembre dernier.

A côté de la crise, deux autres phénomènes ont des conséquences graves pour les jeunes créateurs et interprètes français : le déclin de la musique vivante et la consommation accrue d'œuvres de langue anglaise, à travers la diffusion des radios locales privées (80% pour 20% de chansons françaises).

L'accès direct au public par le spectacle vivant est de plus en plus difficile. D'une part, en raison de ses lourdes charges spécifiques : même les bals du samedi soir dans les salles des fêtes sont de plus en plus animés par des disques. D'autre part, à cause de la disparition à Paris – où le fonds de commerce de Bobino est mis aux enchères publiques à la fin de ce mois – et dans les régions de nombreux lieux de capacité moyenne remplacés par quelques salles de grande envergure (Zénith, Bercy) où ne peuvent se produire qu'un nombre limité d'artistes. Les concerts organisés dans le cadre des tournées diminuent : 4 431 en 1970, moins de 3 500 en 1985. Seuls Serge Gainsbourg, Julien Clerc, Michel Sardou, Michel Jonasz, Johnny Hallyday, Hubert-Félix Thiéfaine et Thierry Le Luron ont tenu la route. Chantal Goya aurait dû battre des records d'audience avec un public composé d'enfants de moins de dix ans, de parents et de grands-parents. Au « Jeu de la vérité » du 13 décembre dernier, celle qui se voulait la grande sœur, la copine bon genre et tout en sourires s'est métamorphosée en la fée Carabosse. A la suite de quoi des représentations ont été annulées, faute de spectateurs et la vente de ses disques a chuté d'un tiers.

Le conditionnement croissant des enfants, à partir de neuf ans, et des adolescents à la consommation des œuvres de langue anglaise ne doit plus grand-chose à l'« impérialisme américain » : ces chansons proviennent des Etats-Unis et de Grande-Bretagne bien sûr, mais aussi de l'Europe



entière : par exemple d'Autriche avec un groupe comme Opus, d'Italie, avec Finzy, Kontini, Moon-Ray, Ken Laszlo. Dans le « Top 50 » d'Europe 1 et de Canal Plus, le premier hit-parade sans magouille, pris au sérieux par l'ensemble de l'industrie et servant de référence à la plupart des radios et aux télévisions, on retrouve systématiquement une vingtaine d'artistes anglo-saxons, une quinzaine de produits de langue anglaise réalisés en grande partie en Italie et une quinzaine d'interprètes français. Toutes les chansons sont des versions originales : l'adaptation n'est plus de mise.

Plus que jamais, le chanteur ou l'auteur-compositeur et interprète travaille sans filet. A tout moment, il peut être victime de la mode, d'une consommation de plus en plus rapide, d'une image ou d'une sensibilité brusquement rejetée par le public. Le succès d'une chanson dure six semaines. Les « Top 50 » sont meurtriers : les groupes défilent dans le palmarès à une vitesse vertigineuse. Les carrières se resserrent de plus en plus dans le temps : tel auteur-compositeur et interprète qui remplissait, plusieurs semaines d'affilée, le Palais des Sports dans les années 70 survit en se produisant seul ou avec un musicien dans le circuit culturel du Quai d'Orsay à l'étranger ; tel autre qui faisait deux cents galas il y a un an est à la recherche d'un contrat dans une maison de disque ; tel autre encore, à peine âgé de trente-cinq ans, s'avoue aujourd'hui « *à sec* », incapable d'imaginer...

Pourtant, de plus en plus de jeunes musiciens sont touchés par la fièvre du geste sonore, essayent d'inventer des couleurs musicales. L'année dernière, la SACEM a reçu huit cents cassettes correctement réalisées en petites équipes de deux personnes jouant de plusieurs instruments. Dans ces cassettes, le texte a de moins en moins d'importance, est conçu pour le son. Beaucoup de jeunes musiciens sont entrés en studio avec un mot et ont fabriqué des sonorités autour.

Deux ou trois parmi ceux qui avaient soumis une cassette les années précédentes ont suivi les cours de l'Ecole de variétés de la rue Ballu. La première promotion (vingt-huit élèves, moyenne d'âge : vingt-quatre ans) vient de sortir. Neuf des promus ont signé un contrat avec une firme phonographique, deux autres réalisent



leur premier album avec des producteurs indépendants dans les régions. Tout pour eux reste à entreprendre dans une industrie où 10 % seulement des artistes sont en mesure de gagner, un jour ou l'autre, l'équivalent du SMIC et où un « tube » n'est jamais une évidence : *Tout doucement*, chanté par Bibi (un million de 45 tours vendus), a d'abord été refusé par toutes les maisons phonographiques. En désespoir de cause, l'éditeur a revendu la bande enregistrée au studio...

C. F.

LES PRODUCTEURS

DANS les années 60, la firme Barclay fut l'une des plus intéressantes expériences françaises de catalogue discographique. L'une des plus dynamiques aussi, capable de rivaliser avec les firmes multinationales représentant en France les trois quarts du marché. L'entreprise, qui n'a pas su éviter le vieillissement, a été absorbée en 1979 par Polygram.

Fantomatique jusqu'à ces derniers mois, Barclay vient de recevoir du sang neuf avec la direction de Philippe Constantin, quarante et un ans, découvreur des Pink Floyd, de Gérard Manset et d'Higelin, créateur des éditions Clouseau par où sont passés les Pink Floyd et la plupart des artistes africains. Objectif de Barclay nouvelle manière : découvrir des sons et des musiques, des chanteurs et des groupes à qui seront donnés les moyens de fabriquer un disque et de le distribuer. « *J'aimerais que la musique faite en France*, dit Philippe Constantin, *puisse continuer à exister, à la différence d'un pays comme l'Allemagne où tout a été laminé par la production anglo-saxonne.* » Il mise sur une découverte à lui, Stéphane Eicher... un Suisse de Berne.

∴

Claude Carrère est aujourd'hui le plus important producteur indépendant : 14 % du marché. Celui qui imposa autrefois Sheila dispose de trente labels, d'un réseau de distribution, d'artistes populaires comme Linda de Suza et de jeunes qu'il fait travailler avant de les lancer avec les techniques modernes de vente. Claude Carrère s'associe régulièrement avec les Italiens, les Allemands, les Anglais et les Américains pour produire des disques en langue anglaise qui caracolent allègrement en tête des hits parades français et étrangers (le groupe autrichien Opus, le groupe italien Century) : « *La langue anglaise est prédominante*, dit-il. *Si on ne produit qu'en français, on se limite à l'Hexagone.* »

Avec les mêmes méthodes, Claude Carrère a élargi son champ d'action à la vidéo (troisième rang pour la distribution en France) et au livre : « *Je fais de tout dans l'édition. Comme dans le disque et la vidéo.* » Il publie des biographies (*Linda de Suza*), des romans populaires (quatorze par mois) généralement adaptés d'œuvres américaines, des bandes dessinées pour les enfants, des ouvrages exploitant le nom d'une personnalité : *Ma médecine naturelle*, par Rika Zaraï (un million d'exemplaires vendus), *le SIDA*, par Jean-Claude Bourret, des écrits de Jean-Baptiste Doumeng et de Jean-Marie Le Pen.

Chiffre d'affaires du groupe : 500 millions de francs dont 250 millions pour le disque, 125 pour la vidéo et 125 pour le livre.

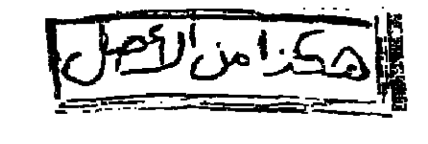
LES AUTEURS

LA SACEM est, dans le monde, la seule société d'auteurs à posséder, depuis 1965, un dictionnaire musical contenant six cent mille fiches informatisées, codifiées avec des demi-tons et où sont inscrites les œuvres qui ont été plus ou moins commercialisées. Soixante-quinze mille chansons françaises ont été déposées en 1985 à la SACEM. Quinze mille sont éditées, douze mille seront exécutées au moins une fois. Ces douze mille chansons entreront dans le dictionnaire musical qui permet de retrouver sur-le-champ les antériorités éventuelles ou de constater, par exemple, que de 1960 à aujourd'hui, huit cent soixante fiches de chansons françaises et adaptations commencent par l'expression *Je t'aime* et sept cent quatre-vingts par le mot *rock'and roll*.

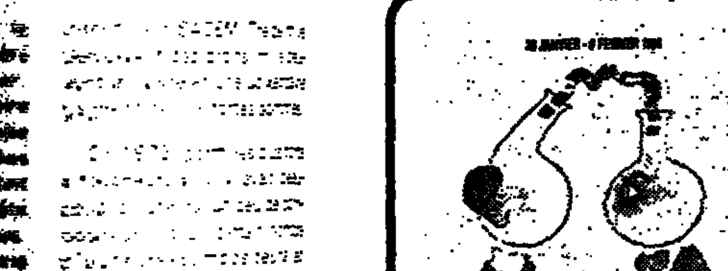
Quarante-deux mille auteurs et compositeurs vivants sont inscrits à la SACEM. Treize mille perçoivent des droits, mille peuvent en vivre et une soixantaine gagnent de très fortes sommes.

En 1975, parmi les plus forts « toucheurs », il y avait beaucoup d'auteurs, un peu de compositeurs et un certain nombre d'auteurs-compositeurs et interprètes. Dix ans plus tard, les paroliers régressent, les compositeurs de films (Maurice Jarre, Georges Delerue, Vladimir Cosma, Michel Legrand) viennent dans le peloton de tête car leur musique s'exporte dans le monde entier et les auteurs-compositeurs-interprètes ne sont plus les mêmes ; ils se nomment aujourd'hui Renaud, Michel Berger, Jean-Jacques Goldman.

Mais le premier dans ce « hit-parade » des droits est indéracinable. Son nom : Maurice Ravel.







Renaud

J'ÉCRIS PAR PLAISIR, JE CHANTE PAR PROVOCATION

Avec ses chansons Renaud a fâché Margaret Thatcher comme il avait fâché le PCF. Pourtant, il se voit en doux anarchiste, et ses textes sont étudiés à l'école en France et dans les universités américaines.

TIMIDE, discret, pudique dans la vie, Renaud a provoqué Mme Thatcher avec sa chanson *Miss Maggie :*

« Femmes du monde ou bien [putains
qui, bien souvent, êtes les mêmes.
Femmes normales, stars ou bou- [dins,
femmes en tout genre, je vous [aime.
Même à la dernière des connes,
je veux dédier ces quelques vers
issus de mon dégoût des hommes
et de leur morale guerrière.
Car aucune femme sur la planète
n's'ra jamais plus con que son [frère
ni plus fière ni plus malhonnête,
à part, peut-être, Madame That- [cher. »

« Il y a longtemps que je voulais faire une chanson sur la folie des hommes, leurs conneries, leurs haines et leurs violences, *dit Renaud.* Ce qui s'est passé lors du match de football au stade du Heysel a été le détonateur. Les hooligans, qui sont les enfants de la crise, ont un peu comme mère Margaret Thatcher. *Miss Maggie*, c'est un hymne à la femme et un croche-pied au premier ministre britannique. Je ne pensais pas que cette chanson aurait suscité des réactions en Grande-Bretagne : les chanteurs français sont considérés avec mépris par les Anglais. Tout a commencé par un article de l'*Observer*, étonné du succès en France de *Miss Maggie*. Ensuite, il y a eu l'effet boule de neige. Un chanteur anglais m'a même répondu par une chanson où il dit que *« les Français ne sont même pas capables, avec leurs hommes-grenouilles, qui portent bien leur nom, de couler correctement un bateau. Leur police est dirigée par l'inspecteur Clouseau. Ils ont apporté la mauvaise haleine, le bidet, le can-can. Leurs femmes ne se rasent pas. Il suffit de leur dire Waterloo pour les humilier. Pourquoi se croient-ils supérieurs, alors qu'en fait ils assument mal leur complexe d'infériorité. Car ils n'ont jamais gagné une guerre. »*

» Je comprends d'autant moins Jeremy Nicholas que ma chanson n'attaque pas le peuple anglais. En revanche, je suis ravi de blesser Mme Thatcher, qui n'y va pas de main morte dans sa politique. Les larmes que j'ai versées autrefois sur Bobby Sands, je les ai encore au travers de la gorge. Je viens de finir la version anglaise de *Miss Maggie*. Je vais me faire beaucoup d'amis et un peu d'ennemis.

– Ce n'est pas la première fois qu'une de tes chansons provoque des réactions.

– Il y a eu en 1980 *Où c'est qu'j'ai mis mon flingue ?*, où je disais que *« gueuler contre la répression en défilant « Bastille-Nation » quand mes frangins crèvent en prison, ça donne une bonne conscience aux cons, aux nez-d'boueux et aux pousse-mégots qui foutent ma révolte au tombeau »*. D'où une rupture entre moi et le Parti communiste, avec qui je n'étais pas déjà cul et chemise. Disons que c'était l'entente cordiale : j'acceptais de faire des galas qu'il organisait.

» L'été dernier, il y a eu l'affaire du *Déserteur*. J'avais accepté de chanter en URSS dans le cadre du Festival mondial de la jeunesse et j'avais pris soin de préciser que je ne m'adapterais pas au contexte. J'ai donc fait mon tour de chant habituel.



» *Le premier soir*, ça c'est bien passé, même si le public était manifestement un peu choisi, trop policé. Mais, à la seconde soirée, sur ordre, un tiers des spectateurs se sont brusquement levés et ont quitté la salle après *le Déserteur*.

– Quelle est la plus belle étiquette jamais collée à ton personnage ?

– Celle de « chanteur énervant ». Mais je me sens quand même assez proche des doux rêveurs anarchistes. J'écris par plaisir, je compose par nécessité, pour pouvoir dire mes textes. Je chante par provocation.

– Certaines de tes chansons sont étudiées à l'école.

– Exact. *HLM*, par exemple. Il y a aussi des universités américaines qui s'amusent à décortiquer mes textes. Enfin, il y a un professeur au Danemark qui a conçu un bouquin de français uniquement avec mes chansons et mes interviews. Manipulateur de la langue française, c'est flatteur. Bon. Mais je n'écris pas pour ça. Jeune, j'ai surtout lu Maupassant, Vian, Prévert, Céline, un peu, et Drieu La Rochelle beaucoup; de seize à dix-huit ans, *Feu follet* a été mon livre de chevet. »

Renaud m'est apparu en mai 1968. Il est alors au lycée Montaigne. Sa première chanson (Crève, salope), *écrite spontanément au milieu des événements, est reprise par tous les lycéens qui ont une guitare. D'autres suivront :* CAL *(comité d'action lycéen). Renaud compose beaucoup. Il a abandonné ses études, il a travaillé comme vendeur dans une librairie du quartier Latin, puis comme plongeur et coursier. En 1974, paraît le premier album* (Hexagone). *Mais il lui faudra attendre quatre ans et le succès public de* Laisse béton *pour que de vraies salles s'ouvrent à lui et qu'il puisse s'entourer d'une équipe de musiciens.*

« On m'a attribué la réputation de pratiquer beaucoup le verlan. Dans *Laisse béton*, seul le titre est en verlan. Dans *le Retour de Gérard Lambert*, je fais simplement rythmer meuf avec keuf's. Il y a eu une confusion entre ce que je racontais et ce que je vivais vraiment, ce que j'étais.

» Et puis j'ai rencontré ma gonzesse, j'ai eu un enfant, du succès, ça m'a changé la vie. J'ai eu le désir de chanter autre chose que les bistrots et la zone. Mes premiers textes étaient des poèmes d'écolier. J'écris moins, je fais plus d'efforts, je m'applique.

Ce qui me passionne le plus dans ce métier, c'est la scène, les rapports avec le public, les trucs qui sortent de ton cœur et cinq mille mecs debout, les larmes aux yeux, le briquet allumé et qui t'aiment, qui te bouffent des yeux. Ça m'embêterait d'avoir moins de public, de descendre du jour au lendemain de cinq mille à deux mille, puis, après l'album suivant, de deux mille à huit cents. Il y a plein d'exemples sous les yeux...

» Je chante au Zénith pendant un mois à partir du 20 février. Comme je n'ai pas la prétention de croire que mes chansons et ma tronche suffisent, il y aura du spectacle derrière moi : un beau décor maritime, des belles lumières, des apparitions magiques. Moi, je vais me planter devant le micro et je ne bougerai pas sur scène : je suis mal dans mon corps. C'est paradoxal et contradictoire cette timidité que j'ai en moi. Mais j'ai encore plus peur devant une personne que devant cinquante.

– Il y a la scène, la famille, la mer sur un bateau...

– ...Et la pêche à la ligne en rivière. La mer, c'est toujours en famille, toujours avec des potes. La pêche à la ligne, c'est tout seul. C'est la sérénité, le retour sur soi.

» Je n'ai pas envie de jouer le mec heureux, à l'aise dans ses baskets : j'ai parfois des moments de déprime. »

Propos recueillis par CLAUDE FLÉOUTER.

Sélection

CINÉMA

« Ginger et Fred » de Federico Fellini

Un jour de Noël, trente ans après s'être séparés, à la ville comme à la scène, Pippo Biticella, dit Fred, vendeur d'encyclopédies au porte-à-porte, et Amelia Bonetti, dite Ginger, se retrouvent pour donner à nouveau leur numéro de claquettes au cours d'une grande émission de variétés, à la télévison. Les vieux ringards du music-hall ne sont plus des virtuoses, mais ils sont réels, émouvants, contrairement à l'univers du factice et de l'oubli qu'est la télévision. Un réquisitoire, un opéra, un chef-d'œuvre de plus à l'actif du maestro Fellini. Avec Marcello Mastroianni et Giulietta Massina, inoubliables. — M. B.

« L'Histoire officielle » de Luis Puenzo

Le film le plus émouvant du Festival de Cannes 1985, couronné par le Prix d'interprétation féminine à Norma Aleandro. L'histoire officielle, c'est celle que l'héroïne enseigne dans son lycée, celle qui la rassure. Mais les remparts de son existence se fissurent, s'effondrent, et toute la lumière s'engouffre. Cette petite fille qu'elle a adoptée, d'où vient-elle ? Cette amie qui revient d'un long exil, que lui était-il arrivé ? Et ce mari au-dessus de tout soupçon ? Le drame des « disparus » de l'Argentine reçoit son plus bel hommage, et, jusqu'à la fin du film, se déploie un magnifique portrait de femme. — Cl. D.

ET AUSSI. — *Chorus Line*, de Richard Attenborough (les héros anonymes de la comédie musicale). *Hauts les flingues !* de Richard Benjamin (un règlement de comptes drôlement bien calculé). *Les Visiteurs*, d'Elia Kazan (impeccable huis clos). *L'Effrontée*, de Claude Miller (charmantes vacances). *Le Soulier de satin*, de Manoel de Oliveira (la longue marche).

THÉATRE

« Lapin, lapin » au Théâtre de la Ville

Il est né l'extraterrestre dans une sorte de famille Fenouillard, pittoresque à souhait, menée par une Mama vers qui tout le monde va quand ça va mal. C'est Coline Serreau, cocasse, extravagante, possédée d'une rage de vivre, émouvante. Dans le galetas, les matelas s'entassent, c'est la cabine des frères Marx, revue par Benno Besson. Une farce bariolée, trépidante, cinglante. — Ca. B.

ET AUSSI. — *Lorenzaccio*, au TGP de Saint-Denis, dans les lumières de Daniel Mesguich. *Zingaro*, au 18 avenue Jean-Jaurès, les mystères de l'Europe centrale. *Comédienne d'un certain âge*, au Petit-Odéon, un auteur soviétique à connaître, Edvard Redzinski.

MUSIQUE

Mozart, MIDEM, Montpellier, Moniuszko

Après le vide des semaines précédentes, c'est le trop-plein. Les huit jours à venir seront placés sous le signe des 4 M : tout d'abord au Théâtre des Amandiers de Nanterre, la fameuse production de *Cosi fan tutte* de Mozart par la Monnaie de Bruxelles, mise en scène audacieuse de Luc Bondy, direction John Pritchard, avec une brillante distribution (neuf représentations à partir du 24 janvier).

Mais c'est surtout le MIDEM classique à Cannes qui va polariser l'attention : du 26 janvier au 1er février, de quatre à six concerts par jour pour les quelque dix-huit cents participants, au milieu de nombreux colloques et réunions d'experts de tous ordres. Des œuvres rares de Furtwängler, Gurlitt, Rachmaninov, une quantité de créations et le grand film consacré à Horowitz.

Pendant ce temps, l'Opéra de Montpellier présentera *Idoménée* de Mozart dans une mise en scène de Jean-Claude Auvray (les 27, 29, 31 janvier, 2 et 5 février) et l'Opéra de Lyon offrira en alternance deux opéras de Stanislas Moniuszko, le plus grand romantique polonais avec Chopin : *Halka* et *le Manoir hanté*, interprétés par l'opéra de Lodz, deux œuvres étonnantes à découvrir (en alternance du 28 janvier au 1er février). — J. L.

ET AUSSI. — Hommage à Henri Dutilleux, avec M. Rostropovitch, M. Estrella, etc. (Champs-Elysées le 22) ; R. Puyana (Pleyel, le 24) ; *Cosi fan tutte* (Rennes, les 24, 26, 28) ; *l'Italienne à Alger* (Nantes, les 24, 26, 28, 30) ; *les Contes d'Hoffmann*, mise en scène R. Dembo (Lille, jusqu'au 7 février) ; M. Price (Champs-Elysées, le 25) ; V. Perlemuter (Champs-Elysées, le 27) ; Eugène Malinine (Gaveau, le 28) ; Haydn, par l'Orchestre de Paris, dir. Eugène Jochum (Pleyel, les 29 et 30).

JAZZ

Eddie Harris au New Morning

Né en 1938 à Chicago, Eddie Harris chantait dans les églises baptistes avant de savoir marcher. Parcours classique. Education familiale et orchestre militaire. Depuis, il oscille entre le bricolage génial qui le conduit à toutes sortes d'hybridations (embouchure de trombone sur corps de saxophone, becs sur trompette, mélange de ténor et de basson) et la musique destinée ouvertement au grand public. Avec une tranquillité d'âme et un humour parfait. En pleine période « free », il jouait une espèce de funk à Harlem. Depuis quelque temps, il chante. La prochaine fois, il dansera. (Au New Morning, les 22 et 23 janvier.) — F. M.

DANSE

Le GRCOP : salle Favart, spécial bande dessinée

Jacques Garnier, directeur du Groupe de recherches de l'Opéra de Paris, a eu l'idée de rassembler trois ballets « figuratifs » qui mettent en scène des personnages et développent des récits sur le mode humoristique. *Manèges*, une création de Karine Saporta, évoque la mythologie du cheval. *Le Sacre du printemps* de Paul Taylor est une charge du roman noir. *Le Cordon infernal*, monté par le Théâtre du silence en 1977, met en mouvement quelques « frustrés » de Bretécher. Martine Clary y est plus vraie que nature. (Du 22 au 25 janvier.). — M. M.

ET AUSSI. — *Odile Duboc*, au Centre Georges-Pompidou (le langage des sentiments quotidiens), 22-26 janvier. *La Compagnie Limbes* au Théâtre 18 (Barbares) jusqu'au 26 janvier. *Les Jeunes Loups de la danse*, à Rennes (un week-end à la Maison de la culture consacré aux jeunes compagnies).

EXPOSITIONS

Hommage à Miro à Villeneuve-d'Ascq

Les excellents Miro de la Fondation Masurel ont fourni le prétexte d'une belle exposition. Ce n'est pas une immense rétrospective, mais elle comporte beaucoup de petites choses fortes (dans les dessins et les estampes) et peu connues du peintre catalan, particulièrement agréable à fréquenter là, dans les brumes du Nord, et ce musée qui n'est pas sans rappeler les fondations de Sert.

Roger de la Fresnaye à l'abbaye de l'Epau (Le Mans)

La Fresnaye, mort à quarante ans, en 1925, usé par la guerre où il a été gazé, n'aura pas eu le temps d'asseoir une œuvre modérément liée au cubisme, qu'on ne sait pas toujours très bien situer. L'exposition, qui célèbre le centenaire de la naissance du peintre au Mans, invite à sa relecture (après celle organisée en 1983 à Saint-Tropez et à Troyes). — G. B.

ET AUSSI. — *Amédée Ozenfant 1886-1966*, au musée de Mulhouse. *Fautrier, les années 1925*, au musée de Calais.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LAURENS. Le cubisme, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

VALERIO ADAMI. Rétrospective. TONY OURSLER. Sphères d'influence, installation vidéo. LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1980. Jusqu'au 10 février. **TAKIS. Long mur magnétique, 1985.** Galerie contemporaine.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. — **LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Trieste.** Jusqu'au 10 février. CCI.

TRIESTE. Ville de l'écriture. Jusqu'au 2 février. Petit foyer.

GUY DELAHAYE. Photographies. Jusqu'au 3 février. Forum.

Musées

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'État ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée 20 F. Jusqu'au 3 février.

ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars — **HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785.** Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

DISPOSITIF-SCULPTURE. DISPOSITIF-FICTION. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe SIÈCLE — VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey — LE GAMIN DE PARIS. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

HISTOIRE DU JOUET, du dix-huitième siècle à nos jours. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; sam. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 février.

MODES ET PUBLICITÉ 1885-1986. Le regard de Marie-Claire. — DIM, ça fait vingt ans que je t'aime. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

OUVERTURE DE LA GALERIE COLBERT. Bibliothèque nationale, 6, rue des Petits-Champs/4, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim. (et fêtes), de 9 h à 19 h.

EN PASSANT PAR LA B.N... Paris au cœur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 1er février.

IMAGES DE LA GORGONE. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

DESSINS DE RODIN (deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

L'ENCRE DES LETTRES DE TAIWAN. Peintures et calligraphies chinoises du XVIIe au XIXe siècle. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi (et fêtes), de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS, de 1880 à nos jours. Jusqu'au 2 février. **LES CISTERCIENS A PARIS.** Jusqu'au 13 avril. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; sam. : 10 F. Jusqu'au 2 février.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. — **LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIIIe SIÈCLE A NOS JOURS.** Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

INTERFÉRENCES. Deux siècles de communication à distance. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; dim., de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. — Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

TROUVER TRIESTE. Portraits pour une ville, fortunes d'un port adriatique. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février.

HANNAH VILLIGER. Sculpture. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; dim., de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 février.

LASSE PERSON — CARSTEN REGILD. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 16 février.

NOUVELLES TAPISSERIES. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 9 février.

YURI KUPER. Œuvres de 1978 à 1985. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 23 mars.

DESSINS CONTEMPORAINS. Dix-huit artistes de Cologne. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Du 23 janvier au 14 février.

BERNARD-PIERRE WOLFF. Rétrospective. Espace photographique de Paris, Forum des Halles (niveau 2), entrée rue du Pont-Neuf (43-59-00-80). Entrée : 7 F. Jusqu'au 23 mars.

PLEIN PHARE SUR LA BANDE DESSINÉE. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). De 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

Galeries

LA LIBERTÉ. Hommage pour la centième année de Miss Liberty. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 5 février.

PORTRAITS ET MODÈLES, d'Emile Bernard à André Lhote. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (43-26-54-22). Jusqu'au 28 février.

PEINTURES JAPONAISES. Du XVe au XIXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (48-87-28-57). Jusqu'au 1er février.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac/36, avenue Matignon (45-48-45-15). Jusqu'à fin février.

MAGNELLI. Peintures. TITUS CARMEL. Peintures 1920-1930. Galerie Maeght Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 23 janvier au 8 mars.

PIERRE ANTONIUCCI. Peintures 1986. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 22 février.

LAURENT BAUDE. Sculptures et installation. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Jusqu'au 10 février.

LOUIS CANE. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Janvier.

ANTONIO DI PALMA. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32.37). Jusqu'au 16 février.

JAMES ENSOR. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 1er mars.

JEAN-LUC GODARD. Galerie du jour, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 9 février.

LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer (43-54-78-41). Jusqu'au 1er mars.

JAMES GUITTET. L'extrême raison de peindre. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 15 février.

HELION. Les années 60. Galerie Patrice Trigano, *4 bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 8 février.

SYLVIA LACAISSE. Sculptures. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 22 février.

LEBENSTEIN. Gouaches, dessins, gravures. Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile (43-25-14-21). Jusqu'au 1er février.

EUGÈNE LEROY. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 12 février.

MANFRED MOHR. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 10 février.

LUIS MORAGON. Galerie Polaris, 25, rue Michel Le Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 20 février.

ROBERT MORRIS. Feutres 1973-1976. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février.

HORST MUNCH. Peintures. Galerie Philippe Casani, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 1er mars.

LOUISE NEVELSON. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 23 janvier au 22 février.

KJELL NUPEN. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 14 février.

MICHEL PARRÉ. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 1er mars.

GÉRARD PASCUAL. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 22 février.

PIZA. Entailles. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au début février.

GEORGES ROMATHIER. Brins-Brou-Chine. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 15 février.

THEODORE ROSZAK. Photogrammes et dessins des années 30. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 6 mars.

CARTE BLANCHE A RAMON TIO BELLIDO. Galerie A. Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 31 janvier.

ANDY WARHOL. Prints. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février.

ANDRÉ WOGENSKY. Cinq projets d'architecture. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 31 janvier.

En région parisienne

CRETEIL. Patrice Alexandre. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76. Jusqu'au 10 mars.

NEMOURS. Fontainebleau et l'estampe en France au XVIe siècle. Iconographie et contradictions. Château-musée (64-28-40-37). Jusqu'au 17 février.

PONTOISE. Noir et blanc. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. — **Le monde paysan au XIXe siècle.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Maurice Loutreuil, 1885-1925. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 2 mars.

SCEAUX. Tadeus Lewandowski. CAC Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clémenceau (46-60-05-64).

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1958-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

ANGERS. Les textiles de l'Inde. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 20 février.

ARRAS. Lisières et mixtes. Centre Noroit, 6, rue des Capucins (21-21-30-12). Jusqu'au 2 février.

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinetz de curiositez ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusq'au 30 mars.

BESANÇON. Le monde arabe : une langue, ses écritures, des architectes, des femmes et des hommes. Musée des beaux-arts, 1, place de la révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 25 février.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, sculptures et dessins. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CAEN. L'âge d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, Château (31-85-28-63). Jusqu'au 2 février. — **Roman Cieslewicz et 8 jeunes affichistes.** Théâtre municipal et hôtel d'Escoville (31-85-45-66). Jusqu'au 2 février.

CALAIS. Fautrier 1925. Jusqu'au 19 février. — **Sculptures en ciment du Nigéria, S.J. et A.O. Akpan.** Jusqu'au 2 mars. Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00).

CHATEAUROUX. Les figurations aujourd'hui, 1960-1985. Couvent des Cordeliers (54-27-26-31).

CLERMONT-FERRAND. Nicolas Alexandre Tarkhoff, 1871-1930. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (73-91-37-31). Du 24 janvier au 23 mars.

DIJON. Des pharaons aux premiers chrétiens. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 10 mars. — **La Graufesenque-Millau.** Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (80-30-88-54). Jusqu'au 4 mars.

FLAINE. Pol Bury : ramollissements, fontaines, miroirs. Centre d'art (50-90-85-84). Jusqu'au 10 février.

GRENOBLE. Joël Negri. Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel (76-25-05-45).

LA ROCHE-SUR-YON. Paul Baudry, 1828-1886. Musée d'art et d'archéologie (51-05-31-40). Jusqu'au 31 mars.

LE MANS. Roger de La Fresnaye. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 16 mars. — **Guy Houdoin, 1966-1986. — Gudrun von Maltzan. Photographies monumentales.** Palais des congrès et de la culture, cité Cénomane (43-24-22-44). Du 24 janvier au 2 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Victor Leydet. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 9 mars.

LYON. Montréal art contemporain. ELAC, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 2 février.

MARSEILLE. Raymond Mason. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 17 février - **Des drôles d'animaux.** Musée Borély, avenue Clot-Bey (91-73-21-60). Jusqu'au 23 février. **Richar Baquié et ses invités Joaquim Mogarra et Françoise Quardon.** ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 9 février. — **Ilya Kabakov.** Galeries de la Vieille Charité, rue de la Charité (91-54-77-75). Jusqu'au 2 mars.

MORLAIX. Bertrand Bracaval : La lumière vient des pavés. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 17 février.

MULHOUSE. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-43-98-11). Jusqu'au 17 février.

NICE. Patrick Raynaud. Le Chanjour, 11, quai des Deux-Emmanuels (93-89-97-97). Jusqu'à la fin janvier.

NIMES. Antoni Gaudi, 1852-1926. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (66-67-38-21). Jusqu'au 28 février.

ORLÉANS. Matisse, dessins — Alice Springs, photographies — Sophie Calle, travaux divers. Centre d'action culturelle, carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Du 25 janvier au 1er mars.

RENNES. Dessins hollandais et flamands de Leyde. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-44-16). Jusqu'au 17 mars.

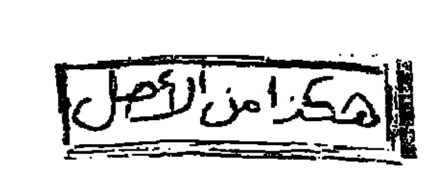
SAINT-ÉTIENNE. Robert Combas. Musée d'art et d'industrie (77-33-04-85). Jusqu'au 28 février.

STRASBOURG. Wolf Vostell, 1977-1985. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 9 février.

TOULON. La peinture en Province dans les collections du musée, du XVIIe siècle au début du XXe siècle. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 février.

TOULOUSE. L'homme et la mort. Danses macabres de Dürer à Dali. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-83).

VILLENEUVE-D'ASCQ. Joan Miro. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 16 mars.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

CHANTECLER : TBB (46-03-60-44), 20 h (22).

LES FEMMES DU MOLOCH : Villejuif, Romain-Rolland (47-26-08-12), 20 h 30 (22).

LES NONNES : Vincennes, Sorano (43-74-81-16), 20 h 30 (22).

LA BAIE DE NAPLES : Mathurins, petite salle (42-65-90-00), 21 h (22).

DE DOUX DINGUES : Nouveautés (47-70-52-76), 20 h 30 (23).

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS : Saint-Gratien, Epi d'or (34-17-11-20), 21 h (24).

LE RÉSIDENT : Mathurins (42-65-90-00), 21 h (24).

MADEMOISELLE ELSE : Choisy, Paul-Eluard (48-90-89-79), 20 h 30 (25).

RACINE-SCHILLER (alternance) : Chapiteau Reuilly (45-85-47-10), 20 h 30 (25).

RHAPSODIE BETON : Huchette (43-26-38-99), 21 h 30 (27).

TÉMOIGNAGES SUR BALLYBERG : Lucernaire (45-44-73-34), 20 h 45 (27).

LES AMOUREUX : Athévains (43-79-06-18), 20 h (28).

HORS PARIS

NANTES : Après dissipation des brumes matinales, par le Théâtre de la Chamaille (40-29-24-27), au Théâtrequipe, *5, rue du Ballet, du 25 janvier* au 13 février, à 21 h.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam., mar., 19 h 30 : la Traviata, de G. Verdi.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Danse : jeu., ven. à 18 h 30 : 39 Bis de mémoire (chor. W. Piollet ; J. Guizerix ; Mus. Strauss, Brahms) ; mer., jeu., ven. à 20 h 45 ; sam. à 15 h + 20 h 45 : Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris : Bande dessinée ; le Sacre du printemps ; Manèges ; le Cordon infernal. Concert : lundi à 20 h : Concert d'ensemble de vents (Mendelssohn, Gounod, Mozart).

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20) ; mer., sam. à 20 h 30 : le Misanthrope ; dim., mar. à 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : relâche. Théâtre Gémier : mer. à 20 h 30 (dern.) : Il trionfo dell'amore. Grand Foyer (dim), 20 h 30 : Alias ; lun. à 20 h 30 : A. Badiou et A. Vitez lisent S. Mallarmé.

ODÉON (43-25-70-32) (lun.) à 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (lun.) à 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

TEP (43-64-80-80) : (dim. soir, lun.), mer., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : les Tourlourous. Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : Drôle de drame, de M. Carné ; l'Extravagant M. Ruggles, de L.-Mac Carey (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : mer. de 15 h à 20 h et de 21 h à 23 h : Trieste, ville de l'écriture ; 18 h 30 : Cabinet de lecture : l'Individu ; jeu. 18 h 30 : Histoire de l'intelligentsia ; 18 h 30 : Collections et muséographies ; de 21 h à 23 h : Trieste, ville de l'écriture ; ven. à 17 h 30 : Lumières ; dim. de *16 h à 20 h : Poésie et prose à Trieste* (lectures et projections) ; lun. de 15 h à 19 h et de 21 h à 23 h : Trouver Trieste : « Psychiatrie et lois, le droit du malade ». Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 13 h (+ lun. 17 h 30) : *Révolutionnaires* du Yiddishland, de N. Lilenstein ; 16 h : Au pays des loups, de B. Mason ; A la recherche de la baleine franche, de B. Mason ; 19 h : Autoportrait d'un inconnu : *J. Cocteau, d'E. Cozarinsky*. Vidéo-Musique : 13 h : Uzeste bleu, de P. Chamine's ; 16 h : Catherine Wheel, de D. Byrne ; 19 h : La leçon de musique, de P. Boulez ; mer. à 14 h 30 : Ecran des enfants ; ven., sam., dim. à 15 h : Cinéma pour Valério Adami : hommage à Taylor Mead ; à 18 h, La photographie californienne 1945-1980. Cinéma (mar) à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma italien 1905-1945, série de films muets (programmes au banques d'accueil). — Salle Garance (42-78-37-29), Concerts-Spectacles : Cie Contre-jour : mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Une heure d'antenne, Chor. O. Duboc ; jeu., ven., sam. à 18 h 30 : Répétition publique. Musique : mer. à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (L. Berio, F. Donatoni, L. Nono) ; sam. à 20 h 30 : Concert *à deux ensembles (O. Messiaen,* A. Schnittke, I. Stravinski (dir. : P. Boulez) ; mar. à 20 h 30, Ateliers musique et micro-informatique (IRCAM).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : (Dim., Lun., Mar.), Black Season : mer., jeu., ven., à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong). Concert : lun. à 18 h 30 : J. Van Dam - A. Pareuil - A.-M. Fontaine (Gluck, Tchaïkovski, Mozart...).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : (lun.) 20 h 45 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; jeu. à 18 h 30 : Esther Lamandier ; mer., ven., sam., mar. à 18 h 30 : Sol (clown-poète).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. à *16 h : Bajazet.*

Les autres salles

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : 1951, les Traces (dern. le 24).

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : les Femmes savantes ; le 28 à 20 h 30 : Hiérodule.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard (D. soir, L.), 20 h 30, mar. 18 h 30 : Cher vieux troubadour. — Salle L.-Jouvet, (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h, mar. 19 h : Vincent et l'amie des personnalités.

ATHÉVAINS (43-79-06-18) (D. soir, L.), 20 h, sam. et dim. 16 h 30 : les Amoureux (à partir du 28).

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello.

☞ *BOUFFES DU NORD (42-39-34-50)*, les 22, 23, 28 à 20 h, le 25 à 15 h, le 26 à 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50) (D. soir, L., Mar.), 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36). (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : la Force de l'habitude.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), le 23 à 20 h 30 : Assis tout simplement ; le 24 à 22 h 30 : Sonatine ; le 25 à 18 h : Avoir les deux sexes et ne jamais mourir ; 21 h 30 : le Fils, le 26 à 20 h 30 : les Yeux pleins du crime.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre *(D., L.), 20 h 30 : Tuss. — Galerie* (D., L., Mar.), 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14) *(Mer., D. soir)*, 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : la Petite Marchande d'allumettes ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Secrets du crépuscule.

DIX HEURES (46-06-07-48), mar. 20 h 30 : Femmes ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : *la Femme assise.*

☞ ÉPICERIE (42-72-23-41) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : Elle et lui ; 20 h 30 : la Dispute.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 17 h : le *Vent coulis.*

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté (dern. le 25).

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) (J., D. soir) 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30 : Jeff ; (D.) 22 h 15 : Kamikaze.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : la Baie des anges (dern. le 25).

ESSAION (42-78-46-42) (S., D. soir), 20 h 30, sam., dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), *20 h 45, sam., dim. 16 h : Gin Game.*

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h, ven., mar. 18 h 30 : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton (à partir du 27).

INTERCLUB 17 (42-27-68-81) (V., D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare guignol Horror Show et Travelar Sheik.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) (D., L.), 21 h : la Nuit d'Irlande.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Métamorphoses ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg, (à partir du 27). — Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h : Hakawati.

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 18 h 30 : Bienvenue au club ; (D. soir, L.), 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74) (D. *soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.*

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. *15 h 30 : le Résident* (à partir du *24*). — Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; mer., sam., dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), *Grande Salle* (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en *face*. Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THÉATRE *MOUFFETARD* (43-31-11-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Britannicus.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues (à partir du 23).

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), mer., sam. 14 h 30 et 20 h 30, ven., mar. 20 h 30, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir), 19 h, dim. : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 18 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75), 20 h 30 : le Roi de Patagonie (dern. le 25).

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) *(D.* soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

☞ *STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES* (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : A cinquante ans, elle découvrait la mer.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : Huis clos ; mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages, dern. le 25.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Felou et ses amies.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous, on fait où on *nous dit de faire.*

TH. DE FORTUNE (22, rue Bobillot, 75013) : sam. à 21 h : Vive la pomme...

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

*TH. DE MÉNILMONTANT (43-66-*60-00), ven., sam. 21 h, dim. 15 h : Madrapour.

THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.

☞ TH. 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), *20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.*

TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. *17 h : le Plaisir des autres.*

TH. NOIR (43-46-91-93) (L.), 20 h 30 : Impasse 14.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50) (D., L.) 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D., *L., mar.)*, 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-*MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.)*, 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), ven., mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; mer. 20 h 30, sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; jeu. 20 h 30, dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 22, 24 et 28 à 20 h 30, le 25 à 15 h et 20 h 30 : le Cid ; le 23 à 20 h 30, le 26 à 15 h 30 : *Oh ! les* beaux jours. — Petite Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Retour à Florence ; *(D., L.), 18 h 30 : Diderot et l'abbé Bar*thélemy. — Maison intern. du th. les 22, 23 à 21 h : le Ramayana.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88) (D., L.), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru (dern. le 25) ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

☞ *TRÉTEAUX* (45-83-13-84), les 24, 25 à 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant...

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D. soir, L.), 18 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h : Paris 35-40.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

ZINGARO (48-03-11-32) (J., D., L.), 21 h : Spectacle équestre et musical.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (mar.) *20 h 15 : le Bel Indifférent - le Menteur* ; (mer.) 21 h 45 : Au suivant ; (lun.) 23 h : Histoire d'O ; lun à 23 h : banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : *le Chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), jeu., *ven., sam. 20 h : l'Esprit qui mord* ; 22 h, dim., 20 h : la Mort, le Moi, le Noeud.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Ch. Benichou.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. à 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16) *(D. soir et L.), 20 h 30,* dim., 16 h 30 : la Vie de Clara Gazul.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), le 23, à 21 h : Raina Rai ; *les 24, 25, à 21 h* : Chab Sahraoui et Fadila, Chab Khaled ; le 26, à 15 h 30 : Chab Hamid, Chab Mami.

BOIS-COLOMBES, Salle municipale, le 28, à 20 h 30 : Orchestre national populaire, choeur F.-Poulenc, dir. C. Chauvet (Franck, Fauré).

BONDY, Théâtre A.-Malraux (48-47-18-27), les 23, 28, à 21 h : les Autres.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) (D. soir, L), 20 h 30, sam. et dim., 15 h 30 : Chantecler. — Auditorium (46-84-77-43), le 23, à 20 h 30 : Orchestre C, dir. Y. Lestang (de Falla, Mozart), chorale d'enfants, dir. M. Shapiro (Britten).

LE BOURGET, 1 000 Club (48-38-44-85), le 25, à 21 h : Bjurstrom Sextet.

CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-33-33) : Vautrin/Balzac., Les 22,24, 28, à 20 h 30, le 25, à 17 h, le 26, à *15 h* : première partie ; le 25, à 20 h 45, le 26, à 15 h : deuxième partie.

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), *Grande Salle, le 24, à 21 h* : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. G. Jarry (Haendel, Bach, Mozart) ; Petite Salle (D., L.), 21 h : Yes, peut-être.

CHELLES, CRAC (64-21-20-36), les 22, 23, à 21 h : Mais qui est qui ? ; le 28, à 21 h : le Malade imaginaire.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (48-90-89-79) (D., L.), 20 h 30 : Mademoiselle Else (à partir du 25).

CLICHY, ARC (42-70-03-18) (D. soir, L.), 21 h, dim., 17 h : la Poudre d'intelligence ; Th. Rutebeuf (47-39-28-58), le 24, à 21 h : Cl. Nougaro ; le 26, à 15 h : Hello Dolly ; le 28, à 21 h : Slask.

COLOMBES, Conservatoire municipal, le 25, à 18 h 30 : Ensemble Pro Musica (Adson, Grieg, Ewald...).

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Phèdre.

EVRY, Agora (60-79-10-00), le 25, à 20 h 30 : Orchestre départemental des jeunes de l'Essonne (Bizet, Haendel).

FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (34-60-20-65), le 26, à 16 h : il Signor Fagotto.

FONTENAY-SOUS-BOIS, salle J.-Brel (48-75-44-88), le 25, à 18 h 30 : Ensemble 2E2M (Mefano, Cavanna, Decoust...).

GENNEVILLIERS, CCM (49-99-99-99), le 28, à 20 h 45 : R. Devos.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Juliette ou la Misérable.

*LONGJUMEAU, Th. A.-Adam, (69-09-*40-77), le 26, à 17 h : Jazz non stop.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (43-75-72-58), ven., à 20 h 45 : Un drôle de cadeau.

MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), le 28, à 20 h 30 : GRCOP.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (49-58-74-87), le 25, à 21 h : Lou Bennett.

MARNE-LA-VALLÉE, CAC (60-05-64-87), le 25, à 21 h : J. Garon ; le 26, à 16 h : les Musiciens du Nil.

MONTROUGE, église Saint-Joseph, le 25, à 20 h 30 : C. Seeberger, E. de Villèle (Mozart, Haendel, Bach).

LES MUREAUX, Théâtre du Centre hospitalier de Bècheville (34-74-21-83), le 25, à 21 h : O. Gardon, O. Charlier, Y. Chiffoleau (Moussorgsky, Smetana).

NANTERRE, Th. des Amandiers, (47-21-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Cosi Fan Tutte (à partir du 24).

NEUILLY, Th. de l'Albatros (42-58-27-63) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 16 h : Tueur sans gages.

PAVILLON-SOUS-BOIS, Espace des arts (48-48-10-30), les 23, 24, 25, à 20 h 30, le 26, à 15 h : les Deux Cousines.

PONTOISE, Th. des Louvrais (30-32-79-00), le 25, à 21 h : le Chant de la terre suspendue.

LE RAINCY, église Notre-Dame, le 26, à 16 h 30 ; le Roi David.

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (69-06-72-72), le 25, à 20 h 45 : S. Marc Band. — MJC (69-06-30-95), le 25, à 20 h 30 : J. Lee Wilson, J.-P. Amouroux Trio, Import-Export, Gourville, Jug Band.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (47-32-24-42), le 24, à 20 h 45 : Pilobolus.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59) (J., D. soir), 20 h 30, dim., 16 h : Lorenzaccio.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, L'Eclipse (49-73-38-13), le 24, à 21 h : F. Cotinaud, P. Meyer.

SAINT-GRATIEN, Th. de l'Epi-d'Or (34-17-11-20), les 24, 25, à 21 h, le 26, à 15 h : le Tour du monde en quatre-vingts jours.

SAINT-OUEN, Château (42-54-65-79), le 28, à 20 h 30 : J.-Ph. Collard, Ensemble instrumental Andonia (Bach, Haydn, Mozart).

SANNOIS, centre C.-de-Bergerac (39-81-81-56), le 25, à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Haendel, Bach, Mozart).

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), les 24, 25, 28, à 21 h : Ma famille Revue.

SCEAUX, Les Gémeaux (46-60-05-64), le 24, à 22 h 30 : A. Herve Trio.

SEVRAN, Salle des fêtes (43-84-93-50), le 24, à 21 h : Y. Duteil ; le 25, à 21 h : Indochine.

TREMBLAY-LES-GONESSE, MJC (48-61-09-85), le 25, à 20 h 30 : J. Moonens.

LES ULIS, CC B.-Vian, le 22, à 20 h 30 : Indochine.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), les 23, 24, 25, à 21 h, le 26, à 15 h : les Noces de Figaro. Ecole Sainte-Geneviève, le 28, à 20 h 45 : Ribour Trio.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (47-26-08-12) (D., L.), 20 h 30 : les Femmes du Moloch.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D. soir), 20 h 45, dim. 15 h : Electric Zinc, J. Alberca (dern. le 26), le 28 : F. Dugied.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h 30 : Opérette de luxe (dern. le 25).

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), les 22, 23, 24, 25 à 20 h 45 : les Romani.

THÉATRE-18 (42-26-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Pour un petit coin de paradis ; 22 h, dim. 17 h 30 : Barbarie.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), le 28 à 21 h : Transit.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 22 JANVIER

16 h, Hommage à A. Rignault (1901-1985) : Fantomas contre Fantomas, de R. Vernay ; 19 h, Hommage à J. Negulesco : Titanic (v.o.) ; 21 h, l'Homme de marbre, de A. Wajda (v.o.s.-t.fr.).

JEUDI 23 JANVIER

16 h, Hommage à Lloyd Nolan (1903-1985) : le Lys de Brooklyn, de E. Kazan (v.o.) ; 19 h, Hommage à J. Negulesco : Comment épouser un millionnaire (v.o.s.-t.fr.) ; 21 h, les Désemparés, de M. Ophuls (v.o.s.-t.fr.).

VENDREDI 24 JANVIER

16 h, Hommage à P. Lawford : Une femme qui s'affiche, de G. Cukor (v.o.s.-t.fr.) ; Hommage à J. Negulesco : 19 h, Papa longues jambes (v.o.s.-t.fr.) ; 21 h 30, Boy on a dolphin (v.o.) ; 21 h 30, Boy on a dolphin (v.o.).

SAMEDI 25 JANVIER

15 h, Hommage à R. Hudson (1925-1985) : le Sport favori de l'homme, de H. Hawks (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h 15, Hommage à L. Hayward (1909-1985) : The House by the River, de F. Lang (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 19 h, Après le crépuscule vient la nuit, de R. Hagberg ; 21 h, la Rue, de G. Werner (v.o.s.-t.fr.).

DIMANCHE 26 JANVIER

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Education de prince, de H. Diamant-Berger ; 17 h 15, Quartier sans soleil, de D. Kirsanoff ; 19 h, le Baiser, de J. Feyder (v.o.) ; 21 h, Huit et demi, de F. Fellini (v.o.s.-t.fr.).

LUNDI 27 JANVIER

En avant-première et en présence de l'auteur : 20 h 30, Mademoiselle B., de B. Queysanne.

MARDI 28 JANVIER

16 h, Hommage à E. O'Brien (1915-1985) : Winged Victory, de G. Cukor ; 19 h, l'Age d'or, de L. Bunuel ; 21 h, les Cloches de Sainte-Marie, de L. McCarey (v.o.s.-t.fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 22 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Seule dans la nuit, de T. Young (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h, Vieilles légendes tchèques, de J. Trnka (v.fr.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : le Jeu sérieux, de R. Carlsten (v.o.s.-t.ang.).

JEUDI 23 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : l'Escalier interdit, de R. Mulligan (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h 15, la Ligne générale, de S. M. Eisenstein ; 19, Rétrospective du cinéma suédois (1919-1985) : Iris et le cœur du Lieutenant, de A. Sjoberg.

VENDREDI 24 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Luke la main froide, de S. Rosenberg (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h, The Cameraman, de E. Sedgwick (s.-t.fr.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : la Femme sans visage, de G. Molander (v.o.).

SAMEDI 25 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Big Boy, de F. Ford Coppola (v.o.) ; 21 h, Camelot, de J. Logan (v.o.) ; 17 h, Shanghai-Express, de J. von Sternberg (v.o.s.-t.fr.) ; 19 h, Histoire d'un acteur ambulant, de Y. Ozu (v.o.).

DIMANCHE 26 JANVIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, Hôtel Saint-Gregory, de R. Quine (v.o.) ; 21 h, The Bobo, de R. Parrish (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h 15, Rien qu'une mère, de A. Sjoberg (v.o.s.-t.fr.) ; 19 h 15, la Fille aux jacinthes, de H. Ekman (v.o.).

LUNDI 27 JANVIER

15 h, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : Chantage au meurtre, de S. J. Furie (v.o.s.-t.fr.) ; 17 h, le Chemin de l'espérance, de P. Germi (v.fr.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Mademoiselle Julie, de A. Sjoberg.

MARDI 28 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

BRAZIL (Am., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES Nº 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHINESE BOXES (All., v.o.) : 3 Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

HAREM (Fr., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

HAUT LES FLINGUES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : République, 11e (48-05-51-33).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (46-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, mer., jeu., 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

INVASION (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

KALIDOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) : Tourelles, 20e (43-64-51-98).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, mer., jeu., 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, mer., jeu., 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, mer., jeu., 15e (45-44-25-02) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LUNE DE MIEL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE MEDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MOI VOULOIR TOI (Fr) : Gaumont Opéra, mer., jeu., 2e (47-42-60-33).

MORT SUR LE GRILL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-

LES FILMS NOUVEAUX

A COUTEAU TIRÉ, film italien de Roberto Faenza (v.o.) : Forum, Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 2e (47-70-72-86) : Bastille, 11e (43-07-54-40).

BANANA'S BOULEVARD, film français de Richard Balducci : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CHORUS LINE, film américain de Richard Attenborough (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC, Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

GINGER ET FRED, film italien de Federico Fellini. A PARTIR DE VENDREDI (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchettes, 1er (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L'HISTOIRE OFFICIELLE, film argentin de Luis Puenzo (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v. f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare Pasquer, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (*), film français de François Minet : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ROCKY IV, film américain de Sylvester Stallone (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; (v. f.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20 (46-36-10-96).

ZAPPA, film Danois de Bille August (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

FESTIVAL DE CINEMA PORTUGAIS, (v. o.) : 7 films inédits, (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CINEMA

36-23-44) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

MUSCLOR ET SHE-RA, LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Chatelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

ORIANE (Fr.-Vénéz., v.o.) : Saint-Germain Huchette, mer., jeu., 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, mer., jeu., 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, mer., jeu., 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaité Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

OZ UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

PEUR BLEUE (A.,v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-95-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Murat, 16e (46-51-99-75).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, mer., jeu., 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, mer., jeu., 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaité Boulevard, 9e (42-33-67-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (52-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Pagode, mer., jeu., 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-5237) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois (Hsp.), 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, mer., jeu., 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaité Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Sud, mer., jeu., 14e (43-27-84-50).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Reflet Logos 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

Les festivals

ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) ; en alternance : Métal hurlant, le Chaînon manquant.

F. ASTAIRE-G. ROGERS (v.o.), MacMahon, 17e (43-80-24-81) : mer. : Hollyday Inn ; jeu., dim. : Broadway Melody ; ven., mar. : Roberta ; sam. : l'Entreprenant Mr Petrov ; lun. : O Toi ma charmante.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) : 14 h : l'Espoir ; 15 h 25 : l'Inconnu du Nord-Express ; 17 h 05 : Lady Blue (**) ; 18 h 20 : la Mort aux trousses ; 20 h 40 : la Cinquième colonne ; 22 h 25 : la Femmes aux deux visages.

1) COCORICO - LE CINÉMA FRANÇAIS - REVOIR PARIS : Epée de bois, 5e (43-37-57-47) ; mer. : Simone Barbes ; jeu. : l'Air de Paris ; ven. : le Pont du nord ; sam. : la Balance ; dim. : Subway ; lun. : le Jour se lève ; mar. : les Quatre nuits d'un rêveur. La Dernière Vague (t.l.j., 22), mer. : Simone Barbes ou la vertu ; jeu. : Passage secret ; ven. : le Pont du nord ; sam. : Du côté des tennis ; dim. : Autonomie d'un rapport ; lun. : Trop tôt, trop tard ; mar. : Aurélia Steiner.

2) COCORICOCINE - CRÉATEURS DU CINÉMA FRANÇAIS : mer. : Don Giovanni ; jeu. : Othello ; ven. : Subway ; sam. : Manèges ; dim. : Monsieur Klein ; lun. : les Portes de la nuit ; mar. : le Jour se lève. La Dernière Vague (t.l.j., 22 h), mer. : Trop tôt, trop tard ; jeu. : Du côté du tennis ; ven. : Anatomie d'un rapport ; sam. : Passage secret ; dim. : Aurélia Steiner ; lun. : Passage secret ; mar. : Simone Barbes ou la vertu.

FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS, Cosmos, 6e (45-44-28-80) : mer., 16 h : le Tour du monde de Sadko ; mer., 14 h : le Géant de la steppe ; sam., 14 h : le Conte du tsar Saltan ; dim., 14 h : Rouslan et Lioudmilla.

GODARD ANNÉES 60, Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-61) : jeu., dim., mar. : Bande à part ; ven., lun. : Masculin féminin.

EISENSTEIN, Action-La Fayette, 9e (48-74-97-27) : mer., sam : le Cuirassé Potemkine ; jeu., lun., mar. : Alexandre Nevski ; ven., dim. : Ivan le Terrible.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., 18 h 30, dim., 18 h 45 : Dersou Ouzala ; sam., mar. : 18 h 30 : Dodes Caden.

MARX BROTHERS (v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), mer. 20 h 30, jeu. 22 h, ven. 20 h 30, sam. 20 h 15, dim. 14 h 30 : la Soupe au canard ; mer. 22 h, jeu. 20 h 30, ven. 22 h, sam. 15 h, dim. 16 h 15, mar. 22 h : Chercheurs d'or ; sam. 22 h, dim. 18 h, mar., 20 h 30 : Panique à l'hôtel.

18 OPÉRAS ET BALLETS RUSSES (v.o.), Cosmos, 6e (45-44-28-80), sam. 20 h, mar. 22 : le Prince Igor ; mer. 18 h, dim. 22 : Boris Godounov ; mer. 21 h 30, lun. 14 h : Katerina Ismaïlova ; jeu. 16 h, mar. 18 h : la Fiancée du tsar ; jeu. 20 h, mar. 14 : la Dame de pique ; ven. 20 h : Iolanta ; lun. 19 h 30 : la Khovantchina ; ven. 14 h : Don Juan ou le Convive de pierre ; jeu. 18 h, mar. 20 h : Ivan le Terrible ; ven. 16 h, sam. 22 h : Spartacus ; dim. 20 h : Anna Karenine ; mer. 20 h, dim. 18 h 30 : le Poème de la danse ; jeu. 22 h, mar. 16 h : Roméo et Juliette ; ven. 18 h : le Conte du petit cheval bossu ; sam. 18 h 30 : le Lac des cygnes (ballets du Bolchoï) ; lun. 22 h : le Lac des cygnes (ballets du Kirov) ; ven. 21 h 30, lun. 16 h 30 : Tchaïkovski.

CINEMA PORTUGAIS (v.o.), Le Latina, 4e (42-78-47-86), mer. 14 h, 16 h 30 ; jeu. 19 h, 21 h 30 ; dim. 19 h, 21 h 30 : Auto Da Primavera ; mer. 19 h, 21 h 30 ; ven. 16 h, 18 h 30 ; lun. 17 h 15, 22 h 15 : Anikibobo ; jeu. 14 h, 16 h 30 ; sam. 14 h, 16 h 30 ; mar. 14 h, 16 h 30 : A Virgen Mae ; ven. 14 h, 19 h ; mar. 19 h : le Peintre - A Caca - Touros ; ven. 21 h ; lun. 14 h : Francisca ; sam. 19 h, dim. 14 h, lun. 19 h 30 : Amor De Perdicao.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : mer. : Rio zone nord ; jeu. : Moi vouloir toi ; ven. : le Mystère Alexina ; sam. : Harem ; dim., mar. : la Cage aux folles (III).

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 16 h : la Marquise d'O ; ven. 16 h : la Femme de l'aviateur ; + Denfert, 14e (43-21-41-01) : mar. 15 h 10 : Perceval le Gallois ; sam. 12 h 10 : Pauline à la plage ; mar. 12 h : le Beau mariage ; jeu. : 18 h : les Nuits de la pleine lune.

MERYL STREEP (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : sam., dim., lun, 14 h 10 : la Maîtresse du lieutenant français ; 11 h 50 : Kramer contre Kramer ; sam., lun., 11 h 45 : Falling in love ; 11 h 55 : la Mort aux enchères ; 11 h 30 : le Mystère Sylkwood.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 20 h, dim. 18 h 10 : les Deux anglaises et le continent ; mer. 20 h, dim. 12 h : Vivement dimanche ; jeu. 20 h : la Peau douce ; ven. 22 h 30 : l'Homme qui aimait les femmes ; ven. 16 h, lun. 19 h : la Chambre verte ; jeu. 16 h, sam., mar. 22 h : la Femme d'à côté ; ven. 22 h 20 : l'Homme qui aimait les femmes.

WIM WENDERS (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00), mer. : la Lettre écarlate ; jeu. : Alice dans les villes ; ven., mar. : Faux mouvement ; sam. : Au fil du temps.

WESTERNS (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer. : Jérémiah Johnson ; jeu. : Rio Bravo ; ven. : José Walles hors-la-loi ; sam. : l'Homme aux colts d'or ; dim. : la Ronde sauvage ; lun. : le Reptile ; mar. : Massacre à Fort-Apache.

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

LES COPAINS D'ABORD (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande (H. sp.), 5e (43-54-72-71).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DON QUICHOTTE (Sov.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

HAMMETT (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'INSPECTEUR HARRY (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JACK L'EVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Logos, 5e (43-54-42-34) (h. sp.).

L'AUTRE (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LEGEND (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE KNACK ET COMMENT L'AVOIR (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-45-42-34).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16)) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

PANDORA (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-29-44-40) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE (Fr.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE PROCES (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (46-61-10-60).

48 HEURES (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SUNDOWN (A., v.o.) Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

TERMINATOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

LE TEMOIN (Hong., v.o.) : Républic (h.s.p.), 11e (48-05-51-33).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boite à films, 17e (46-22-44-21).

THE MAJOR, THE MINOR (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) : Lincoln, 8e (43-58-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-06-51-33).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 22 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer. 16 h, jeu., lun. 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 5e (46-33-97-77), 12 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h 15.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim. 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 50.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., dim. 22 h.

COUP DE CŒUR (A., v. o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., sam. 22 h, dim. 20 h 50.

DÉTECTIVE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), ven. 20 h, dim. 17 h 10.

GERTRUD (Dan. ; v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), ven., mar. 22 h.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), sam., dim., lun. 18 h 10.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 22 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 16 h 20.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), sam. 19 h 10, lun. 17 h 10.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30.

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), lun. 20 h.

METROPOLIS (All., muet) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), ven., lun. 18 h, sam. 19 h.

LES PARENTS TERRIBLES (Fr.) Templiers, 3e (42-72-94-56), 20 h + sam. 16 h.

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (42-71-52-36), 19 h 40.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu. 21 h, lun. 17 h 30.

PINK FLOYD, THE WALL (A., v.o.). Boîte à Films, 17e (46-26-44-21), 22 h 15.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., sam. mar. 22 h.

PROVIDENCE (Fr.) Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., lun. 22 h.

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 15.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 20, ven. 13 h 30.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), lun. 21 h.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., lun. 21 h.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 16 h 20, ven. 18 h.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 22 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. Dutoit (Roussel, Liszt, Stravinsky).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Hommage à H. Dutilleux.

La Table verte, 22 h : Trio d'Argent (Rameau, Bach, Mozart...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Varsano (Beethoven, Chopin).

Institut néerlandais, 18 h 30 : A. Vernède (Debussy, Messiaen).

JEUDI 23 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 22.

Salle Gaveau, 20 h 30 : E. Herbin (Liszt, Brahms, Scriabine...).

Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : F.-H. Houbart (Lefébure, Saint-Saëns, Dubois...).

Institut néerlandais, 20 h 30 : J. De Groot, H.L. Meyer (Beethoven, Saint-Saëns, Ysaye...).

Salle Rossini, 20 h 30 : Quatuor de saxophones Desloges, Sunthesis Quartette (Calmel, Gaillard, Gerin...).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : P. Laniau (Bach, Sor, Villa-Lobos...).

La Table verte, 22 h : voir le 22.

VENDREDI 24 JANVIER

La Table verte, 22 h : voir le 22.

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : voir le 23.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Prokofiev, Saint-Saëns, Ravel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Kanno (Bach, Beethoven, Chopin...).

Salle Pleyel, , 21 h : R. Puyana (Valente, de Cabezon, Scarlatti...)

Sorbonne, Amphi Richelieu,, 12 h 30 : G. Moutier, B. Grenat (Donizetti, Pixis, Saint-Saëns...).

Dunois, 20 h 30 : D. Cobbi, Th. Caens, J.-P. Leroy, Y. Favre, E. Vernier, M. Godard (Haendel, Bach, Mozart...).

Fondation Deutsch de la Meurthe, Cité universitaire, 20 h 30 : Espace musical (Cahen, Daubresse, La Chartre, Boeswillwald).

SAMEDI 25 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Messiaen, Schnittke, Stravinsky).

Th. des Champs-Elysées, 15 h : M. Rudy, Quatuor Guarnieri (Schubert, Liszt, Mozart...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Beaux Arts Trio (Beethoven, Brahms).

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 20 h 30 : voir le 23.

La Table verte, 22 h : voir le 22.

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Syme, L. Yopp.

18-Théâtre, 16 h 30 : Quatuor à cordes de l'Orchestre de chambre franco-allemand (Haydn, Schubert).

Eglise américaine, 20 h 15 : J.-M. Bauman, O. Bourrin, Th. Fèvre (Bach, Haendel, Telemann...).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : La Mantovana (musique du XVIIe).

Eglise suédoise, 18 h : T. Tenkanen, Ch. Larrieu (Bach, Chopin, Roussel).

Fondation Deutsch de la Meurthe, Cité universitaire, 18 h 30 : Espace musical (Batle) : 20 h 30 : voir le 24.

DIMANCHE 26 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : R. Passelande, J. Kozielska (Saint-Saens, Glück...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Strauss).

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. I. Karabtchevsky (Mozart, Mendelssohn, Schumann...).

Th. du Rond-Point, 11 h : Orchestre national de France, dir. Th. Fulton (Mozart, Prokofiev).

Eglise des Billettes,, 10 h : D. Seutin (Bach, Buxtehude, Daveluy) ; 17 h : N. Lee, Ph. Bride, P. Boufil (Schubert).

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 16 h 30 : A. Gomez (Frescobaldi, Boëly, Plaza...).

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h : Chœur F. Poulenc, dir. C. Chauvet (Fauré, Sain-Saëns, Poulenc...).

Fondation Deutsch de la Meurthe, Cité universitaire, 18 h 30 : 1re présentation publique du Processeur spatial octophonique : 20 h 30 : Espace musical (Faber, Cipollone, Berio).

LUNDI 27 JANVIER

Th. du Rond-Point des Champs-Elysées, 20 h 30 : voir le 26.

Grand Théâtre de la Cité internationale universitaire, 20 h 30 : P. Tortelier et quarante violoncellistes (Brizard).

Ambassade d'Australie, 20 h : La Romanesca (musique médiévale).

Athénée, 20 h 30 : G. Bacquier, P.-L. Aimard.

FIAP, 20 h 30 : Hae-Jung, C. Jacotin (Mozart, Marcello, Bach, Elgar).

Cortot, 20 h 30 : M. Lauffer (violoncelle), D. Selig (piano) (Beethoven, Brahms, Paganini, Klengel, Creuze, Britten).

Théâtre de Paris, 20 h 30 : Live Electronic Music (Campana, Levinas, Mannis, Daubresse, Macias, Terzian).

Radio-France, 20 h 30 : Cycle acousmatique, œuvres de Le Goff, Tosi, Bayle.

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30 : P. Danais (baryton), D. Abramovitz (piano) (Proust, Hahn).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux (Stravinsky, El Khoury, Ravel, Bartok).

MARDI 28 JANVIER

Gaveau, 20 h 30 : V. Malinin (piano) (Liszt, Chopin, Chostakovitch).

Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Ensemble de trompettes de Paris (Bach, Reynolds, Harmon, Scheidt).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Mozart).

Radio-France, 18 h 30 : P. Strauch, G. Knox, D. Mégevand, L. Lovano, S. Deguy, P.-A. Valade (Scelsi, Dautricourt, Hurel, Condé, Lovano, Dutilleux) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Lindpaintner, Guézec, Hérold, Haydn) ; 22 h 30 : S. Kudo (flûte), K. Fujii (piano) (Telemann, Schubert, Poulenc, Fauré, Bartok, Dopler).

Cortot, 20 h 30 : C. Villevieille, D. Daigremont, I. Gascuel-Villevieille (Stockhausen, Marco, Maderna, Ouzounoff, Mireanu, Daigremont, Stocchetti).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble instrumental Sylvain Béquet (Corelli, Vivaldi, Bach...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Haendel).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble des jeunes solistes de Paris, Chœur universitaire de Jussieu, Petits Chanteurs de Saint-Dominique (Mozart).

Salle Rossini, 20 h 45 : L. Delfanti, piano (Schubert, Ravel, Duparc).

Cortot, 20 h 30 : A.-M. Ghiardelli, piano (Chopin, Ravel).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), le 26 à 16 h 30 : Quintette Xool Fleischer.

ARC, grand auditorium, (47-23-61-27), le 23 à 20 h 30 : Elephant tuba horde.

BAINS (48-87-01-80), les 27, 28 à 22 h : Zip.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : M. Valois, M. Precastelli, N'Guyen Le, S. Huchard, dern. le 26 ; le 27 : P. Verbeke ; le 28 : A. Sundy, Saïd, Etienne, M. Hazan.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

CITHEA (43-57-99-26), le 28 à 19 h 30 : P. Perez Group.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 25, 26 : D. Cobbi, D. Colin, F. Cotinaud, I. Oku, D. Petit, B. Girard, K. Carter, Y. Micenmacher.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h, le 24 : R. Skaggs, le 28 : Simply Red.

FIAP (45-88-89-15), le 24 à 20 h 30 : J. Gardner.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h le 22 : Gloria Mundi ; le 23 : Femme fatale ; les 24, 25 : Eleonora ; le 28 : Little Egypt.

L'HEURE BLEUE (11, rue Braque, 75003) : ven. + sam à 23 h : Jazz-funk.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : E. Lockjaw Davis.

MONTANA (45-48-93-08), (D., L.) : 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00) 22 h : les 22, 23, 24, 25 : T. Martin ; le 26 : R. Franc ; les 27, 28 : S. Guérault.

MUTUALITÉ (43-29-12-99) : le 27 à 20 h : Blue Oyster Cult.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 22, 23 : E. Harris Trio ; les 24, 25 : S. Lacy : le 28 : B. Powell.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven-One ; jeu. : F. Rilhac ; ven. : JCJB Old Finest Stompers ; sam. : Cyril Jazz Band ; lun. : New Jazz Bandar ; mar. : Cl. Bolling Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : mer. : Cl. Luter ; jeu. : M. Slim ; ven. : X. Cobo Quintet ; sam. : P. Saussois, J.-Cl. Fohrenbach ; lun. : Jazz Danse Big Band ; mar. : E. Louiss.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (Mer.), 23 h : F. Chassagnite, D. Leloup, M. Ducret, M. Michel, U. Pagnini.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30, le 23 : Soirée Fresh de Dan ; les 24, 25 : La Manigua ; le 26 : Phil'one Super Man.

LA PINTE (43-26-26-15), les 22, 23 : Quartet L. Krekelson : les 24, 25 : Happy Bob Quintet ; les 27, 28 : Trieep de luxe.

REX CLUB (42-36-83-93), le 25 : The Appartements ; le 28 : Uzeb.

SALLE ADYAR (45-51-31-79), le 24 à 20 h 30 : E. Watson.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : le 22 : Royal Tencopators ; le 23 : Cl. Luter ; les 24, 25 : Quintette de Paris ; le 28 : D. Doriz Sextet.

SPLENDID (42-08-21-93) : le 22 à 20 h : Microdisney.

STAND BY (46-33-96-23), le 24, 25 à 21 h 30 : S. Levitt, A. Jean-Marie, R. Del Fra, A. Levitt.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : E. Lelann Quartet.

RADIO-FRANCE, Studio 105 (45-24-15-16), le 22 à 20 h 30 : S. Lacy, S. Potts, I. Aebi, B. Few, J.-J. Avenel, O. Johnson.

Le music-hall

BASTILLE (43-57-42-14), le 28 à 21 h 30 : Talip Oskan.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CASINO DE PARIS (42-82-05-57) (D. soir, L.), 21 h., dim. 16 h : A. Métayer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), le 25 à 20 h 30 : M. Lipsker, N. Cohn, J. Lunski.

CHAPELLE DE L'HOPITAL LARIBOISIÈRE, le 26 à 17 h : Ph. Kunzli.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), les 23, 24, 25 à 22 h 30 : R. Bahri.

CIRQUE NATIONAL GRUSS (42-45-85-85) (D. soir), 20 h 30 , sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h : 9e Festival du cirque de demain.

L'ÉCUME (45-42-71-16), le 27 à 20 h 30 : chansons bleu nuit.

FIAP (45-88-89-15), le 25 à 18 h : P. Soler.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 23 à 15 h : P. Sevran.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h : Th. Le Luron (reprise le 28).

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), 20 h : M. Illianek.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : S. Reggiani (dern. le 26) ; à partir du 28 : F. Cabrel.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : M. Mathieu.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D.), 22 h 30 et 24 h : Libertango.

20e ART (43-49-23-16), le 23 à 20 h 30 : F. Elkoubi, M. Eglin ; le 24 à 20 h 30 : F. Elkoubi, J.-P. Bretèche ; le 25 à 20 h 30 : S. Evans, J. Hulburt.

ZENITH (45-04-50-30) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Lily Passion.

COMMUNICATION

Conflit à « la Montagne »

Les journalistes réclament la création d'une société de rédacteurs

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Le quotidien régional *la Montagne* n'a pas paru les 21 et 22 janvier à cause de mouvements de grève. Depuis une dizaine d'années, les conflits étaient rares dans cette entreprise (la seule grève enregistrée durant cette période remontait au mois d'octobre 1984, à la suite de la rupture d'un accord contractuel sur les salaires des journalistes).

Les difficultés actuelles sont nées, lundi, lors de l'installation du nouveau comité d'entreprise.

La direction demandait un blocage des salaires en 1986 pour toutes les catégories du personnel, à l'exception des moins favorisés, ainsi que le non-remplacement des départs à la retraite, sauf chez les journalistes. Elle faisait état d'un déficit comptable de 12 millions de francs venant entamer des réserves, semble-t-il, encore importantes.

A la suite de cette réunion, l'intersyndicale des journalistes (SNJ, SJF CFDT, SNJ CGT) votait la grève, lundi 20 janvier, empêchant la parution du journal. Puis elle présentait mercredi une plate-forme de revendications en quatre points. Deux recevaient l'aval de la direction : si l'indice des prix dépasse 2 % dans les six prochains mois, la différence sera prise en compte (1) ; d'autre part, les journalistes partant en retraite seront obligatoirement remplacés par des vacataires déjà employés au sein de la rédaction.

Les journalistes réclament aussi la création d'une société de rédacteurs. « *Nous voulons que la rédaction puisse avoir son mot à dire dans les choix de gestion et d'orientation rédactionnelle* », a indiqué le délégué de l'intersyndicale.

La majorité des journalistes a voté la reprise du travail mais le syndicat CGT lançait à son tour un mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, mardi soir 21 janvier, qui allait être seulement suivi par les employés de presse appartenant essentiellement aux services du départ. Ce mouvement empêchait ainsi, pour la deuxième journée consécutive, la parution du quotidien. Le comité d'entreprise a, en outre, décidé de la nomination d'un expert-comptable pour examiner la situation financière de l'entreprise.

L. T.

(1) En 1985, les journalistes ont bénéficié d'une revalorisation des salaires de 7,18 %.

AU « PROGRÈS » (LYON) ET A « L'UNION » (REIMS)

Les décisions de justice reportées

Le Progrès de Lyon et *l'Union* de Reims : décisions de justice retardées pour dossiers complexes. Ce n'est que vendredi 24 janvier que la cour d'appel de Paris, qui siégeait le 21 janvier sous la présidence de M. Pierre Drai, rendra son arrêt concernant la demande du parquet de modifier la mission du mandataire de justice nommé au *Progrès* de Lyon, M. Paul Paclot (*le Monde* du 15 janvier). Selon l'ordonnance de référé du tribunal de commerce de Paris du 14 janvier, la mission de M. Paclot consistait à assister aux séances de conseil d'administration et aux assemblées générales des sociétés Delaroche et Progrès SA, et à rapporter au tribunal, le cas échéant, « *tout acte de nature irréversible* » décidé par M. Robert Hersant.

Cette décision ne répondait que partiellement aux vœux du parquet. Cependant, en interjetant appel le 21 janvier, le ministère public n'a pas maintenu sa demande de nommer un administrateur provisoire. L'avocat général, Mlle Françoise Flipo, a cependant souhaité que le mandataire de justice nommé au *Progrès* puisse avoir connaissance des pièces et des actes de cession qui ont permis la prise de contrôle du *Progrès* par M. Robert Hersant. Cette requête repose, selon Mlle Flipo, sur « *le motif légitime* » d'établir avant tout jugement au fond — fixé au 27 janvier — la preuve des faits dont pourrait dépendre la solution du litige : il s'agit de connaître de manière précise les accords qui ont pu être pris, de façon à pouvoir engager une procédure aboutissant au constat de la nullité de la vente, fondé sur l'infraction à la loi du 23 octobre 1984 sur la transparence et le pluralisme de la presse.

Le défenseur de M. Robert Hersant, Me Yves de Chaisemartin, a plaidé l'irrecevabilité de la demande du parquet. En notant « *la précipitation* » dont on avait fait preuve pour faire venir rapidement en audience « *une affaire politique* », Me de Chaisemartin a estimé qu'aucun « *trouble illicite et fondamental pour la société* » ne justifiait l'urgence invoquée, et que de nombreux vices de forme remettaient en cause, selon lui, les droits de la défense. Autre obstacle : l'instruction pénale dont faisait l'objet M. Jean-Charles Lignel, inculpé pour non-déclaration à la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse de la cession du *Progrès* et qui comparaissait le même jour devant M. Claude Greilier, juge d'instruction à Paris.

Enfin, selon Me de Chaisemartin, il n'y a pas urgence, puisque la loi sur la presse prévoit un délai d'un mois pour la publication des noms des dirigeants de l'entreprise. Ultime précaution : en rappelant que *le Progrès* et *le Dauphiné libéré* constituaient depuis longtemps un « *groupe de fait* », Me de Chaisemartin a mis en garde les juges face à une décision qui mettrait en cause l'existence des deux titres.

A la cour d'appel de Reims (Marne), l'examen des trois appels interjetés par M. Alain Thirion, industriel et candidat à la reprise de *l'Union* de Reims, et deux des douze associations copropriétaires du journal (Libération Nord et la fédération du Parti socialiste de la Marne), à propos du jugement du tribunal de commerce de Reims retenant la candidature de M. Philippe Hersant, gérant de la société France Antilles (*le Monde* du 12 novembre 1985), a été renvoyé au mardi 25 février. Ce report a été prononcé à la demande de M. Alain Thirion et des deux associations, qui n'avaient pas encore déposé leurs conclusions auprès de la cour.

LE QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DES RÉGIES DE PUBLICITÉ PRESSE

Pour célébrer son quarantième anniversaire, le Syndicat national des régies de publicité presse, actuellement présidé par M. Pierre Chatelus, a organisé, le 21 janvier 1986, un débat sur la publicité et la presse.

Le SNRPP rassemble soixante-cinq entreprises de régie et leurs filiales, représentant un chiffre d'affaires de publicité de 7,5 milliards de francs.

Des éditeurs, représentatifs de tous les types de presse, et notamment André Fontaine, directeur du *Monde*, participaient à cette « table ronde », animée par Bernard Pivot.

Les débats ont porté, pour l'essentiel, sur la presse écrite, garante du pluralisme de l'information, et donc de la démocratie, face à l'évolution du marché des medias, et sur le rôle de la publicité, plus particulièrement de la régie, dans l'économie des entreprises de presse.

M. Pierre Chatelus a annoncé la création, par le SNRPP, d'un prix de la recherche en publicité presse, cette initiative étant destinée à faire découvrir aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur de gestion, commerce, presse, publicité et marketing la profession de régisseur de presse.

★ SNRPP, 40, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

NAISSANCE DE L'UNION RÉGIONALE POUR L'ACQUISITION ET LA PROMOTION DU « PROGRÈS »

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Une centaine de personnes ont participé, mardi 21 janvier, à Villeurbanne, à la création de l'Union régionale pour l'acquisition et la promotion du *Progrès*. Née sous l'impulsion du groupe grenoblois Interpeller la presse, l'URAPP se propose de lancer des actions de sensibilisation pour « *lutter contre le monopole de la presse régionale* ». Idée centrale : le lancement d'une souscription qui pourrait, selon ses initiateurs, permettre de réunir vingt mille actionnaires porteurs de parts de 500 francs.

Le capital ainsi constitué pourrait déboucher sur la création d'une société qui deviendrait exploitante du titre récemment acheté par M. Robert Hersant, sous le régime de la location-gérance. Dans la salle, beaucoup d'indécis pour un « pari » tenté en utilisant toutes les ressources d'un tissu associatif qui refuse l'idée d'un monopole irréversible. Un groupe d'une dizaine de personnes s'est constitué : les Lyonnais seront appuyés par les Grenoblois et un groupe très actif de Bourg-en-Bresse. L'URAPP se donne quinze jours pour réussir son opération de sensibilisation.

C.R.

★ Permanence assurée provisoirement par Interpeller la presse. Tél. : (76) 87-57-24.

LE FEUILLETON DE LA « 5 »

Les techniciens de TDF atteignent le sommet de la tour Eiffel

Un commissaire, quelques agents en uniforme : la tour Eiffel a cédé, et le gouvernement – par techniciens de Télédiffusion de France (TDF) interposés – pourra y placer son emblème, les antennes pour la diffusion de la cinquième chaîne.

C'est le dernier en date des épisodes de la guérilla entre le gouvernement et la ville de Paris, à coups de débats au Parlement, de recours au Conseil constitutionnel, de décrets et d'arrêtés. En toile de fond, la volonté d'imposer la chaîne de M. Berlusconi avant les élections et le refus répété du maire de Paris.

L'affrontement était devenu inévitable depuis que les responsables de la tour avaient bloqué l'accès au dernier étage pour cause de travaux, et ce pendant au moins dix jours. Des travaux censés assurer la sécurité des visiteurs et préparer la plate-forme sur laquelle doivent être installés les éléments de l'émetteur provisoire de la « 5 ». Le préfet de Paris ayant de son côté donné le feu vert aux techniciens de TDF, il fallait que force reste à la loi. Dans la soirée du mardi 21 janvier, après une première notification par la police aux responsables de la société d'exploitation de la tour Eiffel, un commissaire et quelques agents du septième arrondissement garantissaient aux techniciens de TDF l'accès à la plate-forme supérieure. Les travaux commençaient.

On attend maintenant la relance du maire de Paris, dans l'entourage duquel on compare ce nouvel épisode à un *« Radio-Riposte à l'envers »*, faisant allusion aux *ennuis du PS, avant 1981, avec ses radios libres.* M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR et député de Paris, a déclaré de son côté que *« l'installation de la chaîne Berlusconi sur la tour Eiffel est une nouvelle et éclatante manifestation de l'abus de pouvoir que constitue la concession de la cinquième chaîne à un groupe privé dans des conditions scandaleuses de secret et d'arbitraire justement dénoncées par la Haute Autorité. Un tel procédé disqualifie définitivement ceux qui, prétendant offrir des espaces de liberté, livrent en fait la télévision des Français au monopole de leurs copains ».*

Les fantômes de la rue Jean-Goujon

La cinquième chaîne existe-t-elle ? La question peut paraître saugrenue au vu de la quantité d'encre qui s'imprime chaque jour sur le sujet. Pourtant, le doute ne peut manquer de saisir le visiteur lorsqu'il pénètre au 21 de la rue Jean-Goujon, s'attendant à trouver une ruche bourdonnante, et qu'il ne voit que bureaux et couloirs à moitié vides au siège de la « 5 ». Et c'est ce même doute qui assaille aujourd'hui les équipes de M. Silvio Berlusconi et les principaux conseillers de la cinquième chaîne : MM. Bernard Miyet, Michel Thoulouze, Christian Dutoit ou Serge July, le patron de *Libération.*

L'objet des polémiques qui agitent la rue Jean-Goujon depuis plusieurs semaines est maintenant *connu de tous : c'est la grille de programmes* présentée le 20 janvier à la presse et aux publicitaires par les responsables de la « 5 ». Si l'on enlève les films et les séries d'origine presque totalement américaine, 50 % de la programmation est constituée par une simple sélection des meilleures émissions de Rete 4, Canal 5 et *Italia 1*, doublées et à peine « ravalées » dans les studios de Milan. La déception est grande pour tous ceux qui rêvaient de construire la première chaîne privée française.

« C'est une pure et simple importation d'une chaîne étrangère », constate amèrement un responsable de la « 5 ». Certes, les programmes du groupe italien Fininvest étaient indispensables à une télévision qui avait moins de deux mois pour se lancer, mais la logique a été poussée jusqu'à l'absurde. « Big Bang », « Jonathan », les magazines de mode et de sports, sont exclusivement composés de sujets italiens, « enchaînés » par un présentateur français dans les studios de Milan. On n'a même pas pris la peine de *changer* les noms pour ne pas avoir à refaire les génériques. C'est aussi dans les studios milanais que seront tournées « Pentathlon » et « Vive les femmes ! », les deux grandes émissions publiques de la cinquième chaîne. Vedettes et candidats français seront donc jugés et applaudis par un public italien, payé pour réagir au bon moment même s'il ne comprend pas de quoi il s'agit. Seul « c'est beau la vie », le grand jeu de 19 h 30, sera fabriqué en France, mais décors et régie technique seront importés d'Italie.

Ces décisions, M. Berlusconi les a imposées à une équipe réticente. A tous ceux qui le pressait d'introduire dans les programmes plus d'émissions françaises, il répond qu'il ne faut pas disperser ses forces et que l'objectif prioritaire du 20 février reste la mise en place du

> *Polémique au sein de la 5[e] chaîne : les conseillers français contestent le rôle quasi exclusif de M. Berlusconi.*

réseau de diffusion. Quand on lui affirme qu'il existe des sociétés françaises bien équipées et capables de *travailler sur une grille plus originale* pour le mois de septembre, M. Berlusconi fait la sourde oreille. Les programmes de la « 5 » semblent être le cadet de ses soucis. Sur les trois étages de la rue Jean-Goujon, le premier est réservé aux cadres dirigeants, le second à l'équipe commerciale et le troisième aux services techniques et à quelques cadres du groupe Fininvest chargés des variétés et de l'acquisition de droits. M. Christain Dutoit, venu d'Antenne 2 pour s'occuper des programmes, se cantonne pour le moment dans les tâches administratives.

Cette logique peut sembler déroutante aux professionnels français. Elle est économiquement cohérente pour le groupe Fininvest, « pool » de production fermé sur lui-même, qui peut alimenter indifféremment les trois chaînes italiennes, la télévision privée française ou celle que M. Berlusconi *rêve de monter en Espagne.* Ne pouvant réaliser des émissions en direct à cause de la loi italienne, le groupe s'est spécialisé dans la fabrication de programmes « en kit », distribués aux émetteurs locaux et facilement adaptables à d'autres langues et à d'autres pays. A la limite, M. Berlusconi n'a même pas *besoin d'une tête de réseau* en France. Le satellite TDF 1 lui permettra, à partir de 1987, d'assembler à Milan les éléments de ses différents programmes européens.

Cette intégration radicale effraie les conseillers français de la « 5 ». Ils estiment que, privée de direct et *d'émissions ancrées dans la réalité* nationale, la nouvelle chaîne n'aura pas une image de marque suffisante pour fidéliser le public. Ils s'interrogent aussi sur les conséquences financières d'une telle organisation. Actionnaire à 40 % de la « 5 » chaîne, le groupe de M. Berlusconi est aussi son fournisseur exclusif de programmes. Même l'achat des films et des séries américaines se fait, pour le moment, par l'intermédiaire de Fininvest.

On comprend pourquoi M. Bernard Miyet a refusé le poste de directeur général qui lui avait été proposé, ne voulant pas jouer les fan*tômes dans une télévision où toutes* les décisions fondamentales sont prises à Milan. On comprend aussi pourquoi l'entrée d'Europe 1 dans le capital de la « 5 », annoncée pour imminente depuis un mois, bute toujours sur des difficultés. La station périphérique ne parvient pas à obtenir de la chaîne les commandes de programmes nécessaires au développement de son potentiel de production. Rue Jean-Goujon, chacun attend aujourd'hui un arbitrage de M. Jérôme Seydoux, président-directeur général de la « 5 », qui ne semble pas pressé de se prononcer.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Au Carrefour international de la communication

Mme CHASSAGNE : « UNE SECONDE ÉTAPE DOIT ÊTRE ENGAGÉE »

Mme Yvette Chassagne, présidente de l'UAP, qui a proposé le 9 décembre sa démission de présidente du Carrefour international de la communication *(le Monde* du 16 janvier), nous apporte les précisions suivantes : *« Toutes les délibérations du conseil d'administration ont toujours été adoptées à une très large majorité, notamment l'action pour la lutte contre l'illettrisme, indispensable à la modernisation du pays, qui a été décidée lors de la dernière réunion du 2 décembre 1985. Par ailleurs, je déplore que certains administrateurs n'aient pu assister plus régulièrement aux séances du conseil d'administration, sans doute en raison d'un emploi du temps chargé (...).*

« Depuis ma prise de fonction, il y a un an, je me suis attachée, seule pendant plusieurs mois, à mettre en œuvre des règles administratives et une gestion rigoureuse que j'estimais nécessaires au bon fonctionnement et à la notoriété du Carrefour. Je crois avoir accompli l'essentiel de cette tâche : l'identité du Carrefour est maintenant connue d'un large public, notamment des jeunes. Une seconde étape doit maintenant être engagée : le développement de l'image de marque et l'installation dans les futurs locaux qui requièrent une connaissance approfondie du milieu de la communication et une grande disponibilité. Les responsabilités que j'exerce par ailleurs ne me permettent pas de dégager pour le Carrefour le temps qu'il faudra maintenant que le président lui consacre. »

A PARTIR DU 1er MARS

De nouveaux secteurs sont autorisés pour la publicité sur les chaines publiques

Le Club Méditerranée, UTA, Manpower ou les bijoux Cartier pourront passer des messages publicitaires sur les écrans de TF 1, A2 et FR3 dès le 1er mars. Une lettre adressée le 21 janvier à la Régie française de publicité (RFP) par M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, autorise les chaînes du service public à s'ouvrir à de nouveaux secteurs à partir de cette date. Le tourisme, les transports aériens, l'immobilier, l'informatique d'entreprise, le travail intérimaire, les bijoux, le textile industriel et la margarine auront donc droit de cité sur les petits écrans. En revanche, le tabac, les alcools, l'édition littéraire et musicale (disques, cassettes), le spectacle vivant (théâtre), la presse et la distribution resteront interdits de spots.

La RFP accueille avec satisfaction cette ouverture qu'elle avait réclamée au secrétariat d'Etat dès le 15 avril 1985, en notant que les chaînes du service public pourront travailler avec les mêmes annonceurs que la « 5 ». Exception faite des alcools de moins de 9 degrés (comme la bière), pour lesquels seule la « 5 » est autorisée à faire de la publicité. Ce refus de « libérer » la publicité pour les alcools de moins de 9 degrés avait été critiqué le 29 novembre par les publicitaires qui s'étaient élevés contre toute *« discrimination »* entre les supports.

● *Menace de grève des syndicats d'imprimerie britanniques.* – La National Graphical Association (NGA) et Sogat 82, les deux principaux syndicats, ont annoncé mardi 21 janvier que leurs adhérents employés au groupe de presse de M. Rupert Murdoch, News International (Times, Sunday Times, Sun, News of the World) avaient voté sur une proposition de grève. Les membres de Sogat 82 se sont prononcés à 82 % pour la grève (3 534 contre 752) et ceux de la NGA à 87,8 % (843 contre 117). La consultation a été organisée après que M. Murdoch eut mis fin aux négociations en cours sur l'ouverture d'une nouvelle imprimerie ultra-moderne du groupe à Wapping, dans l'est de Londres.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Portrait de dame avec ministre

Jack Lang ne serait pas ce qu'il est s'il n'y avait pas, depuis vingt et quelques années, depuis le temps où lui-même jouait *Caligula* à Nancy, Monique, présente aussi pour les rudes moments de l'agrégation de droit public.

« Quel serait votre plus grand malheur ? » lui avait demandé *Lui*, il y a déjà longtemps. *« Etre séparé de Monique »* fut la brève réponse. Caroline et Valérie, les deux filles, le savent mieux que personne et s'en moquent gentiment.

De là des rumeurs acides sur le rôle de l'épouse. Manager, patronne, ministre, tout a été dit à propos de cette femme au sourire d'ivoire, mais que la nature n'a doté que d'un chiche mètre cinquante. Une épouse de poche.

Membre du cabinet ministériel de son mari, elle porte le titre officiel de « chef du secrétariat particulier ». Elle trouve ce titre idiot, pensant que sa fonction est plutôt celle d'un intendant, *chargé de veiller à ce que la maison tourne*, en ayant son mari pour centre. De fait, pour accéder à l'intéressé, elle est la voie la plus sûre. Son domaine, c'est l'image du grand homme.

D'où le tri qu'elle opère sans cesse pour distinguer le journaliste du quémandeur, l'artiste du rapin, le vrai du faux, l'utile de l'inutile. A cette tâche, elle ne se fait pas que des amis.

La fonction n'est pas des plus reposantes. Le ministre, dont la patience connaît parfois de subites baisses de tension, n'a pas, alors, d'égards excessifs pour l'épouse. Il tonnerait plutôt davantage si le raté vient d'elle.

Ce travail forcé, bien que *consenti, appelle la recherche de* compensations. Le chef du secrétariat particulier se repose dans des faiblesses de femme, dans des vertiges de colifichets. Les ennemis daubent. Les amis pardonnent. Les plus neutres reconnaissent le travail accompli.

Ph. B.

★ « Questions à domicile : Jack Lang », jeudi 23 janvier, 20 h 35, TF 1.

Mercredi 22 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Série : La guerre du cochon.
Scénario de J. L'Hote et G. Chouchan, réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, G. Goupil, H. Laborit...
Deuxième épisode : suite d'une chronique folle autour du pâté pur porc. Son héros, Julien Le Rouzic, fabricant émérite de charcuterie bretonne en butte aux éleveurs locaux, aux grandes surfaces, à sa famille...

21 h 40 Football : Lille - Paris-Saint-Germain.

23 h 15 Performances.
Magazine de l'actualité de M. Cardoze.
Au sommaire : Tardi, de pied en cap (en avant-première du Festival de la BD à Angoulême, le dessinateur Tardi s'est prêté au jeu des portraits). Jeux de rôles (qui sont ces jeunes déguisés en chevaliers moyenâgeux ?) ; Entretien avec le doyen du collège de France, Georges Dumezil ; les youpies (les nouveaux conseils en entreprise).

23 h 45 Journal.

0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 L'heure de vérité : Georges Marchais.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le secrétaire général du PCF répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy et à celles des téléspectateurs. Taisez-vous, sondages !

21 h 55 Le dossier d'Alain Decaux : Ibn Seoud... ou l'épopée du désert.
Pour évoquer le destin fabuleux du fondateur de l'Arabie moderne, l'historien du petit écran est allé sur place : de la ville de Daraïa à celle de Ryad, en passant par le désert, où grandit Ibn Séoud, né dans le dénuement, et devenu l'un des hommes les plus riches du monde.

23 h 10 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : les Totems du Bataclan.
de J.-L. Foulquier.
Avec Sophie Marceau, Jean-Pierre Mader, les Communards, Anne Pigalle, Jean-Louis Mahjun...

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Super-classes : une nouvelle forme de découverte, les classes de mer.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : l'Homme blessé.
Film français de P. Chéreau (1983), avec J.-H. Anglade, V. Mezzogiorno, R. Bertin, L. Kreuzer, A. Alane.
Dans une ville de province, un adolescent est pris d'une passion foudroyante pour un voyou d'une trentaine d'années, rencontré à la gare. Traversée des « enfers » de certains milieux homosexuels et, surtout, tragédie de l'amour et du désir impossible à réaliser même dans la transgression. Une œuvre admirable. Un choc.

0 h 25 Prélude à la nuit.
Musique ancienne, par les Cambride Buskers.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, A deux sur la trois (Et si... ; Fraggle rock ; Bizarre, comme c'est bizarre ; Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq'soleil) ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 21 h, l'Exécuteur, film de M. Lucidi ; 22 h 45, Les grands fonds, film de P. Yates ; 0 h 45, La Fugue, film de A. Penn ; 2 h 25, Superstars.

FRANCE-CULTURE

20 h **Musique, mode d'emploi** : J.-B. Forqueray ou le courage de l'échec.

20 h 30 Pour ainsi dire.

21 h 30 Pulsations : Festival Django Reinhardt.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; sur le vif.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (hommage à Henri Dutilleux en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « Figures de résonances », « Deux préludes pour piano », « Trois strophes, pour violoncelle seul », « For Aldeburgh 85 pour hautbois, clavecin et percussions », « Quatuor, Ainsi la nuit », de Dutilleux ; « Children's corner », « Sonate pour violoncelle et piano en ré mineur », de Debussy, par le Quatuor Via Nova, M. Bourgue, hautbois, H. Dreyfus, clavecin, M. A. Estrella, piano, S. Gualda, percussions, C. Ivaldi, piano, M. Rostropovitch, violoncelle.

23 h **Les soirées de France-Musique** : jazz club, en direct du New Morning.

Jeudi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

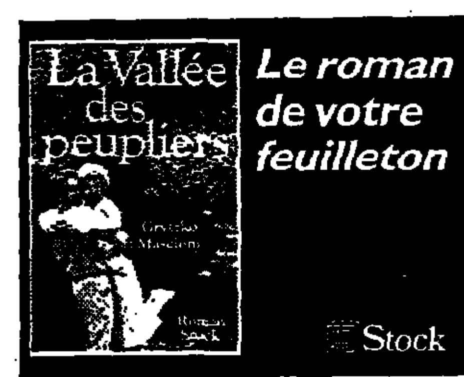
20 h 35 Questions à domicile : Jack Lang.
Emission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair et A. Tarta.
M. Jack Lang, ministre de la culture, répondra aux questions des journalistes en direct de son appartement de la place des Vosges. La cinquième chaîne, les nouvelles installations de la Bibliothèque nationale, la galerie Colbert récemment inaugurée, seront sans doute évoquées parmi d'autres sujets.

21 h 50 Série : Columbo.
Le témoin d'un meurtre, Helen Stewart revient sur ses affirmations. Le travail de l'inspecteur se complique.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Automobile.
En direct du col de Turini, le rallye de Monte-Carlo.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Cinéma : le Grand Blond avec une chaussure noire.
Film français d'Yves Robert (1972), avec P. Richard, B. Blier, J. Rochefort, M. Darc, J. Carmet.
Un violoniste distrait est choisi comme « hameçon » par le chef des services secrets, qui veut lancer son adjoint sur une fausse piste. Brillant, amusant pastiche de film d'espionnage, avec une fine équipe.

22 h 05 Magazine : Actions.
De M. Honorin, F.-H. de Virieu et G. Morin.
Parlons d'argent : le fisc préfère-t-il les concubins ou les couples mariés ? Titres en jeu : les investissements boursiers ; coup de pouce... à l'inventeur d'un trimaran réputé insubmersible. L'accord d'entreprise du mois.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : A nos amours.
Film français de Maurice Pialat (1983), avec S. Bonnaire, D. Besnehard, M. Pialat, E. Kerr, A.-S. Maillé.
Une fille de quinze ans, vivant dans une famille désunie, fait l'expérience de la sexualité sans parvenir à connaître l'amour. L'étude d'une conduite moderne. Une adolescente entre la liberté et le désarroi. Violence et disputes, mise en scène qui débusque les névroses mais aussi la tendresse cachée. Le couronnement de Pialat. La révélation de Sandrine Bonnaire.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Petite histoire, grande histoire.
Série de Gérard Moitrieux. Réal. : Fred de Waele.
Une série en trois parties qui raconte l'histoire de trois familles – belge, allemande et française – de 1935 à 1945. Ce n'est pas une rétrospective de grands événements mais trois tranches de vie étonnamment ressemblantes malgré les frontières.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Extraits de Roméo et Juliette, *de Prokofiev, par Michaël Rudy, piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin ; 8 h, Lili petit à petit ; 8 h 55, La femme de mon pote, film de B. Blier ; 10 h 30, Les Nanas, film de A. Lance ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Jeux d'espions, film de R. Neame ; 15 h 45, Luke, la main froide, film de S. Rosenberg ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 30, Rouge gorge, film de P. Zucca ; 22 h 25, Alien, film de R. Scott ; 0 h 15, Le Reptile, film de J.-L. Mankiewicz ; 2 h 15, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h **Musique, mode d'emploi** : J.-B. Forqueray ou le courage de l'échec.

20 h 30 Witkiewicz : L'inassouvissement ou le fantôme torturé par un psychanalyste amateur.

21 h 30 Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz : théâtre instrumental de Georges Aperghis, avec B. Sylvestre, harpe, et G. Sylvestre, percussions.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.

20 h 30 Concert (en direct de l'église de la Madeleine à Paris) : « Sortie en mi bémol majeur », de Lefébure-Wely, « Prélude et fugue en si majeur » de Saint-Saëns, « Marche des rois mages », de Dubois, « Nocturne n° 10 », de Fauré, « Troisième invocation à la Vierge », de Dallier, « Toccata médiévale », de Mignan, « Chorals », de Demessieux, « Zemyorka », de Houbart, par François-Henri Houbart à l'orgue.

23 h **Les soirées de France-Musique** : Serge Rachmaninov, la fin du monde ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 18 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 23 JANVIER

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est invité à l'émission « *Carrefour* », sur Radio France internationale, à 14 h 15.

– *M. Jack Lang*, ministre de la culture, sera interrogé en direct de son domicile, pour l'émission « Questions à domicile », sur TF 1, à 20 h 35.

société

AÉRONAUTIQUE

Un Super-Concorde pour le troisième millénaire

De notre envoyé spécial

New-York. – Visiblement agacé par l'insistance d'un journaliste américain sur l'éventualité d'un Super-Concorde, M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a répondu vivement : *« Un Concorde de deuxième génération ? Pas avant le troisième millénaire ! »* Cela s'est passé, mardi 21 janvier, à New-York, devant les invités de la compagnie Air France, qui a célébré le dixième anniversaire de la mise en service commercial de l'avion supersonique en organisant, dans la journée un aller-retour Paris-New-York-Paris en Concorde spécial.

Paradoxalement, en effet, le constructeur, l'Aérospatiale, en rappelant que, depuis une dizaine d'années, il avait dans ses cartons le projet d'un nouveau supersonique, a ravi la vedette à Air-France. *« Déjà dix ans d'âge et encore vingt ans d'avance »*, proclamait une publicité de l'Aérospatiale dans plusieurs journaux américains. *« C'est pourquoi nous travaillons dur au projet d'un successeur hypersonique de Concorde »,* ajoutait-elle.

Savoir-faire technologique

En privé, les dirigeants de l'Aérospatiale se montrent plus modestes. *« Il est souhaitable de réunir les moyens de financement de l'Europe et des Etats-Unis sur un projet de cette ampleur »,* explique le président de la société, tout en précisant qu'il n'avait pas pris des contacts à ce sujet. De toute évidence, la publicité de l'Aérospatiale s'adresse à Boeing, qui, de son côté, étudie la possibilité d'un supersonique et avec lequel la société française rêve de travailler. A la condition de pouvoir faire valoir son savoir-faire technologique.

Il revenait au secrétaire d'Etat aux transports, M. Charles Josselin, de garder les pieds sur terre. *« Concorde volera jusqu'à l'an 2000, et au-delà,* a-t-il indiqué. *Il y aura un jour, plus tard, un supersonique de deuxième génération. Il devra avoir un rayon d'action plus important, pour gagner d'autres lignes, notamment sur le Pacifique, emporter plus de passagers, être plus silencieux et plus économe. Vous imaginez les difficultés, surtout pour la motorisation de cet avion avec des réacteurs à cycle variable, et les dépenses considérables de développement, qui dépassent la capacité d'un seul pays, voire d'un seul continent. » « Nos priorités restent dans le subsonique,* a conclu M. Josselin, *où des progrès importants ont encore besoin d'être faits. »*

Ce que ne disent pas publiquement les responsables politiques, mais qu'ils laissent entendre, c'est que l'Aérospatiale leur présente des ambitions financières qui peuvent se neutraliser en s'additionnant. D'un côté, il y a Super-Concorde, dont le coût de la mise au point est d'ores et déjà estimé, par les industriels, à 4 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs), soit les dépenses du programme actuel de Concorde (avec la fabrication de seize avions). De l'autre, il y a le projet de l'avion orbital Hermès, qui est évalué par le Centre national d'études spatiales à 16 milliards de francs, alors qu'on s'obtine, au ministère de la défense, à parler plutôt de 35 milliards de francs. Deux programmes majeurs, en tout cas, qui pourraient rivaliser lorqu'il faudra envisager de les financer ensemble.

JACQUES ISNARD.

SPORTS

SKI ALPIN

BOUVET RETROUVE LA VICTOIRE EN SLALOM

En gagnant mardi 21 janvier à Parpan (Suisse) le sixième slalom de Coupe du monde 1986, Didier Bouvet a remporté une victoire que l'équipe de France attendait depuis treize ans ; c'était en effet le 22 mars 1973 que Jean-Noël Augert s'imposait à Heavenly, aux Etats-Unis. Depuis, plus rien. Douanier de son état et bientôt âgé de vingt-cinq ans, Didier Bouvet marque ses premiers points en Coupe du monde en 1980, avec une dixième place. Mais il se révèle au grand public aux Jeux olympiques de Sarajevo, en 1984 : il obtient la médaille de bronze et, la même année, finit huitième dans le slalom de Parpan, qu'il semble affectionner. Malheureusement, il ne confirme pas la saison suivante, enchaînant défaite sur défaite. D'aucuns estiment qu'il a du mal à digérer sa médaille. Mardi, il a laissé ses doutes au départ, a retrouvé sa hargne et la finesse de son ski. Dans la première manche, malgré son dossard 23, il finissait deuxième, à 67 centièmes de Paul Frommelt, puis profitait d'une chute du vainqueur de Kitzbuehel pour s'imposer en 1 min 33 s 03 dans la seconde manche. Il a devancé le Suédois Ingemar Stenmark et le Suisse Thomas Buergler.

Rallye de Monte-Carlo

TOIVONEN RÉSISTE A SALONEN

Avant de s'élancer le 22 janvier sur les routes de l'arrière-pays niçois pour gagner Monaco à la faveur de six épreuves spéciales, les quatre-vingt-dix-huit concurrents rescapés du Rallye de Monte-Carlo ont passé quatre heures de repos à Gap.

Souffrant d'une luxation de la hanche à la suite d'une collision spectaculaire avec un spectateur, le Finlandais Toivonen (Lancia Delta-S4) occupait toujours la première place du classement général, mais il avait de plus en plus de difficultés à maintenir son avance (1 min. 46 sec.) sur son compatriote Salonen (Peugeot 205 turbo 16) et son coéquipier italien Biasion, à 2 min 45 sec. Quadruple vainqueur de l'épreuve, l'Allemand de l'Ouest, Rohrl (Audi sport Quattro), qui a été victime d'une crevaison au cours d'une « spéciale » la veille, était en sixième position à 9 min. 25 sec., précédé par le Français Saby (Peugeot 205 turbo 16), qui a réalisé les trois derniers meilleurs temps mardi.



SCIENCES

UN DEUXIÈME SURGÉNÉRATEUR EUROPÉEN

Français et Allemands cherchent un terrain d'entente

Alors que la centrale nucléaire surgénératrice Superphénix, que les électriciens français, italiens et allemands ont construit, à Creys-Malville sur le Rhône, en amont de Lyon, fait ses premiers pas, se pose déjà le problème de la suite à donner à cette nouvelle filière nucléaire. La réponse à cette question est d'autant moins aisée que ces réacteurs, qui devraient produire plus de combustible qu'ils n'en consomment, apparaissent dans un contexte économique difficile du fait de leur coût, encore trop élevé, et du prix de leur kilowatt-heure pas assez compétitif, comparé à celui des centrales nucléaires classiques.

Certes, Superphénix n'est qu'un prototype, unique de surcroît, et on ne saurait lui demander d'emblée de réussir à la fois au plan technique et économique. C'est pourquoi, Français et Allemands se sont réunis, lundi 20 janvier, à Bonn pour discuter de l'avenir des surgénérateurs et voir comment d'autres réacteurs de ce type pourraient voir le jour en Europe. Car, s'il n'est pas question aujourd'hui de lancer une série importante de ce genre de réacteurs, il y a avec Superphénix un savoir-faire et un capital de matière grise à préserver. Or tout arrêt prolongé conduirait à un éclatement des équipes, qu'il serait difficile de reconstituer.

Faute d'une décision sur la construction d'un nouveau surgénérateur ou d'une assurance sur la poursuite de leurs activités, les meilleurs ingénieurs et techniciens se tourneront vers des secteurs d'activité plus dynamiques. M. Gérard Renon, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), ne le souhaite pas, d'autant que selon lui on *« n'accuse pour l'instant aucun retard. Si, dans un an, la décision qui est prise est claire et bien prise, nous pourrons,* dit-il, *organiser le travail des équipes sans difficultés. »*

« Il faut, ajoute-t-il, *leur donner une vision claire de ce qu'elles auront à faire. D'ici là, nous devons mener à bien le démarrage de Superphénix, tirer les enseignements scientifiques et technologiques de ce programme, puis compléter le dossier technique nécessaire au gouvernement pour prendre ses décisions. Dans l'immédiat, cela se traduit par une charge importante pour les équipes de recherche et de développement du CEA. »* Mais *« cet effort devra être poursuivi pour faire progresser les surgénérateurs et être prêt au début du siècle prochain ».*

Une telle hypothèse suppose chez les investisseurs potentiels une vocation pour les surgénérateurs ou, à défaut, une volonté politique de la part des Européens d'aller de l'avant *« La question,* estime M. Renon, *est de savoir comment la poursuite d'un effort de recherche et de développement dans ce domaine doit être répartie dans le temps, comment elle peut s'appuyer sur des projets de réalisation de centrales, comment enfin le travail peut être intelligemment partagé dans le cadre d'une coopération internationale. »*

Actualiser les accords de 1973

Quelle coopération ? C'est tout le problème. Notamment en ce qui concerne la France et l'Allemagne. En 1973, les électriciens des deux pays, auxquels s'étaient joints les Italiens, s'étaient engagés à construire en France un surgénérateur prototype de taille industrielle (1 300 mégawatts), fondé sur la technologie développée à Marcoule avec le réacteur français de 250 mégawatts, Phénix. En retour, devait être réalisé en Allemagne un équivalent de Superphénix dérivé d'un réacteur allemand de 300 mégawatts installé à Kalkar. Le montage financier retenu pour la première de ces deux opérations prévoyait qu'EDF financerait Superphénix à 51 % au travers d'une société créée pour l'occasion – la Nersa, – tandis que le solde serait partagé entre l'électricien allemand RWE (16 %) et les Italiens (33 %). Pour le second réacteur, en revanche, les rôles d'EDF et de RWE devaient être inversés, les Italiens restant toujours à la hauteur de 33 %.

Las ! Phénix tourne depuis plus de dix ans, alors que Kalkar attend toujours son premier chargement de combustible. Superphénix produit ses premiers kilowatts-heure, tandis que son homologue allemand, SNR-2, n'existe pas. Dans ces conditions, les accords de 1973 seraient-ils devenus inadaptés ? Tout porte à le croire, ce qui ne signifie nullement que les Français veulent rompre leurs engagements. D'autant qu'en Allemagne un certain intérêt semble se faire jour en faveur de la construction d'un surgénérateur de taille industrielle, fondé sur la technologie développée pour Phénix et Superphénix. Mais les Français estiment nécessaire *« une certaine actualisation des accords passés »*, comme en témoignent de récentes déclarations de M. Rémy Carle, directeur de l'équipement à EDF. *« Nous avons à EDF des études propres sur ce que pourrait être un surgénérateur de 1 500 mégawatts. Ce projet sera achevé l'an prochain. Mais ce n'est que du papier, et si nous souhaitons poursuivre dans cette filière, nous voulons le faire dans un cadre large. Enfin, nous souhaitons que la prochaine centrale, si elle est décidée, se fasse en Allemagne. »*

Cela devrait rassurer le chancelier Kohl, qui s'était montré inquiet d'un possible renoncement français. Mais cela suppose que l'Allemagne fasse preuve de bonne volonté en proposant un site, ce qui, dans la conjoncture politique actuelle, ne paraît guère simple. Sinon, M. Carle n'écarte pas la possibilité *« de se replier ailleurs, et pourquoi pas sur un site français ».*

La parole est donc aux négociateurs, qui ont fort à faire – la réunion de Bonn au niveau gouvernemental l'a montré – pour faire converger les points de vue. Les Allemands n'ont pas encore de site, ne souhaitent s'engager que dans une phase d'étude, et leurs électriciens ne sont guère pressés. Les Français sont plutôt en faveur d'un peu plus de réalisme, même s'ils ne souhaitent pas s'engager à n'importe quel coût. L'affaire est d'autant plus délicate que s'y greffe l'accord intergouvernemental de 1984 signé par les Allemands, les Belges, les Britanniques, les Français et les Italiens, et qui couvre une série d'accords plus détaillés en matière de recherche et de développement, d'ingéniérie, de regroupement d'industriels, mais aussi de compagnies d'électricité. Si des accords sont sur le point d'être conclus sur les deux premiers thèmes, et si les conversations entre industriels avancent, des obstacles restent à franchir de la part des électriciens. Et, sur ce point, une entente entre Allemands et Français est un préalable nécessaire à la construction d'un deuxième surgénérateur européen. La réunion qui doit avoir lieu le mois prochain permettra peut-être d'y parvenir.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

LE ONZIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'ARCHÉOLOGIE SE TIENDRA A MAYENCE

Des scientifiques sud-africains indésirables en Grande-Bretagne

Le onzième congrès international d'archéologie se tiendra du 1er au 7 septembre à Mayence (Allemagne fédérale), et non pas à Southampton et Londres, comme l'avait décidé l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques (UISPP), à l'issue du dixième congrès, réuni à Mexico en 1981. Telle est la conclusion à laquelle est parvenu le comité exécutif – international – de l'UISPP, réuni d'urgence en session extraordinaire, le 17 janvier, à l'Institut de paléontologie humaine à Paris. Quelque trois mille scientifiques devraient participer au onzième congrès.

Le comité d'organisation – purement britannique – du onzième Congrès avait décidé en septembre 1985, sans en référer ni au comité exécutif, ni au conseil permanent, ni au secrétaire général de l'UISPP, de *« désinviter »* quelque vingt-cinq spécialistes sud-africains (dont un Noir) britanniques ou américains travaillant en Afrique du Sud. Il aurait ainsi agi sous la pression de la municipalité de Southampton, des étudiants et de l'Union des professeurs à l'université de Southampton. Notons que les scientifiques ainsi écartés sont de notoires opposants à la politique d'apartheid.

Certes, dans le passé, des scientifiques sud-africains ont été empêchés à plusieurs reprises de participer à de grands congrès internationaux. Mais toujours parce que les autorités politiques du pays hôte leur avaient refusé le visa. Pourtant, l'UISPP précise dans ses statuts qu'elle est ouverte à tous, sans tenir compte de la couleur, de la religion, de la nationalité. Le conseil international des unions scientifiques et le comité international de philosophie et de sciences humaines de l'UNESCO, dont fait partie l'UISPP, ont réaffirmé, à l'occasion de la réunion du comité exécutif, leur attachement fondamental à la liberté de la science et à la liberté de déplacement de tous les scientifiques. – Y. R.

TIERS-MONDE

LA CAMPAGNE DE BOB GELDOF CONTRE LA FAMINE

« Une idée fugace, mais très belle... »

De passage à Paris, le chanteur de rock Bob Geldof, animateur de la campagne contre la faim dans le tiers-monde, devait rencontrer ce mercredi 22 janvier le président de la République et préparer une prochaine manifestation à grand spectacle qui mettra aux prises les plus grand sportifs mondiaux.

Sa dernière opération, à destination des écoles – qui consiste à demander aux élèves français d'envoyer des sacs de farine, de sucre et de lentilles dans les sept pays africains les plus touchés par la famine (*le Monde* du 4 janvier), – n'est pas du goût de tous les organismes de solidarité avec le tiers-monde. Plusieurs d'entre eux, surpris par l'ampleur de cette campagne (sept cent cinquante mille jeunes scolaires ont constitué, en deux semaines, quinze mille comités de soutien, selon Band Aid) critiquent tant son organisation que ses objectifs : cela contredirait, selon eux, les efforts d'éducation aux problèmes de la pauvreté et mettrait en cause l'aide aux projets de développement engagés par les populations locales elles-mêmes.

La stratégie de Band Aid, qui a décidé de frapper fort, avec l'aide des médias et des vedettes du show-business, indispose les organisations non gouvernementales (ONG) *« Envoyer des sacs, et après ? »* demande le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) qui exprime ses réticences à l'égard d'*« une opération conçue pour la publicité, dont les conséquences ne semblent pas avoir été suffisamment étudiées ».* L'association Frères des hommes, engagée dans une action d'aide au développement de l'agriculture africaine, estime que l'envoi massif et temporaire de nourriture modifie les habitudes alimentaires des populations, renforce la mendicité et les trafics, et *« pose finalement plus de problèmes qu'il n'en résout ».*

Ce genre de réflexions a le don d'irriter Bob Geldof, le chanteur de rock anglais, qui a gardé l'allure dégingandée, les cheveux trop longs, le regard malicieux du chanteur de « Boomtown Rats », qu'il entend rester.

Il peste contre les *« mauvais joueurs »* de l'aide humanitaire.

> *Le succès de l'opération de Band Aid dans les écoles surprend et irrite les organismes d'aide au tiers-monde.*

« Le développement de l'Afrique, c'est d'abord le changement des mentalités ici », rétorque-t-il, en évoquant les discussions familiales qui doivent, selon lui, provoquer la collecte des sacs de farine par les élèves. Bob Geldof explique sa démarche par la honte qu'il a éprouvée devant le spectacle de la faim, une immense *« compassion »* qu'il ne veut pas confondre avec une quelconque *« charité chrétienne ». « La seule question est de savoir,* dit-il, *si nous sommes prêts à regarder, de nos fauteuils, des enfants mourir. Si oui, nous n'appartenons plus à une société humaine. »*

Pour ceux qui refusent de tels propos, l'inventeur de Band Aid a un autre discours en réserve : on ne peut pas faire de bon business avec une Afrique pauvre qui, avec sa dette sans cesse accrue, nous explosera un jour entre les mains.

La candeur ou le réalisme économique conduisent, selon lui, à la même *« certitude morale »* : il n'est pas possible de ne pas aider l'Afrique, même au nom d'un développement autonome, car *« à quoi sert d'avoir relevé un pays si tous ses habitants sont morts de faim »* ?

Band Aid n'a d'ailleurs pas la prétention d'œuvrer à la place des organisations existantes, dont il finance déjà nombre de projets de développement. Bob Geldof interprète leur mauvaise humeur comme la marque d'une *« jalousie »* devant son succès dans les écoles.

Les ONG françaises ne sous-estiment pas l'ampleur de la vague. Le CCFD reconnaît que, pour la première fois, on a réussi à mettre massivement le milieu scolaire en action, ce que s'escriment en vain à faire bien des associations depuis des années. L'association École et tiers-monde, qui regroupe des enseignants sensibilisés aux questions du sous-développement, constate que des jeunes très touchés par la campagne de Band Aid, cherchent depuis la rentrée de janvier à discuter du problème de la faim avec des professeurs, parfois désarmés. Un inventaire des ressources documentaires pour l'éducation au développement a été publié par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) (1), et Band Aid s'apprête à diffuser aux maîtres des brochures spéciales. Une banque de données télématiques, recensant les projets de développement à moyen et à long terme soutenus par les populations et aidés par les organismes français, sera bientôt mise à la disposition des lycéens.

Bob Geldof exulte : *« L'idée de donner à ceux qui ont faim est excitante. On peut la vendre comme un bon disque de rock ».* Mais la hantise du rocker au grand cœur est l'institutionnalisation de son mouvement. Il la voudrait plutôt comme *« une idée fugace mais très belle, dont on se souvienne toujours ».* Une sorte d'étoile filante.

PHILIPPE BERNARD.

(1) *Références documentaires*, nº 27, revue publiée par le CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005, Paris.

MÉDECINE

A la suite de trois décès en Grande-Bretagne

UN ANTIDÉPRESSEUR EST RETIRÉ DU MARCHÉ FRANÇAIS

Les laboratoires Hoechst ont décidé le 21 janvier dernier de retirer du marché mondial la nomifensine (Alival), un médicament antidépresseur commercialisé en France depuis 1977. Cette décision fait suite à l'observation, essentiellement en Grande-Bretagne, de plusieurs cas d'anémie hémolytique graves (destruction des globules rouges par un mécanisme immuno-allergique) ; pour trois d'entre eux, celle-ci a entraîné le décès du patient. En revanche, en France, aucun des quelque quinze cas (en général peu graves) observés sous nomifensine depuis 1979 n'a été à l'origine du décès d'un malade. Si, en France, la prescription d'Alival était réservée à des personnes souffrant de dépression d'intensité légère ou moyenne – les posologies étaient donc relativement peu élevées, – il n'en allait pas de même en Grande-Bretagne, où l'Alival était également prescrit dans des cas de dépression grave, éventuellement par voie intraveineuse, et souvent à des doses massives.

Cependant, sans attendre les résultats de l'enquête de pharmacovigilance, qui devraient être connus le 30 janvier, les laboratoires Hoechst ont décidé, en France, à titre préventif, de retirer leur produit du marché. Pour ce faire, une lettre a été envoyée à tous les médecins français, les informant de ce retrait.

Afin de permettre aux praticiens de prendre toutes leurs dispositions, il a été décidé, en accord avec le secrétariat d'Etat chargé de la santé, de maintenir la délivrance de l'Alival en pharmacie jusqu'au samedi 1er mars inclus. Environ 90 000 boîtes de ce médicament étaient jusqu'à présent vendues chaque mois en France.

F. N.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE TARN-ET-GARONNE

Trois candidats à la Légion répondent du meurtre d'un Algérien battu et jeté hors du train Bordeaux-Vintimille

Devant la cour d'assises de Tarn-et-Garonne présidée par M. Jean-Louis Vuillemin, conseiller à la cour d'appel de Toulouse, comparaissent à partir du mercredi 22 janvier les trois postulants légionnaires accusés d'avoir volontairement donné la mort à un jeune Algérien âgé de vingt-six ans, Habib Grimzi, qui fut projeté du rapide Bordeaux-Vintimille dans la nuit du 14 au 15 novembre 1983.

Durant au moins trois jours, il s'agira de rechercher quelle fut, dans ce crime, la part respective de responsabilité de Marc Béani, vingt-trois ans, Anselmo Elviro-Vidal, vingt-huit ans, et Xavier Blondel, vingt-sept ans. Tous trois – sous la conduite du caporal-chef Joseph Lovel et en compagnie d'un camarade mis l'un et l'autre hors de cause par l'instruction – place dans un compartiment du rapide, à Bordeaux, pour se rendre à Aubagne dans les Bouches-du-Rhône où ils devaient passer des tests en vue de leur incorporation au 1er régiment étranger parachutiste.

Au cours du voyage, l'attention du contrôleur principal de la SNCF, M. Vincent Perez, avait été attirée par l'attitude d'un voyageur accroupi en bout de wagon. C'était Habib Grimzi. Il se plaignait en pleurant d'avoir reçu de l'un des militaires un violent coup de tête. Pour protéger le jeune homme apeuré, M. Perez l'avait conduit dans une autre voiture dont il avait fermé à clé la porte d'accès. Cependant, peu après, Béani, Elviro-Vidal et Blondel réussirent à se faire ouvrir cette porte par un autre contrôleur. Ils rejoignirent ainsi leur victime et, de nouveau, devaient la rouer de coups de poing, lui porter au moins un coup de couteau et, finalement, le pousser sur le ballast après minuit dans les environs de Castelsarrasin, alors que le convoi roulait à 92 kilomètres/heure. Au petit matin, on retrouvait le corps disloqué de Habib Grimzi et, un peu plus loin, sa valise et son sac que ses agresseurs avaient également jetés par la portière.

Les raisons de ce crime, selon Elviro-Vidal, de nationalité espagnole, auraient tenu à la seule impression que ce candidat à la Légion éprouva d'être regardé *« d'une drôle de façon »* par Grimzi qui, ensuite, au cours d'une première discussion, lui aurait dit qu'il était un ancien membre du Front Polisario... De son côté, Marc Béani, descendu du train à Montauban après le drame, devait confier qu'avec ses amis *« il avait séché un Arabe »*.

Habib Grimzi, originaire d'Oran où il avait un emploi d'agent de sécurité dans une société de distribution pétrolière, est dépeint par ceux qui l'ont connu comme un jeune homme doux, sérieux et travailleur. C'était la première fois qu'il venait en France, où il comptait rencontrer une jeune femme avec laquelle il correspondait. Il devait confier à un témoin qui s'entretint avec lui à Bordeaux, la veille du drame, que la France représentait à ses yeux *« un modèle de style de vie »*...

Cette affaire, dans laquelle le MRAP, la LICRA et la Ligue des droits de l'homme se sont constituées partie civile, ainsi évidemment que la famille Grimzi, avait inspiré pour partie le film de Roger Hanin *Train d'enfer*, sorti en janvier 1985 et que la chaîne de télévision Canal Plus doit diffuser le dimanche 26 janvier.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *RECTIFICATIF.* – Dans l'article consacré, dans *le Monde* du 22 janvier, à M. Badinter, il fallait comprendre qu'il dut patienter trente et un jours de plus *que* MM. Lang et Hernu pour devenir ministre, et non *comme* MM. Lang et Hernu, ainsi que nous l'avons imprimé par erreur.

CORRESPONDANCE

Après le procès du Coral

Une lettre de M. Bertrand Boulin

M. Bertrand Boulin, ancien président de l'association SOS-Enfants, nous écrit :

« J'ai été gravement, et de manière fausse, mis en cause par l'article de Laurent Greilsamer, *« Le poids de la pudeur »*, dans *le Monde* du 18 janvier.

» Ce journaliste prétend que, au cours des débats concernant le procès du Coral, on aurait appris *que j'aurais « présenté » deux adolescents à un « pédophile notoire »*, ce qui tend à faire croire d'une part, que j'aurais agi en tant que personne individuelle, et, d'autre part j'aurais eu connaissance de la *« pédophilie »* du personnage en question. La formulation est pour le moins malveillante, d'autant plus qu'elle est précédée d'un *« au moins deux adolescents »* qui fait supposer qu'il y en aurait eu davantage. Or cela n'est pas seulement malveillant, c'est faux.

» Il a été dit au cours des débats que, en tant que président de l'association SOS-Enfants, j'ai placé des enfants au Coral, dont les deux adolescents en question, ce que j'ai confirmé au juge Salzmann quand celui-ci m'a interrogé en tant que témoin. Plus tard, et parfois des années après, le Coral a placé ces enfants ailleurs, et en particulier chez Dominique Labaume, sur lequel je n'avais rien à dire, puisque *je ne le connaissais absolument pas.* Je dois ajouter que ces placements ont été effectués avec l'accord des parents ou des éducateurs officiels, tout à fait en dehors de mon association. D'autre part, parler de *« pédophilie notoire »*, implique que Dominique Labaume avait quelque « notoriété », ce qui ne correspond à aucune réalité. Peut-on imaginer, connaissant la célérité du juge d'instruction, que, s'il avait pu démontrer une quelconque complicité entre un *« éducateur pédophile »* et moi, il ne m'aurait pas inculpé, au moins de complicité ?

» De plus, la phrase *« Mme Le Mouël a prié le tribunal de délivrer un mandat d'arrêt international à son encontre »* peut faire supposer qu'il s'agit de moi et non de Dominique Labaume, ce qui est pour le moins malheureux.

» Je tiens donc à préciser que, en tant que responsable de l'association SOS-Enfants, j'ai placé des enfants, avec le plein accord, et parfois sur leur demande, des parents, éducateurs, juges et psychiatres, que, pour l'immense majorité de ces enfants, voire tous, ces séjours au Coral ont été bénéfiques, et parfois miraculeux, que j'assume cette responsabilité pleine et entière, et qu'à les voir parler, jouer, rire, aller à l'école, alors qu'ils étaient autrefois enfermés dans des chambres d'hôpitaux psychiatriques ou en passe de l'être, je *ne peux que me réjouir.* Cela justifie en grande part ma vie. (...) »

[Contrairement à ce que semble croire M. Bertrand Boulin, deux jeunes gens, *Régis et Fabrice*, cités comme témoins au procès du Coral, ont bien précisé à la barre qu'ils avaient été présentés par lui à M. Dominique Labaume, que Mme Jacqueline Le Mouël, représentante du ministère public, a qualifié de *« pédophile notoire »*. Régis, aujourd'hui animateur, a témoigné le 10 janvier ; Fabrice, machiniste, le 16 janvier. Ils étaient tous deux adolescents au moment des « présentations ».

Pour le reste, nous soulignons bien volontiers que le ministère public a prié le tribunal de délivrer un mandat d'arrêt international contre Dominique Labaume et nullement contre M. Boulin. – *L.G.*]

SAISIE RECORD A HONGKONG

Hongkong. *(UPI).* – Les douaniers de l'aréoport de Hongkong ont annoncé, mardi 21 janvier, la saisie, au cours d'un contrôle de routine, d'une quarantaine de kilos d'héroïne d'une valeur marchande estimée à 40 millions de dollars (300 millions de francs environ). Il s'agirait, précise-t-on, de la saisie de drogue la plus importante jamais opérée à ce jour dans la colonie britannique. L'héroïne, d'une grande pureté (numéro 4), a été découverte dans deux valises arrivées samedi dernier à l'aéroport par un vol de la compagnie Thaï International venant de Bangkok, mais que personne n'était venu réclamer.

● *Attentat contre un restaurateur parisien appartenant à un responsable du Front national.* – Un attentat a provoqué de légers dégâts matériels pendant la nuit du mardi 21 au mercredi 22 janvier, dans un restaurant parisien, L'Oasis, appartenant à un responsable du Front national, M. Philippe Lebasque.

Vers 3 h 30, un engin de fabrication artisanale a explosé devant la façade du restaurant, 2, avenue du Docteur-Netter, dans le douzième arrondissement. L'explosion a endommagé la devanture, quelques fenêtres et une voiture en stationnement.

EDUCATION

Mme Roudy lance les « techniciennes »

Elle est rousse, et son visage parsemé de son éclaire les panneaux publicitaires des grandes villes de France. Cette adolescente, choisie par le ministère des droits de la femme pour sa campagne sur l'orientation des filles, proclame : *« Ma vie, je veux la gagner, technicienne* (le « ne » final est souligné), *j'assure le futur. »* Cette campagne, lancée officiellement mardi 21 janvier par Mme Yvette Roudy, avec le soutien du secrétariat d'Etat à l'enseignement technique et technologique, *durera jusqu'au 18 février.* Son but : *briser les préjugés*, inviter les filles à *« se montrer plus audacieuses »* et à choisir des filières d'avenir telles que l'énergie, l'informatique, l'électronique, la microtechnique ou la communication.

L'UNAPEL se méfie des élections

Les parents d'élèves de l'enseignement privé veulent rester discrets à l'approche des élections législatives. Comme son prédécesseur, M. Pierre Daniel, l'actuel président de l'UNAPEL, M. Jean-Alain Vaujour, a affirmé, mardi 21 janvier, au cours d'une conférence de presse, sa volonté d'indépendance à l'égard des partis politiques. *« Certains voudront profiter de l'échéance électorale pour inscrire parmi les enjeux la question scolaire (...). Nous chercherons à l'éviter, car nous estimons que le système éducatif français (...) éprouve le besoin (...) d'une paix scolaire durable, qui ne soit pas remise en cause à chaque échéance politique ».* Moins d'une demi-douzaine de responsables des APEL seront candidats le 16 mars, mais ils auront dû, auparavant, démissionner de leur mandat de parent d'élève. M. Vaujour a noté le *« ton modéré »* de la plate-forme RPR-UDF, mais il estime que la modification de l'actuelle législation sur les rapports Etat-enseignement privé *« n'est pas ce qu'il y a de plus urgent ».* Il a plutôt réclamé une *« application complète des textes »*, et notamment la création de postes d'enseignement à la prochaine rentrée *« pour répondre à la demande des parents ».*

ENVIRONNEMENT

Des chèques pour la qualité de la vie

Réuni le 20 janvier, à Paris, sous la présidence de Mme Huguette Bouchardeau, ministre de l'environnement, le comité interministériel pour la qualité de la vie a réparti les 85 millions de francs dont il dispose cette année. Parmi les « chèques » ainsi distribués, on note 8,5 millions de francs pour l'amélioration de l'environnement en Corse ; 4,5 millions pour l'isolation phonique du boulevard périphérique de Paris ; 3 millions pour la lutte contre la maladie des platanes et la diffusion des nouvelles techniques d'élagage ; 2 millions pour la lutte contre les pluies acides ; 2 millions pour le traitement des fumées de l'usine d'incinération des ordures ménagères du pays de Montbéliard et 1 million pour le pavillon de l'environnement du parc de La Villette.

ESPACE

Un cratère sur un satellite d'Uranus

Dans son approche d'Uranus, la sonde Voyager-2 envoie des images de plus en plus détaillées de la planète et de ses satellites. Sur celles reçues mardi 21 janvier, le pôle sud, qui fait face à la *sonde, apparaît couvert d'une couche de brume uniforme* ; mais des bandes sont visibles en d'autres régions de la planète. Les images montrent aussi des taches qui pourraient être de grands tourbillons, analogues de la grande tache rouge de Jupiter. Le déplacement des bandes et taches confirme que la planète tourne sur elle-même en seize heures environ. D'autre part, un cratère a *été découvert sur Obéron*, le plus gros des satellites d'Uranus. Il y a plus de matière qu'on ne le pensait dans le voisinage des anneaux, mais Uranus garde encore un de ses mystères : l'existence éventuelle d'un champ magnétique.

RÉGIONS

L'Académie dit oui aux Franciliens

Les dix millions de Français résidant dans les huit départements de la région Ile-de-France (Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise) s'appelleront désormais les Franciliens. L'Académie française vient de *répondre oui à M. Michel Giraud, président* (RPR) du conseil régional, qui souhaitait que ce vocable figure désormais au dictionnaire. L'Ile-de-France n'a été administrativement créée qu'en 1976, soit plusieurs années après les autres régions de France, et elle a du mal à trouver son identité.

CARNET

Décès

– Mme Françoise Chapalain,
Christine et Roger Nougaret,
Bertrand, Benoît
et Marie-Cécile Chapalain,

ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Jean CHAPALAIN,
directeur commercial DIPHAC,
pharmacien-colonel de réserve,
ancien élève
de l'Ecole de santé de Lyon,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenue le 10 janvier 1986 dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Pont-Aven (Finistère), le 14 janvier 1986.

– Mme Georges Choubert,
son épouse,
M. et Mme Georges Choubert,
et leurs enfants,
Mlle Elisabeth Choubert,
M. Pierre Choubert,
Mlle Marie Rojine,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CHOUBERT,
docteur ès sciences,
ingénieur FNSN,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de l'ordre
de l'Ouissam Alaouite,
chevalier de l'ordre
du Nicham Ifticar,
ancien chef du service
de la carte géographique du Maroc,
ancien directeur de recherches
au CNRS,

survenu le 21 janvier 1986 dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bourg-la-Reine le jeudi 23 janvier 1986.

On se réunira au cimetière, rue de la Bièvre, à 8 h 45.

Une messe sera dite le mercredi 29 janvier, à 18 h 20, en l'église orthodoxe de la rue Daru, Paris (8e).

83, boulevard Joffre,
92340 Bourg-la-Reine.

– Le président de l'université Paris-Sud, à Orsay,

a le regret de faire part du décès de

M. Georges CHOUBERT,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
ancien directeur de recherche
au CNRS,

survenu le 21 janvier à Bourg-la-Reine.

L'inhumation aura lieu le jeudi 23 janvier, à 8 h 45, au cimetière de Bourg-la-Reine.

– Catherine Coustère,
Vincent et Julien Lidsky,
Paul Lidsky,
ont la douleur d'annoncer la mort de

**Mme France
COUSTÈRE-NOUYRIGAT,**

Les obsèques auront lieu le 23 janvier 1986, à Sauveterre-de-Rouergue.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Marcel Lajoinie,
Le général
et Mme Jacques Faugeras,
François et Dominique Appert,
et leur fille Camille,
Mme Paule Faugeras
et Michel Le Garrec,
et leur fils Brann,
Philippe et Catherine Pascal,
et leur fille Cécilia,
M. François Faugeras,
M. Charles Medor-Diop,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy FAUGERAS,
professeur à l'université de Rouen,
faculté des sciences pharmaceutiques,

survenu le 20 janvier 1986, à l'hôpital Tenon.

Le service religieux sera célébré le jeudi 23 janvier, à 15 h 45, en l'église Saint-Médard, rue Mouffetard, Paris (5e).

L'inhumation aura lieu à Seilhac (Corrèze), le vendredi 24 janvier 1986, à 11 heures.

Saint-Antoine des Plantades,
19970 Ussac.
2, square Adanson,
75005 Paris.
43, rue Lacépède,
75005 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

LÉGION D'HONNEUR

PTT

– *Est nommé chevalier :*

M. Jean-Michel Labaye, vingt-sept ans, employé aux PTT, mortellement blessé, le 10 décembre, alors qu'il relevait le contenu d'une cabine téléphonique.

– Mme Lilka Orlinski,
Claude et Robert Alazraki,
Timothée et Robinson,
Rachel et Robert Manaranche,
Jean et Berthe Keller,
Jean-Noël et Danielle,
Les familles amies et alliées
ont le chagrin de faire part du décès de

M. David ORLINSKI,

leur mari, père, grand-père, oncle et beau-frère,
survenu le 19 janvier 1986, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 janvier.

Réunion à l'entrée principale du cimetière de Bagneux, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Henri-Charles Puech,
son épouse,
Le professeur et Mme Paul Puech,
M. et Mme Henri Puech,
Le docteur et Mme Pierre Brenac,
M. et Mme André Pourquier,
M. et Mme Pierre Durelle,
ses neveux et nièces, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Suzanne Lassier,
sa dévouée collaboratrice,
Et ses fidèles amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri-Charles PUECH,
membre de l'Institut,
professeur honoraire
au Collège de France,
président honoraire de la Ve section
de l'Ecole pratique des hautes études,
officier dans l'ordre national
de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
membre de l'Académie des sciences
et lettres de Montpellier,
membre de la Société asiatique,
membre du conseil de la Société
française d'histoire des religions,
Corresponding Fellow
of the British Academy,
docteur *honoris causa*
de l'université d'Utrecht,

survenu le 11 janvier 1986, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 16 janvier 1986 en la chapelle Notre-Dame-des-Anges à Paris.

L'inhumation a eu lieu au cimetière des Batignolles.

79, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

(Le Monde *du 17 janvier.*)

Remerciements

– Mme Lucien Miquel,
M. et Mme André Miquel,
Mme Claude Miquel,
Et leur famille,

profondément touchés des innombrables témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. Lucien MIQUEL,

prient tous leurs amis de trouver ici l'expression de leur reconnaissante émotion.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 25 janvier à 11 heures en l'église Saint-Séverin, à la mémoire de

Jacques CHAZELLE,

décédé le 26 décembre 1985 à Lisbonne.

– Pour le troisième anniversaire de la mort du

président Georges BIDAULT,

une messe sera célébrée le mardi 28 janvier, à 18 heures, à Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

LA SANTÉ AU QUOTIDIEN

– La section française de la Fédération internationale pour l'économie familiale organise, les 24 et 25 janvier (9 h-18 h), deux journées d'études sur ce thème, à l'Ecole nationale de chimie, 11, rue Pirandello, 75013 Paris. 250 F. Rens. : SF-FIEF, tél. : 42-60-37-01, p. 343.

– L'amitié judéo-chrétienne de France organise le jeudi 23 janvier, à 18 h 30, une conférence sur le thème : « La femme dans le judaïsme », dans une salle paroissiale de Saint-Augustin, 7, rue de la Bienfaisance, Paris (8e), avec Mme Picard, directrice d'école juive, licenciée et diplômée d'histoire.

– Une conférence-débat : *« Les apprentis sorciers et les manipulations génétiques »*, avec le professeur Jérôme Lejeune, de l'Institut et de l'Académie pontificale des sciences, est organisée le jeudi 23 janvier, à 12 h 30, à la paroisse Notre-Dame-des-Victoires, 21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires. *Entrée libre.* A partir de 12 heures, sandwiches et boissons pour ceux qui le désirent.

– Une conférence-débat sur *« Les médias et le choix de l'information »*, organisée par la commission Justice et paix de la paroisse Saint-Sulpice, aura lieu le jeudi 23 janvier, à 20 h 45, au 8 *bis*, rue Jean-Bart, Paris-6e, avec M. Robert Solé, chef du service société du journal *le Monde*, et le Père Pierre-Antoine, jésuite du centre Sèvres.

Le Monde

EDUCATION

L'école se penche sur son passé

Une fondation, un musée, des travaux scientifiques... l'éducation commence à s'intéresser à son histoire.

L'ÉDUCATION nationale est une vieille dame sans mémoire. Insensible à sa propre histoire, elle a une étonnante capacité à oublier son passé, et à dévorer l'énergie de ceux qui tentent de la servir. Réformes et innovations glissent sur elle sans vraiment l'émouvoir, et elle semble toujours prête à recommencer, avec la même lassitude ingénue, les mêmes expériences. Comme si les mêmes enthousiasmes devaient infailliblement conduire aux mêmes échecs...

L'idée paraît pourtant faire son chemin qu'il y a quelque chose à tirer des leçons du passé et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de redécouvrir sans cesse l'Amérique. C'est du moins ce que laissent supposer plusieurs initiatives récentes, qui, dans leur modestie, sont les signes d'un intérêt nouveau pour l'histoire de l'éducation.

L'une d'elles est la création d'une fondation nationale Célestin-Freinet, à laquelle le ministère a apporté son soutien. Cette institution aura pour objet de répertorier et de conserver les innombrables réalisations pédagogiques qui se sont inspirées de la pensée et de l'exemple du célèbre instituteur de Saint-Paul-de-Vence (journaux scolaires, correspondances de classe, dessins d'enfants...), mais aussi d'encourager les recherches autour des thèmes développés par la pédagogie Freinet (échec scolaire, classes coopératives, production de matériels didactiques...).

Cette fondation (1) — lancée par des pédagogues, mais aussi des médecins, des économistes, des scientifiques... — se propose d'élaborer une banque de données, une bibliographie mondiale des travaux consacrés à la pédagogie Freinet, et d'organiser, avec l'aide des mouvements et des institutions, des rencontres de praticiens et de chercheurs (1).

Une partie des documents recensés sont déjà réunis au Musée de l'éducation de l'Institut national de la recherche pédagogique, qui a été aménagé avec beaucoup de soin dans une maison du vieux Rouen. Installé dans cette ville depuis 1980, après avoir longtemps été étroitement hébergé à l'Institut pédagogique de la rue d'Ulm, ce musée réunit de très belles collections de manuels scolaires, de cahiers d'écoliers, d'estampes, de cartes postales, de mobiliers, de vues sur verre, de jouets (jeux de l'oie, poupées, lotos, cartes...). On peut y voir la reconstitution d'une classe de la fin du dix-neuvième siècle avec son mobilier et son matériel, ainsi qu'une exposition sur « l'enfant et la machine » (machines médicales, domestiques, industrielles, pédagogiques...) (2).

Sous la direction active de son conservateur, M. Serge Chassagne, le musée de Rouen s'enrichit chaque année de nouvelles acquisitions, grâce, notamment, à l'aide de l'Association des amis du musée. Malheureusement, il n'existe pas de dépôt systématique des archives scolaires et il arrive souvent que celles-ci soient détruites (notamment lors de la reconstruction ou des travaux d'aménagement ou d'agrandissement des établissements).

L'intérêt pour le passé et le souci de conserver le patrimoine font toutefois des progrès et se manifestent par les nombreuses expositions qui ont été organisées en France à l'occasion du centenaire des lois Jules Ferry et par les « musées de l'école » qui se créent un peu partout (il y en a au Mans, à Troyes, à Montceau-les-Mines, à Brest...). Si ces établissements n'obeissent pas toujours aux règles canoniques du classement et de la conservation, ils permettent du moins de préserver des témoins précieux du passé.

Mais le rôle des musées ne se limite pas à conserver — et à montrer — les objets. Ils sont aussi des lieux d'étude à la disposition des chercheurs. Telle est du moins la vocation — comme l'a rappelé, lors d'une récente visite, M. Goery Delacote, président du conseil scientifique de l'INRP — du musée national, qui achève son inventaire et travaille à l'établissement d'une banque de données des 100 000 manuels scolaires de toutes les disciplines, depuis le Premier Empire, stockés au musée, à la Bibliothèque nationale ou à la bibliothèque de l'INRP.

L'étude des manuels scolaires est un sujet qui inspire les chercheurs. Il a fourni aux responsables du musée la matière d'une communication lors d'un récent colloque à la Sorbonne sur « les images de la Révolution française » (3).



M. Rivet présente son fils comme apprenti. *Dessin de Poulbot vers 1920. Extrait du catalogue de l'exposition « L'enfant et les machines ».*

Pour une recherche historique systématique

Le matériel du musée est largement utilisé par les chercheurs du service d'histoire de l'éducation de l'INRP, créé en 1978 et qui, sous la direction de M. Pierre Caspard, est en train de constituer les instruments de base d'une recherche historique systématique : répertoire des collèges français du seizième au dix-huitième siècle ; répertoire analytique de la presse pédagogique du dix-huitième siècle à 1940 ; annuaire statistique de l'enseignement primaire, préélémentaire et technique court du début du dix-neuvième siècle à nos jours ; dictionnaire biographique des inspecteurs généraux de 1802 à 1914 ; recueil des textes de l'enseignement technique depuis la Révolution. Le centre travaille aussi particulièrement sur l'histoire des disciplines scolaires (textes officiels, programmes et matériel pédagogique, rôle de l'administration et des groupes de pression...). Ses activités alimentent une revue timestrielle, *Histoire de l'éducation*. L'un de ses membres, M. André Chervel, se propose de comparer 2 000 dictées des années 1870 à un nombre équivalent faites en 1986, ce qui permettra de comparer le nombre et la nature des fautes.

Ainsi, sous l'influence des courants nouveaux utilisant les méthodes quantitatives et s'inspirant de l'histoire des mentalités, l'histoire devient un secteur particulièrement vivant de la recherche en éducation. C'est d'autant plus heureux que la recherche historique en ce domaine n'a pas qu'un intérêt rétrospectif.

Une meilleure connaissance des évolutions passées, des facteurs déterminants dans les progrès ou les échecs, des effets réels des décisions prises, pourrait éclairer utilement les décideurs d'aujourd'hui, relativiser certaines craintes ou certains engouements, aider à organiser le changement. Bien des discussions oiseuses sur la « baisse du niveau », l'efficacité de telle méthode pédagogique, la pertinence de telle réforme, perdraient leur raison d'être si on pouvait tirer de façon plus précise les leçons du passé. Rien ne vaut le regard historique pour comprendre le présent et préparer l'avenir.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Animée par MM. Louis Cros et Pierre Lespine, la fondation compte notamment dans son comité de perrainage Mme Marie Rist, MM. Bertrand Schwartz, Henri Dieuzède, Rist, Jean Bernard, François Jacob, Albert Jacquart, Jean Fourastié, Nelson Paillou, Jean-Pierre Changeux, Michel Butor... Son siège est provisoirement 97, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

(2) Cette exposition, qui dure jusqu'en mars, est la troisième. Les deux précédentes étaient consacrées à l'éducation des filles et au peintre de l'enfance Geoffroy. La prochaine, à partir d'avril, aura pour thème « la Révolution racontée aux enfants ». 185, rue Eau-de-Robec, 76000 Rouen.

(3) « La Révolution dans les manuels scolaires de la IIIe République », par Serge Chassagne et M. Galupeau.

DÉBAT

Sur la réforme des lycées

L'histoire n'a pas gagné

Le ministre de l'éducation nationale voudrait nous faire prendre des vessies pour des lanternes et faire croire qu'il améliore la situation de l'enseignement de l'histoire alors qu'il la détériore. Affirmer que l'histoire est la gagnante du projet de réforme des lycées est une contre-vérité.

1) Enlever une heure d'histoire-géographie indispensable aux classes scientifiques, qui représentent 50 % des élèves, pour accorder une heure en plus — dont l'utilité est contestable — à 25 % au maximum d'élèves, les littéraires, est-ce une disposition favorable ? Depuis le début du siècle, jamais l'horaire des classes scientifiques de première n'a été inférieur à quatre heures. M. Chevènement le ramène à trois heures.

2) Introduire une dimension historique dans les enseignements autres que l'histoire ne doit leurrer personne. Ce n'est en aucune façon faire de l'histoire, c'est même très exactement le contraire. Car l'histoire est une appréhension globale du passé qui met en relation toutes les composantes d'une société à une époque donnée.

3) Les programmes tels que le ministre les avaient d'abord proposés nous ramenaient à une histoire enseignée en 1902 — à la différence qu'en 1902 on s'arrêtait en 1900, alors que le ministre ou certains de ses conseillers voulaient terminer l'étude historique en 1945 ! Mais il y a plus grave. La conception chronologique et gallo-centrique sous-jacente aux programmes du ministre revient à une histoire de l'événementiel politique. La « nouvelle histoire », que Braudel jugeait plus adaptée à des lycéens, est éliminée pratiquement de la classe de seconde. Ainsi l'étude des civilisations, qui fait découvrir et mieux comprendre l'autre, disparaît.

Les déclarations de M. Chevènement en l'honneur de l'histoire ne doivent pas masquer certaines mesures négatives au collège et dans les lycées. En effet, si l'histoire et la géographie ont été à juste titre développées à l'école élémentaire, leur réhabilitation avait commencé sous M. Beullac et avait été décidée au colloque de Montpellier par M. Savary. Dans les collèges, si les programmes d'histoire ont été nettement améliorés, l'horaire imparti à l'histoire et à la géographie a été amputé d'une demi-heure au profit de l'éducation civique. Dans le technique, rien n'a été fait pour remédier à la situation désastreuse de l'histoire-géographie. Enfin, dans les lycées, le projet de réforme établit une discrimination entre les élèves scientifiques et les littéraires. Si l'on admet que l'histoire et la géographie contribuent à la formation générale du citoyen, elles doivent échapper à la logique de la préprofessionnalisation. La proposition du programme du Parti socialiste « *augmenter l'horaire d'histoire* » n'a pas été tenue. Et pourtant, le rapport Girault, le colloque de Montpellier, les déclarations présidentielles et ministérielles, que de discours et de bruit !

JEAN PEYROT et HUBERT TISON,
président et secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie.

Pas mortes les humanités

Affirmer la nécessité urgente d'une démarche résolument nouvelle pour l'enseignement du français, c'est faire bon marché des efforts de rénovation pédagogique mis en place depuis quelques années par bien des professeurs de lettres, en collaboration avec l'inspection générale : c'est oublier ou méconnaître que nous sommes nombreux (notamment dans les CRDP) à nous interroger à la fois sur les méthodes et sur la finalité de l'enseignement de la langue française ; c'est nous refuser toute capacité d'invention pédagogique.

Or que faisons-nous ? Nous essayons en deux ans, et c'est bien peu, de former des élèves à l'écriture, de les initier au plaisir de lire, de leur faire découvrir les joies de la littérature. A travers ces démarches, nous essayons de leur apprendre à penser de façon claire et à formuler leurs jugements. Estime-t-on que ce soit possible sans une analyse technique de la langue, sans une observation des mécanismes de son fonctionnement, sans de sérieuses connaissances de vocabulaire ? A quoi pense-t-on que servent ces journaux lycéens, ces revues littéraires, ces ateliers de création, auxquels nous consacrons du temps, auxquels nous donnons une impulsion, en espérant qu'ils seront pris en main par des passionnés de communication, des amateurs de poésie ou des romanciers en herbe ?

De grâce, qu'on ne fasse pas de nos élèves des analphabètes ; qu'on ne fasse pas de nous des pédagogues sclérosés découvrant brusquement les vertus nostalgiques de la grammaire et de la rhétorique. Ce qui nous manque essentiellement, c'est le temps. La réforme va nous en donner davantage, et en ce sens elle est excellente, car attacher matériellement plus d'importance à une discipline, c'est, immanquablement, la valoriser. Cette réforme quantitative sera, à coup sûr, une réforme qualitative. Mais elle ne sera ni une révolution ni une redécouverte des humanités, pour la simple raison que beaucoup d'entre nous ne les ont jamais perdues.

HÉLÈNE SABBAH,
professeur de lettres (Paris).

Mobilisation pour l'informatique

Vous indiquez à la fin du paragraphe « Généralisation de l'informatique » de votre article sur les nouveaux programmes des lycées paru dans *le Monde* du 11 janvier que la commission permanente de réflexion sur la technologie va examiner si l'informatique doit faire l'objet d'un enseignement particulier. Or il existe dans les lycées (second cycle long) un enseignement optionnel d'informatique depuis septembre 1981. Cet enseignement a d'abord été expérimental dans quelques établissements, il s'est révélé répondre à l'attente de beaucoup d'élèves, et tous les établissements qui disposent d'enseignants formés peuvent désormais ouvrir cette option. Elle a été inscrite dans la liste officielle des options proposées aux élèves de seconde (*JO* du 6 juin 1985).

L'expérimentation, la rédaction des programmes et le pilotage de cet enseignement sont assurés auprès du directeur des lycées par un comité scientifique national que je préside pour la troisième année. A ce titre, je peux vous dire que plus de cent cinquante établissements, répartis dans la quasi-totalité des académies, ont ouvert de telles options à la rentrée 1985, et que de nombreux enseignants de toutes disciplines, qui ont l'informatique comme seconde compétence, se sont mobilisés pour élaborer des pédagogies originales pour cet enseignement nouveau ; ils ont même actuellement un bulletin de liaison.

MONIQUE GRANDBASTIEN,
maître de conférences.

LIVRE

La France du français

L'historien américain Eugen Weber (*) a lu le livre de Renée Balibar, *l'Institution du français*. Il y a retrouvé une idée qui lui est chère : la France est une création récente, qui s'est réalisée grâce à sa langue et à son école.

« *LES langages sont par institutions arbitraires et convenances des peuples* », disait Rabelais. De leurs maîtres surtout. Il n'y a pas longtemps, beaucoup de monde en France ne parlait pas français et ne l'entendait qu'à peine. C'est pour l'instituer que la Convention a inventé l'instituteur. Nous y reviendrons. En attendant, Renée Balibar, qui nous a déjà donné de fortes études consacrées au « français national » et aux « français fictifs », c'est-à-dire littéraires, nous explique « l'institution du français (1) », captivante histoire qui nous mène du serment de Strasbourg (842) au serment du Jeu de paume (1789), et de là au français républicain et scolaire d'aujourd'hui.

A Strasbourg, les petits-fils de Charlemagne échangent des engagements solennels dans des langues peu solennelles — roman français d'une part, tudesque germanique de l'autre — à une époque où les puissants s'efforçaient de parler latin et où les parlers romans sentaient le rustre, bien plus que le tudesque des nobles. Au Jeu de paume, les représentants de la nation s'expriment en français ; mais dans un français appris à travers le latin, et toujours bien loin du parler vulgaire. Ce que le latin était mille ans auparavant, langue de culture et de l'Etat, le français ou franco-latin l'était en 1789 : langue monarchique, langue de clercs, langue de classe.

« *C'est par l'art de la parole*, écrit Joseph de Maistre, *qu'on règne sur les hommes.* » Mais l'art de la parole est l'art de l'écrit qu'on apprenait en apprenant le latin. Seule une petite élite y parvenait. Ce seront les représentants de cette élite qui chercheront à démocratiser, à universaliser l'accès à la langue nationale. Projet révolutionnaire en effet, qui exigera un siècle d'efforts, de scolarisation, de travail acharné, d'applications politiques autant que pédagogiques.

Au dix-huitième siècle, beaucoup de Français sont plus ou moins bilingues, en parler local et en français, mais peu profitent du colinguisme latin-francais enseigné dans les collèges. Le langage de la République des lettres semble partagé par une portion de la majorité illettrée, mais ce n'est pas tout à fait le même langage. Les uns savent produire, manier, critiquer des énoncés, des textes, qui s'entendent simultanément en langue ancienne et langue [s] moderne [s]. Les autres savent a peine, quand ils le savent, se débrouiller en français vulgaire. C'est pour se dispenser du bureau des traductions qu'on pense à instituer un français primaire, un français d'école primaire, qui rendra l'écriture, et donc la pensée, nationale accessible à tous.

Au dix-neuvième siècle encore, comme au neuvième, la science de l'écriture et des langues marque la frontière linguistique entre la haute et la basse culture. Même Michelet, né du peuple, ne sait pas le faire parler, puisque lui-même pense en franco-latin. Les maîtres de l'écrit et de l'oral oratoire utilisent leur savoir pour faire respecter des différences établies par écrit entre des populations qui restent au niveau de l'oral et ceux qui s'en échappent. A la fin du dix-neuvième siècle, pourtant, un monolinguisme conventionnel aura rendu spontanée la pratique plus ou moins générale de la langue nationale.

C'est à ce changement véritablement révolutionnaire que Renée Balibar consacre les trois quarts de son ouvrage. L'accès à l'expérience livresque des élites, à une grammaire, à un style, à des références *autres*, sera ouvert par la presse à grand tirage et par ses *feuilletons*, par l'école et les livres scolaires ; et le résultat sera éclatant mais ambigu. Les romans scolaires auront inculqué aux Français l'idée d'une sagesse « populaire », tirée non du peuple mais des romans mêmes. Les feuilletons confirmeront l'image livresque d'un peuple *autre*, et l'imprimeront jusque dans les milieux populaires. Et pourtant, leur travail fait, l'unité de références d'idiomes, d'images, de formules apprises, aura forgé une unité culturelle naguère inexistante.

Voilà en gros le propos de Renée Balibar et le chemin que le lecteur parcourt avec elle : documentaire fabuleux et touffu, plein de détours et de digressions édifiantes comme les romans qu'elle analyse au passage ; ouvrage savant qui se lit comme un conte familier et pourtant inattendu ; histoire dans laquelle (comme dans tout bon conte) l'application et la vertu triomphent à la fin, mais jamais complètement.

La fortune des éditeurs

Les héros de l'histoire seront les auteurs des grands classiques scolaires, sur lesquels nous apprenons beaucoup : Berquin, Nodier, le Jussieu de *Simon de Nantua*, d'autres encore. La nouvelle politique scolaire fera la fortune de nombre d'auteurs, et surtout celle des éditeurs. Chapsal, le grammairien, mourra multimillionnaire. Larive et Fleury vendront douze millions d'exemplaires. Leur première année de grammaire, rééditée en 1951, en est à sa 228e édition. Hachette, Larousse, Armand Colin, deviendront de grandes entreprises nationales par leurs livres de français.

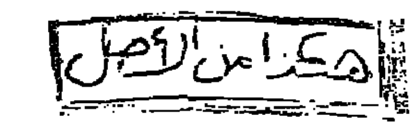
Les femmes, comme il se doit, jouent un rôle important dans la pédagogie livresque, non seulement en France, mais dans la rédaction d'écrits anglais qui, depuis le dix-huitième siècle, inspirent nombre d'ouvrages français. Et parmi les femmes, j'aime surtout, comme Renée Balibar, cette Augustine Tuillerie-Fouillée, auteur de *Francinet* (1869, 103e édition en 1898) et du *Tour de la France par deux enfants* (1877, réimprimé encore cent ans plus tard), qui allait choisir comme pseudonyme le nom d'un humaniste hérétique : G [iordano] Bruno.

L'auteur parle de la force inventive d'Augustine Tuillerie et de son intelligence des idées. On pourrait en dire autant de Renée Balibar et de son ouvrage. Ses textes et ses interprétations contribueront à transformer notre compréhension de la langue, donc de la pensée, française.

EUGEN WEBER.

(*) Auteur, notamment, de *l'Action française* (Fayard) et de *la Fin des terroirs* (Fayard).

(1) *L'Institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, de Renée Balibar, PUF, 421 p., 170 F.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

La ville de Lyon
RECRUTE POUR SON OPÉRA

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de diriger et de coordonner l'ensemble des activités administratives et financières de l'établissement (300 personnes, budget 80 millions de francs).

Les qualités demandées aux candidats sont, outre une grande disponibilité, la rigueur dans la gestion, le dynamisme, mais aussi l'aptitude à la négociation.

La pratique d'au moins 3 ans d'exercice de l'encadrement dans des responsabilités de même niveau est exigée.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Adresser candidature avec c.v. manuscrit, photographie, et rémunération actuelle à :
Division du Personnel, hôtel de ville
B.P. 1 065, 69205 LYON CEDEX 01

AVANT LE 20 FÉVRIER 1986.

secrétaires

Société agro-alimentaire recherche

RÉDACTRICE JURIDIQUE

intégrée à la direction juridique, capable d'assurer son propre secrétariat, elle assurera en collaboration avec le responsable stés le suivi des stés du groupe (rédaction, préparation assemblées et conseils, courrier et formalités).
Diplômée en droit avec notions de comptabilité, affinée par 3/5 ans expér., elle maîtrisera parfaitement la dactylographie elle possède une formation au traitement de texte ou est capable de l'acquérir.
Env. c.v. + photo + prétent. à G.M.P. (M. PICARD) 15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Créez votre entreprise
Élargissez vos activités en développant un réseau de franchise. *Apport 30.000 F* Se prés. le 16 janvier Novotel La Défense, 9 h 30 à 12 h. 47-75-16-68 ou écr. SECEC 6, r. Paulin-Guérin 83000 Toulon.

automobiles ventes

de 8 à 11 C.V.

VENDS
DS 23 IE PALLAS, 5 vitesses Beige métallisé, deux pneus neufs. 146.900 km d'origine Très bon état. Prix à débattre Téléphone : 64-90-75-81 après 20 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT

PROFESSEURS
– DE FRANÇAIS collège, temps complet
– DE MUSIQUE, tps partiel.
Tél. : 47-63-46-35.

Groupe nationalisé recherche pour son « SERV. ASSURANCE »
un JURISTE 25/38 ans
Adresser c.v. à SOCARI 65, rue de Courcelles, 75008 PARIS.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche région PARIS DÉLÉGUÉS(ÉES)
– Aptes à négocier.
– 27 ans *minimum*.
– Formation assurée.
– Rémunération importante.
Téléphone pour rendez-vous au : 45-38-98-54.

NÉGOCE INTERNATIONAL DE PRODUITS DE BASE *(COMMODITY TRADING)*
Groupe spécialisé dans l'agro-industrie tropicale recherche pour sa filiale de négoce basée à PARIS

TRADER CONFIRMÉ
– 5 ans d'expér. minimum.
– Conn. approfondie des marchés internationaux au comptant et à terme, de frêt et de couverture de change.
– Age minimum : 30 ans.
– Bonne prat. de l'anglais courant des affaires indispens.
– *Expérience dans le trading.*
– Prat. de la gest. administ., *financière et comptable* appréciée qui permettrait l'accès envisageable à un poste de direction.

Ecr. avec c.v. dét., réf. préc., photo et prét. s/nº 1 216 à Contesse Pub., 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

Importante société de publicité, quartier Alma/rive gauche recherche excellente dactylo chiffres
Libre de suite
Ecrire ou téléphoner pour rendez-vous
REGIE-PRESSE
Service du Personnel
7, rue de Monttessuy
75007 PARIS
Téléphone : 45-55-91-71.

DEMANDES D'EMPLOIS DEMANDES D'EMPLOIS

Finance/Immobilier

Français, 25 ans
Maîtrise en gestion d'affaires
(MBA Columbia University, New-York).
architecte (diplôme de l'université de Genève).
CHERCHE CARRIÈRE
chez investisseur institutionnel,
banque, consultant immobilier ou promoteur-constructeur.
Parle couramment français, allemand, anglais, hollandais, portugais.
Stagiaire chez consultant immobilier international et divers architectes en Allemagne, Suisse et Proche-Orient.
Résidant à Francfort (RFA).
Prêt à voyager ainsi qu'à changer de domicile.
Ecrire sous le nº 6 000 LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy. PARIS-7e.

JOURNALISTE

DISPONIBLE APRÈS AVOIR CRÉÉ ET ANIMÉ PENDANT 10 ANS UNE REVUE LEADER DANS SON SECTEUR

PROPOSE COLLABORATIONS SUIVIES OU PONCTUELLES

Secteurs maîtrisés : architecture, Arts et Spectacles, *Environnement, Habitat et HLM, Sciences sociales, Tourisme, Technologies nouvelles, Urbanisme, Vie locale (France et Etranger).*

Pratiques d'activités complémentaires : organisation de colloques, expositions, systèmes télématiques, voyages d'études, etc.

POUR TOUS CONTACTS
Ecrire sous le numéro 314.698 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Diplômée études internationales, 3e cycle Ecr. Diplomatique, Madrid. Franc., espagnol, *parfaits cherche emploi* Téléphone : (1) 60-68-20-94.

J.F. 32 ans, licence Sc. Humaines + DUT gestion du personnel, stage serv. format. CNRS + 2 ans expérience communication cherche poste CADRE dans emploi correspondant 45-80-29-85, jusqu'à 13 h.

Couple retraités garderait appt Paris. Région parisienne pendant déplac., week-ends vacances. Excellentes références contrôlables.
Ecrire sous le nº 6.851 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Étudiant 27 ans, excellente présent. ch. empl. hôtel ou autre nuit ou mi-temps, angl., all. courants. 86-29-43-20.

L'ORDINATEUR DOIT AIDER L'HOMME
ORGANISAT./INFORMAT. CNAM + IESTO 15 ans d'exp. spécialiste relations humaines
Recherche nouveau poste de DIRECTION motivant Paris-banlieue Sud.
Ecrire sous le nº 8 200 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Normalien, 27 ans, agrégé lettres + format. musicale désire quitter enseignement étudie ttes propos. Tél. 48-24-46-14.

Urgent, célibataire 28 ans ch. place chauffeur poids lourd. Permis C et C1 11 ans d'expérience Téléphone : 40-75-75-03.

Couple retraités garderait appt Paris. Région parisienne pendant déplac., week-ends vacances. Excellentes références contrôlables.
Ecrire sous le nº 8.851 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre financier (30 ans) 5 ans d'exp. en direct. financ d'un groupe important recherche un poste *D'ADJOINT AU* DIRECTEUR FINANCIER d'une PME (grosse, moyenne) étudie aussi ttes propositions Ecrire sous le nº 8.180 LE MONDE PUBLICITÉ *5, rue de Monttessuy, Paris-7e.*

J.F. aide comptable, pet. secrétaire, ch. emploi factur., récept. Et. ttes offres. 48-52-85-84.

travail à domicile

Artisans effectue tous travx de traitement de texte et dactylographie. Tél. 34-61-14-22.

cours et leçons

Pédagogue expérimenté propose par correspondance, cours orthographe personnalisés, très méthodique
Téléphone : 61-21-02-37.

propositions diverses

UN PROBLEME EN
CREATION - EXECUTION
PHOTOCOMPOSITION - EDITION
NOTRE REPONSE :
– 1 studio de création et d'execution
– Photocomposition sur Berthold
– Impression sur machines 2 et 4 couleurs
A VOTRE SERVICE.
Souci Qualité/Prix - Délais respectés
Documentation sur demande P.PETIT
86, rue de Richelieu 75002 PARIS ou
Tél. : 42-96-63-81

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, *PARIS CEDEX 09.*

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). *B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.*

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
dans très bel imm. du XVIIIe BALCON, SOLEIL 130 m² loués Loi Quilliot 1.350.000 F. - 45-62-17-17.

6e arrdt

PROXIMITÉ JARDINS DU LUXEMBOURG
SUPERBE APPARTEMENT 2e ÉTAGE, VUE DÉGAGÉE 6 P., 2 bns, cuis. équipée, ch. serv. Vis. 12 h 16 h, sur R.V. SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

9e arrdt

BD CLICHY, GD 2 PCES, tt cft. 52 m². Imm. récent. RARE 430.000 F. - 45-26-99-04.

11e arrdt

CHARONNE
Imm. récent, stand., liv. dble 2 chambres, 2 bains, 72 m² balcon et terrasse. 35 m². Box parfait état. 42-39-60-22.

14e arrdt

RASPAIL, RÉC. 3 P.
TOUT CFT, ÉTAT PARFAIT 1.160.000 F. - 43-22-61-35.

15e arrdt

BOUCICAUT, 2/3 P. 47-03-32-44.
RÉNOVÉ, SOLEIL

16e arrdt

PROXIMITÉ JASMIN IMMEUBLE CLASSÉ 1930
ATELIER D'ARTISTE
SUPERBE VOLUME RÉNOVÉ 77 m² environ sur 2 NIVEAUX gs séj. + chbre, cuis. équipée bains libre suite. 1.450.000 F. SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

DOCTEUR-BLANCHE
105 m². 3 P. Bon état. 1er ét. EMBASSY. 45-62-16-40.

MUETTE
3 P., imm. récent, prof. lib. possible. 940.000 F. BRANCION SARL. 45-75-73-94.

AV. PAUL-DOUMER, entrée 4 P., cuis., w.-c., bns. 5e, asc. Pierre de t. 2.100.000 F. BRANCION SARL. 45-75-73-94.

18e arrdt

RUE ORDENER, PRÈS MAIRIE Imm. stand., 4 pces + dép. 95 m². 1 ét. Poss. prof. lib. Tél. après 20 h. 42-51-44-31.

92 Hauts-de-Seine

Mº PT-ST-CLOUD, gd studio cuis., bains, refait neuf. 38 m² 320.000 F. - 46-26-99-04.

MONTROUGE, PTE ORLÉANS 5 P., 106 m² + terrasse et balc., 80 m². Impeccable, dernier ét. imm. 1979, parking sous-sol. 1.350.000 F AG. VAILLANT 42-53-41-45.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE 147 m², belle récept., 4 ch., 2 sanit., box dble. Ag. Raoul 48-83-06-07.

Province

DEAUVILLE
face mer, duplex 140 m² 1.400.000 F. Tél. 43-59-14-05.

Étranger

Vends appt aux Canaries, 3 chbres, 2 s. de bns, 2 balc., 125 m². Vue mer et mont. ent. meublé. Laisse tous souvenirs, etc. Donne facilités pour francs convertibles. 525.000 F payés en francs.
Albert VASSEREAU, 6, Calle Calderon de la Barca, 38005 SANTA-CRUZ-DE-TENNERIFE Iles Canaries - Espagne.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft Adressez-vous à un spécialiste Immo Marcadet. 42-52-01-82.

ORPI
1re force de vente à PARIS rech. tous appartements RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-77-46-10.

Recherche 2 à 4 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

DORESSAY
rech. POUR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE APPTS 4 À 8 PIÈCES et HOTEL PART. ACHAT ou LOCATION. 45-24-93-33.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeant IMPTE CIE FRANÇAISE PÉTROLE *rech. divers* appts 2 à 8 Pièces. Studios, villas Paris, banlieue. Assurance loyers - Tél. 45-03-30-33.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales.
TÉL. 45-62-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

locations non meublées offres

Paris

FACE PARC
des Buttes-Chaumont, liv. + chbre, tt cftn r.-de-chaussée, impeccable. 3.100 F + ch. Visites 11/14 h. Jeudi 23/1 68, RUE BOTZARIS.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

maisons individuelles

A vendre maison Corbières, excellent état, 50 km Narbonne, 20 km mer, près rivière, terrain, 1.000 m². Prix 350.000 F Téléphone : 67-36-00-17.

villas

83 SIX-FOURS
Particulier vend VILLA 1.000 m mer. 3 p., 115 m² cuisine, 2 salles de bns, w.-c. balcon, barbecue. Sous-sol de plain-pied, 60 m² aménagé 2 pièces, w.-c., toilettes, 2 garages. Chauffage central, mini piscine
Terrain 1.300 m². 900.000 F. Ecrire HUMBERT, 2 bis, Grande-Rue 89100 Saligny. Tél. 86-67-82-95.

propriétés

A 1 hre de PARIS, prox. A 6
PROPRIÉTÉ EN L
9 P., bains, w.-c., chauffage dépendances. Vue magnifique Parc boisé. 32.000 m² 720.000 F. Crédit possible Tél. (16) 86-74-08-12 ou apr. 20 h : (16) 38-31-48-74.

RÉGION MANOSQUE 04 Vds Mas, haras 400 m² 16 box avec 2 ha. Valeur 200 U. Vendu 145 U. Téléphone : 91-37-06-21.

viagers

4/5 P., 6e ét., asc., appt impeccable, imm. moderne, près av. Daumesnil. 375.000 F + 4.000. Occupé 72/80 ans Viagers. F. Cruz 42-66-19-00.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni *marchand de listes, mais une* Association sans but lucratif Ecr. A.P.P.E.L. 75. 7, r. Ste-Anne 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin articles sport, rue connue. PARIS-XVIIe. Téléphone : 43-87-66-03.

ÉTOILE
S.A. à céder bout. vêtements, articles sport, emplacement 1er ordre, 300 m². 45-79-24-51.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi

l'agenda du Monde

Bijoux

BIJOUX ANCIENS ET OCCASIONS OR
Brillants et Argenterie. Le plus grand choix. Des affaires exceptionnelles. Références Paris pas cher PERRONO Joailliers-Orfèvres, Mº Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Mº Etoile, 37, av. V.-Hugo. Achat tous bijoux, échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville. Parce que l'on aime.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F le m². Tél. : 46-58-81-12.

Philatélie

Collection historique du timbre-poste complète de 1973 à 1985 compris, état neuf, prix intéressant. T. 42-72-81-79.

Troisième âge

LES CAMÉLIAS, retraite, valides, semi-valides, invalides, près Paris, 77320 JOUY-SUR-MORIN. Tél. : 64-04-05-75.

HOTELLERIE « Les Cèdres », accueil, cft, service. Spécialiste de la famille et du 3e âge. Métro Louis-Aragon. Téléphone : 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres en bord de mer, célèbre dans le monde entier, et notre School of English, tout aussi célèbre, sont dans le même bâtiment. A partir de 20 £ par jour, pension complète + leçons
RÉDUCTIONS
pour séjours de 90 jours ou plus en hôtel y compris cours spéciaux pour Cambridge Examination. Ouvert toute l'année - pas de limite d'âge. Cours spéc. à Pâques ou à Noël. Ecrire à :
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. : (44) 843-59-12-12. Télex 96454 Regram ou Mme BOUILLON. 4, rue de la Persévérance, 95 EAUBONNE Tél. : 39-59-26-33 (le soir)
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE REGENCY LANGUES. 116, Champs-Elysées, 75008 PARIS. Tél. : (1) 45-63-17-27. Télex 641605 ISO BUR REGENCY SCHOOL *OF ENGLISH AND FRENCH 118/119 Palais de la Scala,* MONACO. Tél. : 93-50-49-00. Télex 469 870 118.

Tapis

LAURENT TAPIS D'ORIENT
SOLDES
101, avenue *La* Bourdonnais. 75007 Paris. T. 45-50-40-21.

Stages

BAC CETTE ANNÉE ? PASSPORT TO ENGLISH propose une préparation spéciale en anglais à OXFORD. 9-16 février cours agréés, 43-79-97-92.

Stage de ski de fond en Vercors. 7 j. 1.790 F. Pens. compl. 09-15/02. Inscriptions : CIMES-G.T.A. 7, rue Voltaire, 38000 GRENOBLE. Téléphone : 76-51-76-00.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Sports d'hiver, hôtel Viallet, Arèches, Savoie, cft, calme, prix modérés, 79-31-22-03.

LOUE LES ANGLES (66) chalet 6 pers., 300 m pistes, cft, soleil, vue, 68-50-27-31, ROY, 21, rue Taulis, PERPIGNAN.

Stage ski hors pistes en Oisans, 2 340 F 6 jours pens. compl., 22-27/2. Réserver à : CIMES-G.T.A., 7, rue Voltaire, 38000 Grenoble. Tél. : 76-51-76-00.

Loue Guadeloupe studio bord plage, mois 4.000, 15 j. 2.500. Tél. province : 49-46-02-92.

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
au 45-55-91-82

économie

REPÈRES

Dollar : reprise à 7,5575 F

L'activité, très nerveuse vingt-quatre heures auparavant, est redevenue normale, mercredi 22 janvier, sur les grandes places financières internationales. Tandis que la livre sterling, en baisse sensible la veille, se stabilisait à 1,4090 dollar, le « billet vert », comme escompté, s'est redressé partout. Il s'est échangé à 7,5575 F (contre 7,5445 F) et à 2,4630 DM (contre 2,4595 DM). Selon les cambistes, les opérateurs attendent la publication, aux Etats-Unis, de l'indicateur préliminaire du PNB pour le premier trimestre 1986. Les prévisions portent sur une hausse de 3,2 points.

Balance courante : déficit record en Italie

La balance des paiements courants a enregistré un déficit record de 8 510 milliards de lires (environ 5 milliards de dollars) en Italie en 1985. L'année précédente s'était soldée par un excédent de 57 milliards. Pour le seul mois de décembre, le déficit s'est élevé à 1 586 milliards de lires, contre 2 722 milliards un an auparavant.

Epargne : nette reprise en décembre

Le réseau des caisses d'épargne de l'Ecureuil a bénéficié d'une collecte exceptionnelle au mois de décembre, avec un flux d'épargne de près de 10 milliards de francs. Le dernier mois de l'année est un mois traditionnellement favorable pour la collecte de l'épargne. Cependant, la progression enregistrée en décembre 1985 sur décembre 1984 (25 % en francs nominaux, 20 % en francs constants) est la plus forte qui ait eu lieu depuis cinq ans, ce qui pourrait indiquer qu'un redressement relatif du taux d'épargne des ménages est amorcé, après le fléchissement continu de ces deux dernières années (au-dessous de 13 % sur une base annuelle). Le livret A de l'Ecureuil a été le principal bénéficiaire de ce redressement, puisqu'il a recueilli 7 milliards de francs en décembre, pourcentage très supérieur à sa part de 31 % dans les flux d'épargne du réseau en 1985, contre 69 % pour les autres produits, notamment l'épargne-logement (19 %), les valeurs mobilières (17 %), les bons d'épargne (13 %) et les comptes-chèques (7 %). Depuis trois ans, la part du livret A a diminué régulièrement dans la collecte au profit de ces autres produits.

Dépot de bilan à l'imprimerie de Maisons-Alfort

Les actionnaires de l'imprimerie de Maisons-Alfort ont décidé de déposer le bilan de l'entreprise. La CGT déclare avoir mis l'imprimerie *« sous surveillance »*, afin d'éviter la remise en cause d'un outil de travail qui fait vivre 540 salariés et fabrique notamment des cahiers pour *Femmes d'aujourd'hui* et des catalogues.

La SA Imprimerie de Maisons-Alfort (IMA)) a été créée en janvier 1984 avec un capital qui se répartissait entre trois actionnaires (46 % pour la Société de publications économiques féminines et familiales (SOPEFF), filiale de l'OPG, qui édite *Marie-France, Point de vue-Images du monde ;* 46 % pour le groupe belge Femmes d'aujourd'hui ; et 8 % pour l'imprimerie Cino Del Duca, filiale des Editions mondiales).

D'importantes pertes financières, malgré un plan de relance mis sur pied en 1985, avaient conduit les Editions mondiales à se retirer du capital. Puis, après le dépôt de bilan de sa filiale française, les Editions du Hennin, le groupe Femmes d'aujourd'hui retirait à son tour sa participation financière, entraînant la cessation de paiement. Les Editions mondiales ont fait savoir qu'elles étaient *« disposées »* à contribuer à une proposition de reprise de l'imprimerie (notamment par une garantie d'apport de leurs travaux à un repreneur) mais non à participer au capital d'une future société d'exploitation.

Le tribunal de commerce doit trancher entre la nomination d'un administrateur judiciaire (avec poursuite de l'activité si des repreneurs existent) et la liquidation de biens.

RECTIFICATIF. – Dans l'article sur les négociations salariales dans la fonction publique (*le Monde* du 22 janvier), une erreur s'est glissée malencontreusement : le nombre de fonctionnaires civils « hors échelle » est de *23 000* et non de 13 000. En 1984, on comptait exactement, selon le rapport annuel de la fonction publique, 23 329 fonctionnaires civils « hors échelle » et 1 932 fonctionnaires militaires « hors échelle ».

SOCIAL

LA STRATÉGIE DE FORCE OUVRIÈRE

M. Bergeron confronté aux limites du consensus interne

En apparence, le comité confédéral national (CCN) de FO, qui s'achevait ce mercredi 22 janvier à Paris, n'a été qu'une réunion de routine, quoique l'ambiance ait été tendue. Dans son discours, M. André Bergeron a de nouveau mis en doute les chiffres officiels sur les excédents de la Sécurité sociale et le nombre de chômeurs (1). Il a réitéré son analyse de la crise et son opposition au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, en s'efforçant d'*« éviter tout maximalisme inutile »*. Mais il ne s'agit que d'apparence. FO connaît indéniablement un certain trouble, qui resurgit par vagues depuis l'échec des négociations de décembre 1984 sur la flexibilité de l'emploi, dans le prolongement d'un congrès confédéral doctrinalement verrouillé.

Des rumeurs ont circulé récemment, selon lesquelles M. Bergeron allait dresser à ce CCN le procès de ses militants trotskistes. *« C'est du roman-feuilleton,* nous a-t-il affirmé. *Il n'est pas question de faire le ménage. » « Moi, je ne cesse de prêcher pour le rassemblement »*, ajoute-t-il en précisant que FO a connu *« une période autrement plus difficile au moment de la décolonisation »*. S'il serait effectivement abusif de parler de procès en bonne et due forme des trotskistes – ce qui serait au demeurant risqué en raison de l'influence de ces militants inversement proportionnelle à leur poids réel, – il s'agit plutôt pour M. Bergeron de procéder à quelques fermes mises au point.

FO a du mal à sortir de la période de turbulences provoquée par la négociation sur la flexibilité. M. Bergeron avait dû alors renoncer à un accord pour éviter l'éclatement de son organisation. Dans la foulée, le confédération « réformiste » refusait de signer l'accord salarial dans la fonction publique, tandis que les négociations sur les congés de conversions échouaient. En revanche, elle concluait deux accords nationaux sur l'assurance chômage et un sur l'intérim. Un tel comportement a suscité chez ses partenaires bien des interrogations. Le champion de la politique contractuelle allait-il abandonner sa pratique du compromis et camper dans un immobilisme frileux ? M. Bergeron était-il devenu « prisonnier » des ses alliés trotskistes ?

Un équilibre fragile

Jusqu'en 1977 – au congrès confédéral de Vichy, – les anarcho-syndicalistes de M. Alexandre Hébert, secrétaire général de l'union départementale de Loire-Atlantique, et les trotskistes de l'OCI (devenu, depuis PCI, Parti communiste internationaliste), menés alors par M. Pierre Lambert, s'opposaient à la direction confédérale, regroupant sur leurs motions, suivant les congrès, de 6,9 % (1977) à 14,2 % (1974) des voix. En 1980, au congrès de Bordeaux, M. Bergeron décide de « s'entendre » avec son aile « révolutionnaire ». Et M. Lambert explique aux congressistes de Bordeaux qu'il faut dépasser les divergences sur les positions *« réformistes »* de la confédération pour faire obstacle à la CFDT et conserver le *« syndicalisme authentique »*.

Ce ralliement, dû à la personnalité de M. Bergeron, allait faire régner – en apparence – l'unanimité dans les débats internes. Tant que la droite était au pouvoir ou qu'au début du septennat de M. Mitterrand la CFDT pouvait servir de cible comme *« syndicat-parti »*, l'unité se maintenait. Mais le débat sur la flexibilité, au lendemain d'un congrès très unanimiste, a fragilisé le savant équilibre interne. Puis le projet de M. Michel Delebarre sur l'aménagement du temps de travail – ce dernier étant jugé pourtant par son ami Bergeron comme un très bon ministre du travail – a relancé un débat dans lequel FO avait failli perdre une unité fondée sur un parfait sur-place (tout mouvement dans un sens ou dans l'autre ranimant les controverses internes sur le rôle du syndicalisme). Le tout sur fond de bataille pour la succession de M. Bergeron, qui doit intervenir en principe fin 1987, mais en fait après l'élection présidentielle.

M. Bergeron avait dit non une première fois au projet Delebarre, mais d'une manière très mesurée. Plusieurs de ses lieutenants ont voulu aller plus loin, ce qui a amené le bureau confédéral à adopter deux jours plus tard un nouveau texte beaucoup plus dur, accusant le gouvernement de vouloir *« légaliser l'illégalité »*. L'organe officiel, *Fo-Hebdo*, où la sensibilité trotskiste se donne libre cours, a mené campagne contre ce projet semaine après semaine. Et M. Claude Jenet, secrétaire confédéral chargé des relations avec la presse, après s'être fait remarquer par *Libération* à un meeting du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), constitué largement, sinon essentiellement, de militants du PCI (trotskiste), le 22 novembre porte de Pantin, a été jusqu'à accuser M. Delebarre de préparer la suppression de l'autorisation administrative préalable de licenciement. Ce qui devait lui valoir un discret rappel à l'ordre.

De son côté, M. Hébert a semblé enfoncer un coin dans le consensus interne en s'en prenant dans son journal *l'Ouest syndicaliste* (novembre 1985) à un article de M. Soubie, ancien conseiller social de M. Barre, publié dans le *Monde*. M. Bergeron avait écrit à propos de M. Soubie : *« Il fut longtemps notre interlocuteur quotidien, compétent, jamais facile, mais toujours loyal. » « Pour un militant ouvrier,* répliqua M. Hébert, *que ce monsieur soit « compétent », « facile » ou « loyal » n'offre qu'un intérêt secondaire. Par contre, il est de la plus haute importance de caractériser la besogne à laquelle – et avec beaucoup d'autres stipendiés – il participe, et qui consiste ni plus ni moins à tenter de déstabiliser le mouvement syndical ouvrier. »*

Une image contractuelle ternie

FO est donc placée au centre de contradictions. Si le texte de M. Delebarre est si dangereux, pourquoi n'en a-t-elle pas tiré toutes les conséquences syndicales en appelant, comme la CGT, à des pétitions, des manifestations, voire des grèves ? Il est vrai que M. Bergeron estime que les salariés sont hostiles à la grève et qu'il ne veut pas d'un tête-à-tête avec la CGT. Si ce texte n'est pas aussi dangereux, pourquoi FO se prive-t-elle de miser sur les seules négociations de branches, sésame obligé, selon le projet, pour des dérogations au code du travail ? Son image contractuelle ne va-t-elle pas se ternir ?

Une telle situation est préjudiciable à M. Bergeron. Il sait que le chapitre de la flexibilité n'est qu'entrouvert et qu'il ne peut accepter que le syndicalisme *« adapte ses revendications »* pour *« tenir compte des réalités »*, tout en ayant l'air de jouer l'immobilisme. La question est d'autant plus délicate que c'est sur le terrain de l'adaptation du code du travail que *« l'alternance sociale »* devrait se jouer après mars. Le secrétaire général de FO doit avoir des cartes en réserve pour négocier avec l'opposition si elle devient majoritaire, surtout si elle supprime effectivement l'autorisation administrative préalable de licenciement (2). Il ne peut enfin laisser le terrain du contractuel, du compromis, à une CFDT de plus en plus reconnue comme partenaire tant par le patronat que par la droite.

Mises au point

C'est ce qui a amené M. Bergeron à procéder à quelques mises au point stratégiques et à reprendre les choses en main. Procédure inhabituelle : le 7 janvier, lors de la dernière commission exécutive, il a décidé de présenter lui-même pour le CCN du 22 janvier une motion du bureau confédéral (avec vote mais non discussion) sur les grands dossiers économiques et sociaux. Il a rappelé l'attachement de FO à la pratique conventionnelle, ne voulant pas d'une organisation *« en l'air »* par rapport aux réalités. Il a adressé une circulaire, le 14 janvier, à ses responsables fédéraux et départementaux, leur demandant de ne pas signer la pétition CGT : *« Si nous sommes opposés au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, nous n'avons nullement l'intention de nous laisser entraîner hors de notre chemin traditionnel. »* Au CCN, il vient de remettre les pendules à l'heure.

« Le dépérissement de la négociation collective, a-t-il lancé dans son discours, *peut conduire à chercher à ouvrir des voies nouvelles. Je le comprends d'autant mieux que je suis moi-même angoissé par la persistance des difficultés qui peuvent nous faire déraper, sortir du chemin qui a été le nôtre depuis toujours. Or il n'existe pas pour nous, fondamentalement, d'autre politique que celle que nous pratiquons depuis près de quarante ans. Même si d'aventure nous imaginions autre chose, nos militants, et plus encore nos adhérents, ne nous suivraient pas. »* Autre mise au point, à propos du projet Delebarre : *« Nous ne pouvons nous débarrasser de la crainte de voir certaines organisations accepter ce que nous condamnons. Or les possibilités offertes par la loi sont, de ce point de vue, dangereuses étant donné l'objectif de certains (...) de prendre, politiquement au sens général du terme, la place que nous avons tenue depuis plus de vingt ans. »* Enfin, souhaitant préserver et la tolérance et l'unité internes, il s'est exclamé : *« Si je vous dis tout cela – avec toute la force de ma conviction, – c'est que je ne voudrais pas qu'un jour, sous l'effet de la passion, on en vienne à des affrontements stériles. »*

Au-delà de la conjoncture sociale et politique actuelle, M. Bergeron veut éviter de trop forts affrontements au moment de sa succession, tout en sachant que la belle « unanimité » actuelle ne pourra être alors maintenue. Deux candidats – M. Marc Blondel et M. Claude Pitous, tous deux au bureau confédéral, – continuent à émerger, mais la question est de savoir si d'un débat entre hommes on ne va pas glisser vers un débat d'orientations. Pour l'heure, MM. Blondel et Pitous ne cherchent pas à faire apparaître publiquement leurs différences. M. Blondel a cependant estimé, dans *FO-Hebdo* du 18 décembre, que les flexibilités *« ont tout simplement, à long terme, un rôle social et historique dommageable qu'il convient de combattres dès aujourd'hui et, pour tout dire, nous marquons quelques inquiétudes à voir la majorité des gouvernants ou des postulants, en France comme dans les autres pays européens, s'orienter vers cette voie et organiser ce qu'il faut appeler... la récession »*. Mais les différents courants commencent à choisir leur « favori », les trotskistes optant clairement, comme les amis de M. Hébert, pour M. Blondel. Acceptera-t-il d'aussi encombrants alliés pour l'avenir, ou s'en démarquera-t-il ? M. Pitous dévoilera-t-il ses cartes ? Et M. Bergeron remettra-t-il d'ici là son organisation sur ses rails conventionnels ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Selon M. Bergeron, 150 000 emplois environ ont été perdus en 1985 alors qu'il aurait fallu en créer 200 000, ce qui donne un *« solde négatif de 350 000 »*.

(2) Moins sévère que dans son discours de « rentrée » en octobre, M. Bergeron s'est contenté de déclarer au CCN : *« Les déclarations publiques des uns ou des autres ne nous émeuvent pas trop étant donné que l'expérience nous a appris qu'il y a toujours de sérieuses différences entre ce que l'on dit lorsqu'on est dans l'opposition et ce que l'on fait – ou ce que l'on peut faire – lorsqu'on est au pouvoir. »*

A LA SUITE D'INCIDENTS A AULNAY EN 1983

Treize syndicalistes CGT condamnés par la cour d'appel à payer 1 million de francs à Citroën

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a condamné, le vendredi 17 janvier, treize militants CGT de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) dont M. Akka Ghazi, ancien secrétaire du syndicat, et deux autres responsables (délégués du personnel) à verser solidairement à la société Citroën 1 million de francs de dommages et intérêts. Elle a aussi confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Bobigny qui avait le 24 avril dernier condamné des syndicalistes pour entraves à la liberté du travail, coups, violences et voies de fait à des peines allant de cinq à dix ans de prison avec sursis, la peine la plus forte touchant M. Ghazi.

Les faits remontent au 2 février 1983 : une bagarre avait éclaté ce jour-là sur le plateau des retouches de l'usine d'Aulnay entre des ouvriers qui voulaient faire grève et se rendre à une manifestation organisée par la CGT devant le siège de Citroën à Neuilly (Hauts-de-Seine). Elle avait fait une vingtaine de blessés.

En revanche, le tribunal de Bobigny avait refusé la constitution de partie civile de Citroën. La cour d'appel a considéré que, en raison de l'entrave apportée à la liberté du travail, beaucoup d'ouvriers étaient rentrés chez eux et que la direction, contrainte d'arrêter la production, avait subi un dommage direct, comme les salariés empêchés de travailler, et notamment les vingt qui s'étaient portés partie civile et avaient obtenu des dommages-intérêts.

« Je ne comprends pas. Est-ce que le juge a réalisé ? Je ne peux pas payer. Des OS immigrés ne peuvent pas payer », nous a déclaré M. Ghazi, qui est aujourd'hui député au Parlement de Rabat où il représente les Marocains résidant dans le nord de la France. La CGT a déposé un pourvoi en cassation. C'est en effet la condamnation la plus lourde portée à la suite de faits de grève. Aux Tanneries de Sireuil (Charente), douze salariés CGT avaient été condamnés en mai 1980 à verser 171 000 F. A l'usine Trailor de Lunéville, le syndicat CGT avait été condamné en mars 1980 à verser 340 000 F à cent cinquante non-grévistes, mais n'a jamais payé.

FORMATION : « RIGUEUR ET REDÉPLOIEMENT » POUR L'AFPA

L'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) a présenté, le mardi 21 janvier, son programme d'activité pour 1986, adopté lors de son assemblée générale qui a eu lieu le 16 janvier. M. Guy Matteudi, directeur général de l'association, a insisté sur l'effort de rigueur entrepris.

Le budget initial pour 1986 atteint 3 297 millions de francs. Les emplois (9 889) et les mutations internes seront « gelés », 10 à 12 millions d'économies étant envisagées sur la masse salariale. L'action de l'association sera d'autre part redéployée. Alors qu'elle consacrait jusqu'à présent l'essentiel de ses activités aux salariés licenciés ou demandeurs d'emploi, elle interviendra désormais en amont et formera le personnel aux nouvelles technologies.

L'AFPA va ainsi mobiliser ses formateurs dans les secteurs en évolution : la métallurgie, l'électronique, le bâtiment, l'informatique. Enfin, les méthodes de l'association seront modernisées : aux cours magistraux viendra se substituer l'usage de l'informatique.

AFFAIRES

AU CONSEIL DES MINISTRES

Deux nouveaux dirigeants d'entreprises nationales

Le conseil des ministres devait, le 22 janvier, nommer M. Bruno de Maulde président du Crédit du Nord, en remplacement de M. David Dautresme, démissionnaire et devenu associé de la banque privée Lazard Frères (*le Monde* du 10 janvier), et M. Jean-Louis Beffa président-directeur général de la compagnie Saint-Gobain. M. Beffa remplace M. Roger Fauroux, nommé directeur de l'Ecole nationale d'administration.

M. JEAN-LOUIS BEFFA CHEZ SAINT-GOBAIN

Le candidat du sérail

« *De toute façon, cela aurait été Jean-Louis Beffa.* » Même si diverses rumeurs circulent sur le départ « *opportun* » de Roger Fauroux de la présidence de Saint-Gobain, dans la maison, l'accession de M. Beffa, quarante-cinq ans, *numéro deux en titre depuis 1982*, à la tête du groupe ne suscite pas la contestation. M. Beffa n'a rien d'un parachuté.

Polytechnicien, ingénieur en chef des mines, diplômé de l'Ecole normale supérieure du pétrole et de l'Institut d'études politiques de Paris, haut fonctionnaire à la direction des carburants, il entre à trente-trois ans, en 1974, chez Saint-Gobain par attrait pour l'industrie. Il sera pendant deux ans, de 1975 à 1977, directeur du Plan, avant d'être envoyé en Lorraine comme directeur général de Pont-à-Mousson SA *en janvier 1978. Il sera nommé PDG* de Pont-à-Mousson SA en juillet 1979 et chargé, parallèlement, de la direction des branches canalisation et mécanique du groupe.

A son arrivée chez PAM, c'est la période de basses eaux pour l'entreprise de tuyaux de fonte (le contrat de 2 milliards de francs avec l'Irak n'est pas encore engrangé) et M. Jean-Louis Beffa aura pour mission de redresser la situation financière. Ce qu'il fera. Il passera quatre ans en Lorraine, dont il gardera une forte connotation régionale.

Carré de stature comme de caractère, fonceur mais réfléchi, M. Beffa passe pour avoir une grande capacité de travail et une mémoire exceptionnelle. Son expérience opérationnelle et son expérience internationale lui ont donné une compétence *incontestée*. D'autant qu'il apparaît à beaucoup comme politiquement neutre. S'il a fait partie, au moment de la nationalisation, en 1982, des « présidentiables », si son nom avait également été prononcé par certains pour remplacer M. Hanon à la tête de Renault, aujourd'hui, on le présente plutôt comme un libéral bon teint, voire comme un barriste.

Sans doute l'état-major de Saint-Gobain n'est-il pas mécontent que le *groupe ait pris les devants en changeant* « spontanément » de PDG avant que les élections de mars 1986 ne leur en imposent éventuellement un autre. Un moyen comme un autre de contrôler le retour au privé de Saint-Gobain.

C. B.

M. Fauroux à l'ENA

M. Roger Fauroux, né le 21 novembre 1926 à Montpellier, est agrégé d'allemand, ancien élève de l'Ecole normale supérieure (1947) et de l'Ecole nationale d'administration (1956). Inspecteur des finances, il a été, en 1960, chargé de mission au cabinet de M. Louis Joxe, alors ministre de l'éducation nationale. En 1961, il entre à la Compagnie de Pont-à-Mousson comme directeur administratif et en devient, en 1964, directeur financier. En 1970, après la fusion de Pont-à-Mousson avec Saint-Gobain, il est nommé, en 1972, directeur général adjoint de la nouvelle société. Président-directeur général de la filiale Saint-Gobain Industries *en 1976, directeur général du* groupe en 1978, et, en 1980, président-directeur général du groupe de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, devenu en 1981 la « Compagnie de Saint-Gobain ». Il est maintenant dans ses fonctions après la nationalisation du groupe en 1982.

M. Roger Fauroux est membre du conseil général de la Banque de France, administrateur de la Banque nationale de Paris, de l'Institut Pasteur, de Petrofina (Belgique), de Smithkline Beckman Corp (Etats-Unis), de la Chemical Bank (Etats-Unis), du conseil consultatif de la Deutsche Bank et d'Allianz Versicherung (RFA). M. Fauroux est coprésident-fondateur, avec M. François Furet, de la fondation Saint-Simon, ancien président de *l'Institut catholique de Paris. Il est* l'un des associés de la SARL éditrice du journal *le Monde*.

M. BRUNO DE MAULDE AU CRÉDIT DU NORD

Continuité et cohabitation

Né en 1934 à Toulouse, ancien élève de l'Ecole d'administration (major de sa promotion), M. Bruno de Maulde est inspecteur général des finances. Il a été notamment administrateur suppléant du Fonds monétaire international (1968-1969), attaché financier à Washington et à New-York (1970), d'où il est revenu en France sur un petit voilier à travers l'Atlantique. Chargé de mission au Trésor (1970), sous-directeur (1974) à la sous-direction des Participations et des interventions, puis à la sous-direction de la Trésorerie, monnaies et crédits, il devient en juillet 1978 directeur adjoint, chef du service des activités financières et monétaires du Trésor, pour être nommé, en novembre 1979, directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit agricole.

A la nomination de M. Bonnot comme directeur général de la Caisse, il quitte son poste, pour remplacer, à Washington, M. Paul Mentré comme ministre plénipotentiaire, représentant de la France au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale.

Grand travailleur, et considéré comme un bon organisateur, il fait preuve, avec ses collaborateurs, d'un humour parfois très déconcertant, et qui peut surprendre.

M. de Maulde a été pendant quatre ans, de 1975 à 1979, l'adjoint direct de M. Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor à l'époque, et maintenant PDG de la compagnie financière Paribas, actionnaire à 51 % du Crédit du Nord, et dont le conseil d'administration a proposé sa nomination au conseil des ministres. Camarade de promotion et ami de David Dautresme, PDG du Crédit du Nord de juillet 1982 jusqu'à maintenant, M. de Maulde a été recommandé par ce dernier à M. Bérégovoy, ministre de tutelle. Tout porte à croire qu'en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives prochaines, M. de Maulde serait maintenu à son nouveau poste, afin d'assurer une continuité indispensable à la tête d'un établissement qui doit poursuivre son redressement, amorcé depuis 1975 par M. Antoine Dupont-Fauville, puis poursuivi par M. Dautresme.

F. R.

La restructuration de la chimie

LES POUVOIRS PUBLICS METTENT UN GARDE-FOU AU RACHAT DE COFAZ

Pour obtenir le feu vert gouvernemental au rachat de Cofaz-Sopag (*le Monde* du 22 janvier), la société norvégienne Norsk Hydro est allée très loin dans les concessions. Afin d'éviter toute ambiguïté, M. Louis Gallois, directeur général de l'industrie, a donné les termes exacts de l'accord conclu, dont la réalisation définitive n'attend plus que l'agrément (acquis) de la commission des investissements étrangers. Cet accord comprend quatre volets.

Le premier est social : maintien de 2 313 emplois jusqu'au 1er juillet 1988, soit 90 % des effectifs prévus par Cofaz-Sopag à la fin de 1986. Le deuxième est financier. Le groupe norvégien apporte immédiatement 500 millions de francs en fonds propres. Le troisième est stratégique et concerne les investissements. Pour moderniser l'outil de production, Norsk Hydro injectera 250 millions de francs par an de 1986 à 1988 inclus, une partie de ces sommes pouvant être consacrée à l'édification d'un complexe de nitrophosphates. Le groupe norvégien s'est en outre engagé à construire un *tube d'ammoniac de 1 milliard* de francs (autant de chiffre d'affaires). Le choix du site reste à définir (en bord de mer ou sur une plate-forme existant déjà) et sera fait avant le 1er avril 1987. La mise en œuvre de ce projet conditionnera la prise de contrôle de l'entreprise française à 100 % dans un an (80 % immédiatement).

Accroître les exportations

Norsk Hydro participera enfin à la réhabilitation des tubes d'ammoniac de Basse Seine, propriété d'AZF (CdF-chimie), premier fabricant français d'engrais, mais dont les coûts d'exploitation sont partagés avec Cofaz-Sopag dans le cadre d'accords d'approvisionnement. Ces contrats ne seront pas dénoncés.

Enfin, Norsk Hydro a promis de contribuer à l'accroissement des exportations de Cofaz-Sopag en lui ouvrant ses réseaux européens, à travers lesquels 250 000 tonnes d'engrais pourront être écoulées.

Néanmoins, les pouvoirs publics ont pris leurs précautions. Si, pour une raison quelconque, Norsk Hydro renonçait à certains investissements, des dispositions ont été prises pour que la participation des actuels actionnaires (Total, Paribas, Rhône-Poulenc), ramenée à 20 %, pour lui laisser la place, soit relevée au niveau de la minorité de blocage (34 %). Dans cette opération, dont le *coût pour Norsk Hydro va se* monter à 2,25 milliards de francs, sans compter le montant du rachat, gardé secret, AZF gagnera deux ans de tranquillité sur le front des prix, le groupe norvégien n'ayant plus intérêt à consentir des rabais.

ENTREPRISES

Le retour de Kodak dans la photo 35 millimètres

Après seize ans d'interruption, le groupe Eastman Kodak a annoncé son retour sur le marché des appareils photo 35 millimètres, en lançant deux modèles non-reflex. Le géant mondial entend reconquérir une part d'un marché devenu *aujourd'hui presque* l'exclusive des japonais Canon, Minolta et Ricoh. Les appareils seront conçus par Kodak mais fabriqués au Japon par Chinon *Industries dont le groupe américain détient* 10 % du capital depuis 1985.

Bank of America va mal

Bank of America, deuxième groupe bancaire américain, a annoncé, le mercredi 22 janvier, des pertes nettes de 337 millions de dollars (2,5 milliards de francs) en 1985, du fait d'importantes pertes sur des prêts. En 1984, la banque, dont le siège est à San-Francisco avait dégagé un bénéfice de 346 millions de dollars. La banque a dû notamment payer, en 1985, *une amende de 4,75 millions* de dollars pour avoir enfreint à plusieurs reprises la législation sur les transactions de devises.

Le bénéfice de Total a dépassé 1,5 milliard de francs

Après 1,3 milliard de francs en 1984, le bénéfice du groupe pétrolier Total a dépassé 1,5 milliard en 1985. « *Le groupe a accentué son redressement* », estime son président, M. Ortoli, indiquant que la marge brute d'autofinancement (MBA) a dépassé 9 milliards de francs. L'activité *de raffinage-distribution* aurait retrouvé une MBA positive (500 millions de francs) sans une dépréciation de 1,5 milliard des stocks, *due à la* baisse du dollar. Le groupe a investi 10 milliards en 1985, dont 2,4 pour l'exploration (une même somme y sera affectée chaque année pendant *dix ans) et 3,8 milliards pour* la production de pétrole et de gaz.

Fiat : bénéfices en forte hausse

En 1985, avec un chiffre d'affaires de 117 milliards de francs (contre 107 milliards en 1984), le groupe automobile Fiat aura réalisé un bénéfice net en forte hausse : 4,5 milliards de francs, contre 2,8 milliards l'année précédente. Les investissements (11 milliards) ont été couverts par autofinancement, et l'endettement du groupe a pu être réduit à 15,5 milliards de francs, contre 18 milliards en 1984. Satisfait, Fiat a éliminé ses sources de pertes : toutes les activités difficiles (véhicules industriels notamment) ont été redressées.

L'ANVAR se valorise

L'ANVAR (Agence nationale de *valorisation de la recherche) a* eu une idée en 1985. A côté de ses trois missions traditionnelles – valoriser les résultats de la recherche, aider au développement de l'innovation, soutenir la modernisation industrielle – et de l'organisation du FIT (*Festival de l'industrie et de la tech*nologie) voulue par le premier ministre, l'Agence s'est lancée dans une vaste évaluation... d'elle-même. A la demande et sur l'initiative de son propre PDG, M. Christian Marbach, cette action a *été* menée pour partie par les équipes mêmes de l'Agence.

Le principal mérite de cette « *évaluation d'un organisme public* », un bilan avant la lettre, est d'exister quelques semaines avant *les élections* de mars, *qui risquent* de créer des turbulences dans toutes les sphères administratives et para-administratives.

Au demeurant, l'action de l'ANVAR n'apparaît guère contestée, même si les entreprises soutenues souhaiteraient plus (prestations non financières associées à l'aide financière) et plus vite. Les PME restent la cible prioritaire de l'ANVAR avec 85 % des montants dans le cas de l'aide à l'innovation (4,8 mil*liards de francs accordés depuis* l'origine en 1979, dont 1,1 milliard en 1985, en progression de 27 % sur 1984). Pour les prêts du FIM (Fonds industriel de modernisation), la part des PME représente 80 % du nombre des prêts mais seulement la moitié du montant total (19,2 milliards de francs depuis la création en 1983) en raison de la ponction opérée par quelques gros dossiers comme l'automobile.

Ainsi en 1985, pour 9 milliards de francs de prêts *FIM décidés* (dont 5,4 en prêts participatifs technologiques et 3,6 en crédits-bail), 48 % ont *été* attribués à des entreprises de plus de cinq cents salariés qui ne représentent pourtant que 9 % des dossiers. A noter que par la voie du crédit-bail, le FIM a financé en 1985 pour 400 millions de francs le Plan informatique pour tous.

L'ANVAR a tenté d'évaluer l'impact de son action en matière d'aide à *l'innovation* : dans 25 % des cas elle serait la condition sine qua non de la réussite du programme de l'entreprise, *dans 75 % des cas elle accé*lérerait seulement sa réalisation

Appuyée sur ce bilan jugé somme toute globalement positif, l'ANVAR a décidé, pour 1986, de mettre l'accent sur deux actions nouvelles. La *première vise le tertiaire par* l'adoption d'une dizaine de mesures appropriées, comme le soutien à la mise au point de logiciels innovants par une entreprise, destinés à son propre usage, ou le financement par le FIM de programmes de modernisation des fonctions tertiaires des entreprises industrielles. La seconde est destinée à renforcer l'aide à l'innovation aux entreprises en création.

Reste qu'on peut s'interroger sur une évolution un peu « *tentaculaire* » de l'ANVAR assez paradoxale à une époque où la déréglementation est de bon ton. L'Agence ne risque-t-elle pas se devenir un point de passage obligé ? Il n'est que de constater l'accroissement du *poids financier de l'Agence* avec un FIM doté en 1986, comme en 1985, de 9 milliards de francs, alors que l'enveloppe de prêts bonifiés, elle, est passée sous l'impulsion de M. Bérégovoy, pour la même période, de 18 à 12 milliards de francs.

CLAIRE BLANDIN.

ÉTRANGER

A Tokyo

M. Delors propose la création d'un comité de surveillance des échanges entre la CEE et le Japon

De notre correspondant

Tokyo. – Au cours de leur entretien, le mardi 21 janvier, M. Nakasone, premier ministre, et M. Delors, président de la CEE, qui était arrivé la veille dans la capitale japonaise, *ont évoqué la création d'un comité* chargé d'évaluer les progrès accomplis par le Japon en matière d'importations en provenance d'Europe.

Ils ont envisagé la question du déficit commercial enregistré par la CEE dans ses échanges avec le Japon (11 milliards de dollars en 1985), dans le cadre de la situation générale de l'économie mondiale. Les Européens en particulier cherchent à définir de nouvelles *méthodes d'approche du problème* de l'excédent commercial nippon. C'est dans cette perspective que M. Delors a proposé la création de ce comité, dont la composition reste à définir. Une idée à laquelle M. Nakasone a donné son accord de principe.

En novembre dernier, lors de la visite à Tokyo de trois commissaires de la CEE, les Japonais avaient quelque peu sèchement rejeté la *demande européenne de fixer un* objectif annuel à leurs importations. Les Européens affirment ne pas avoir renoncé pour autant à leur proposition, mais ils l'ont assortie cette fois d'un complément : la création *d'une sorte d'organisme de surveil*lance à même de garantir les progrès accomplis dans le cadre du programme d'augmentation des importations annoncé cet été par les Japonais.

Au cours de ses entretiens, M. Delors s'est félicité de l'attitude positive des Japonais et des efforts accomplis pour ouvrir leur marché, mais il a aussi rappelé que des résultats concrets doivent encore se faire jour.

Le président de la CEE a précisé qu'il devait y avoir une corrélation entre le produit national brut d'un pays et le montant de ses importations de produits manufacturés. Dans le cas des Etats-Unis, ces importations représentent 10 % du PNB, pour l'Europe 6 %, mais seulement 3 % dans le cas du Japon. M. Delors a souhaité que les Japonais se fixent un objectif en la matière : un accroissement de la contribution des importations au PNB nippon constituant à ses yeux un signe de la volonté des Japonais d'intégrer davantage leur économie aux flux mondiaux.

Au cours de son entretien avec M. Delors, dont la durée a largement dépassé le temps initialement prévu, M. Nakasone a rappelé que les efforts japonais en matière d'importation devraient faire sentir *leurs premiers effets en 1986 et* que la tendance des échanges avec l'Europe était de parvenir à l'équilibre.

Les Européens doivent aborder avec leurs interlocuteurs japonais la question d'une augmentation des importations produit par produit. Bien qu'ils affirment que leur approche est différente de celle des Américains, le journal économique *Nihon Keizai* a annoncé, au début de la visite de *M. Delors au Japon*, que la CEE s'orientait vers une solution semblable à celle des Etats-Unis avec le programme MOSS (Marked Oriented Sector Selective) qui revient à choisir certains secteurs-clés – dans le cas américain, les télécommunications, les ordinateurs, les équipements médicaux et les produits forestiers – pour lesquels des efforts particuliers doivent être accomplis.

Dans le cadre de leur recherche de nouveaux processus de concertation commerciale avec les Japonais, les Européens n'excluent pas l'hypothèse d'une approche sélective, mais ils *précisent que ses modalités* restent encore à définir.

PHILIPPE PONS.

PLAN BAKER

Les banques allemandes traînent les pieds

Les banques ouest-allemandes ont mis trois mois pour répondre, mollement mais positivement, au plan Baker qui vise, par de nouveaux financements, à assurer un retour à *la croissance* et, par là même, un meilleur équilibre financier des pays surendettés du tiers-monde.

Après les banques américaines, britanniques, japonaises et françaises, quarante établissements financiers allemands ont ainsi adressé un communiqué à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international qualifiant de « *positive et constructive* » l'initiative du secrétaire américain au Trésor, M. James Baker. Ce plan en trois points prévoit l'action conjuguée du FMI pour l'assainissement des finances de quinze pays choisis parmi les moins démunis, de la Banque mondiale et des banques privées, appelées à accroître de 20 milliards de dollars sur trois ans leurs crédits.

Les réticences du monde bancaire ouest-allemand, dont la participation dans cette opération de stabilisation des surendettés est évaluée à 1,5 milliard de dollars, sont en fait assez proches de celles des banquiers des autres pays industriels. Un engagement supplémentaire en faveur de pays à la solvabilité douteuse ne leur semble envisageable qu'à condition de voir les débiteurs faire leur part du chemin par une austérité parfois difficile à mettre en place mais aussi d'être assurés que les gouvernements et les organisations multilatérales contribueront à l'effort général.

Le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a d'ailleurs admis, le mardi 21 janvier, qu'il convenait désormais de « *mettre en musique* » le plan Baker et que chacun y verra plus clair lorsqu'un ou deux tests auront été effectués parmi les pays dont la liste, indicative, a été dressée par M. Baker. Il n'est pas impossible qu'une première opération de ce type soit mise en place avec un pays d'Amérique latine avant le comité intérimaire du Fonds monétaire international, les 9 et 10 avril prochain, à Washington.

Mais M. Bérégovoy, qui ne désespère pas de voir baisser les taux d'intérêt, en dépit des difficultés particulières de la Grande-Bretagne, *dont la monnaie est malmenée par la* chute des cours du pétrole, a rappelé l'importance du loyer de l'argent dans la recherche d'une plus forte croissance dans les pays industriels mais aussi dans *le* tiers-monde : deux points d'intérêt supplémentaires représentent une charge d'au moins 5 milliards de dollars par an, soit pratiquement ce que le plan Baker attend des banques en crédits supplémentaires. Un calcul que les dirigeants américains, pour des raisons de politique économique intérieure, ne sont apparemment pas tous prêts à prendre en compte.

F. Cr.

● **Une mission d'aménagement pour la Bretagne.** – M. Gaston Defferre, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, a installé, le mardi 21 janvier, la mission interministérielle pour le développement et l'aménagement de la Bretagne. Lors de sa récente visite – en octobre 1985 – dans cette région, M. Mitterrand était tombé d'accord avec M. Raymond Marcellin (UDF) président du conseil régional, pour créer cette mission. Elle est présidée par M. Bernard Chenot, ancien garde des sceaux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, et son secrétaire général est M. Olivier *Van Ruynbeke, maître des requêtes* au Conseil d'Etat.

ÉNERGIE

La baisse des prix du pétrole inquiète les milieux financiers et réjouit Washington

Après une éphémère reprise technique en début de matinée, les cours du pétrole brut ont continué à chuter mardi 21 janvier sur les marchés de Londres et de New-York. Outre-Atlantique, le brut de référence est passé à son tour en dessous de la barre des 20 dollars par baril. A Londres, le pétrole « Brent » a perdu encore près de 1 dollar, et s'échangeait en fin de journée à 19,85 dollars par baril pour une livraison immédiate.

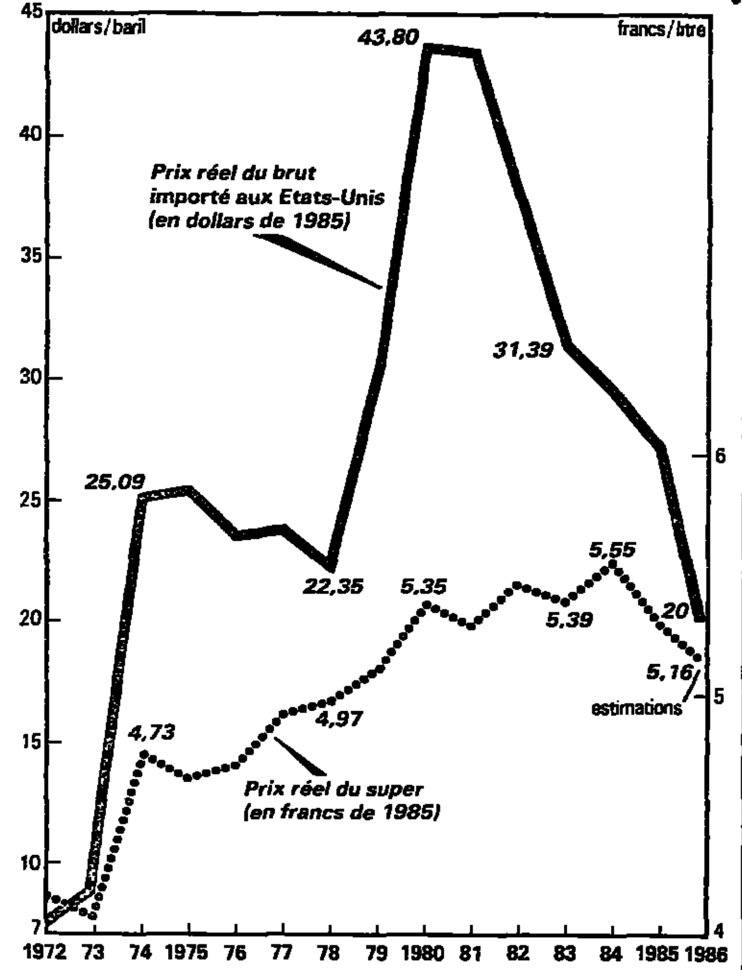
Cette glissade des cours du pétrole a, comme la veille, aggravé les pressions sur la livre sterling, qui a perdu près de 1 % de sa valeur par rapport à un panier de monnaies. Ses cours de clôture se sont établis à 1,4070 dollar et 12,67 F. La baisse du brut a également affecté la Bourse, à New-York et à Oslo notamment. A Wall Street l'indice Dow Jones a perdu 14,68 points, les valeurs pétrolières étant particulièrement éprouvées, ainsi que les actions des banques qui ont accordé des crédits aux grandes compagnies et aux pays producteurs. A Oslo, l'index des cotations a perdu 9,66 points, chutant à son plus bas niveau depuis trois mois, le volume des transactions étant deux fois supérieur à la moyenne des jours précédents.

Le gouvernement américain s'est néanmoins félicité de la baisse des prix du brut. Elle est « *globalement favorable pour l'économie mondiale, dans la mesure où elle favorise une poursuite de la croissance économique* », a assuré M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche. Washington, a-t-il ajouté, « *n'a pas été pris par surprise* » par l'effondrement des cours. « *Nous avons étudié ses conséquences sur le plan domestique et international. C'est un phénomène complexe (...). Ses effets sur l'économie américaine, et notamment pour les consommateurs, sont favorables (...). Bien entendu* [elle] *constitue un problème pour tous les pays exportateurs de pétrole et peut aggraver les difficultés des pays endettés. Nous allons analyser l'impact global de ce développement au cours des prochains jours* », a-t-il conclu.

En Norvège et en Grande-Bretagne, principaux producteurs de brut de la mer du Nord, le ton est moins optimiste. Le ministre norvégien des finances a précisé que la récente baisse des prix devrait réduire de moitié les recettes fiscales tirées du pétrole par le gouvernement. Au prix de 21 dollars par baril, les taxes publiques ne représenteraient en 1986 que 23 milliards de couronnes norvégiennes, contre 47 milliards en 1985. « *Cette situation va certainement limiter notre liberté d'action et va nous amener à agir de manière plus prudente dans notre politique économique* », a déclaré le ministre.

A Londres, les milieux financiers s'inquiètent d'un relèvement éventuel des taux d'intérêt, nécessaire pour enrayer la chute de la livre et contenir l'inflation, mais qui risque de ralentir la croissance. Mme Thatcher, premier ministre britannique, a déclaré devant la Chambre des communes, que le gouvernement était « *contraint de prendre des mesures* » afin de lutter contre l'inflation, ce qui reste sa priorité, bien qu'il ne souhaite pas à l'évidence relever les taux d'intérêt.

Le prix réel du brut retombe au niveau de 1974



● **Manifestation de dix mille agriculteurs.** — Dix mille agriculteurs, venant de treize départements, ont manifesté le mardi 21 janvier à Amiens, à l'appel de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles). Ils ont parcouru, pendant une heure et demie, les principales rues du centre-ville, pour protester contre la baisse des revenus agricoles et ont acclamé M. François Guillaume, président de la FNSEA, qui a accusé le gouvernement de « *tenter de tenir l'indice des prix le plus bas possible, au détriment des agriculteurs, pour des raisons électorales* ». « *Le revenu agricole ne va cesser de s'améliorer jusqu'au mois de mars, mais nous ne sommes pas dupes* », a-t-il ajouté.

● **Banque de France à Poitiers : situation régularisée.** — Après le retard important apporté au traitement informatique de la paie de plusieurs milliers d'employés communaux et ministériels (*le Monde* du 8 janvier 1986), la situation a été régularisée dans les jours qui ont suivi au centre administratif de Poitiers de la Banque de France, lequel est à l'origine de ce délai. De son côté, la section CFTC de la Banque de France tient à préciser que « *le personnel du centre administratif de Poitiers a, durant la période de fin d'année, fait des heures supplémentaires en nombre important pour assurer l'acheminement des traitements dans les plus brefs délais. Les congés de fin d'année n'ont été ni plus ni moins importants que par le passé. Il aurait été préférable, selon nous, que la direction du centre explique les raisons d'ordre interne à la Banque de France, qui tiennent à une mauvaise organisation résultant d'une déconcentration Paris-province réalisée dans de mauvaises conditions, et les raisons d'ordre externe à la Banque de France, qui résultent des retards de courrier dus au nombre important de jours non travaillés durant cette période* ».

TRANSPORTS

LE TUNNEL SOUS LA MANCHE

Un plan régional pour accompagner le chantier

- *2,7 milliards de francs pour les routes.*
- *Electrification du réseau ferré.*
- *Création d'un fonds pour les communes menacées.*

M. Jean Auroux, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, qui est devenu le maître d'œuvre du dossier du lien fixe trans-Manche, a présenté, le mercredi 22 janvier, au conseil des ministres, le programme d'accompagnement et de développement destiné à « *mobiliser les forces vives* » des régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie autour du chantier du tunnel sous la Manche.

En premier lieu, la procédure dite « *des grands chantiers* » sera mise en place sous la houlette du commissaire de la République de la région Nord-Pas-de-Calais. Un coordonnateur et un chargé de mission prépareront le fonctionnement du chantier, la formation et la reconversion de la main-d'œuvre locale, ainsi que le redéploiement des emplois maritimes et portuaires supprimés par l'entrée en service du tunnel.

Un plan routier trans-Manche sera mis en œuvre. Il comporte la construction d'une autoroute concédée entre Tancarville et Yvetot. L'aménagement à deux fois deux voies de la rocade littorale est prévu entre la frontière belge, Dunkerque, Calais et Boulogne, d'une part, et la route nationale 28 entre Rouen et Neufchâtel-en-Bray, d'autre part. Seront aussi aménagées partiellement à deux fois deux voies la nationale 28 entre Neufchâtel et Abbeville et la nationale 29 entre Yvetot-Amiens et l'autoroute A 1.

Pour réaliser ce plan, l'Etat prévoit d'engager, avant 1995, 2,7 milliards de francs qui s'ajouteront au budget de 1,2 milliard de francs du programme autoroutier (autoroute A-16 entre Amiens, Beauvais et Paris). En 1986, l'Etat dépensera 100 millions de francs pour accélérer les études techniques et engager les premiers travaux.

Du côté ferroviaire, la SNCF électrifiera et modernisera la ligne Calais-Hazebrouck de façon à raccorder le tunnel au réseau électrifié national.

Du côté maritime, l'Etat est prêt à contribuer, en liaison avec les collectivités locales, à diversifier les activités portuaires menacées. Ces investissements pourraient concerner le prolongement du quai à conteneurs du port ouest de Dunkerque, la création de deux postes à quai dans l'extension est du port de Calais, la modernisation des installations du port de pêche de Capécure à Boulogne et l'aménagement d'un nouvel avant-port à Dieppe.

Un chantier exemplaire

M. Auroux a également détaillé les mesures de valorisation du littoral que le gouvernement propose. En matière de tourisme, une politique visant à tirer parti des retombées du tunnel sera élaborée. Elle concernera la modernisation de l'hôtellerie, le développement des équipements de loisirs et la signature de contrats de station littorale. En matière d'environnement, le coordonnateur devra veiller à ce que le chantier fonctionne « *de façon exemplaire* ». L'insertion dans le paysage des équipements, des habitats provisoires et des stockages des matériaux sera surveillée de près.

Certaines communes verront leur activité péricliter après l'entrée en service du tunnel. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de créer un fonds d'investissement destiné à aider ces communes à réorienter leur économie. Ce fonds sera alimenté par la taxe professionnelle payée par le chantier du tunnel, puis par le concessionnaire de l'ouvrage.

Enfin, la formation de la main-d'œuvre locale fera l'objet d'attentions particulières. Le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et le secrétariat d'Etat à la mer prendront en charge la reconversion des emplois maritimes et portuaires voués à la disparition. Des avenants aux contrats de plan seront signés entre l'Etat et les trois régions concernées pour accélérer la formation dans les secteurs promis au développement et notamment dans le domaine des langues, des techniques de transport, du tourisme et de l'hôtellerie.

ALAIN FAUJAS.

LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS PRÉSENTE A M. MITTERRAND UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT

(De notre correspondant)

Lille. — Favorable à la réalisation du lien fixe trans-Manche, la région Nord-Pas-de-Calais ne veut pas se contenter, demain, de regarder passer les voitures et les trains. Elle veut voir dans ces projets un « *formidable espoir* » pour son renouveau : c'est ce qu'a dit M. Pierre Mauroy en accueillant le président de la République et Mme Thatcher à l'hôtel de ville de Lille, c'est ce qu'écrit M. Noël Josèphe, président (PS) du conseil régional, dans le dossier « Eléments pour un plan de développement de la région Nord-Pas-de-Calais » qu'il a remis à M. Mitterrand.

La région demande la création d'un fonds de développement du littoral et la mise en place d'un plan social pour la reconversion des emplois portuaires et des emplois liés au trafic maritime traditionnel. Alimenté par une dotation d'Etat de 40 millions de francs pendant dix ans (1986-1996), le plan de développement du littoral devrait favoriser la reconversion des économies des villes portuaires — Dunkerque, Boulogne, Calais — et l'implantation de nouvelles activités par :

— La formation des hommes (métiers du bâtiment et génie civil mais aussi tourisme, commerce international, hôtellerie)... ;

— L'animation économique (recherche, établissement de zones franches portuaires, modernisation de la flotte de pêche et aide pour une ligne transocéanique vers les Etats-Unis pour le transport de conteneurs). L'activité touristique pourra être aussi un facteur de développement.

— La maîtrise du cadre de vie. Il s'agit de veiller à l'aménagement et à la protection des sites fragiles, d'aider au réaménagement urbain de Boulogne, Calais et Dunkerque.

L'achèvement de l'A 26

Parallèlement à ce plan de développement, le Nord-Pas-de-Calais demande un effort particulier de l'Etat pour compléter et adapter aux nouvelles données du lien fixe les infrastructures des transports :

— Modernisation des infrastructures portuaires ;

— Pour les voies ferroviaires : réalisation des TGV Nord (Paris-Londres, Paris-Bruxelles), avec desserte privilégiée d'Arras, de Lille et du littoral, et électrification des lignes intérieures de la région ;

— A propos des infrastructures routières, la région demande l'achèvement de l'autoroute A 26 de Calais à Dijon et la construction d'une « rocade du littoral » entre la Belgique et le département de la Somme.

La réalisation de cette rocade figurait parmi les dix mesures annoncées pour le Nord par M. Fabius en octobre dernier. Au total, ce sont plus de 2,6 milliards de francs qui seront investis pour l'essentiel par l'Etat et la région suivant une « clé de financement » de deux tiers — un tiers (la règle habituelle étant 50-50).

JEAN-RENÉ LORE.

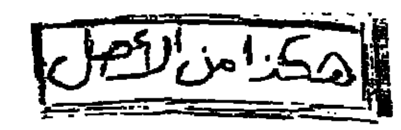
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,5540	7,5570	+ 35	+ 50	+ 80	+ 110	+ 280	+ 380
$ can.	5,3754	5,3794	− 86	− 68	− 157	− 124	− 352	− 263
Yen (100)	3,7313	3,7337	+ 47	+ 60	+ 106	+ 127	+ 418	+ 475
DM	3,0676	3,0701	+ 104	+ 117	+ 203	+ 222	+ 635	+ 690
Florin	2,7229	2,7250	+ 65	+ 74	+ 129	+ 145	+ 415	+ 462
F.B. (100)	15,0134	15,0254	− 258	− 184	− 503	− 377	− 985	− 613
F.S.	3,6135	3,6167	+ 135	+ 151	+ 265	+ 288	+ 832	+ 900
L (1 000)	4,5018	4,5063	− 306	− 271	− 601	− 545	− 1618	− 1513
£	10,6625	10,6720	− 419	− 376	− 802	− 730	− 2236	− 2046

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	9 3/4	10 3/4	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16	9 5/8	9 3/4
F.S.	1	2	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	13	15	15 5/8	17 7/8	16 1/2	17 1/2	16 3/8	16 7/8
£	11 5/8	11 7/8	13 3/16	13 5/16	13 7/16	13 9/16	13 7/16	13 9/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	9 5/8	9 7/8	10 7/8	12	12	12 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 janvier

Plus résistant

Après avoir perdu 1,5 % la veille, la Bourse s'est montrée nettement plus résistante mardi. En fin de séance, les baisses étaient certes encore majoritaires mais l'indicateur instantané ne cédait que 0,55 %.

Des achats parvenus en dernière minute ont donc amélioré la tendance qui, selon les professionnels, devait encore être médiocre. En raison notamment du calendrier. En effet, jeudi intervient la première liquidation de l'année, qui, pour l'heure, s'avère très largement gagnante, avec une hausse de 8,5 % en quatre semaines.

Paris s'est mis au diapason des autres places financières où les prises de bénéfice se multiplient après plusieurs semaines d'euphorie pure. Wall Street a par exemple encore cédé du terrain lundi. Une attitude que la plupart des analystes estiment normale.

La baisse des prix du brut sur le marché libre de Rotterdam a entraîné un nouveau recul des valeurs pétrolières.

Parmi les valeurs qui cédaient plus de 2 %, on relevait Total, Ciments Français et Nord-Est, qui va procéder à une double augmentation de capital. Les Presses de la Cité ont perdu 2,7 %, Sanofi 3 %, Colas 3,4 % et le Comptoir des entrepreneurs 3,8 %. Recul de 4 % d'Europe 1 et de 5,5 % de Moulinex.

Par contre, Bis a gagné 4,5 %, Pernod-Ricard 3,8 %, Seb 2,5 % et Dumez 2,4 %.

Hausse également de L'Oréal, Peugeot + 1,4 % et de BSN + 1,2 %.

La devise-titre a été échangée entre 7,76 F et 7,78 F. Les valeurs allemandes se sont affaiblies.

L'or a encore cédé du terrain. Le lingot a abandonné 250 F à 86 250 F et le napoléon 17 F à 592 F.

NEW-YORK

Forte baisse

Les inquiétudes causées par la baisse des prix du pétrole ont provoqué un repli sensible des cours mardi à Wall Street. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant la majeure partie de la séance. Toutefois, une reprise s'est produite dans l'intervalle, qui a permis au marché de limiter ses pertes. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 514,44 (– 14,68 points), après être un instant tombé à 1 502,87.

Les valeurs pétrolières, mais également les actions des établissements financiers, qui ont consenti des crédits aux « majors » et aux pays producteurs, ont été très éprouvées. Le bilan de la journée s'est révélé assez mauvais. Sur 2 020 valeurs traitées, 1 004 ont baissé, 607 ont monté et 409 n'ont pas varié. De l'avis général, la chute inattendue des prix pétroliers a momentanément déstabilisé le marché, comme en témoigne l'assez forte activité ambiante. Au total, 128,31 millions de titres ont changé de mains, contre 85,30 millions la veille.

Pour le plus grand nombre, les investisseurs ont saisi l'occasion pour prendre leurs bénéfices ou procéder à des opérations d'arbitrage. D'une façon générale, le sentiment n'était pas mauvais autour du « Big Board », beaucoup d'analystes estimant qu'après une phase de consolidation autour de la barre des 1 500 le marché pourrait reprendre son ascension.

VALEURS	Cours du 20 janv.	Cours du 21 janv.
Alcoa	39	38 3/8
A.T.T.	22 3/4	22 1/2
Boeing	48 3/8	48 7/8
Chase Manhattan Bank	77 1/8	74 1/2
Du Pont de Nemours	62 1/8	61 1/2
Eastman Kodak	47 3/4	47 1/8
Exxon	52	50 1/4
Ford	60 1/8	59 7/8
General Electric	68 7/8	68 1/8
General Motors	70 3/4	69 3/4
Goodyear	30 5/8	31
I.B.M.	149 1/8	149 3/8
I.T.T.	37 7/8	37 5/8
Mobil Oil	30 3/8	29 3/4
Pfizer	49 1/8	47 3/4
Schlumberger	34 1/2	33 1/4
Texaco	29 3/4	28 1/2
U.A.L. Inc.	52 1/4	52 5/8
Union Carbide	75 1/2	75 3/8
U.S. Steel	24 3/4	23 3/4
Westinghouse	42 5/8	44
Xerox Corp.	60 1/4	59 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

INDOSUEZ : LES TITRES PARTICIPATIFS BIENTOT TRANSFORMÉS EN CIP. – Les titres participatifs du groupe Suez pourront être transformés, la semaine prochaine, en certificats d'investissement privilégiés (CIP), au sein du même groupe, ce qui constitue une première dans le monde bancaire.

Le conseil de la Compagnie financière de Suez (CFS) a donné son accord de principe pour lancer deux opérations : une émission de certificats d'investissement privilégiés de la CFS et l'échange de titres participatifs de la Banque Indosuez contre des CIP de la CFS.

L'ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE (EMC) POURSUIT SON REDRESSEMENT. – Après être sortis du rouge en 1984, les comptes du groupe continuent de s'améliorer. Pour 1985, le bénéfice net consolidé serait de l'ordre de 100 millions de francs (contre 17,2 millions) pour un chiffre d'affaires compris entre 14,5 et 15 milliards de francs (contre 13,4 milliards). Le résultat courant avant impôt s'établit à 330 millions (contre 295 millions), et la marge brute tourne autour de 500 millions (contre 380 millions). Même si ces chiffres ne sont pas directement comparables avec l'acquisition de nouvelles sociétés (SACPEA – abattage de volailles, Liner – fabrique de gélatine au Pays de Galles), l'amélioration est manifeste.

La filiale Sanders (alimentation animale) a équilibré ses comptes. Les négociations pour le rachat de cette société par les Grands Moulins de Paris ont été rompus. D'autres partenaires vont être recherchés. L'exploitation des mines de potasse a été satisfaisante avec des ventes records. Le résultat est néanmoins déficitaire en raison des charges sociales (retraite des mineurs).

L'EMC va s'efforcer d'obtenir de l'Etat une nouvelle dotation en capital (150 millions en 1985), car le groupe est intrinsèquement trop endetté par rapport à sa situation nette.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	20 janv.	21 janv.
Valeurs françaises	104,6	104,1
Valeurs étrangères	104,9	103,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 janv.	21 janv.
Indice général	273,6	271,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 22 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 janv.	22 janv.
1 dollar (en yens)	202,22	202,43

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 21/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1481	4,5 % 1973	1595	1600	1600	+ 0 31
4150	C.N.E. 3 %	4175	4170	4170	– 0 11
1038	B.N.P.	1132	1125	1125	– 0 61
198	Elf-Aquitaine	206	203	204	– 0 97
191	– (certific.)	192 50	194	194	+ 0 77
1580	Epeda-B-Faure	1570	1556	1588	– 0 25
2100	Essilor	2300	2310	2320	+ 0 8[illegible]
825	Hoechst Akt.	908	895	895	– 1 43
135	Zambia Corp.	1 50	1 50	1 48	– 0 66
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 581	7 544	7 250	7 800
ECU	6 692	6 681	....	....
Allemagne (100 DM)	306 500	306 830	297 500	314 500
Belgique (100 F)	15 017	15 024	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 200	272 440	263 500	279 500
Danemark (100 krd)	83 790	83 700	79	87
Norvège (100 k)	98 890	98 560	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 816	10 878	10 350	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 035	5 015	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 501	4 506	4 100	4 600
Suisse (100 fr.)	361 500	361 920	352 500	372 500
Suède (100 krs)	99 135	98 800	96 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 590	43 650	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 903	4 911	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 772	4 755	4 200	5 100
Canada ($ can 1)	5 402	5 375	5 170	5 570
Japon (100 yens)	3 740	3 725	3 580	3 760

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/1
Or fin (kilo en barre)	86400	86700
Or fin (en lingot)	86500	86250
Pièce française (20 fr)	609	592
Pièce française (10 fr)	499	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	576
Pièce latine (20 fr)	545	544
Souverain	675	667
Pièce de 20 dollars	3500	3610
Pièce de 10 dollars	1985	1950
Pièce de 5 dollars	1330	.....
Pièce de 50 pesos	3490	3400
Pièce de 10 florins	560	560
Or Londres	353 25	356 50
Or Zurich	361 50	358
Or Hongkong	360 75	352.75
Argent Londres	6 09	6 19

Le Monde

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Le Sénat retarde à nouveau le débat sur la flexibilité du temps de travail

Le Sénat entend être le seul maître de l'aménagement de son temps de travail. Une fois encore il l'a montré, le mardi 21 janvier, en refusant de débattre aux jours souhaités par le gouvernement du projet de loi qui, justement, modifie le code du travail pour permettre la flexibilité du temps de travail.

Tant pis pour la Constitution dont l'article 48 prévoit : *« L'ordre du jour des Assemblées comporte par priorité et dans l'ordre que le gouvernement a fixé la discussion des projets de loi déposés par le gouvernement. »* Depuis 1958, cette formule avait toujours été traduite par : *« Le gouvernement est maître de l'ordre du jour des travaux parlementaires. »* Ce n'est plus le cas au Palais du Luxembourg.

Une telle évolution peut être lourde de conséquences : la majorité sénatoriale s'accorde ainsi la possibilité de repousser – éventuellement sans limite – la discussion des projets gouvernementaux et donc d'empêcher l'exécutif et la majorité de l'Assemblée nationale de mettre en œuvre son programme législatif contrairement à l'esprit de la Constitution de la Ve République.

Ce débat constitutionnel camoufle – comme toujours – une opposition politique. Les socialistes veulent profiter de la discussion, au Palais du Luxembourg, de ce texte sur l'aménagement du temps de travail, pour montrer qu'il y a, pour refuser cette réforme, *« collusion entre la droite et les communistes »*. C'est là une accusation que la majorité sénatoriale ne peut accepter. Le président Poher en est particulièrement offusqué ; il l'a dit très clairement à M. André Labarrère. Les relations entre le pouvoir et le Sénat, qui n'ont cessé de se dégrader depuis deux ans, atteignent en cette ultime fin de la législature un véritable point de rupture.

Le gouvernement ayant saisi officiellement de ce projet les sénateurs le 9 janvier, il estime qu'en demandant que la discussion, en séance publique, commence mardi, il laissait assez de temps à la commission des affaires sociales pour l'examiner.

Ce n'est pas l'opinion du président de celle-ci, M. Jean-Pierre Fourcade (UDF, Hauts-de-Seine). Il a argumenté, au cours de la courte séance de mardi, que du temps avait été perdu parce que les socialistes avaient refusé qu'un des leurs soit chargé du rapport, qu'il avait fallu auditionner les organisations syndicales, ce que n'avait pas fait la commission de l'Assemblée nationale, et que, sur un sujet aussi *« important »*, la majorité sénatoriale tenait à proposer son propre texte, ce qui devrait se traduire par l'adoption d'une dizaine d'amendements au projet gouvernemental.

Résultat : M. Fourcade a expliqué que le débat en séance ne pourrait commencer que le mardi 28 janvier. Pour obtenir un tel report, alors que M. Labarrère avait officiellement demandé que le Sénat siège mercredi, jeudi et lundi, la majorité sénatoriale a argué de son règlement, qui lui permet de décider de ne jamais siéger en soirée et de ne tenir séance que les mardi, jeudi et vendredi (le Conseil constitutionnel a pourtant à plusieurs reprises rappelé que les règlements des Assemblées n'avaient pas *« en eux-mêmes valeur constitutionnelle »*). Pour adopter la modification de l'ordre du jour fixé par le gouvernement, la droite sénatoriale et les communistes ont fait cause commune. M. Labarrère y a vu la preuve de leur *« collusion »*.

Cette *« collusion »*, pour autant, n'aura qu'un temps. Les communistes, qui ont déjà déposé plus de trois cents amendements, sont décidés à faire le nécessaire pour que la commission n'aie pas achevé son travail vendredi, comme le souhaite son président, et que le Sénat n'arrive pas au terme de l'examen de ce projet en une semaine de travail, comme l'a annoncé M. Fourcade. Comme au Palais-Bourbon, ils veulent enliser le débats ; au Palais du Luxembourg, il n'y a guère de moyens constitutionnels ou réglementaires pour les en empêcher s'ils en ont la ferme intention. La droite a déjà commencé à les y aider en prévoyant – leur demande – une très longue discussion générale du projet.

Communistes et sénateurs de droite ne peuvent non plus être d'accord sur les modifications à apporter au texte du gouvernement, ceux-ci s'orientant vers l'autorisation d'accords d'entreprise (et non plus de branche) et vers la suppression de l'obligation de réduire les horaires de travail s'il y a accord sur leur aménagement. Toutes choses que les socialistes ne peuvent non plus accepter.

La majorité sénatoriale envisage, toutefois, dans la suite de la procédure parlementaire, de permettre aux socialistes d'imposer leur texte. Le PC pourrait alors crier à la collusion de la droite et du pouvoir. La droite rendrait ainsi un service – intéressé – aux communistes dans la campagne électorale.

THIERRY BRÉHIER.

Sur le vif

Embrouille

Je vais vous poser une question indiscrète, là, aujourd'hui. Je voudrais savoir : en quels termes vous êtes avec Dieu, vous ? Dieu, le Très-Haut, l'être suprême, Jésus, Allah, Yahvé... Appelez-le comme vous voudrez. Moi, je l'ai surnommé le Vieux. Il ne s'en formalise pas. Il est resté simple avec moi. Il est même plutôt gentil. Comme je m'adresse souvent à lui, il me fait des conditions. Enfin, il m'en faisait parce que là, on s'est disputés... Je ne suis pas près de lui pardonner.

D'une certaine façon, c'est de ma faute, je le reconnais. C'est moi qui ai commencé. D'abord, au lieu d'attendre la Saint-Sylvestre pour lui passer commande de tout ce que je voulais en 1986, je l'ai sonné dès le 25 décembre. Déjà, ça ne lui a pas plu. Pour qui je le prenais ? Pour le Père Noël ? Fallait pas confondre. Ensuite, je lui ai mal parlé. Sur un ton un peu cassant, un peu pète-sec. Je lui ai amèrement reproché tous les chagrins, tous les ennuis qu'il m'a causés pendant les douze mois écoulés, et puis j'ai ajouté : tu pourrais quand même te décarcasser un peu, je ne te demande pas la lune, je voudrais simplement...

Il ne m'a pas laissé continuer. Furieux, il était. Ah ! Madame n'est pas satisfaite ! Madame se trouve mal servie ! Madame a le toupet de rouspéter ! Eh bien, je vais te donner une bonne raison de te plaindre, ma petite. Et dans le quart d'heure, non, c'est vrai, je n'invente rien, il me mettait le pouce gauche dans la rainure d'une porte, la main droite sur la poignée, et il m'obligeait à me l'écraser moi-même, ce doigt... Tchac ! Il est terrible, hein !

Mais le plus fort, c'est pas ça. Hier, je croise une copine, je lui raconte ce qui m'est arrivé, et vous savez ce qu'elle me balance : Il devient complètement sénile, ma parole, il ne comprend plus rien à ce qu'on lui dit. Je ne lui ai pas demandé de t'écrabouiller le pouce, je lui ai demandé de t'arracher la langue. Il a tout confondu.

– Pourquoi t'as fait ça, c'est dégueulasse !

– Parce que tu n'arrêtes pas de me débiner partout. Alors, je l'ai prié, très poliment, de te fermer la gueule. Il m'a bien écoutée, mais il a mal entendu. Désolée.

CLAUDE SARRAUTE.

APRÈS LE HOLD-UP DE LA RUE DU DOCTEUR-BLANCHE

Remous au Quai des Orfèvres

M. Guy Fougier, le préfet de police de Paris, a démenti, le mardi 21 janvier, des accusations portées par certains journaux contre Jean Vrindts, le policier tué le 14 janvier, lors d'un hold-up au Crédit lyonnais de la rue du Docteur-Blanche, à Paris (*le Monde* daté 19-20 janvier). *« Les informations,* indique le préfet, *rapportent que l'inspecteur Vrindts aurait été soupçonné d'avoir fourni à des malfaiteurs des renseignements sur les plans destinés à faire échec aux agressions contre les banques. De telles allégations sont dépourvues de tout fondement. A aucun moment l'inspecteur Vrindts n'a été mis en cause à ce sujet ni sur son rôle à l'occasion du vol à main armée commis le 14 janvier contre l'agence du Crédit lyonnais de la rue du Docteur-Blanche. »*

En clair, selon le préfet de police, Jean Vrindts n'a pas livré les secrets du « plan Ballon » à une équipe de « postiches », pas plus qu'il n'était impliqué dans le hold-up au cours duquel il a été tué, comme l'ont écrit certains journaux. Le préfet de police, en revanche, ne dément nullement les informations que nous avons publiées, selon lesquelles l'enquêteur de l'« antigang » (brigade de recherche et d'intervention) était soupçonné par sa hiérarchie d'avoir appartenu à une équipe de policiers « braqueurs » et devait être entendu à ce propos par l'Inspection générale des services au moment où il a été tué.

Le communiqué – tardif – de M. Guy Fougier suffira-t-il à calmer la colère de certains inspecteurs de l'antigang et de la brigade de répression du banditisme ? S'ils ont admis parfois difficilement que leur collègue tué en opération soit enterré « avec discrétion » en raison des soupçons pesant sur lui, ils acceptent mal qu'aucune leçon ne soit tirée des « cafouillages » du dispositif policier lors du hold-up au Crédit lyonnais.

Soulignant *« les erreurs de commandement »*, ces inspecteurs ont annoncé aux commissaires Mertz (BRB) et Cancès (BRI) qu'ils n'accepteraient plus leur présence « sur le terrain ». Ils exigent également que l'enquête administrative déclenchée au lendemain du hold-up aboutisse rapidement, faute de quoi le climat, déjà très tendu Quai des Orfèvres, risquerait de s'envenimer.

Il n'est pas douteux que cette effervescence n'est pas uniquement liée à la fusillade du 14 janvier, mais pourrait aussi bien servir à régler des comptes avec une hiérarchie contestée.

Ag. L.

René Metge remporte le huitième rallye Paris-Alger-Dakar

L'arrivée du huitième Rallye Paris-Alger-Dakar était prévue dans la capitale du Sénégal ce mercredi 22 janvier à la mi-journée. Mardi, entre Saint-Louis et Saly-Portugal, les Belges Gaston Rahier (BMW 980) et Alain Spira (HSC 600) s'étaient imposés dans les deux épreuves spéciales moto, de même que leur compatriote Guy Colsoul (Opel Kadett) en automobile.

Au classement général moto, Cyril Neveu (Honda 750), vingt-neuf ans, déjà victorieux à Dakar en 1979, 1980 et 1982, était en passe de signer son quatrième succès en huit ans. Le triomphe de Honda est complété par la deuxième place de Gilles Lalay (750), et la troisième place de l'Italien Andrea Balestrieri (600). Au classement auto, la domination des Porsche 959 se traduit par la première place de René Metge et Claude Lemoyne, vainqueurs en 1981 et en 1984, qui devancent Jacky Ickx et Claude Brasseur.

Le renard du désert

De notre envoyé spécial

Dakar. – *« Celui qui n'aime pas l'Afrique ne peut pas réussir dans le Dakar »*. René Metge est formel : *« Il existe des pilotes du Dakar. C'est un pilotage à vue. Pour aller très vite, il faut deviner la nature très spéciale du terrain et donc bien le connaître. »* Le triple vainqueur du Rallye a attrapé très tôt le virus de l'Afrique, sur les bancs de l'école. *« C'était à l'occasion d'un cours d'histoire,* raconte-t-il. *J'avais été fasciné par l'évocation d'Agadès et des Touaregs. »*

René Metge a pourtant dû attendre d'avoir trente-trois ans en 1976 pour découvrir Agadès à l'occasioon du Rallye Abidjan-Nice, précurseur du Dakar. *« J'avais étonné mon coéquipier qui croyait toujours que j'étais déjà passé par là,* dit-il malicieusement. *Je savais où j'allais trouver des rochers, du sable mou, une ligne de chemin de fer, etc. J'avais acheté tous les bouquins que je trouvais pour me renseigner. »*

Champion de France des voitures de production en 1976, 1978 et 1982, il avoue s'ennuyer désormais sur les circuits. Il a trouvé sa voie avec le Dakar, auquel il participe depuis le début. *« Jamais je n'y ai connu un soupçon de lassitude,* dit-il. *J'ai fait peut-être dix fois l'étape Ouargla-El Golea en Algérie et jamais je ne l'ai vue pareille. Parfois, il y a des ravines, d'autres fois le sable les bouche. Le décor varie en fonction de l'éclairage et de l'heure de la journée. »*

Plus gros concessionnaire français de Land-Rover à Malakoff, où il vend la 4 x 4 à cent-quarante exemplaires par an, le cow-boy de Montrouge – lors de ses premières courses il portait un stetson, remplacé désormais par son casque de rallye-man – est devenu un renard du désert.

Avec Jacky Ickx

Le Dakar, il l'avait déjà gagné trois fois, en 1980 en camion, avec un Leyland de 26 tonnes ; en 1981, avec une Land-Rover et en 1984 avec une Porsche. Deux fois, il a échoué au port : en 1982, où il a perdu sa deuxième; place pour un moteur explosé à 6 kilomètres de l'arrivée, et en 1983, où il a été disqualifié le dernier jour pour un changement de pont.

« Jamais je n'avais abordé le Dakar l'esprit aussi tranquille que cette fois, dit-il. *Je me suis bien entraîné physiquement (5 à 6 kilomètres de course à pied tous les matins) et j'étais très confiant dans les voitures et dans notre organisation. »*

Cette organisation repose sur le Belge Jacky Ickx, qui compte huit victoires en grand prix de formule 1 et six succès aux Vingt-Quatre Heures du Mans. Avec le budget, fourni essentiellement par Rothmans, il loue à Porsche les voitures et l'équipe technique dirigée par Peter Falk. Un budget qui avoisinera les 35 millions de francs (2,5 millions de marks) pour la préparation spécifique des véhicules au Rallye ; 1,2 millions de marks pour les deux camions d'assistance ; 3 millions de marks de matériel et les frais de voyage de vingt techniciens et accompagnateurs.

A défaut de construire spécialement une voiture pour le Dakar, Porsche et Jacky Ickx ont aligné cette année le prototype groupe B, préparé dans l'optique d'une éventuelle participation aux championnats du monde des rallyes. Avec quatre roues motrices, moteur turbo et transmissions électroniques développant 350 ch (100 de plus que l'an dernier), pour une vitesse de pointe de 210 km/h. Un peu trop lourd (1 260 kilos à vide) pour être performant au niveau du championnat. Les trois Porsche pilotées par René Metge, Jacky Ickx et Roland Kusmaul, l'ingénieur essayeur de la firme de Stuttgart, ont démontré leur fiabilité, en prenant respectivement les 1re, 2e et 6e places du rallye. René Metge n'a eu à déplorer que trois transmissions cassées et un changement d'amortisseur qui fuyait.

Pour lui aussi, le Dakar 1986 a été le plus dur. *« C'était surtout plus dur pendant plus longtemps,* dit-il. *On peut faire faire des choses extraordinaires aux gens mais pas pendant trop longtemps, c'est une question de sécurité, surtout pour les motards. Thierry a voulu fatiguer les gens pour les amener au-delà de ce qu'ils pensaient pouvoir faire. Cela a toujours été son idée. »*

René Metge espère que le Paris-Alger-Dakar survivra à Thierry Sabine, même s'il reste pour l'instant un peu sceptique. *« Il faut trouver quelqu'un d'aussi passionné que lui et qui sache transmettre cette passion aux autres,* dit-il. *Si on met quelqu'un qui ne connaît pas aussi bien l'Afrique à la tête du rallye, personne ne le suivra. »*

GÉRARD ALBOUY.

• *Mme Klarsfeld à Beyrouth.* – Mme Beate Klarsfeld, quarante-six ans, qui depuis de longues années poursuit avec son mari les criminels de guerre nazis, est arrivée vendredi 18 janvier à Beyrouth pour se proposer comme otage à la place des juifs libanais enlevés au mois de mars dernier. – *(AFP.)*

• *Le Boeing d'Air India a explosé en vol.* – Le rapport officiel indien consacré à la catastrophe du Boeing-747 de la compagnie Air India, qui s'était abîmé en mer d'Irlande, le 23 juin dernier avec trois cent vingt-neuf personnes à bord, conclut à une explosion de l'appareil. Les experts ont remarqué sur les débris remontés du fond de l'océan que certains trous ne pouvaient avoir été percés dans la carlingue que par des fragments en provenance de la soute à bagages avant. Cependant, ils n'ont trouvé aucune trace d'explosif sur les pièces.



En marge de l'affaire du « tueur de l'Oise »

LA REQUÊTE DES PARENTS DE GÉRARD BASTIEN EST REJETÉE

De notre correspondant

Beauvais. – Le 8 avril 1979, à Apremont, un jeune homme, Gérard Bastien, était tué dans un accident de la circulation survenu lors du transfert du gendarme Lamarre (le « second tueur de l'Oise ») de son domicile de Chantilly à la compagnie de gendarmerie de Senlis.

Gérard Bastien, passager d'une moto, avait été heurté par une voiture qui avait dû se rabattre sur la droite pour laisser passer le véhicule transportant le gendarme qui arrivait en sens inverse. Juste derrière : les voitures de presse.

Le gendarme conducteur avait-il fait une faute ? Les services de gendarmerie avaient-ils commis des erreurs ? Le tribunal administratif d'Amiens avait à répondre, mardi 21 janvier, à ces deux questions. Pour la première, il s'est déclaré incompétent. Pour la seconde, il a rejeté la requête, fondant son jugement sur l'absence de liens de causalité entre le décès et les fautes, à supposer que ces fautes puissent être établies.

Cette décision ne fait que confirmer celle du ministre de la défense. Les parents de la victime, qui se voient donc refuser les 500 000 francs réclamés à l'Etat, n'ont plus qu'un recours : le Conseil d'Etat.

PH. L.

Le numéro du « Monde » daté 22 janvier 1986 a été tiré à 472 277 exemplaires

A B C D F G H

Echecs

LA REVANCHE KASPAROV-KARPOV SERAIT REPOUSSÉE A L'ÉTÉ

Moscou. – Le match revanche entre le champion du monde d'échecs Garry Kasparov et Anatoli Karpov pourrait être repoussé à l'été prochain, apprend-on, ce mercredi 22 janvier, dans les milieux échiquéens de Moscou.

La Fédération soviétique d'échecs, après consultation des deux champions, s'acheminerait vers cette solution pour tenter de concilier les deux positions, indique-t-on de même source.

Kasparov, qui a remporté le titre en novembre dernier, a déclaré à plusieurs reprises qu'il n'entendait pas accorder cette revanche prévue par le règlement. Karpov, de son côté, s'est initialement déclaré d'accord pour jouer à partir du 10 février à Leningrad, conformément au programme prévu par le président de la Fédération internationale (FIDE), Florencio Campomanes. – *(AFP)*.



